AVIS JURIDIQUES
PARTIE 1

GAZETTE OFFICIELLE DU QUÉBEC
OFFICIAL GAZETTE

108e ANNÉE
4 DÉCEMBRE 1976
No 49

PARTIE I

AVIS AUX ANNONCEURS

1. La *Gazette officielle du Québec* est composée de deux parties conformément aux dispositions du règlement régissant sa publication.

2. La Partie I contient des avis généraux et est publiée au moins tous les samedis en langue française sauf pour les exceptions prévues au règlement (A.C. 2517-75). L'ultime délai pour la réception des avis, documents ou annonces, expire à midi, le mardi, à moins que ce jour ne soit un jour férié. Dans ce cas, l'ultime délai expire à midi, le lundi. Les avis, documents ou annonces reçus en retard sont publiés dans une édition subséquente. De plus l'Éditeur officiel du Québec a le droit de retarder la publication de certains documents, à cause de leur longueur ou pour des raisons d'ordre administratif.

3. Prière d'adresser aux bons soins de l'Éditeur officiel du Québec, Québec, toute communication d'avis destinée à la Partie I de la *Gazette officielle du Québec*.

4. Indiquer le nombre d'insertions.

5. Payer comptant et avant publication le coût des annonces, suivant le tarif ci-dessous, excepté lorsque ces annonces doivent être publiées plusieurs fois. Et ce cas, l'intéressé doit acquitter la facture sur réception et avant la deuxième insertion: sinon, cette dernière insertion est suspendue, sans autre avis et sans préjudice des droits de l'Éditeur officiel du Québec, qui rembourse chaque fois, s'il y a lieu, toute somme versée en plus.

6. L'abonnement et l'achat de documents, entre autres des tirés-à-part, sont strictement payables à l'avance.

7. Tout paiement doit être fait par chèque ou mandat à l'ordre du ministre des Finances du Québec.

8. Toute demande d'annulation ou tout paiement sont soumis aux dispositions de l'article 7.

9. Si une erreur typographique se glisse dans une première insertion, les intéressés sont priés d'en aviser l'Éditeur officiel du Québec avant la seconde insertion et ce, afin d'éviter de part et d'autre des frais onéreux de reprise.

TARIF DES ANNONCES, ABONNEMENTS, etc.

Première insertion: 40 cents la ligne agate, pour chaque version, (14 lignes au pouce, soit 220 lignes par page, pour les deux versions).

Insertions subséquentes: 20 cents la ligne agate pour chaque version
La matière tabulaire (liste de noms, de chiffres, etc.) est comptée double.
Traduction: $5 les 100 mots.
Exemplaire séparé: $1 chacun.
Feuilles volantes: $3 la douzaine.
Le prix de l'abonnement annuel à la *Gazette officielle du Québec* Partie I est de $20 et le prix d'un exemplaire de $1.00. Prière d'adresser les commandes à l'Éditeur officiel du Québec, Québec.

N.B. — Les chiffres placés au bas des avis ont la signification suivante:

Le premier nombre réfère à notre numéro de facture: le deuxième à celui de l'édition de la *Gazette* pour la première insertion: le troisième à celui du nombre d'insertions, et la lettre « o » signifie que la matière n'est ni de notre composition ni de notre traduction. Les avis publiés une seule fois ne sont suivis que de notre numéro de facture.

L'Éditeur officiel du Québec,
CHARLES-HENRI DUBÉ.

Cité Parlementaire.
Québec, 9 juillet 1975.

Pour toute demande de renseignements concernant la publication d'avis, veuillez communiquer avec:

GEORGES LAPIERRE
Gazette officielle du Québec
Tél: (418) 643-5195

Tirés-à-part ou abonnements:

Tél.: (418) 643-5150

Adresser toute correspondance au bureau de

l'Éditeur officiel du Québec,
1283 ouest, boul. Charest
Québec G1N 2C9, Qué.

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe (permis no 107)

L'Éditeur officiel du Québec, CHARLES-HENRI DUBÉ

AVIS JURIDIQUES

Commission des transports du Québec

Aux fins de faciliter la recherche, la Commission a regroupé, sous différentes rubriques, les avis qu'elle doit donner conformément à la Loi des transports (L.Q. 1972, c. 55 et ses amendements) et au Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne (A.C. 2619-73 et ses amendements). Ces rubriques sont identifiées de la façon suivante:

I — Avis de la Commission «proprio motu» (Règlement 2, a. 2.24):

1 — Vérification de permis (a. 2.59).
2 — Autres affaires.

II — Avis d'introduction de requêtes (Règlement 2, a. 2.3):

1 — Demande de permis ou de modification de permis.
   a) transport général de personnes.
   b) transport général de choses.
   c) transport de matières en vrac.
   d) transport ferroviaire, maritime ou aérien (personnes et choses).
2 — Demandes de vérification de permis (a. 2.59).
3 — Demandes de modification ou d'annulation de contrat de transport d'écoliers (a. 2.60).
4 — Autres affaires.

III — Avis d'opposition à une modification de certains tarifs (a. 2.64).

IV — Avis de désistement.

V — Avis de décisions rendues:

1 — Dans les affaires introduites par la Commission «proprio motu».
   a) vérification de permis.
   b) autres affaires.
2 — Dans les affaires introduites par requêtes.
   a) affaires contestées.
      — transport général de personnes.
      — transport général de choses.
      — transport de matières en vrac.
      — transport ferroviaire, maritime ou aérien (personnes et choses.)
   b) affaires non contestées.
      i. membre siégeant seul.
         — transport général de personnes.
         — transport général de choses.
         — transport de matières en vrac.
         — transport ferroviaire, maritime ou aérien (personnes et choses.)
      ii. au moins trois membres.
         — transport général de personnes.
         — transport général de choses.
         — transport de matières en vrac.
         — transport ferroviaire, maritime ou aérien (personnes et choses.)
   c) vérification de permis.
   d) annulation ou modification de contrat de transport d'écoliers.
   e) * permis spéciaux.

* Dans certains cas de demandes de permis spéciaux, les publications peuvent avoir été faites dans les journaux de la région.

Catégorie	Sous-catégories	Codes		Couleurs	Numéros de dossiers
Transport public	Voyageur	MPV	QPV	Rose	M 000001 à M 002000 Q 000001 à Q 001000
	Écolier	MPE	QPE	Rouge foncé	M 100001 à M 103000 Q 100001 à Q 102000
	Taxi	MPT	QPT	Jaune orange	M 200001 à M 210000 Q 200001 à Q 205000
Transport général	Camionnage régulier	MCR	QCR	Orange brûlé	M 300001 à M 303000 Q 300001 à Q 302000
	Camionnage spécialisé	MCS	QCS	Vert pâle	M 400001 à M 402000 Q 400001 à Q 401000

Catégorie	Sous-catégories	Codes		Couleurs	Numéros de dossiers
	Transport en vrac	MCV	QCV	Vert foncé	M 500001 à M 504000 Q 500001 à Q 503000
Location	Location	ML	QL	Bleu pâle	M 600001 à M 601000 Q 600001 à Q 600500
Transport spécialisé	Maritime	MSM	QSM	Bleu foncé	M 700001 à M 700500 Q 700001 à Q 700500
	Aérien	MSA	QSA	Mauve	M 800001 à M 800500 Q 800001 à Q 800500
	Ferroviaire	MSF	QSF	Brun	M 900001 à M 900500 Q 900001 à Q 900500

MPV — Montréal transport public — voyageurs
MPE — Montréal transport public — écoliers
MPT — Montréal transport public — taxi
MCR — Montréal transport régulier — camionnage
MCS — Montréal transport spécialisé — camionnage
MCV — Montréal transport en vrac — camionnage
ML — Montréal location
MSM — Montréal transport spécialisé — maritime
MSA — Montréal transport spécialisé aérien
MSF — Montréal transport spécialisé — ferroviaire

QPV — Québec transport public — voyageurs
QPE — Québec transport public — écoliers
PQT — Québec transport public — taxi
QCR — Québec transport régulier — camionnage
QCS — Québec transport spécialisé — camionnage
QCV — Québec transport en vrac — camionnage
QL — Québec location
QSM — Québec transport spécialisé — maritime
QSA — Québec transport spécialisé — aérien
QSF — Québec transport spécialisé — ferroviaire

I — Avis de la Commission « proprio motu »:

Conformément aux dispositions de l'article 2.24 du Règlement 2 sur les règles de pratique et de régie interne, toute personne intéressée doit faire connaître son intention d'être entendue dans les 10 jours francs à compter de la présente publication; si la Commission reçoit une opposition ou autre intervention ou demande dans ledit délai, la Commission procédera à une audience publique avant de rendre une décision.

Rôle M-18190
1655-A-P-1
SABEM INC.
991, rue Notre-Dame
Repentigny (Qué.) J5Y 1C9
Intimée

La Commission donne avis qu'elle entend décider de l'affaire suivante conformément aux dispositions de l'article 2.24 du Règlement no 2. Quiconque désire être entendu doit faire connaître son intention dans les dix (10) jours francs de la présente publication.

Aux fins de corriger l'Ordonnance de la Régie des transports en date du 22 septembre 1972. À la page 3 de ladite ordonnance, le paragraphe 2 des conditions et restrictions rattachées au service numéro 1 se lit comme suit:

« Ce permis ne donne pas droit aux privilèges généraux conférés par l'Ordonnance générale no 17 de la Régie des transports, sur les voyages spéciaux ou à charte-partie. Néanmoins, la détentrice est spécifiquement autorisée, à effectuer des voyages à charte-partie pour fins sportives et religieuses de Repentigny à tout endroit de la Province à l'exclusion de Montréal, Trois-Rivières et Québec, et ce, dans les conditions et restrictions déterminées par l'Ordonnance générale no 17 de la Régie des transports. »

Cette restriction devrait se lire:

« De Repentigny à tout endroit de la Province à l'exclusion de Montréal, Trois-Rivières et Québec, et ce, dans les conditions et restrictions déterminées par l'Ordonnance générale no 17 de la Régie des transports. »

Rôle M-18220
502-V-D-2-P-1
MCNEIL TRANSPORT LIMITED
425, Montée de Liesse
Ville St-Laurent
Montréal (Qué.)

La Commission donne avis qu'elle entend décider de l'affaire suivante conformément aux dispositions de l'article 2.24 du Règlement no 2. Quiconque désire être entendu doit faire connaître son intention dans les dix (10) jours francs de la présente publication.

Attendu que le 13 mai 1976, l'intimée présentait une requête en modification de permis pour que son permis se lise à l'avenir comme suit:

Transport général – longue distance - itinéraire régulier -
Depuis Montréal jusqu'à la frontière Québec–Ontario (par Rivière-Beaudette), et retour.
Restriction:
On utilisera ce permis seulement avec le certificat extra-provincial de l'Ontario portant le no X-290, en date du 30 juillet 1959.
Droit additionnel:
Droit d'échange de remorques avec:

Laurin Express Limited	46-V	04-09-58
Laurentide Transport Inc.	5032-V	21-11-58
Ball Brothers Transport Limited	79-V	03-10-61
Poulin Transport Limited	84-V	03-10-61
Dumont Express Limitée	8077-V	03-10-61
Maislin Brothers Transport Limited	11355-V	15-02-62
Genesse Transport Inc.	1079-V	19-08-64
Frenette Transport Inc.	1467-V	19-08-64
Michel Transport Inc.	4373-V	19-08-64
Chicoutimi Transport Limitée	6883-V	19-08-64
Carli Transport Inc.	18696-V	19-08-64
Charles-E. Lamarre Limitée	8307-V	05-11-64
Kingsway Transport Limited	9659-V	15-02-65
Bergeron Transport Limitée	6595-V	20-05-65
Boyd's Express Limited	104-V	02-06-65
Sherbrooke Express Inc.	222-V	08-07-65

Ce droit de transfert de remorque ne peut être exercé qu'en effectuant les services suivants: *a*) le service local, article 42; *b*) les services de routage, article 46; *c*) les services de routage restreint, article 47, alinéas 1 et 12 de l'Ordonnance générale sur le camionnage, à une ou à plusieurs bases terminales autres que la base terminale respective des transporteurs mentionnés ci-dessus, pourvu qu'en vertu de ces certificats le transbordement soit permis à Montréal.
Ce droit d'échange est assujetti à l'article 54 de l'Ordonnance générale.

Transport général - longue distance - itinéraire régulier -
Depuis Montréal jusqu'à la frontière Québec–Ontario (par Rivière-Beaudette).
Restriction:
On utilisera ce permis seulement avec le certificat extraprovincial de l'Ontario portant le no X-290, en date du 30 juillet 1959.

General trucking - long distance - regular route -
From Montreal to the Québec–Ontario border (via Rivière-Beaudette), and return.
Restriction:
This permit shall be utilized only in conjunction with the Ontario Extra-Provincial Certificate No. X-290, and dated July 30th, 1959.
Additional right:
Right to interchange trailers with:

Laurin Express Limited	*46-V*	*04-09-58*
Laurentide Transport Inc.	*5032-V*	*21-11-58*
Ball Brothers Transport Limited	*79-V*	*03-10-61*
Poulin Transport Limited	*84-V*	*03-10-61*
Dumont Express Limitée	*8077-V*	*03-10-61*
Maislin Brothers Transport Limited	*11355-V*	*15-02-62*
Genesse Transport Inc.	*1079-V*	*19-08-64*
Frenette Transport Inc.	*1467-V*	*19-08-64*
Michel Transport Inc.	*4373-V*	*19-08-64*
Chicoutimi Transport Limitée	*6883-V*	*19-08-64*
Carli Transport Inc.	*18696-V*	*19-08-64*
Charles-E. Lamarre Limitée	*8307-V*	*05-11-64*
Kingsway Transport Limited	*9659-V*	*15-02-65*
Bergeron Transport Limitée	*6595-V*	*20-05-65*
Boyd's Express Limited	*104-V*	*02-06-65*
Sherbrooke Express Inc.	*222-V*	*08-07-65*

This right to interchange trailers may be exercised only in conjunction with: a) *local service, Article 42;* b) *route services, Article 46;* c) *restricted route services, Article 47, paragraphs 1 and 12 of General Order on Trucking at a terminal*

or termini other than the base terminal, held by the operators named herein, provided under such authorities, transhipments is allowed at Montreal.

This right to interchange is subject to Article 54 of General Order.

Attendu que le texte de la demande publiée dans la *Gazette officielle* numéro 26 du 26 juin 1976, à la page 5471 se lit comme suit:

Droit additionnel:
La partie requérante, dont le permis se décrit présentement comme suit:
Transport restreint - longue distance - itinéraire régulier -
Depuis Montréal jusqu'à la frontière Québec–Ontario (via Rivière-Beaudette).
Restriction:
On utilisera ce permis seulement avec le certificat extra-provincial de l'Ontario, portant ne no X-290 en date du 30 juillet 1959.
Transport général - longue distance - itinéraire régulier -
Depuis Montréal jusqu'à la frontière Québec–Ontario (par Rivière-Beaudette).
Restriction:
On utilisera ce permis seulement avec le certificat extra-provincial de l'Ontario portant le no X-290, en date du 30 juillet 1959.

General trucking - long distance - regular route -
From Montreal to the Québec–Ontario border (via Rivière-Beaudette).
Restriction:
This permit shall be utilized only in conjunction with the Ontario Extra-Provincial Certificate No. X-290 and dated July 30th 1959.

demande à la Commission des transports d'ajouter audit service les mots «et retour».

Remarque:
La présente requête a été déposée dans le but de combler une omission des mots «and return» qui s'est produite dans une décision de la Régie des transports datée du 3 décembre 1965, omission qui a, depuis, été notée sur la codification administrative du permis datée du 10 juillet 1975, bien qu'une décision antérieure datée du 1er juin 1970, par la Régie des transports, contient les mots «et retour».

Attendu que le 29 septembre 1976, la Commission rendait la décision MCR-3038 publiée dans la *Gazette officielle* numéro 42, page 7970, en date du 16 octobre 1976; le paragraphe 2 du dispositif de ladite décision se lisant comme suit:

Autorise McNeil Transport Limited à ajouter à son permis no 502-V les mots «et retour» à son service ci-après qui se lira à l'avenir comme suit:

Transport restreint - longue distance - itinéraire régulier -
Depuis Montréal jusqu'à la frontière Québec–Ontario (via Rivière-Beaudette) et retour.
Restriction:
On utilisera ce permis seulement avec le certificat extra-provincial de l'Ontario portant le no X-290 en date du 30 juillet 1959.

Considérant la différence entre les textes français et anglais et plus particulièrement dans l'en-tête du permis.
Considérant les obligations de la Commission de publier la demande en français et de rendre sa décision en français.
Considérant les dispositions de l'article 19 de la Loi des transports.
La Commission, autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une décision aux fins de:
réviser la décision MCR-3038 du 29 septembre 1976 et en rendre une autre:

accueillant la demande, modifiant le permis existant numéro 502-V et en délivrant un se lisant ainsi:
Transport général - longue distance - route - service régulier -
De Montréal à la frontière Québec–Ontario (via Rivière-Beaudette) et retour.
Restriction:
On utilisera ce permis seulement avec le certificat extra-provincial de l'Ontario portant le no X-290 en date du 30 juillet 1959.

fixant et décrétant en vigueur les taux tels que déposés au dossier.
décrétant la remise du cautionnement de $50 (reçu no 71008) déposé avec la requête.
décrétant la remise du cautionnement de $50 déposé par les opposantes suivantes:
Finch & Sons transport (reçu no 73051)
Inter-City Truck Lines (reçu no 73052)
Kingsway transport (reçu no 73175).

Rôle M-18490
CM-20000-P-11

LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Suivant les dispositions des articles 19 et 29 de la Loi des transports, 6.44 à 6.47 du Règlement 6 sur le transport par véhicule-taxi et 2.24 de ses règles de pratique, la Commission des transports du Québec donne avis de son intention de procéder à une fixation générale des taux et tarifs de transport par véhicule-taxi pour toutes les agglomérations ou régions mentionnées audit Règlement 6, adopté par l'arrêté en conseil numéro 3495-73 du 25 septembre 1973 et modifié par les Règlements 6.A à 6.J inclusivement, adoptés par des arrêtés en conseil subséquents, et rendre à cette fin une ou plusieurs décisions, suivant qu'elle le jugera utile ou nécessaire.

La Commission entend également de cette manière réviser toute autre décision antérieurement rendue et par laquelle elle a déjà fixé de tels taux et tarifs pour une ou plusieurs agglomérations ou régions.

Toute personne intéressée doit, dans un délai de cent vingt (120) jours de la publication du présent avis dans la *Gazette officielle du Québec*, faire connaître son intention d'être entendue devant la Commission en produisant une opposition ou une intervention, et en spécifiant les raisons détaillées.

Avant de rendre telles décisions, la Commission tiendra des audiences publiques pour recueillir tout témoignage ou toute preuve, recevoir tout mémoire et entendre toute argumentation de tout intéressé ayant produit une opposition ou une intervention.

Ces audiences publiques se tiendront au siège social de la Commission, au 585, boulevard Charest est, à Québec, en la division numéro 1, à dix (10:00) heures de l'avant-midi, le jeudi 19 mai 1977, pour se continuer le lendemain, s'il y a lieu, et à son bureau de Montréal, au 505, rue Sherbrooke est, en la division numéro 1, à la même heure, le jeudi 26 mai 1977, pour se continuer le lendemain, s'il y a lieu.

L'audience publique pour la fixation des taux et tarifs pour les agglomérations ou régions faisant partie en tout ou en partie des districts judiciaires de Beauharnois, Bedford, Hull, Drummond, Iberville, joliette, Labelle, Montréal, Pontiac, Richelieu, St-François, St-Hyacinthe, Témiscamingue et Terrebonne ou du territoire décrit à l'annexe de la Loi du développement de la Région de la Baie James, sera tenue à Montréal; celle pour toute autre agglomération ou région aura lieu à Québec.

Rôle M-18505
CM-30000-P-10

COMMISSION DES TRANSPORTS

Considérant que les permis suivants ou une ou des clauses des permis suivants, pour le transport de véhicules par le système « drive away service, in single or multiple combination saddle mount » ont été délivrés:

20792-V
DALLAS & MAVIS FORWARDING CO. INC.
4000 West Sample Street
South Bend, Indiana, U.S.A.

21546-V
INSURED TRANSPORTERS INC.
P.O. Box 1807
Fremont, California 94538

15416-V
KEAL DRIVEAWAY COMPANY
852-73rd Street East
Cleveland, Ohio, U.S.A.

16282-V
HOWARD SOBER INC.
2400 St. Joseph Street West
Lansing 4, Michigan U.S.A.

14385-V
AUTOMOBILE TRANSPORT LIMITED
25 Belfield Road
Rexdale, Ontario

15726-V
DOMINION AUTO TRANSIT CO. LTD.
Industrial Street
Chatham, Ontario

23833-V
J. & S. DRIVEWAYS LIMITED
896, Montée de Liesse
Saint-Laurent 384, Montréal (Qué.)

10831-V
McCALLUM TRANSPORT (QUEBEC) LTD.
Coteau Landing
(Soulanges) (Qué.)

14628-V
CHARLTON TRANSPORT (QUEBEC) LIMITED
P.O. Box 590
Sainte-Thérèse
(Terrebonne) (Qué.)

Considérant que la Commission des transports du Québec, notamment par ses décisions MCS-1518 et MCS-1529, décidait que de telles opérations « se rapprochent beaucoup plus de location de service que d'une opération de transport et conséquemment n'est pas un moyen de transport tombant sous l'application de la Loi des transports »;

Considérant les dispositions de l'article 2.24 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, il y a lieu pour la Commission, autrement que dans une affaire soumise par un requérant, d'annuler les permis ou une ou des clauses des permis susdits;

Attendu qu'il y a lieu de donner avis de cette intention de la Commission dans la *Gazette officielle du Québec*;

Attendu qu'à compter de la publication du présent avis il y a lieu de donner à toute personne intéressée un délai de 20 jours pour faire connaître son intention d'être entendue;

À ces causes, la Commission, désireuse de rendre une ou des décisions autrement que dans une affaire qui lui est soumise par un requérant, donne avis de son intention de rendre une ou des décisions annulant les permis ci-avant énumérés pour le transport de véhicules par le système «drive away service, in single or multiple combination saddle mount»;

Conformément aux dispositions de l'article 2.24 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne, toute personne intéressée doit faire connaître son intention d'être entendue dans les 20 jours francs à compter de la présente publication; si la Commission reçoit une opposition ou autre intervention ou demande dans ledit délai, la Commission procédera à une audience publique avant de rendre une décision.

66266-o

II — Avis d'introduction de requêtes:

La Commission donne avis de la nature des requêtes suivantes conformément aux dispositions de l'article 2.13 du Règlement 2. Quiconque désire s'opposer ou intervenir doit le faire, suivant les règles prévues à l'article 2.14 dudit règlement, dans les 21 jours francs de la présente publication.

Rôle M-17360
25348-V-D-1
TRANSPORT CHRISTIAN ENR.
CHRISTIAN TRANSPORT REG'D.
(En société)
6493, rue St-Dominique, app. 3
Montréal (Qué.) H2S 3A6

Nouvelle demande:

La présente est une publication amendée d'une requête qui a été publiée le 11 septembre 1976 dans la *Gazette officielle du Québec*, no 37, page 7242, sous le rôle no M-17360, au nom de Transport Wilson Enr./*Wilson Transport Reg'd.* lequel a, depuis, été changé à celui cité en rubrique.

Le texte pour publication se lisait comme suit:

La partie requérante s'adresse à la Commission des transports dans le but d'obtenir l'autorisation de donner le service suivant:

Transport général - service local -

Montréal et tous points situés dans un rayon de cinq (5) milles des limites de ladite ville.

General trucking - local service -

Montreal and all localities situated in a radius of five (5) miles from the limits of the said city.

Rôle M-18201
22350-V-D-4-TF
WESTWAY FORWARDING LIMITED
Administration Road
P.O. Box 630
Concord (Ontario) L4K 1E1

Demande d'augmentation d'environ 10% applicable aux taux de transport de marchandises groupées entre la ville de Québec et le Toronto métropolitain.

Application for increase of approximately 10% in Pool Car rates between Québec City and Metropolitan Toronto.

Rôle M-18202
4201-V-D-E-TF
HEALY BROS. LTD.
1489, rue Wellington
Montréal (Qué.)

Taux horaires	*Taux actuels*	*Taux proposés*
Camions	$ 13	$ 14.00
Tracteurs et remorques	16	17.75
Tracteurs seulement	14	15.75
Taux à la semaine		
Camions (2 tonnes)	$455	$500.00
Camions (5) tonnes)	490	539.00
Tracteurs et remorques	545	599.50
Tioxide of Canada Ltd.	.40 le 100 livres	.42 le 100 livres
Hourly rates	Actual rates	Proposed rates
Trucks	*$ 13*	*$ 14.00*
Tractors & Trailers	*16*	*17.75*
Tractors only	*14*	*15.75*
Weekly rates		
Trucks (2 tons)	*$455*	*$500.00*
Trucks (5 tons)	*490*	*539.00*
Tractors & Trailers	*545*	*599.50*
Tioxide of Canada Ltd.	*.40 per 100 lb*	*.42 per 100 lb*

Rôle M-18205
30007-D-56-TF
SOUTHERN MOTOR CARRIERS RATE CONFERENCE
1307 Peachtree St., N.E.
Atlanta, Georgia 30309

Supplément 45 au tarif de taux forfaitaires de classe et d'espèce portant le no 319-C (Sud des Etats-Unis - Québec), ICC SMC 319-C, s'appliquant entre des points situés dans le Sud des Etats-Unis, d'une part, et des points situés dans la province de Québec (Canada), d'autre part.

Modification des dispositions réglementaires:

Le numéro 535 (dates d'expiration), a été modifié en y supprimant toute référence au numéro 4930.

Le numéro 235 a été modifié en y ajoutant une référence au numéro 5442, afin de permettre l'application des taux au transport effectué par McLean Trucking Company.

Le numéro 4920 a été modifié en y ajoutant des taux d'espèce applicables entre Greenland et Kingsport (Tenn.) et divers points situés dans la province de Québec (Canada).

Le numéro 4930 a été modifié par l'annulation du taux applicable depuis Greenland et Kingsport (Tenn.) jusqu'à Montréal (Québec) (Canada), afin de permettre l'application du taux plus élevé établi au numéro 4920.

Pour plus de renseignements, on est prié de consulter le supplément déposé aux bureaux de la Commission des transports du Québec.

Supplement 45 to through one factor class and commodity rate Tariff 319-C (Southern U.S.A.-Québec), ICC SMC 319-C and ICC NFB 319-C, applying between points in Southern United States, on the one hand and points in the province of Québec, Canada, on the other hand.

Modification of Governing Provisions:

Item 535 (Expiration dates), was amended by removing therefrom all reference to item 4930.

Item 1235 was amended by adding reference to item 5442 thereto, so as to permit rates to apply via McLean Trucking Company.

Item 4920 was amended by the addition of commodity rates from Greenland and Kingsport, Tenn., to various points in the province of Québec, Canada.

Item 4930 was amended by the cancellation of rate from Greenland and Kingsport, Tenn., to Montreal, Québec, Canada, allowing the higher rate established in item 4920 to apply.

For further information, please refer to the supplement on file with the Québec Transport Commission.

Rôle M-18207
40003-D-177-TF

CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS TARIFF BUREAU ASSOCIATION

4180 Dundas Street, West
Toronto (Ontario)
M8X 1X8

Supplément no 3 au tarif Canada – Etats-Unis no 90, MF. ICC no 124, comportant une réduction de 4.5% à 6.9%, soit de 6% en moyenne, portant sur les taux applicables au transport de chargements effectué sur une distance excédant 500 milles, en vigueur à compter du 1er octobre jusqu'au 1er mai.

Supplement No. 3 to Canada – United States Tariff No. 90, MF. ICC No. 124 reducing transportation rates on shipments transported in excess of 500 miles from 4.5% to 6.9% with average of 6%, applying October 1st through to May 1st.

Rôle M-18226
14907-V-D-1

LACKIE BROS LIMITED

10, Centennial Road
P.O. Box 1238
Kitchener (Ontario)
Au Québec:
Suite 1230
Place du Canada
Montréal (Qué.) H3B 2P9

Transfert d'actions:

Lackie, Neil W.
Requérant-vendeur

et

Lackie, George E.
Lackie, William G.
Lackie, Neil Elson
Requérants-acquéreurs

Le requérant-vendeur demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation d'effectuer le changement suivant dans la distribution des actions de la compagnie Lackie Bros. Limited, conformément à l'article 39 de la Loi des transports.

Distribution actuelle:

Lackie, Neil W.	49 actions ordinaires
Lackie, George E.	49 actions ordinaires
Reid, James H. «in trust»	2 actions ordinaires

Distribution future:

Lackie, George E.	69 actions ordinaires
Lackie, William G.	15 actions ordinaires
Lackie, Neil Elson	15 actions ordinaires
Reid, James H. «in trust»	1 action ordinaire

Le permis de la compagnie mise-en-cause se lit comme suit:

Transport restreint - longue distance - rayon - irrégulier -

Depuis la frontière Québec–Ontario (tous points d'entrée) jusqu'à tous points situés dans la province de Québec, et retour, pour le transport de machinerie lourde, de chaudières, de transformateurs et de tous autres genres de constructions en métal ou en acier que la requérante a entrepris, par contrat, d'ériger, de démonter ou de démolir, et dont le transport exige un équipement spécial de chargement et de déchargement, cette machinerie ne pouvant être transportée par camion, remorque ou semi-remorque conventionnels.

Condition:
On utilisera ce permis seulement avec le certificat extraprovincial portant le no X-312, délivré par l'*Ontario Highway Transport Board* en date du 24 juillet 1964.

Transfer of shares:
Lackie, Neil W.
Applicant-vendor
and
Lackie, George E.
Lackie, William G.
Lackie, Neil Elson
Applicant-purchasers

The applicant-vendor requests the approval of the Québec Transport Commission, in accordance with article 39 of the Transport Act, for the following change in the distribution of shares in Lackie Bros. Limited:

Actual shareholders:

Lackie, Neil W.	*49 common shares*
Lackie, George E.	*49 common shares*
Reid, James H. "in trust"	*2 common shares*

Future distribution:

Lackie, George E.	*69 common shares*
Lackie, William G.	*15 common shares*
Lackie, Neil Elson	*15 common shares*
Reid, James H. "in trust"	*1 common share*

The permit of the company mise-en-cause reads as follows:
Restricted trucking - long distance - radius - irregular -
From the Québec-Ontario border (all ports en entry) to all localities situated in the province of Québec, and return, for the transportation of heavy duty machinery, boilers, transformers and all other types of steel or metal work which the applicant has contracted to erect, dismantle or demolish and which transportation requires special loading and unloading devices and cannot be carried on a standard truck, trailer or semi-trailer.
Condition:
This permis is to be operated solely in conjunction with extraprovincial certificate No. X-312 issued by the Ontario Highway Transport Board dated July 24th, 1964.

Rôle M-18269
23606-V-D-3
CARON, GILLES
R.R. no 1, Thurso
(Papineau) (Qué.)
JOX 3B0

Modification à la clause:
Le requérant dont le permis se lit comme suit:
Service à contrat:
Transport restreint - à contrat seulement - pour le compte de Transport Gauthier Enr. (M. Wilfrid Gauthier), permis 7036-V, conformément aux clauses *a*, *e*, *f*, *g*, *h*, dudit permis.

désire, suite au transfert du permis de Transport Gauthier Enr. (M.W. Gauthier), permis 7306-V, à la Compagnie Transport W. Gauthier Ltée et aux changements de classification administrative de clauses dudit permis, modifier son permis 23606-V pour qu'il se lise à l'avenir comme suit:
Transport restreint - à contrat seulement - pour le compte de Transport W. Gauthier Ltée, permis 7306-V, conformément aux clauses *a*, *c*, *d*, *e* et *f*, dudit permis.

Rôle M-18271
30004-D-219-TF
CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASSOCIATION
555 Dixon Road
Rexdale (Ontario) M9W 1H8
Au Québec:
1434, Ste-Catherine, suite 404
Montréal (Qué.) H3G 1R4

Demande d'augmentation des tarifs indiqués ci-dessous, conformément au Règlement 2H, article 2.58.1 des Règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports.
Nouvelle publication: McCallum Transport, tarif no 3, C.T.Q. no 4135 et tarif no 4, C.T.Q. no 4136 comportant des taux applicables aux automobiles et aux camions, transportés entre l'Ontario, le Québec, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse, comprenant une augmentation de 7% applicable aux taux et aux frais accessoires, à l'exception de la partie nord de l'Ontario et la partie du Québec s'étendant au-delà d'un rayon de 160 milles de la ville de Montréal, et du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, où l'augmentation serait de 9%.

Request increase as listed below, in the tariffs named below, under procedures in 2H, section 2.58.1 of Transport Commission rules of practice.
Reissue McCallum Transport Tariff No. 3, Q.T.C. No. 4135 and Tariff No. 4, Q.T.C. No. 4136 containing rates on automobiles and trucks between Ontario, Québec, New Brunswick and Nova Scotia, with an increase in rates and accessorial charges of 7%, with the exception of the northern part of Ontario, and in Québec beyond a 160-mile radius of Montreal, and New Brunswick and Nova Scotia where the increase would be 9%.

Rôle M-18272
30004-D-220-TF
CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASSOCIATION
555 Dixon Road
Rexdale (Ontario) M9W 1H8
Au Québec:
1434 Ste-Catherine, suite 404
Montréal, (Qué.)

Nouvelle publication: Roadway Transport Limited, tarif no 2, C.T.Q. no 4134, comportant des taux applicables au transport d'automobiles et de camions entre l'Ontario et le Québec, comprenant une augmentation de 7% portant sur les taux et les frais accessoires, à l'exception de la section 4-B (Points situés à plus de 160 milles de Montréal) où l'augmentation serait de 14%.

Reissue Roadway Transport Limited Tariff No. 2, C.T.Q. No. 4134, containing rates on automobiles and trucks between Ontario and Québec, with an increase in rates and accessorial charges of 7%, with the exception of section 4-B (Points 160 miles or more beyond Montreal) where the increase would be 14%.

Rôle M-18273
30004-D-221-TF
CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASSOCIATION
555 Dixon Road
Rexdale (Ontario) M9W 1H8
Au Québec:
1434, Ste-Catherine, suite 404
Montréal (Qué.) H3G 1R4

La requérante demande que ces modifications entrent en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur cette requête.

Smith Transport Co. Limited, tarif spécial C.T.Q. no 2975, applicable au service à contrat, pour le compte de Canadian Pacific Express Ltd. (messageries).

Depuis: Ottawa (Ontario) jusqu'à Montréal (Québec) et retour avec arrêts intermédiaires entre Ottawa et St-Eugène (Québec) sur parcours en direction est:

Marchandise générale de toutes classes par chargement complets tous les jours, du lundi au vendredi - taux applicables par voyage aller et retour: $345.

Exploitation du service sur une base journalière en direction ouest, à un taux journalier global de $198.90 depuis Montréal (Québec) jusqu'à Ottawa (Ontario).

Depuis Montréal (Québec) jusqu'à Ottawa (Ontario) et retour, sans arrêt intermédiaire; marchandise générale de toutes classes par chargements complets, tous les jours, jusqu'au vendredi - taux applicable par voyage aller et retour: $271.60.

Request these modifications become effective on the 46th day following the date of decision on this application.

Smith Transport Co. Limited, special tariff, Q.T.C. No. 2975, covering contrat service, for Canadian Pacific Express Ltd.

From: Ottawa, Ontario to Montreal, Québec and return with intermediate stops between Ottawa and St. Eugène, Québec, on the eastbound trip:

General merchandise, all classes in truckloads daily - Monday to Friday - for a round trip charge of $345.

Performance of the service on a daily basis in a westerly direction, for a total daily charge of $198.90 from Montreal, Québec to Ottawa, Ontario

From: Montreal, Québec to Ottawa, Ontario and return, no intermediate points; general merchandise, all classes in truckloads, daily - to Friday - for a round trip charge of $271.60.

Rôle M-18274
30004-D-222-TF
CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASSOCIATION
555 Dixon Road
Rexdale (Ontario) M9W 1H8
Au Québec:
1434, Ste-Catherine, suite 404
Montréal (Qué.) H3G 1R4

La requérante demande que ces modifications entrent en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur cette requête.

L'annulation du tarif spécial de Smith Transport Co. Limited, C.T.Q. 3775, applicable au service à contrat, pour le compte de Canadian Pacific Express (Messageries).

Taux:

Messageries livrées d'une gare à une autre gare ou à la résidence d'un agent et retour, à un prix fixe par chargement complet.

Lundi:

North Bay à Temiscaming, Bearn, Ville-Marie, Lorrainville, Laverlochère et Angliers: $153.65 le voyage (durée maximale de 11 heures).

Mercredi, jeudi et vendredi:

North Bay à Temiscaming, Bearn, Ville-Marie, Lorrainville et Laverlochère: $147.82 le voyage (durée maximale de 10 heures).

Un montant de $11.28 l'heure sera imposé pour toutes les heures supplémentaires effectuées lors de tout voyage.

Request these modifications become effective on the 46th day following the date of decision on this application.

The cancellation of Smith Transport Co. Limited Special Tariff Q.T.C. 3775 covering contract service for Canadian Pacific Express.

Rates:

Express deliveries from station to station or agent and return on a truckload basis.

Monday:

North Bay to Temiscaming, Beran, Ville-Marie, Lorrainville, Laverlochère and Angliers: $153.65 per trip (maximum 11 hours).

Wednesday, Thursday & Friday:

North Bay to Temiscaming, Bearn, Ville-Marie, Lorrainville and Laverlochère: $147.82 per trip (maximum 10 hours).

Additional hours on any one trip to be charged at $11.28 per hour.

Rôle M-18275
30004-D-223-TF
CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASSOCIATION
555 Dixon Road
Rexdale (Ontario) M9W 1H8
Au Québec:
1434, Ste-Catherine, suite 404
Montréal (Qué.) H3G 1R4

La requérante demande que ces modifications entrent en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur cette requête.

Ajouter Brazeau Transport Inc. à titre de transporteur adhérent au tarif spécial C.T.Q. 1086, applicable au service de transport à contrat en partance de Gatineau (Québec), pour le compte de Canadian International Paper Co. Ltd. et de Commercial Alcohols Ltd.

Request these modifications become effective on the 46th day following the date of decision on this application.

Add Brazeau Transport Inc. as a participating carrier to Special Tariff Q.T.C. 1086 covering contract service out of Gatineau, Québec for Canadian International Paper Co. Ltd. and Commercial Alcohols Ltd.

Rôle M-18276
30004-D-224-TF
CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASSOCIATION
555 Dixon Road
Rexdale (Ontario) M9W 1H8
Au Québec:
1434, Ste-Catherine, suite 404
Montréal (Qué.) H3G 1R4

La requérante demande que ces modifications entrent en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur cette requête.

Ajouter Thibodeau-Finch Express Ltd., à titre de transporteur adhérent au tarif spécial C.T.Q. no 1474, applicable au caoutchouc: talons, semelles, ressemelage, plaques et colles à caoutchouc, de Drummondville à Toronto.

Request these modifications become effective on the 46th day following the date of decision on this application.

Add Thibodeau-Finch Express Ltd. as a participating carrier to Special Tariff Q.T.C. No. 1474, rubber viz: heels, soles, soling, slabs and cement, from Drummondville to Toronto.

Rôle M-18277
30004-D-225-TF
CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASSOCIATION
555 Dixon Road
Rexdale (Ontario) M9W 1H8
Au Québec:
1434, Ste-Catherine, suite 404
Montréal (Qué.) H3G 1R4

La requérante demande que ces modifications entrent en vigueur 45 jours après la date de la décision portant sur cette requête.

Tarif spécial C.T.Q. no 4119

Cigarettes, cigares, tabac, manufacturés.

Entre	*Et*	*Taux*	*Minimum*
Montréal (Québec)	Brampton (Ontario)	133¢	45,000 lb
	Toronto (Ontario)	120¢	40,000 lb
		114¢	45,000 lb

Request these modifications become effective on the 46th day following the date of decision on this application.

Special Tariff Q.T.C. No. 4119

Cigarettes, cigars, tobacco, manufactured.

Between	And	Rate	Minimum
Montreal (Qué.)	*Brampton (Ont.)*	*133¢*	*45,000 lb*
	Toronto (Ont.)	*120¢*	*40,000 lb*
		114¢	*45,000 lb*

Rôle M-18448
12353-V-D-6-TF
E. T. TANK LINES LTD.
820 George Street
Sherbrooke (Qué.)

La requérante demande à la Commission une augmentation moyenne d'environ 8% de ses tarifs antérieurs d'huile et gazoline, de Montréal, de St-Bruno et de Drummondville, selon les clauses *e*, *f* et *g* de son permis no 12353-V.

Rôle M- 18457
19713-V-D-1
BOUSQUET, GEORGES
240, rue Bernard, B.P. 152
Ste-Rosalie (Bagot) (Qué.)
J0H 1X0

Suppression de service et annulation:

Conformément aux dispositions de l'article 2.72.8 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports, le requérant demande à cette dernière l'autorisation de supprimer totalement le service de transport qu'il est autorisé à donner en vertu de son permis et, en conséquence, vouloir bien l'annuler.

Rôle M-18458
3650-A-D-5
LES TOURS LAVAL ENRG.
(Jean Leclerc)
76, Cousineau
Laval (Qué.)
H7G 3J3

La requérante demande à la Commission des transports du Québec de renouveller en permanence le permis temporaire spécial no MS-2400-T de mon dossier 3650-A MRS-2745, qui se lit comme suit:

Tours de ville aux clients touristes des motels de Laval et ceux de la rue Lajeunesse au nord de Montréal:

Motel «LIDO»	1454, Des Laurentides	669-2601
Motel «LE REPOS»	1395, Des Laurentides	669-2641
Motel «STE-ROSE»	465, boul. Labelle	625-6981
Motel «LABELLE»	1981, boul. Labelle	681-7411
Motel «CHOMEDEY INN»	590, boul. Labelle	681-9251
Motel «METRO»	9925, Lajeunesse	381-2577
Motel «IDEAL»	1375, Des Laurentides	669-1725
Motel «LE VICOMPTE»	1313, Des Laurentides	669-1794

Motel «IDEAL»	379, boul. Labelle	625-0973
Motel «CHEZ-NOUS»	1002, boul. Labelle	681-9265
Motel «CHEZ TON-TON»	9107, Lajeunesse	389-8213
Motel «BARBARA»	10151, Lajeunesse	387-6211

Durée de 3 heures.
Départs: 9 heures, 13 heures, 18:30 heures (voir annexe).
Trajet à suivre du tour de ville:
Le boul. Laurentide, le boul. St-Martin, le boul. Labelle, le pont de Cartierville, le boul. Laurentien, le boul. Métropolitain, l'ave L'Acadie, ave Beaumont, ave Rockland, ave Pagnuelo, ave Maplewood, ave Mt-Royal, ave Edouard-Montpetit, le tour de l'Université de Montréal, chemin de la Reine Marie. Arrêt de 20 min. au musée historique, et 15 min. à l'Oratoire St-Joseph, ave Cedar, ave Kingston, Upper Belmont, Summet Crescent, Sunnyside Ave., Summet Circle, arrêt de 5 min. au point de vue. Belvedere Rd., Camilien Houde Drive, arrêt au point de vue du Mt-Royal, ave du Parc, ave des Pins, ave Simpson, rue Sherbrooke, ave Crescent, ave Ste-Catherine, rue Peel, rue Dorchester, Beaver Hall Hill, rue McGill, rue Notre-Dame, arrêt de 10 min. à l'Eglise Notre-Dame, rue Bonsecours, rue St-Paul, Place Royale, rue des Commissaires, Place Jacques-Cartier, rue Notre-Dame est, rue Beaudry, rue Craig, rue Vitré, rue Berri, boul. Dorchester, ave Jeanne-Mance, boul. Maisonneuve, rue Université, rue Sherbrooke est, rue St-Denis, boul. Métropolitain est, rue L'Acadie, boul. Gouin O., boul. Pont Cartierville, boul. Labelle, boul. St-Martin, boul. Laurentides.

Rôle M-18459
12218-V-D-4-TF
CHOQUETTE TRANSPORT LTÉE
880, Montée de Liesse
Ville St-Laurent (Qué.)

Modification du tarif no 880-75 et demande de fixation de taux:
Révision générale du tarif 880 et modification des item suivants:
100, 105, 106, 115, 116, 120, 125, 130, 135, 140, 150, 155, 160, 165 et 175.
Item cancelés: 110, 111, 145 et 170.
Nouveaux item: 109, 119, 180, 185 et 190.
Note: Pour renseignements, consulter la demande déposée à la Commission des transports du Québec.
L'augmentation demandé est de 12% selon les différents item, ainsi que les frais d'accessoires aux règlements qui sont compris dans le dossier 12218-V D-3-TF du 12 janvier 1976, et le dossier 3003-D-155-TF du 30 septembre 1976.

Rôle M-18460
11044-V-D-2-TF
G. G. TRANSPORT INC.
2815, avenue Charland
Montréal (Qué.)
H1Z 1E2

Demande de fixation de taux:
Demande urgente d'augmentation générale de 12% sur tous les taux et frais accessoires publiés au tarif no G.G.T. 4560-75-1 tel que déposés à l'annexe «B» de la présente demande.
Note: Vue l'urgence, la requérante demande l'application de l'article 2.58.1 du Règlement 2H pour la mise en vigueur des tarifs augmentés.

Rôle M-18463
M-21001-D-3-TF
L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE TAXIS DE STE-THÉRÈSE INC.
192, William
Rosemère (Qué.)

Région: 06-6309 — Ste-Thérèse,
Région: 06-6312 — Ste-Thérèse-Ouest,
— maintenant connu sous le nom de Boisbriand, Terr. (Qué.), Rosemère et Bois-des-Filion.
Région:
a) $0.90 à la chute du départ
c) $0.80 par mille parcouru
c) $10 par heure d'attente.

Rôle M-18464
18550-V-4-TF
PUROLATOR COURRIER LTÉE
9545, Côte de Liesse
Dorval (Qué)

La requérante s'adresse à la Commission des transports aux fins d'obtenir une augmentation de tarif d'environ 4% devant entrer en vigueur le 1er janvier 1977 seulement, et ne devant s'appliquer qu'au:

Tarif régulier	(art. 26)
Utilisation exclusive des véhicules	(art. 32)
Service durant les congés	(art. 32)
Transport de produits pharmaceutiques	(art. 32)

Rôle M-18465
6577-V-D-9-TF
ASBESTOS EXPRESS LIMITÉE
R.R. no 3
Danville (Qué.) J0A 1A0

Par la présente, Asbestos Express Ltée demande à la Commission des transports l'autorisation d'augmenter ses taux de L.T.L. et charge entière de 2.75%; ce qui porte le minimum à $8.75.

Rôle M-18466
14350-V-D-3-TF
D. LECLERC TRANSPORT INC.
2447, rue Jeanne-d'Arc
Montréal (Qué.)

Nous demandons à la Commission l'autorisation d'augmenter nos tarifs actuels de 10%.

Rôle M-18467
15723-V-D-5-TF
COTTRELL FORMARDING CO. LTD.
250 Beaubien Street, West
Montréal (Qué.) H2V 1C4

Demande de majoration de taux publiés dans le tarif Cottrell 1-A de Montréal à l'Ouest Canadien de l'ordre de 6.5 pourcent, calculée à partir de la cueillette et de la livraison des marchandises. La demande est conforme à l'article 2.58.1 de la Loi des transports; la majoration devant entrer en vigueur dans les plus bref délai.

Rôle M-18469
16023-V-D-12-TF
HOWELL FORWARDING QUÉBEC LTD.
8321 Royden Road
Montréal (Qué.)
H4P 2J8

Modification au tarif no 15 de Howell Forwarding:
Augmentation des taux de Montréal vers l'Ouest du Canada de 6.5% sur une base P & D:
a) Taux de marchandise générale
b) Taux d'exception
c) Taux d'espèces

Rôle M-18471
30006-D-91-TF
NIAGARA FRONTIER TARIFF BUREAU, INC.
(Participating Members of the)
P.O. Box 184
Buffalo, N.Y. 14221

Demande de fixation de tarif:

Supplément 16 au tarif 220-A (Tarif de papier journal)

Item: 4075-A (Addition)
4095-B (Addition)
4270-B (Addition)
Supplément 41 au tarif 250-E (Parties d'automobile)
Item: 5603 (Addition)
Supplément 13 au tarif 261-F (Tarif de marchandises générales)
Item: 4652 (Addition)
5702 (Addition)
9705 (Addition)
11075-B (Addition)
12598-B (Réduction)
Supplément 28 au tarif 270-D (Tarif de fer et d'acier)
Item: 17430 (Addition)
21130 (Addition)
Supplément 13 au tarif 368-B (Tarif de classe et marchandises)
Item: 9047 (Addition)

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter lesdits suppléments déposés à la Commission des transports du Québec.

Application for fixation of tariff:
Supplement 16 to tariff 220-A (Newsprint paper tariff)
Items: 4075-A (Addition)
4095-B (Addition)
4270-B (Addition)
Supplement 41 to tariff 250-E (Automobile parts tariff)
Item: 5603 (Addition)
Supplement 13 to tariff 261-F (General commodities tariff)
Items: 4652 (Addition)
5702 (Addition)
9705 (Addition)
11075-B (Addition)
12598-B (Reduction)
Supplement 28 to tariff 270-D (Iron and steel tariff)
Items: 17430 (Addition)
21130 (Addition)
Supplement 13 to tariff 368-B (Class and commodity tariff)
Item: 9047 (Addition)
For further information please refer to these supplements filed with the Québec Transport Commission.

Rôle M- 18473
1463-DY et 2121-DYV-D-2
SERVICES DE LOCATION GARFIELD
GARFIELD LEASING SYSTEMS
(Robert Garfield)
1426, rue Clark)
Montréal (Qué.)

Droit additionnel:
Le requérant, qui détient de la Commission un permis pour opérer les services suivants:
1. Location à long terme (plus d'un an) de véhicules de promenade au public en général;
2. Location à long terme (plus d'un an) de véhicules de commerce et de livraison au public en général
demande à la Commission de donner le service additionnel suivant:
Location à court terme de véhicules de commerce tel que défini dans le Code de la route (à l'exception des remorques-citernes), au 1426, rue Clark, Montréal (Qué.).

Rôle M-18474
1156-DY- et 836-DYV-D-1
BATES-PASIS LEASING INC.
7215 Torbram Road
Malton (Ontario)
Au Québec:
450 Galland Blvd., Apt. 37
Dorval (Qué.)

Changement d'adresse:
Le requérant, qui détient un permis pour donner les services suivants:
1. Location de véhicules de promenade à long terme (1 an et plus);
2. Location de véhicules de commerce et de livraison à long terme (1 an et plus)
demande à la C.T.Q. l'autorisation de changer son adresse en Ontario de 7215 Torbram Road, Malton, à 2650 Royal Windsor Dr., Mississauga (Ont.), et au Québec de 450 Galland Blvd., Apt. 37, Dorval, au 200 O., rue St-Jacques, suite 900, Montréal (Qué.).

Rôle 18475
2164-DYV-D-2
LOCATION MAR-LOU ENRG.
MAR-LOU LEASING REGD.
(Terry Madigan)
4020, rue Ste-Catherine est
Suite 4, Montréal (Qué.)

Changement d'adresse:
Le requérant, qui est autorisé à faire la location à court et à long terme de véhicules de commerce et de livraison (camions, camions-tracteurs, remorques et semi-remorques), demande à pouvoir changer son adresse de bureau de location, 4020, Ste-Catherine est, suite 4, Montréal, à 1855 Cunnar, Chomedey, Laval.

Rôle M- 18476
2222-DYV-D-1
LOCATION DE L'OUTAOUAIS INC.
OUTAOUAIS LEASING INC.
899, Maloney
Gatineau (Qué.)

Nouvelle demande:
La requérante demande à la C.T.Q. l'autorisation de faire de la location à court et à long terme, de véhicules de commerce et de livraison (camions, camions-tracteurs, remorques et semi-remorques), à l'exclusion des remorques et semi-remorques-citermes, pour le public en général, à 899, Maloney, Gatineau, Québec.

Rôle M-18478
M-200948-D-2
M-200948-001
MENDOZA, PITRE
47, rue St-Louis
Salaberry-de-Valleyfield
(Beauharnois) (Qué.) J6T 1M5
et
M-207554-001
LEDUC, RÉMI

Demande de transfert:
Mendoza, Pitre, demande à la Commission de transférer à:
Leduc, Rémi
15, boulevard du Havre
Salaberry-de-Valleyfield
(Beauharnois) (Qué.)
J6S 1P9
le permis no M-200948-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-44, Valleyfield.

Rôle M-18479
M-203494-D-2
M-203494-001
ST-GELAIS, LAURÉAT
7764, St-Gérard
Montréal (Qué.)
H2R 2K4
et
M-207574-001
LEMIRE, JACQUES

Demande de transfert:
St-Gelais, Lauréat, demande à la Commission de transférer à:
Lemire, Jacques
5620, De Bordeaux
Montréal (Qué.)
H2G 2R3
le permis no M-203494-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Rôle M-18480
M-203923-D-24
M-203923-015
BOISVERT TAXIS INC.
6415, Chabot
Montréal (Qué.) H2G 2T3
et
M-207572-001
HAMEL, JEAN-RENÉ

Demande de transfert:
Boisvert Taxis Inc. demande à la Commission de transférer à:
Hamel, Jean-René
6646, Des Erables, app. 5
Montréal (Qué.)
H2G 2N1
le permis no M-203923-015 qu'elle détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Rôle M-18481
M-205373-D-3
M-205373-001
LEFEBVRE, GRATIEN
3200, boul. des Erables, app. 2
Tracy (Qué.) J3R 2W5
et
M-207573-001
COUTU, FRANÇOIS

Demande de transfert:
Lefebvre, Gratien, demande à la Commission de transférer à:
Coutu, François
2501, Mandeville
Tracy (Qué.)
J3R 2L6
le permis no M-205373-001 qu'il détient pour effectuer du transport de tax dans l'agglomération A-16, Sorel.

Rôle M-18482
M-206170-D-1
M-206170-001
COELHO, ANTONIO
3956, De Bullion
Montréal (Qué.) H2W 2E4
et
M-207476-001
NETO, CUSTODIO

Demande de transfert:
Coelho, Antonio, demande à la Commission de transférer à:
Neto, Custodio
2030, St-Denis
Montréal (Qué.)
H2X 3K7
le permis no M-206170-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Rôle M-18483
M-203330-D-3
M-203330-003
BENOÎT BÉLANGER ENR.
1520, Verchères
Longueuil (Qué.) J4K 2Z7
et
M-207109-002
LACHAPELLE, MARCEL

Demande de transfert:
Benoît Bélanger Enr. demande à la Commission de transférer à:
Lachapelle, Marcel 1197, Emma
Longueuil (Qué.)
J4J 3A2
le permis no M-203330-003 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-2, Longueuil.

Rôle M-18484
M-202150-D-2
M-202150-001
SURPRENANT, ALFRED
1065, 5e Avenue
Verdun, (Qué.) H4G 2Z5
et
M-204781-002
ARTINIAN, MME MARGOT ADELHEID

Demande de transfert:
Surprenant, Alfred, demande à la Commission de transférer à:
Artinian, Mme Margot Adelheid
10997 James Morrice
Montréal (Qué.)
H3M 2E4
le permis no M-202150-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Rôle M-18485
M-203899-D-2
M-203899-001
CANCELA, DIAMANTINO
5465, boul. St-Michel
Montréal (Qué.) H1Y 2C9
et
M-207558-001
VITASOVIC, ANTON

Demande de transfert:
Cancela, Diamantino, demande à la Commission de transférer à:
Vitasovic, Anton
4313, St-Dominique
Montréal (Qué.)
H2W 2A9
le permis no M-203899-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Rôle M-18486
M-206332-D-1
M-206332-001
BINDA, ERNEST
1, Prince-Val
Lorraine (Terrebonne) (Qué.)
J6Z 1P8
et
M-207565-001
GAUTHIER, JACQUES

Demande de transfert:
Binda, Ernest, demande à la Commission de transférer à:
Gauthier, Jacques
1440 est, Henri-Bourassa, app. 106
Montréal (Qué.)
H2C 1H2
le permis no M-206332-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Rôle M-18487
M-201989-D-2
M-201989-001
LAMOUREUX, ESTELLE
1400, St-Jude, Fabreville
Laval (Qué.) H7P 4L9
et
M-207561-001
LAMOUREUX, NORMAND

Demande de transfert:
Lamoureux, Estelle, demande à la Commission de transférer à:
Lamoureux, Normand
1400, St-Jude
Fabreville, Laval (Qué.)
H7P 4L9
le permis no M-201989-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-8, Laval.

Rôle M-18488
M-201345-D-2
M-201345-001
BRUNET, ROCH
25, 12e Avenue
Melocheville (Beauharnois)
B.P. 294 J0S 1J0
et
M-207566-001
DESPAROIS, BERNARD

Demande de transfert:
Brunet, Roch, demande à la Commission de transférer à:
Desparois, Bernard
1895, Springland
Montréal (Qué.)
H4E 2E5
le permis no M-201345-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-11, Montréal.

Rôle M-18489
M-205362-D-2
M-205362-001
LAMBERT, NORMAND
1101, Bienville
Sherbrooke (Sherbrooke) (Qué.)
J1H 4H7
et
M-207552-001
BOISSONNEAULT, SERGE G.

Demande de transfert:
Lambert, Normand, demande à la Commission de transférer à:
Boisonneault, Serge G.
1025, Ste-Famille, app. 2
Sherbrooke (Sherbrooke) (Qué.)
J1E 1V2
le permis no M-205362-001 qu'il détient pour effectuer du transport de taxi dans l'agglomération A-43, Sherbrooke.

Rôle Q-8932
Q-20030-D-1
LA LIGUE DE TAXIS DE L'EST DU QUÉBEC INC.
1100, avenue Royale
Villeneuve (Québec)

La requérante demande d'être reconnue comme le comité représentatif des détenteurs de permis de propriétaires de taxis pour l'agglomération de l'Est du Québec, A-30.

Rôle Q-9413
25553-V-D-1
NEWBURY TRANSPORT & SUPPLIES INC.
1936, South Orange, Blossom Trail
Apopka, Florida 32703
U.S.A
In Québec:
c/o M. René Girard
3772, Chemin de Tilly
St-Antoine-de-Tilly
(Lotbinière) (Qué.) G0S 2C0

Demande de permis:
La requérante désire être autorisée à donner les services suivants:
1, 2, 3, 4, 5:
Transport restreint - longue distance - route restreinte unités isothermes et/ou réfrigérés -
Service 1:
Des frontières Québec–Etats-Unis (tous ports d'entrée) à toutes les localités situées dans la province de Québec et retour.
Origine et destination: Tous les Etats des Etats-Unis d'Amérique.
Service 2:
Des frontières Québec–Etats-Unis (tous ports d'entrée) en transit à travers la province de Québec, aux frontières Québec–Ontario (tous ports de sortie) et retour.
Origine et destination: Tous les points dans la province de l'Ontario, et dans les provinces de l'Ouest, Columbia (Colombie Britannique), Saskatchewan, Manitoba, Alberta.
Service 3:
Des frontières Québec–Etats-Unis (tous ports d'entrée) en transit à travers la province de l'Ontario, et/ou du Québec, aux frontières Québec–Nouveau-Brunswick (tous ports de sortie) et retour.
Origine et/ou destination: Tous les points situés dans les provinces Maritimes: Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Ile-du-Prince-Edouard, Terre-Neuve.
Service 4:
Des frontières Québec–Ontario (tous ports d'entrée) à tous les points situés dans la province de Québec, pour des mouvements ayant traversé les provinces de l'Ontario et/ou les provinces de l'Ouest, tel que: Colombie Britanique, Saskatchewan, Alberta, Manitoba, et/ou les Etats des Etats-Unis d'Amérique, et retour.
Service 5:
Des frontières Québec–Ontario (tous ports d'entrée) à tous points dans la province de Québec et retour.
Dans tous les cas pour le transport d'empaquetage-cadeau de fruits, de fleurs coupées, de fougères et de plantes de feuillage et tout autres produits d'horticulture, dans des véhicules isotherme et/ou réfrigérés, pour les marchands au public en général.
La requérante demande au surplus, le droit additionnel suivant:
De louer de Ryder Truck Rental Ltd. et/ou Inc., et de Transport International Pool Québec Ltd.
A long terme, des unités n'excédant pas 20% du nombre total de ses véhicules, enregistrés avec la province de Québec.
A court terme, deux véhicules.

N.B.:
Ces services sont des services exempts de l'*I.C.C.*
Ces services sont également sujets aux permis complémentaires concernés.
Les actions sont réparties comme suit:
Floyd E. Jones, président, Apopka, Florida, 3500 actions; Olive June Rose Jones, secrétaire-trésorière, Apopka, Florida, 1000 actions.

Application for a permit:
The applicant wishes to be authorized to give the following services:
1, 2, 3, 4, 5:
Restricted trucking - long distance - restricted route - isolated and/or reefer units -
Service 1:
From the Québec–United States borders (all ports of entry) to all localities situated in the province of Québec, and return.
Origin and/or destination: All states in U.S.A.
Service 2:
From the Québec–U.S.A. borders (all ports of entry) in transit through the Province of Québec, to the Québec–Ontario borders (all ports of exit) and return.
Origin and/or destination: All points in the Province of Ontario and the West Provinces, British Columbia, Saskatchewan, Manitoba, Alberta.
Service 3:
From the Québec–U.S.A. borders (all ports of entry) in transit through the Province of Ontario and/or Québec, to the Québec–New-Brunswick borders (all ports of exit) and return.
Origin and/or destination: All points in the Maritimes Provinces: New Brunswick, Nova Scotia, Prince-Edward Island, New-Foundland.
Service 4:
From the Québec–Ontario borders (all ports of entry) to all points in the Province of Québec, for movements having been in transit in the Province of Ontario and/or West Province as: British Columbia, Saskatchewan, Alberta, Manitoba, and/or from the States of U.S.A, and return.
Service 5:
From the Québec–Ontario borders (all ports of entry) to all points in the Province of Québec and return.
In all cases for the transportation of gift fruit packs, cut flowers, fern and foliage plants, and other horticultural products, by isolated and/or reefer units, for the merchants in public in general.
The applicant asks also the additional right:
To lease from Ryder Truck Rental Ltd. and/or Inc., and Transport International Pool Québec Ltd.
On a long term basis, units not exceeding 20% of the total number of his own vehicles, registrated with the board.
On a short term basis two vehicles.
N.B.
These commodities are exempt commodities from the I.C.C.
These services are subject to complimentary authorities concerned.
The shares are divided as follow:
Floyd E. Jones, president, Apopka, Florida, 3500 shares; Olive June Rose Jones, secretary-treasurer, Apopka, Florida, 1000 shares.

Rôle Q-9536
Q-200469
TREMBLAY, ADRIEN
17, rue Montcalm
Kénogami G7X 1W1
Q-200220
FERNAND RACINE
(Racine, Fernand)
90, rue Guy
Kénogami G7X 1B1

Demande de transfert:
Tremblay, Adrien demande à la Commission de transférer à:
Fernand Racine
(Racine, Fernand)
90, rue Guy
Kénogami
G7X 1B1
le permis no Q-200469 (D-1 ou 001) pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de l'Ouest du Saguenay, A-51.

Rôle Q-9537
22259-V-D-1
JULES MILETTE INC.
460, Dessureault
Cap-de-la-Madeleine
(Champlain) (Qué.)
G8T 2L9

Suppression totale de permis:
La requérante, détentrice du permis de camionnage émis en vertu de l'Ordonnance générale sur le camionnage sous le numéro 22259-V, s'adresse à la Commission des transports conformément à l'article 38 de la Loi des transports pour obtenir l'autorisation de supprimer totalement les services de transport que son permis l'autorise à fournir, à savoir:
a) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat - citerne -

a) De Montréal à Cap-de-la-Madeleine, pour le transport de produits pétrolifères, en vrac, par véhicules-citernes, pour le compte de Jules Milette, Cap-de-la-Madeleine.

b) Transport restreint - longue distance - rayon - contrat - citerne -

b) De Cap-de-la-Madeleine à tous les endroits situés dans un rayon de 100 milles des limites de ladite ville et retour, pour le transport de produits pétrolifères, en vrac, par véhicule-citerne, pour le compte de Jules Milette, Cap-de-la-Madeleine.

Restriction:

Ce permis sera valide tant et aussi longtemps que la majorité des parts de Jules Milette Inc. demeurera la propriété de Jules Milette.

Rôle Q-9538
20481-V-D-1
QUIRION, PHILIPPE
Rang 7
St-Gédéon
(Frontenac) (Qué.)
G0M 1T0

Suppression totale de permis:

Conformément aux dispositions de l'article 2.72.8 du Règlement 2 (1976) sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports du Québec, la partie requérante demande l'annulation de son permis, savoir:

a) Transport restreint - local -

a) St-Gédéon et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas 5 milles des limites dudit endroit.

b) Transport restreint - longue distance - route restreinte -

b) De St-Gédéon à St-Martin, St-Honoré et Notre-Dame-de-la-Guadeloupe, et retour.

Dans les 2 cas, pour le transport d'animaux vivants.

Rôle Q-9539
JEAN, CHRYSOSTOME
542, rue St-Germain est
Rimouski
(Rimouski) (Qué.)
G5L 1E9

Modification de permis:

La partie requérante détenant déjà un permis de la Commission des transports du Québec se lisant comme suit:

a) Transport restreint - service local - contrat -

a) Rimouski-Est et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas cinq milles des limites dudit endroit, pour le transport de marchandises pour le compte de Agence Maritime Inc., Imperial Oil Ltd. et Baie-Comeau Air Service.

b) Transport restreint - longue distance - rayon - contrat -

b) De Rimouski-Est à tous les endroits situés dans un rayon de trente milles dudit endroit, et retour, pour le transport de marchandises pour le compte de Agence Maritime Inc. et Imperial Oil Ltd.

c) Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -

c) De la gare des Chemins de fer nationaux du Canada, de Rimouski, au bureau de poste de Mont-Joli, pour le transport de courrier, pour le compte de Canadien National Express Co.

demande respectueusement à la Commission de remplacer les clauses du permis par les suivantes:

Transport général - service local -

Rimouski et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas cinq (5) milles des limites de ladite ville.

Transport général - longue distance - rayon -

De Rimouski à tous les endroits situés dans un rayon de trente (30) milles de ladite ville, et retour.

Rôle Q-9540
4639-V-D-1
ABITESK TRANSPORT ENRG.
(Pelletier, Denis)
916, 1re Rue
Val-d'Or
(Abitibi) (Qué.)
J9P 4E4

Modification de permis:

La partie requérante désire être autorisée à donner les services de transport suivant:

1. De Val-d'Or à tous les endroits situés dans Montréal et dans un rayon de cinquante (50) milles des limites de Montréal, et retour, pour effectuer des déménagements;
2. Etre agent de United Van Lines Inc.

Rôle Q-9541
17310-V-D-1
ALLEN, RAOUL
Route Kennedy
St-Henri
(Lévis) (Qué.)
G0R 3E0

Modification de permis (clause *d*):

La partie requérante dont la clause *d* de son permis numéro 17310-V se lit comme suit:

d) Transport restreint - longue distance - rayon -

d) De St-Henri (Lévis) et de tous les endroits situés dans un rayon de 75 milles de cette localité à destination de tous les endroits situés dans un rayon de 200 milles de St-Henri, pour le transport d'animaux vivants, pour un seul expéditeur par voyage.

Restrictions re/clause *d*:

1. Le rayon de 75 milles de St-Henri n'autorise pas les points d'origine suivants: tous les endroits situés dans les comtés de Lotbinière, Dorchester, Beauce et L'Islet;
2. Le rayon de 200 milles n'autorise pas les destinations suivantes: tous les endroits situés dans les comtés de Lotbinière, Dorchester, Beauce et L'Islet, ainsi que tous les endroits situés dans tous les comtés de l'est du comté de L'Islet.

s'adresse à la C.T.Q. afin d'enlever les restrictions pour cette clause, afin qu'à l'avenir elle puisse se lire comme suit:

d) Transport restreint - longue distance - rayon -

d) De St-Henri (Lévis) et de tous les endroits situés dans un rayon de 75 milles de cette localité et destination de tous les endroits situés dans un rayon de 200 milles de St-Henri, pour le transport d'animaux vivants, pour un seul expéditeur par voyage, pour le public en général.

Rôle Q-9542
25537-V-D-1
FIRMIN LÉVESQUE ENR.
(Lévesque, Firmin)
264, du Moulin
Ste-Odile-sur-Rimouski (Qué.)
G5L 6N7

Nouvelle demande:

La partie requérante demande le permis suivant:

Transport restreint - longue distance - rayon - fardier -

De Ste-Odile-sur-Rimouski et de tous points situés dans le district électoral-provincial de Rimouski à tous points situés dans la province, et retour, et vice versa, pour le transport, par fardier, de machineries et équipements lourds.

Rôle Q-9543
560-V-D-4
COUTURE, MARIE-LOUIS
50, de la Station
C.P. 195
St-Ephrem
(Beauce) (Qué.)
G0M 1R0

Modification de permis:

Le requérant s'adresse à la Commission des transports afin de donner les services additionnels suivants:

Transport restreint - longue distance - route restreinte -

De St-Ephrem à Grand'Mère, Trois-Rivières, Granby, Magog et retour pour le transport de marchandise originant de/ou destinée à Textiles Duré Ltée.

Transport restreint - longue distance - route restreinte -

De St-Ephrem aux frontières Québec-Etats-Unis, et retour, pour le transport de marchandise originant ou destinée à Textiles Duré Ltée.

Rôle Q-9544
560-V-D-3
COUTURE, MARIE-LOUIS
50, rue de la Station
C.P. 195
St-Ephrem
(Beauce) (Qué.)
G0M 1R0

Modification de permis:

Le requérant s'adresse à la Commission des transports afin d'ajouter à son permis, la clause suivante:

Transport restreint - longue distance - route restreinte -

De St-Méthode, St-Benoît et La Guadeloupe à tous les endroits situés dans le territoire compris dans un rayon de 200 milles de St-Ephrem, et retour, pour le transport, par fardiers, de matériel, d'équipement et de machinerie lourde, nécessitant l'utilisation de fardiers.

Rôle Q-9545
25528-V-D-1
PIERRE LAPOINTE ENR.
(Lapointe, Pierre)
C.P. 753,
Rue Commerciale
Chandler
(Gaspé-Est) (Qué.)
G0X 1K0

Nouveau permis:

La partie requérante demande à la Commission des transports du Québec l'émission du permis suivant:

a) Transport restreint - service local - contrat -

a) Chandler et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas cinq (5) milles des limites de ladite municipalité.

b) Transport restreint - longue distance - rayon - contrat -

b) De Chandler à tous les endroits situés dans un rayon de 100 milles des limites de ladite municipalité, et retour.

Dans les deux (2) cas, pour le transport de pièces de rechange pour la réparation des véhicules lourds utilisés en forêt, pour le compte de La Compagnie Gaspesia Limitée.

Rôle Q-9546
7892-V-D-1
DUBÉ & FRÈRE ENR. (en société)
C.P. 1509
Isle-Verte
(Rivière-du-Loup) (Qué.)
G0L 1L0
et
LES ENTREPRISES J.B. ET A. DUBÉ INC.
Isle-Verte
(Rivière-du-Loup) (Qué.)
G0L 1L0

Transfert de permis:

Jean-Baptiste Dubé et Alphonse Dubé opérant sous la raison sociale de Dubé & Frères Enr. ayant leur siège social à Isle-Verte, dans le comté de Rivière-du-Loup, dans la province de Québec, demande à la Commission des transports du Québec l'autorisation de transférer le permis 7892-V au nom de:

Les Entreprises J.B. et A. Dubé Inc.
Isle-Verte
(Rivière-du-Loup) (Qué.)

Le permis 7892-V se lit présentement comme suit:

a) Transport général - service local -

a) Isle-Verte et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas cinq (5) milles des limites de ladite municipalité.

b) Transport général - longue distance - rayon -

b) De l'Isle-Verte à tous les endroits situés dans un rayon de trente (30) milles des limites de ladite municipalité, en suivant les routes principales, et retour.

c) Transport général - longue distance - rayon -

c) De l'Isle-Verte à ailleurs dans la province, dans un rayon de cinquante (50) milles, et retour, pour le transport de marchandises appartenant à un seul expéditeur par voyage et destinées à l'Isle-Verte ou en provenant.

Le requérant-vendeur est aussi détenteur des attestations Q-502007-D-001 à D-005, pour lesquelles attestations, une demande de modification de permis a été effectuée, en vertu de l'article 12.77.1, sous-paragraphe A.

Les actions de la requérante-cessionnaire, Les Entreprises J.B. et A. Dubé Inc. sont distribuées comme suit:

Jean-Baptiste Dubé	195 actions ordinaires
Alphonse Dubé	198 actions ordinaires
Denis Dubé	4 actions ordinaires
Joël Dubé	4 actions ordinaires
Gérald Dubé	4 actions ordinaires

Cette requête est faite en conformité avec l'article 36 et l'article 39 de la Loi des transports.

Rôle Q-9547
19357-V-D-3
TRANSPORT IVAN LEVASSEUR
(Levasseur, Yvan)
C.P. 4, Ste-Hélène
(Kamouraska) (Qué.)
G0L 3J0

Modification de permis:

Le requérant s'adresse à la Commission des transports du Québec afin d'ajouter à son permis de transport numéro 19357-V, la clause suivante:

Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -

Transport d'engrais chimique en sacs de Bic aux municipalités sises dans le comté de Kamouraska pour le compte et sur paiement des frais de transport par la Coopérative Agricole de la Côte Sud.

Rôle Q-9548
25547-V-D-1
W. DIONNE TRANSPORT GÉNÉRAL ENRG.
(Dionne, Wilmer)
C.P. 547
69, rue Lessard
Chute-aux-Outardes
(Saguenay) (Qué.)
G0H 1C0

Nouveau permis:

La partie requérante s'adresse à la Commission des transports du Québec pour obtenir l'autorisation de donner le service de transport suivant:

a) Transport général - service local -

a) Chutes-aux-Outardes et tous les endroits situés sur une distance ne dépassant pas cinq (5) milles des limites de ladite municipalité.

b) Transport général - longue distance - rayon -

b) De Chutes-aux-Outardes à tous les endroits situés dans un rayon de trente (30) milles des limites de ladite municipalité, et retour.

Rôle Q-9549
348-V-D-1
MAHEUX & FILS LTÉE
130, rue Bertrand
Ste-Thérèse-de-Lisieux
(Québec) (Qué.)
G1B 1H7

Modification de permis:

La partie requérante, détentrice, entre autres, du permis suivant:

c) Transport restreint - longue distance - rayon - contrat -

c) De Giffard à ailleurs dans la province, et retour, pour le transport de marchandises, pour le compte de Anglo Canadian Pulp & Paper Mills Ltd.

demande que la susdite clause se lise à l'avenir comme suit:

c) Transport restreint - longue distance - rayon - contrat -

c) De Giffard à ailleurs dans la province, et retour, pour le transport de marchandises, pour le compte de papeterie Reed Limitée.

Rôle Q-9550
477-V-D-7
AUDET & MÉGANTIC TRANSPORT LTÉE/LTD.
3654, rue Lemieux
C.P. 1330
Lac Mégantic
(Frontenac) (Qué.)
G6B 1S7

Modification de permis (droit additionnel):

Droit additionnel:

Conformément à l'article 13-B de l'O.G.C. 4995, la requérante demande l'autorisation de tirer les remorques des expéditrices

Warwick Manufacturing Co.
Megantic Manufacturing Co.
Arnold Construction Inc.

en donnant les services prévus aux clauses *b*, *d*, *e*, *g*, *h*, *o*, *r* et *rr* de son permis no 477-V.

Lesdites clauses se lisent présentement comme suit:

b) Transport général - longue distance - rayon -

b) De Lac Mégantic à tous les endroits situés dans un rayon de 30 milles des limites de ladite municipalité, et retour.

d) Transport restreint - longue distance - rayon - contrat -

d) De Lac Mégantic à tous les endroits situés dans un rayon de 200 milles des limites de ladite municipalité, pour le transport de marchandises, pour le compte de Megantic Mfg Co., manufacturier de matériaux de construction et d'articles de bois.

e) Transport général - longue distance - route restreinte - irrégulier -

e) De Ste-Cécile, Mégantic, St-Romain, St-Sébastien, Lambton et St-Samuel à Québec et Montréal et retour.

g) Transport général - longue distance - route restreinte - irrégulier -

g) De Mégantic à Sherbrooke et Magog, et retour.

h) Transport restreint - longue distance - rayon - contrat -

h) De Ste-Cécile à tous les endroits situés dans un rayon de 500 milles, pour le transport de marchandises, pour le compte de Mégantic Mfg Co., sauf pour les endroits mentionnés aux clauses *c*, *d* et *e* de ce permis.

o) Transport général - longue distance - route restreinte - irrégulier -
o) De St-Augustin-de-Woburn à Québec, Sherbrooke, Montréal, et retour.
r) Transport restreint - longue distance - route restreinte -
r) De Woburn à Windsor Mills et East-Angus, pour le transport de «chips».
rr) Transport restreint - longue distance - route restreinte -
rr) De Lac Mégantic à Windsor Mills, pour le transport de «chips».

Rôle Q-9551
10-V-D-26 (Q-300-002)
GUILBAULT TRANSPORT INC.
220, rue Principale
St-Charles-des-Grondines
(Portneuf) (Qué.)
G0A 1W0

Modification de permis (droit additionnel):
La partie requérante qui est autorisée en vertu de son permis portant le numéro 10-V à donner le service de transport suivant:
Référer à la codification du permis de Guilbault Transport Inc. portant le numéro 10-V en date du 22 septembre 1976 dont une copie est produite en annexe sous la cote B,
désire que le droit additionnel 1) se lisant comme suit:
«dans l'exploitation de son permis la détentrice est autorisée à se servir de véhicules isothermes, chauffés ou réfrigérés et ce sur toute l'étendue de son permis».
soit modifié pour se lire à l'avenir comme suit:
«Dans l'exploitation de son permis la détentrice est autorisée à se servir de véhicules isothermes, chauffés ou réfrigérés et de fardiers et ce sur toute l'étendue de son permis».

Rôle Q-9618
Q-201931-D-2
LUCIEN RIOUX TAXI
(Rioux, Lucien)
St-Aubert
(L'Islet) (Qué.) G0R 2R0

Le requérant demande à la Commission un permis de propriétaire pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans la municipalité suivante: St-Aubert, 03-1318, SD.

Rôle Q-9619
Q-201480-D-2
Q-201480
ROBITAILLE, ROGER
223 est, 2e Rue
La Sarre (Qué.) J9Z 2G7
et
Q-202612
MERCIER, YVES
186, rue Principale
La Sarre (Qué.) J9Z 1Y4

Demande de transfert:
Robitaille, Roger, demande à la Commission de transférer à:
Mercier, Yves
186, rue Principale
La Sarre (Qué.)
J9Z 1Y4
le permis no Q-201480 (D-1 ou 001) pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans la municipalité de La Sarre, 08-8462-V.

Rôle Q-9620
Q-200325-D-4
Q-200325
LAROUCHE, RENÉ
240, Farmer
Trois-Rivières (Qué.) G9A 3E6
et
Q-202607
RENÉ HAMELIN
(Hamelin, René)
176, rue Jean-Racine
Trois-Rivières-Ouest (Qué.) G9B 1K1

Demande de transfert:
Larouche, René demande à la Commission de transférer à:
René Hamelin
(Hamelin, René)
176, rue Jean-Racine
Trois-Rivières (Qué.)
le permis no Q-200325 (D-1 ou 001) pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Trois-Rivières, A-40.

Rôle Q-9621
Q-202459-D-3
Q-202459
TURPIN, GEORGEANNE MME
162, 10e Avenue Ouest
Amos (Qué.) J9T 1W8
et
Q-202105
TAXIS ROYAL ENRG.
(St-Laurent, Daniel)
171, Ave. Authier
Amos (Qué.) J9T 1W1

Demande de transfert:
Turpin, Georgeanne Mme, demande à la Commission de transférer à:
Taxis Royal Enrg.
(St-Laurent), Daniel
171, Ave. Authier
Amos, (Qué.)
J9T 1W1
le permis no Q-202459 (D-1 ou 001) pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Amos, A-45.

Rôle Q-9622
CENTRALE TAXI ENRG.
(Fournier, André)
Gaspé, C.P. 1667
(Gaspé) (Qué.) G0C 1R0

Le requérant demande à la Commission des transports du Québec un permis de propriétaire de taxi pour l'agglomération de Gaspé, A-31, pour effectuer du transport par véhicule-taxi.

Rôle Q-9623
Q-202139-D-4
PÉPIN, RICHARD
19 rue Daniel
Matagami (Qué.) J0Y 2A0
et
Q-202606
GILLES FRADETTE ENRG.
(Fradette, Gilles)
52, Dumas C.P. 1013
Matagami (Qué.) J0Y 2A0

Demande de transfert:
Pépin, Richard, demande à la Commission de transférer à:
Gilles Fradette Enrg.
(Fradette, Gilles)
52, Dumas C.P. 1013
Matagami (Qué.)
J0Y 2A0
le permis no Q-202139 (D-1 ou 001 pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Matagami, A-47.

Rôle Q-9624
Q-202314-D-2
Q-202314
PARÉ, MARC
781, Rougemont, app. 3
Ste-Foy (Qué.) G1X 2M1
et
Q-202608
GOSSELIN, GILLES
755, Kennebec
St-Louis-de-Pintendre (Qué.) G0R 2K0

Demande de transfert:
Paré, Marc, demande à la Commission de transférer à:
Gosselin, Gilles
755, Kennebec
St-Louis-de-Pintendre (Qué.)
G0R 2K0
le permis no Q-202314 (D-1 ou 001) pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Ste-Foy-Sillery, A-38.

Rôle Q-9625
Q-201327-D-4
Q-201327
DOYON, ROLLAND
327 ouest, Cyr
Thetford Mines (Qué.) G6G 4E6
et
Q-200706
ROY & PLANTE LTÉE
880 ouest, St-Alphonse
Thetford Mines (Qué.) G6G 3X5

Demande de transfert:
Doyon, Rolland, demande à la Commission de transférer à:
Roy & Plante Ltée
880 ouest, St-Alphonse
Thetford Mines
G6G 3X5
le permis no Q-201327 (D-1 ou 001) pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Thetford Mines, A-18.

Rôle Q-9626
Q-201327-D-5
Q-201327
DOYON, ROLLAND
327 ouest, Cyr
Thetford Mines (Qué.) G6G 4E6
et
Q-200706
ROY & PLANTE LTÉE
880 ouest, St-Alphonse
Thetford Mines (Qué.) G6G 3X5

Demande de transfert:
Doyon, Rolland, demande à la Commission de transférer à:
Roy & Plante Ltée
880 ouest, St-Alphonse
Thetford Mines (Qué.)
G6G 3X5
le permis no Q-201327 (D-2 ou 002) pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Thetford Mines, A-18.

Rôle Q-9818
Q-505249-D-002
ÉMILE TREMBLAY & FILS LTÉE
1011, rue Mathieu
Port-Alfred
(Dubuc) (Qué.) G7B 1K4
et
Q-502956-D-004
LAVOIE, LÉON
31145, rang St-Louis
Port-Alfred
(Dubuc) (Qué.) G7B 3P8

Demande de transfert:
Emile Tremblay & Fils Ltée, demande à la Commission de transférer à:
Lavoie, Léon
31145, rang St-Louis
Port-Alfred
(Dubuc) (Qué.) G7B 3P8
le permis Q-505249-D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac, dans la région no 2, catégorie Entrepreneur.

Rôle Q-9821
Q-502314-D-002
LYONNAIS, GILLES
Ste-Séraphine
(Arthabaska) (Qué.) J0A 1E0
et
Q-505870-D-001
HÉMOND, CLAUDE
155, route 263 nord
Princeville
(Arthabaska) (Qué.) G0P 1E0

Demande de transfert:
Lyonnais, Gilles, demande à la Commission de transférer à:
Hémond, Claude
155, route 263 nord
Princeville
(Arthabaska) (Qué.)
le permis Q-502314-D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région no 4, catégorie Artisan.

Rôle Q-9822
Q-201415-D-2
Q-201415
CORNEAU, ROBERT
265 ouest, des Lilas, app. 1
Québec (Qué.) G1L 1B4
et
Q-202617
OUELLET, MARIE-PAULE S. MME
2832, Turbide
Giffard (Qué.) G1E 3R3

Demande de transfert:
Corneau, Robert, demande à la Commission de transférer à:
Ouellet, Marie-Paule S. Mme
2832, Turbide
Giffard (Qué.)
G1E 3R3
le permis no Q-201415 (D-1 ou 001) pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Québec, A-36.

Rôle Q-9823
Q-200794-D-2
Q-200794
ASSELIN, PAUL-HENRI
512, Marie-Louise
Québec (Qué.) G1N 3K4
et
Q-201496
YVON HUARD ENR.
(Huard, Yvon)
125, boul. Benoit XV, app. 509
Québec (Qué.) G1L 2Y9

Demande de transfert:
Asselin, Paul-Henri, demande à la Commission de transférer à:
Yvon Huard Enr.
(Huard, Yvon)
125, boul. Benoit XV, app. 509
Québec (Qué.)
G1L 2Y9
le permis no Q-200794 (D-1 ou 001) pour effectuer du transport par véhicule-taxi dans l'agglomération de Québec, A-36.

Rôle Q-9824
Q-201327-D-6
DOYON, ROLLAND
327 ouest, Cyr
Thetford Mines (Mégantic)
G6G 4E6

Suppression totale d'un service:
Conformément à l'article 2.72.8 du Règlement no 2 sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports, Doyon, Rolland, demande l'annulation de son permis Q-201327-003 (décision QPT-0991).

Rôle Q-9825
Q-201691-D-3
GAGNON, ANDRÉ MME
Rivière-Ouelle
(Kamouraska) (Qué.)
G0L 2C0

Suppression totale d'un service:
Conformément à l'article 2.72.8 du Règlement no 2 sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission des transports, Gagnon, André Mme, demande l'annulation de son permis Q-201691-001 (décision QPT-0401).

66266-o

V — Avis de décisions rendues:

La Commission donne avis de la nature des décisions suivantes, prises par elle, conformément aux dispositions de l'article 2.58 du Règlement no 2. Dans le cas d'une décision rendue par un membre siégeant seul conformément à l'article 14 de la Loi des transports, la révision peut en être demandée dans les 15 jours de la présente publication.

AUDIENCES PUBLIQUES

No	Date	Requérants	Publication		Cause	Décisions
			journal	date		
QCS-909	26-11-76	15-V-DS-1 TRANSPORT D'ANJOU INC. Requérante Transfert d'actions	Journal de Québec	08-10-11 mai 76	QRS-1867	

La Commission:
1. accueille la requête;
2. prend acte que la répartition des actions de Transport d'Anjou Inc. sera dorénavant comme suit:

JEAN GUILBAULT 260, rue St-Denis Donnacona, P.Q.	20 actions ordinaires	CLAUDE D'ANJOU 8, de l'Hôtel-de-Ville Rivière-du-Loup, P.Q.	1 action ordinaire
MICHEL GIGNAC 2652, Louvière Ste-Foy, P.Q.	20 actions ordinaires	NORMAND D'ANJOU Inglewood Road Westfield, N.B.	1 action ordinaire
PIERRE GUILBAULT 217, de Brullon Boucherville, P.Q.	17 actions ordinaires		

QPE-900	24-11-76	Q-100157-D1-7 LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE LA CHAUDIERE Requérante MM. PAUL-EUGENE BOUCHARD & LAURENT LARIVIERE Mise-en-cause LE MINISTRE DES TRANSPORTS Intervenante Demande d'approbation des prix des contrats pour le transport scolaire.	Le Soleil		Q-2900	

La Commission statue comme prix du contrat adjugé par la partie requérante le prix pour lequel l'entrepreneur, MM. Paul-Eugène Bouchard & Laurent Larivière, a soumissionné, savoir:

Circuit no	*Montant*	*Circuit no*	*Montant*	*Circuit no*	*Montant*
B-15-A-1	$13,350	B-15-A-4	$13,025	B-15-A-7	$13,050
B-15-A-2	13,350	B-15-A-5	12,950	B-15-A-8	11,488
B-15-A-3	13,050	B-15-A-6	13,050		

No	Date	Requérants	G.O.Q.		Cause	Décisions
			page	date		
QPT-3371	24-11-76	Q-201595-D-8 LAURIER LAPLANTE Requérant-cédant Q-201555-D-2 AURELE CARRIER Requérant-cessionnaire Transfert de permis		07-02-76	Q-7058	

La Commission:
1. accueille la requête des parties requérantes;
2. autorise, en faveur de Aurèle Carrier, 28, rue d'Auteuil, C.P. 412, Thetford Mines, Qué., le transfert du permis de propriétaire de taxi Q-201595-D-3 pour l'agglomération de Thetford Mines, A-18, catégorie ordinaire.

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
QCR-1671-TF	23-11-76	10696-V-D-3-TF GEORGES CHAMBERLAND Requérant Modification de tarifs	1496	28-02-76	Q-7158	

La Commission n'ajoute rien à la décision partielle rendue le 29 mars 1976 portant le no QCR-1444-TF et rejette toute partie de requête sur laquelle la décision partielle n'a pas statué.

QCR-1672	24-11-76	21509-V-D-2 PUBLICATIONS EXPRESS INC. Requérante Modification de permis	1496	28-02-76	Q-7159	

La Commission:

1. fait droit à la présente requête amendée;
2. autorise Publications Express Inc., 322, rue St-René, C.P. 61, Rimouski, comté de Rimouski, Qué., à ajouter à son permis les services suivants:

i) Transport restreint - service local - contrat -

i) Montmagny et tous points situés dans un rayon de cinq (5) milles des limites de ladite ville, pour livraison à domicile de matières publicitaires pour le compte de Simpsons-Sears Limited, R.L. Polk Ltée et National Sale Distributing.

ii) Transport restreint - longue distance - rayon - contrat -

ii) De Montmagny à tous les endroits situés dans les municipalités des comtés de Montmagny et de L'Islet, pour livraison à domicile de matières publicitaires pour le compte de Simpsons-Sears Limited, R.L. Polk Ltée et National Sale Distributing Ltd.

3. fixe et décrète légaux les taux qui font partie du contrat de livraison des circulaires de porte en porte.

QCR-1660-TF	22-11-76	7677-V-D-1-TF et 7677-V-D-2-TF AUDETTE EXPRESS INC. Requérante Modification de tarifs	5456	26-06-76	Q-7440 Q-8200	

La Commission:

1. prend acte des contrats intervenus entre la requérante, Audette Express Inc. et les Chemins de Fer Nationaux dans la clause Q-8200 et fixe les taux tels qu'ils apparaissent auxdits contrats;
2. accueille en partie la requête Q-7440 et fixe les taux prévus au tarif A-6 1976 en annexe « A », sauf les exceptions qui suivent:

Service local (feuille no 2)
camion ordinaire ..... $ 9 de l'heure
camion tracteur ..... 10 de l'heure
camion tracteur avec remorque ..... 12 de l'heure

Service de 30 milles (feuille no 2)
camion ordinaire ..... $ 9 de l'heure
camion tracteur ..... 10 de l'heure
camion tracteur et remorque ..... 12 de l'heure
plus une charge de $0.25 par mille, pour chaque mille du point de départ à destination, et retour.

Semaine de 45 heures
camion ordinaire ..... $405 par semaine
camion tracteur et semi-remorque ..... 450 par semaine
sauf les samedis, dimanches et jours de fêtes.

Le 11 février 1976.

Permis 7677v

Tarif A-6-1976
Annule tarif et suppléments
Tarif A-5-1972.

LISTE DE TAUX

Service local

Camion ordinaire ..... $10 de l'heure
Camion tracteur ..... 10 de l'heure
Camion tracteur avec remorque ..... 12 de l'heure
(Minimum de 4 heures dans chaque cas).

Cueillette et livraison, Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et Trois-Rivières-Ouest. (Petits paquets ne dépassant pas 50 lb).
$1.75 par livraison, minimum 20 livraisons.
(Maximum 2 paquets par livraison). $0.25 par paquets additionnel.

Ceuillette et livraisons, Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et Trois-Rivières-Ouest.

Minimum voyage	5,000 lb	$ 0.40 du 100 lb
5,000 lb à	10,000 lb	0.30 du 100 lb
10,000 lb à	20,000 lb	0.20 du 100 lb
20,000 lb à	30,000 lb	0.12 du 100 lb
30,000 et plus		0.10 du 100 lb.

(Ne comprend pas chargement et déchargement).

Livraisons de marchandises arrivant par chars complets des Chemins de Fer Nationaux du Canada, à Trois-Rivières, Cap-de-la-Madeleine et Trois-Rivières-Ouest, industries et commerçants.

Wagons avec minimum de 35,000 lb ou moins ..... $.0.20 du 100 lb
Wagons avec minimum de 40,000 b et plus ..... 0.15 du 100 lb

Rayon de 30 milles

Camion ordinaire ..... $10 de l'heure
Camion tracteur ..... 12 de l'heure
Tracteur et remorque ..... 15 de l'heure

En plus de $0.25 du mille, le millage sera chargé du point de départ à destination et retour.

Camion ordinaire semaine de 45 heures ..... $410 par semaine
Camion tracteur semaine de 45 heures ..... 450 par semaine

(N'inclus pas les samedis ou dimanches ou jours de fêtes).

Livraisons de petits paquets dépassant pas 50 lb chacun).

$2.25 par livraison minimum 20 livraisons
(Maximum 2 paquets par livraison). $.0.25 par paquets additionnel.

Taux de classe

	Classes	*100*	*85*	*70*	*55*	*45*
de 5 à 15 milles	ZTL	$1.00	$0.90	$0.70	$0.60	
	TL	.90	0.70	0.60	0.50	$0.40
15 à 30 milles	LTL	1.25	1.15	1.00	0.90	0.65
	TL	1.00	0.90	0.80	0.70	0.60
	Minimum	$5.00 par livraison.				

Exceptions

Entre Trois-Rivières ou Cap-de-la-Madeleine et distance allant à 30 milles.

Abrasives ..... $0.25 du 100 lb minimum 40,000
Aluminium Lingots ..... 0.15 du 100 lb minimum 40,000
Calcium carbide ..... 0.25 du 100 lb minimum 40,000
Silicon carbide ..... 0.25 du 100 lb minimum 40,000
Sacs de papier ..... 0.20 du 100 lb minimum 40,000
Céréales ..... 0.20 du 100 lb minimum 40,000
Bois (Veneer) ..... 0.10 du 100 lb minimum 50,000
Pâte à papier ..... 0.15 du 100 lb minimum 40,000
Viandes ..... 0.15 du 100 lb minimum 40,000
Farines ..... 0.15 du 100 lb minimum 50,000
Tuyaux d'acier ..... 0.15 du 100 lb minimum 40,000

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
QCV-7903	23-11-76	Q-504579-D-1 BEGIN & CARRIER ENR. Requérante L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA REGION 03 Intervenante Demande de permis	7285	20-09-75	Q-5501	

La Commission autorise la délivrance en faveur des requérants d'un permis de camionnage en vrac, de catégorie Artisan, se rapportant à la région numéro 3, et pour le véhicule suivant:

« Un camion de marque G.M.C., modèle 1972, numéro de série TSH9040503493 »;

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
QCV-7906	23-11-76	Q-505470-D-1 PIERRE BOURNIVAL Requérant L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA REGION 04 INC. Intervenante Demande de permis		24-01-76	Q-6994	Rejetée
QCV-7933	23-11-76	Q-503764-D-4 LAVIOLETTE SCRAP METAL ENRG. Requérante L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA REGION 04 INC. Intervenante Demande de permis	887	31-01-76	Q-7016	

La Commission:
1. accueille en partie la requête;
2. autorise en faveur de Laviolette Scrap Metal Enrg., (Ernest O. Parent), la délivrance du permis suivant:

« Camionnage en vrac, catégories Région et Entrepreneur, pour la région no 4» pour le transport des matières visées au groupe 1, sous-paragraphe i de l'article 12.1.*b* du Règlement no 12, soit: la neige et la glace.

3. fixe les taux décrétés pour cette région.

QCV-8075	18-11-76	Q-502343-D-1 PIERRE TANGUAY Requérant-cédant Q-505177-D-2 FERNAND GOSSELIN Requérant-cessionnaire L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA REGION 03 INC. Intervenante Transfert de permis		06-03-76	Q-7210	Rejetée
QCV-8113	24-11-76	Q-504581-D-2 ARMAND-LOUIS TREMBLAY Requérant L'ASSOCIATION DES CAMIONNEURS ARTISANS DE LA REGION 04 INC. Intervenante Demande de permis	3245	10-04-76	Q-7590	

La Commission:
1. accueille en partie la requête;
2. autorise en faveur de Armand-Louis Tremblay, 505, Caron, La Tuque (Laviolette) (Qué.), la délivrance d'un permis de camionnage en vrac, de catégories Région et Entrepreneur, pour effectuer le transport des matières en vrac prévues au groupe 4, de l'article 12.1, paragraphe *b* du Règlement no 12;
3. fixe les taux reconnus pour ledit transport.

QL-439	13-10-76	Q-600325-D-1 (1492-DY et 2169-DYV) AUTOMOBILES CLAUDE HAMEL INC. Requérante Demande de permis	3245	10-04-76	Q-7581	Accordée
QL-447-TF	17-11-76	1026-DYV 1255-DY-D-1-TF (Q-600279-D-1-TF) LOCATION RIVIERE LA GRANDE INC. Requérante Modification de tarifs	9083	06-12-75	Q-6550	

La Commission:
1. accueille la requête amendée;
2. révoque sa décision partielle Q1-357-TF;
3. fixe les taux déposés par la requérante, Location Rivière La Grande Inc., et apparaissant aux annexes déposées.

Voir annexe

LOCATION RIVIERE LA GRANDE
TAUX DE LOCATION A COURT TERME

Unité	*Capacité de charge*	*Jour*		*Semaine*		*Mois*		*Millage sans essence*	
		Actuel	*Proposé*	*Actuel*	*Proposé*	*Actuel*	*Proposé*	*Actuel*	*Proposé*
Auto		$18.00	$21.00	$110.00	$125.00	$435.00	$500.00	$0.18	$0.21
2 x 2 Suburban			25.00		150.00		600.00		0.25
4 x 4 Suburban		25.00	28.00	150.00	170.00	600.00	630.00	0.25	0.23
4 x 4 Pick Up		20.00	22.00	120.00	150.00	480.00	600.00	0.20	0.22
Econoline	2,000 lb	15.00	20.00	95.00	120.00	390.00	480.00	0.15	0.20
Pick Up (3/4 tonne)	2,000 lb	17.00	22.00	100.00	132.00	384.00	528.00	0.17	0.22
Pick Up	1,000 lb	15.00	20.00	95.00	120.00	390.00	480.00	0.15	0.20
16' Plateforme ou boîte fermée	16,000 lb	22.00	25.00	135.00	150.00	540.00	600.00	0.22	0.25
16' Réfrigérée	16,000 lb	29.00	33.00	175.00	198.00	700.00	792.00	0.22	0.25
16' Boîte fermée avec monte-charge	15,000 lb	27.00	30.00	165.00	180.00	660.00	720.00	0.22	0.25
18' Plateforme ou boîte fermée	16,000 lb	22.00	25.00	135.00	150.00	540.00	600.00	0.22	0.25
18' Boîte fermée chauffée avec monte-charge	15,000 lb	37.00	41.00	225.00	246.00	900.00	984.00	0.22	0.25
18' Boîte fermée avec monte-charge	15,000 lb	27.00	30.00	165.00	180.00	650.00	720.00	0.22	0.25

Tracteurs	*G.V.W. de charge*	*Jour*		*Semaine*		*Mois*		*Millage sans essence*	
		Actuel	*Proposé*	*Actuel*	*Proposé*	*Actuel*	*Proposé*	*Actuel*	*Proposé*
Gasoline, à essieu simple	32,000 lb	$35.00	$40.00	$200.00	$240.00	$ 800.00	$ 960.00	$0.25	$0.28
Diesel, à essieu simple	32,000 lb	40.00	45.00	240.00	270.00	960.00	1010.00	0.25	0.28
Diesel, Tandem CH335	42,000 lb	50.00	55.00	300.00	330.00	1200.00	1320.00	0.28	0.30
Diesel, compartiment de couchage.	42,000 lb	55.00	60.00	330.00	360.00	1300.00	1440.00	0.28	0.30
Remorques									
40' Plateforme ou boîte fermée	32,000 lb	25.00	30.00	150.00	180.00	600.00	720.00	0.02 par mille excédant 150 milles	0.03 par jour.
45' Plateforme ou boîte fermée.	32,000 lb	25.00	30.00	150.00	210.00	600.00	840.00	0.03	0.04

Assurances

Actuel: $1,000,000 P.L. & P.D.

$500 déductible sur Tracteurs Diesel	$3 par jour
$250 déductible sur Tracteur-gasoline	$3 par jour
$250 déductible sur Boîtes fermées	
$100 déductible sur Boîtes fermées	$3 par jour

Proposé: $1,000,000 P.L. & P.D.

$500 déductible sur Tracteurs Diesel +	$3 par jour
$250 déductible sur tout autre véhicule +	$3 par jour

ANNEXE B

LOCATION RIVIERE LA GRANDE INC.
TAUX DE LOCATION A LONG TERME

Unité	*Terme*	*Taux mensuel*	*Taux au mille (excédent 2,000 milles)*
4 x 4 Pickup	12 mois	$650	$0.15
4 x 4 Suburban	12 mois	700	0.15
Auto	12 mois	600	0.15
Econoline	12 mois	580	015
¼ tonne	12 mois	555	0.15
5 tonnes	12 mois	900	0.15
Tracteurs			
Gasoline à essieu simple	12-60 mois	$ 930	$0.15
Diesel à essieu simple	12-60 mois	1100	0.15
Gasoline Tandem	12-60 mois	1000	0.15
Diesel Tandem	12-60 mois	1300	0.15
Diesel Tandem compartiment de couchage	12-60 mois	1350	0.15
Remorques			
40′	12-60 mois	$660	$0.03
45′	12-60 mois	660	0.03
Train	12-60 mois	Moins 20% du total de 40′ et 45′	

P.S. Assurances de $1,000,000 déductible de $250 non incluse.

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
QL-448	23-11-76	1074-DY et 2128-DYV-D-3 D & M RENT A CAR CO. LTD. Requérante Droit additionnel	9336	20-12-75	Q-6726	Rejetée
QL-449	23-11-76	711-DY - 2133-DYV-D-2 (Q-600038) LEO RENT A CAR INC. Requérante Droit additionnel	56	03-01-76	Q-6847	Rejetée

SEANCES EN CHAMBRE

No	Date	Requérants	Publication journal	Publication date	Cause	Décisions
QPV-667	24-11-76	2584-A-DS-1 GUIDES OFFICIELS MONTMORENCY LTEE Requérante-venderesse CENTRE DE SKI MONTMORENCY LTEE 2177-A Requérante-acquéreur Transfert de permis	Journal de Québec	29-31 mai 1976, 1er juin 1976	QRS-1945	Accordée
QPV-739-S	23-11-76	3154-A-S-3 AUTOBUS COTE ENRG. (Jean-Guy Côté . . .) Demande de transport saisonnier	Le Quotidien	27, 28, 29 sept. 1976	QRS-2179	Accordée

No	Date	Requérant	Publication journal	Publication date	Cause	Décision
QPV-740-S	23-11-76	3758-A-DS-1 TRANSPORT E.R.B. INC. Demande de transport saisonnier	Journal de Québec	23, 25, 26 oct. 1976	Q-9241	Accordée

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
QPV-741-S	23-11-76	3124-A-D-6 FREDDY ALLARD Requérant Demande de transport saisonnier	7796	09-10-76	Q-8862	La Commission: 1. accueille la requête; 2. ce permis est valide jusqu'au 10 novembre 1977.
QPT-3373	25-11-76	Q-201992-D-2 GASTON QUIRIAULT Requérant-cédant Q-202573 JULIA BOISSONNEAULT Requérante-cessionnaire Transfert de permis		09-10-76	Q-8834	Accordée
QPT-3374	24-11-76	Q-200366 FRANÇOIS CLOUTIER Requérant-cédant Q-202576-D-1 MME MURIELLE CHOUINARD Requérante-cessionnaire Transfert de permis		09-10-76	Q-8835	Accordée
QPT-3379	23-11-76	Q-201226 GEORGES-EUGENE COLLIN Demande de permis			Q-9176	La Commission clos le dossier Q-201226.
QPT-3380	23-11-76	Q-202572-D-1 GUY GUILLEMETTE Demande de permis		09-10-76	Q-8827	Accordée en partie
QPT-3381	23-11-76	Q-202459-D-2 MME GEORGEANNE TURPIN Requérante-cédante Q-202604 LUC GODBOUT Requérant-cessionnaire Transfert de permis			Q-9290	Désistement
QPT-3382	23-11-76	Q-202572-D-2 GUY GUILLEMETTE Demande de permis		09-10-76	Q-8828	

La Commission:
1. prend acte de la requête;
2. déclare pendante la cause Q-8828 jusqu'à ce que les normes imposées par l'article 6.69 du Règlement no 6 permettent que celle-ci puisse être considérée par la Commission.

QPT-3383	24-11-76	Q-202578-D-1 YVON PROVENCHER Demande de permis		16-10-76	Q-8922	

La Commission prend acte de la requête et la déclare pendante jusqu'à ce que les normes imposées par l'article 6.70 du Règlement no 6 permettent que celle-ci puisse être considérée par la Commission.

QPT-3384	24-11-76	Q-202583 MME RINA ALBERT DIONNE Demande de permis		23-10-76	Q-8967	Accordée
QPT-3385	24-11-76	Q-202581 TAXI DU CANTON ENR. (Guido Sorge opérant sous le nom de) Demande de permis		23-10-76	Q-8942	Accordée

No	Date	Requérant	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
QCR-1389	26-11-76	21563-V-D-2 SEABOARD EXPRESS LINES LTD. Requérante Transfert d'actions	8894	29-11-75	Q-6488	

La Commission:
1. accueille la requête;
2. prend acte que le capital-actions de Seaboard Express Lines Ltd. se répartit comme suit:
— Les Entreprises Bussières Limitée 3 actions ordinaires

No	Date	Requérants	Publication journal	Publication date	Cause	Décision
QCR-1505	19-11-76	21563-V-DS-1 SEABOARD EXPRESS LINES LTD. et 13963-V SPEEDWAY EXPRESS LTD. Requérantes conjointes Transfert de permis	Journal de Québec	7, 8, 9 avril 76	QRS-1785	Accordée

No	Date	Requérant	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décision
QCR-1667	23-11-76	21249-V-D-1 ALCIDE NERON Modification de permis	7796	09-10-76	Q-8866	Accordée

No	Date	Requérants	Publication journal	Publication date	Cause	Décision
QCR-1668	23-11-76	24268-V-DS-2 LES MESSAGERIES DU NORD (en société) Vendeur LES MESSAGERIES DU NORD (Nault, Richard) Acquéreur Transfert de permis	Le Soleil	7, 8, 9 oct. 76	Q-8950	Accordée

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décision
QCR-1669 et QCS-1094	23-11-76	21087-V-D-3 S.A.F. EQUIPEMENT INC. S.A.F. EQUIPMENT INC. Requérante Suppression totale de services	7928	16-10-76	Q-8920	Accordée

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
QCR-1670	23-11-76	937-V-D-3 ELOI CAUCHON Suppression totale de services	7928	16-10-76	Q-8921	Accordée
QCS-1085-TF	24-11-76	68-V-D-I-TF CHANTIERS BONNEAU LTEE Modification de tarifs	7112	04-09-76	Q-8542	Accordée en partie
QCS-1086	24-11-76	25278-V-D-1 THEO GAGNON Voiturier-remorqueur 4724-V MAGNY TRANSPORT (INCORPORE) Voiturier-roulier	6223	31-07-76	Q-8301	Accordée
QCS-1095	23-11-76	24600-V-D-2 JEAN-CLAUDE KIROUAC Voiturier-remorqueur 13963-V SPEEDWAY EXPRESS LTD. Voiturier-roulier Suppression totale de services	7798	09-10-76	Q-8917	La Commission annule le permis de tireur et de tiré connexe de Jean-Claude Kirouac (tireur) et Speedway Express Ltd. (tiré) lequel fut émis par la décision QCS-719.
QCS-1096	23-11-76	19474-V-D-1 LAUREAT BROCHU Annulation d'un service	7798	09-10-76	Q-8916	La Commission annule, à toutes fins que de droit, la clause *c* du permis no 19474-V détenu par M. Lauréat Brochu.
QPV-579	26-11-76	3281-A-D-4 AUTOBUS CODERE INC. Requérante Transfert d'actions	9329	20-12-75	Q-6654	

La Commission:

1. donne acte que les actions de Autobus Codère Inc. seront dorénavant distribuées comme suit:
   - Auguste Codère ..... 837 actions ordinaires
   - Serge Tanguay ..... 837 actions ordinaires
   - Madame Renée, Lacroix-Tanguay ..... 1 action ordinaire
2. les taux demeurent tels que déposés.

QCV-7721-I-C	18-11-76	Q-501687-DS-3 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant AREL TELESPHORE et Q-501669-DS-2 JEAN-MARIE LAMOTHE Intimés			QRS-1809	La Commission corrige la décision no QCV-7721-I pour qu'elle se lise comme se référant au permis no Q-501669-D-2 et au nom de Jean-Marie Lamothe.
QCV-7813-C	18-11-76	Q-505032-D-1, D-2, D-3 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant ADELARD GOYETTE & FILS LTEE et JEAN-CHARLES VOYER CAYER TRANSPORT LTEE Intimés			Q-3574 Q-3575 Q-3576	La Commission déclare qu'elle n'a pas à donner suite à la requête de l'Administrateur.
QCV-7832-I-C	18-11-76	Q-502361-DS-2 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant JEAN-CLAUDE VIGNEAULT et			QRS-1899	La Commission corrige la décision no QCV-7832-I pour qu'elle se lise comme se référant au permis no Q-505611-D-1 et au nom de Transport Gilles Lambert Inc.

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
		Q-505611-DS-1 TRANSPORT GILLES LAMBERT INC. Intimés				
QCV-7833-I-C	18-11-76	Q-502503-DS-2 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant JOSEPH MONNIER et Q-505646-DS-1 JIMMY LAPIERRE Intimés			QRS-1838	La Commission corrige la décision no QCV-7833-I pour qu'elle se lise comme se référant au permis no Q-505645-D-1 et au nom de Jimmy Lapierre.
QCV-7834-I-C	18-11-76	Q-504050-D-3 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant LES ENTREPRISES BERNATCHEZ LTEE et Q-500457-D-2 CYRILLE BOLDUC Intimés			Q-7569	La Commission corrige la décision no QCV-7834-I pour qu'elle se lise comme se référant au permis no Q-500457-D-2 et au nom de Cyrille Bolduc.
QCV-7903-C	23-11-76	Q-504579-D-1 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant BEGIN & CARRIER ENR. Intimée			Q-5501	Accordée
QCV-7906-C	23-11-76	Q-505470-D-1 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant PIERRE BOURNIVAL Intimé			Q-6994	La Commission corrige, sur la page frontispice de la décision QCV-7906, l'adresse de la partie intimée, Pierre Bournival, pour qu'on y lise 18e « Avenue » au lieu de « Rue ».

No	Date	Requérants	Publication journal	Publication date	Cause	Décision
QCV-7915	24-11-76	Q-500482-DS-2 ROSAIRE BILODEAU Requérant-cédant Q-505746-DS-1 REJEAN DEMERS Requérant-cessionnaire Transfert de permis	Montréal-Matin	28, 29, 30 juin 1976	QRS-2083	Accordée

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
QCV-7933-C	23-11-76	Q-503764-D-4 L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant LAVIOLETTE SCRAP METAL ENRG. (Ernest O. Parent opérant sous le nom de) Intimée			Q-7016	La Commission complète la page frontispice de la décision QCV-7933 en ajoutant après « Ernest O. Parent » les mots « opérant sous le nom de ».
QCV-7959-C	23-11-76	Q-505527-D-1 GILBERT PARIZEAU Intimé			Q-7212	

La Commission corrige le dispositif de la décision QCV-7959 de la façon suivante:
1. en remplaçant le paragraphe 2 du dispositif par le suivant:
   2. décrète la remise du montant de $50 déposé par la partie requérante;
2. en ajoutant le paragraphe 3 suivant:
   3. décrète la remise du montant de $50 déposé par la partie opposante.

No	Date	Requérants	Publication journal	Publication date	Cause	Décision
QCV-7977	25-11-76	Q-501951-DS-2 PIERRE PARADIS Requérant-donateur Q-505671-DS-1 GUY PARADIS Requérant-donataire Transfert de permis	Montréal-Matin	4, 5, 6 mai 76	Q-8401	Accordée

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décision
QCV-7985	22-11-76	Q-503404-DS-3 DOMINIQUE DUCHESNE Requérant-cédant Q-505711-DS-2 EQUIPEMENT ROCK INC. Requérante-cessionnaire Transfert de permis			QRS-2068	Accordée

No	Date	Requérants	Publication journal	Publication date	Cause	Décision
QCV-8077	25-11-76	Q-503657-DS-2 JULES THERRIEN Requérant-cédant Q-505817-DS-2 RENE LANGEVIN Requérant-cessionnaire Transfert de permis	Journal de Québec	20, 21, 22 sept. 76	Q-8928	Accordée

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
QCV-8078-I	18-11-76	Q-502236-D-2 EUDORE GRAVEL Renouvellement de permis				Accordée
QCV-8079-I	18-11-76	Q-501869-D-3 HENRIO LAROUCHE Renouvellement de permis				Accordée
QCV-8080-I	18-11-76	Q-503599-D-3 JEAN-ROCH DIONNE Renouvellement de permis				Accordée
QCV-8081-I	18-11-76	Q-504678-D-1 LEONARD LOUGHREN Renouvellement de permis				Accordée
QCV-8082-I	22-11-76	Q-501841-D-1 HENRI SIMARD Renouvellement de permis				Accordée

No	Date	Requérants	Publication journal	Publication date	Cause	Décision
QCV-8083	25-11-76	Q-504837-DS-2 LISE POISSON Requérante-cédante Q-505739-DS-1 ROGER MORNEAU Requérant-cessionnaire Transfert de permis	Le Soleil	26, 28, 29 juin 76	Q-8554	Accordée

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
QCV-8085-I	22-11-76	Q-502463-D-1 ARMAND FLEURY Renouvellement de permis				Accordée
QCV-8104-I	23-11-76	Q-503650-D-1 FLORENT BELAND Renouvellement de permis				Accordée
QCV-8105-I	23-11-76	Q-502415-D-1 ANERE MONGRAIN Renouvellement de permis				Accordée
QCV-8106	23-11-76	Q-503866-D-1 ENTREPRISES G. ALAIN LTEE Demande de permis			Q-9145	

La Commission annule, à toutes fins que de droit, l'attestation Q-503866-D-1 (03-01-74 remplacée le 28-02-74), détenue par Entreprises G. Alain Ltée.

QCV-8107	23-11-76	Q-502043-D-4 ROBERT GAGNON Demande d'annulation d'attestations	7796	09-10-76	Q-8840	

La Commission:
1. annule, à toutes fins que de droit, les attestations Q-502043-D-1, D-2 et D-3 émises le 19 mars 1974;
2. déclare clos les dossiers Q-502043-D-1, D-2 et D-3.

QCV-8108	23-11-76	Q-504109-D-2 J.C. ST-ARNAUD Requérant-cédant	6482	14-08-76	Q-8367	Rejetée

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
		Q-504581-D-3 ARMAND-LOUIS TREMBLAY Requérant-cessionnaire Transfert de permis				
QCV-8109	23-11-76	Q-505723-D-1 REJEAN MIMEAULT Demande de permis	7102	04-09-76	Q-8473	Rejetée
QCV-8110	23-11-76	Q-502729-D-2 MARCEL COTE Requérant-cédant Q-504458-D-3 RENE CLOUTIER Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7105	04-09-76	Q-8491	Rejetée
QCV-8112-I	23-11-76	Q-502415-D-2 ANERE MONGRAIN Renouvellement de permis				Accordée
QCV-8114	24-11-76	Q-501151-D-2 RODRIQUE LEMIEUX Changement de région	7795	09-10-76	Q-8832	Accordée
QCV-8116-I	24-11-76	Q-503439-D-1 McMURRAY & FRERES Renouvellement de permis				Accordée

REQUETE EN VERTU DE L'ARTICLE 33 DE LA LOI DES TRANSPORTS (1972) — CHAPITRE 55

No	Requérants	Détails de la demande et de la décision	Période de validité
QS-1832	25535-V-S-1 Cause: QRS-2184 LIVRAISON PORT-CARTIER ENR. (Laplante, Pierre) Requérante	Demande parue dans le journal « Le Soleil », les 2, 4 et 5 octobre 1976. Accordée.	Ce permis est valide jusqu'au 20 juillet 1977, ou jusqu'à décision finale.
QS-1844	23780-V-S-3 Cause: QRS-2209 TRANSPORT BERVON LTEE Voiturier-remorqueur 13963-V SPEEDWAY EXPRESS LTD. Voiturier-roulier	Demande parue dans le « Journal de Québec », les 16, 18 et 19 octobre 1976. Accordée.	Ce permis est valide jusqu'au 8 août 1977, ou jusqu'à décision finale.
QS-1853	4373-V-S-11 Cause: QRS-2220 MICHEL TRANSPORT INC. Requérante	Demande parue dans le journal « Le Devoir », les 19, 20 et 21 octobre 1976. Accordée.	Ce permis est valide jusqu'au 10 novembre 1977.
QT-11	147-V-SI Cause: QRS-2200 GOSSELIN TRANSPORT LIMITEE	Accordée.	Ce permis sera valide du 27 octobre au 10 novembre 1976.
QT-13	23237-V-SI Cause: QRS-2212 TRANSPORT JACQUES LAVOIE INC.	Accordée.	Ce permis temporaire sera valide du 5 novembre 1976 au 19 novembre 1976.
QT-14	659-V-SI Cause: QRS-2213 SMITH TRANSPORT CO. LIMITED	Accordée	Ce permis est valide du 15 novembre au 29 novembre 1976.
QT-19	25599-V-SI Cause: QRS-2218 SOMETAL ATLANTIC LTEE	Accordée	Ce permis expirera le 15 novembre 1976.

No	Requérants	Détails de la demande et de la décision	Période de validité
QT-21	25599-V-SI Cause: QRS-2218 SOMETAL ATLANTIC LTEE	Accordée.	Ce permis est pour la journée du 16 novembre 1976.
QT-23	11367-V-SI-2 Cause: QRS-2229 MURRAY BAY TRANSPORT CO. LTD.	Accordée. Accordée.	Ce permis sera valide du 24 novembre au 8 décembre 1976.

DECISIONS DE LA COMMISSION « PROPRIO MOTU »

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
MCR-3160	19-11-76	1173-V et 278-V-P-1 RED STAR EXPRESS LINES OF QUEBEC LTD. Intimée-cédante COMPAGNIE DE TRANSPORT ETOILE ROUGE DU QUEBEC (1976) LTEE Intimée-cessionnaire	7925	16-10-76	M-17853	

La Commission:
1. déclare refondre les permis 1173-V et 278-V et de les remplacer par un seul permis soit le permis numéro 278-V;
2. annule le permis numéro 1173-V.

MCS-2002-C	09-11-76	524-V-P-1 J.B. BAILLARGEON EXPRESS LTEE Intimée	8740	22-11-75	M-12933	

La Commission corrige la décision MCS-2002
a) en enlevant le troisième « Considérant »;
b) en rayant le deuxième paragraphe du dispositif;
c) en changeant les numéros 3, 4 et 5 des paragraphes du dispositif par les numéros 2, 3 et 4.

MCV-10198	19-11-76	M-505798-P-001 ANDRE LACROIX Intimé-cédant M-506468-D-001 JOCELYN DUFRESNE Intimé-cessionnaire M-501450-D-001 LES PETROLES A.L. INC. Mise-en-cause	7927	16-10-76	M-17956	La Commission déclare révoquer la décision MCV-7141 rendue le 19 février 1976.
MPN-1740	23-11-76	CM-30000-P-9 HILDA W. BRICE Intimé 25189-V-PN-1 MPN-1216 HILDA W. BRICE 25189-V-PN-2 MPN-1217 HILDA W. BRICE 24862-V-PN-1, PN-2, PN-3 MPN-767-768-1006 EAST COAT REFRIGERATED TRANSPORT 25089-V-PN-1 MPN-1208 CHARLES JACKSON CATLETTE 25041-V-PN-1 MPN-911 OSCAR O. WORLEY Détenteurs	7925	16-10-76	M-17871	La Commission déclare révoquer les décisions énumérées dans la présente décision pour les-lesquelles elles autorisaient la délivrance de transport de produits nommés.

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
ML-1025	19-11-76	M-600362-P-2 (845-DY et 1279-DY-1062-DYV) DESROSIERS LOCATION INC. Intimée	8124	23-10-76	M-18019	

La Commission:

1. déclare refondre les permis 845-DY et 1279-DY et de les remplacer par un seul permis soit le numéro 845-DY, lequel se lira comme suit:

Service 1:

Location à long terme (un an et plus) de véhicules de promenade (automobiles et station-wagons), à 813, rue St-Georges, St-Jérôme (Terrebonne) (Qué.).

Restrictions:

1. Ce permis est sujet aux règles et règlements de l'Ordonnance générale no 2 (location) en date du 9 juillet 1951 à l'exception de l'article 1, paragraphes *c* et *e*; article 2, paragraphes *a* et *b*; article 3, paragraphes *c, e, f, g* et *h*; article 4.
2. Copies de tous les contrats de location doivent être déposées à la Régie avant l'émission par cette dernière de certificats couvrant les véhicules mentionés.

Service 2:

Location à court terme (moins d'une année) de véhicules de promenade de marque General Motor aux clients de « Desrosiers Automobile Ltée », 813, St-Georges, St-Jérôme et aux clients de « Lefebvre Automobile Ltée» 962, Labelle, St-Jérôme.

2. annule le numéro de permis 1062-DY.

AUDIENCES PUBLIQUES

MPV-946	23-11-76	3557-A-D-5 TRANSPORT BLAINVILLE INC. Nouvelle demande	8467	08-11-75	M-12435	Désistement
MPV-947	23-11-76	725-A-D-5 C. MONETTE & FILS LIMITEE Modification de permis	8890	29-11-75	M-12930	Accordée
MCR-3156 MCS-2026	10-11-76	14519-V-D-13 COWANSVILLE EXPRESS INC. Requérante-venderesse MCCRUM TRANSPORT LIMITED Requérante-acquéreur Transfert de permis	4428	22-05-76	M-15561	Accordée
MCR-3164	18-11-76	24237-V-D-1 REAL CHAGNON Nouvelle demande	4684	07-06-75	M-8746	

La Commission:

accueille la requête telle que modifiée à l'audience;

autorise la délivrance, en faveur du requérant, suivant le contrat produit, du permis ci-après:

« Transport restreint - longue distance - rayon - contrat -

De Granby à tous les endroits situés dans un rayon de cent cinquante (150) milles des limites de cette ville, pour le transport de douves de beton et autres accessoires de silos de ferme, destinés à des fermiers ou à des cultivateurs, pour le compte de Ralston Purina du Canada Ltée, division Silos Supérieurs »; et

MCR-3165 MCS-2034	18-11-76	15829-V-D-2 HURDMAN BROS. LIMITED Modification de clause	9334	20-12-75	M-13456	Accordée
MCR-3166	18-11-76	24339-V-D-2 MAURICE GARCEAU INC. Droit additionnel	9325	20-12-75	M-13457	Accordée
MCR-3167	18-11-76	21924-V-D-1 LAUREDAN BOUGIE Modification de clause	3613	26-05-75	M-7889	Désistement
MCR-3168	23-11-76	1772-V-D-7 ROBERT TRANSPORT LTEE Modification de clause	8663	15-11-75	M-12668	

La Commission:

1. accorde la requête telle qu'amendée;

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions

2. autorise Robert Transport (1973) Limitée à modifier la clause *d* de son permis pour qu'elles se lise à l'avenir comme suit:

Classe:
Transport restreint - longue distance - route restreinte - contrat -
Service:
De Rougemont à la frontière Québec–Ontario (port d'entrée: Rivière-Beaudette) et retour, pour le transport de marchandises pour le compte de Industrial Supplies Limited.
Condition:
Ce permis sera opéré conjointement avec le permis complémentaire X-1173 émis par l'*Ontario Highway Transport Board* et daté du 3 septembre 1971

3. décrète que les taux applicables seront tels que ceux déposés au présent dossier.

MCS-2031	19-11-76	17396-V-DS-1 RICHELIEU MILK TANKERS INC. Requérante-venderesse 19016-V BEAUDRY & LACOSTE INC. Requérante-acquéreur Transfert de permis Requête publiée dans le journal « Le Devoir » les 11, 12, 13 août 1976.			M-17440

La Commission:

1. accueille la requête amendée;
2. autorise le transfert des clauses *a*, *b* et *c* de
Richelieu Milk Tankers Inc.
400, boul. Richelieu,
Richelieu (Rouville) (Qué.) (17396-V)
en faveur de:
Beaudry & Lacoste Inc.
St-Alexandre,
(Iberville) (Qué.) (19016-V)
3. reconnaît la distribution du capital action de Beaudry & Lacoste Inc., St-Alexandre (Iberville) (Qué.), permis no 19016-V comme étant la suivante:

Arès, Jean-Noël, Sabrevoy .....191 actions ordinaires
Lacoste, Guy, St-Alexandre (Iberville) (Qué.) .....191 actions ordinaires
Beaudry, Reginald, 108, St-Gérard (Iberville) (Qué.) .....191 actions ordinaires
Lacoste, Jean-Louis, St-Alexandre (Iberville) (Qué.) .....191 actions ordinaires

4. annule les clauses *a*, *b* et *c* de Richelieu Milk Tankers Inc., 400, boulevard Richelieu (Rouville) permis 17396-V.
5. réunit et modifie les clauses *a* et *c* transférées en une seule qui se lira comme suit:

Clause *a*
Transport restreint - longue distance - rayon - transport spécialisé - citerne -
De tous les points de la province de Québec où se trouvent des établissements laitiers à la frontière Québec–Ontario (ports d'entrée: Rivière-Beaudette, Pointe-Fortune, Grenville, Hull) pour le transport, par camion-citerne de lait et de sous-produits laitiers destinés aux établissements laitiers de la province d'Ontario et retour.
Restriction:
Cette clause sera opérée conjointement avec un permis complémentaire à être émis par l'*Ontario Highway Transport Board* pour le service indiqué lequel devra être déposé à la Commission des transports du Québec.
Clause *b*
Transport restreint - longue distance - territoire -
Entre tous les endroits situés dans un rayon de 400 milles de Montréal, pour le transport en vrac, par camion-citerne de lait et de ses sous-produits pour les établissements laitiers dans ce rayon.

6. fixe et décrète en vigueur à l'expiration des délais légaux les tarifs décrétés par la décision MCS-1922-TF datée du 18 août 1976.

MCS-2035	18-11-76	13930-V-D-1 TRANSPORT R. ROCHON INC. Droit additionnel	4984	21-06-75	M-8820

La Commission:
accueille la requête telle que modifiée à l'audience;
autorise la délivrance, en faveur de la requérante, suivant son contrat conclu avec son expéditrice, des permis de transport qui suivent:
« Transport restreint - longue distance - rayon - contrat -
De l'usine d'Indusmin Limited située à Mirabel à tout point situé dans un rayon de trois cent cinquante (350) milles dudit endroit, pour le transport de silice en poudre et en sable par véhicules-citernes pneumatiques, et retour avec marchandises refusées ou avariées, pour le compte d'Indusmin Limited.

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions

Transport restreint - longue distance - rayon - contrat -

De Mirabel à tout point dans la province de Québec pour le transport en sacs de silice en poudre et en sable, et retour avec marchandises refusées ou avariées, pour le compte d'Indusmin Limited.»

MCS-2036	18-11-76	5241-V-D-2 E.J. PERSONS TRANSPORT LTD. Droit additionnel	5164	28-06-75	M-9103

La Commission:

accueille la demande telle que modifiée à l'audience;

autorise la requérante, en fournissant les services de transport en vertu du permis dont la délivrance a été autorisée par le jugement rendu le 1er mai 1975 par le Tribunal des transports, dans son dossier numéro 33-054-74-2, dans une cause entre la requérante dans la présente affaire et Maislin Transport Ltd. et autres, à utiliser et à se servir de véhicules isolés, isothermes ou réfrigérés, sauf qu'elle ne pourra transporter de ou vers Montréal du poisson frais ou congelé avec des véhicules à température contrôlée.

MCS-2038	23-11-76	24180-V-D-2 DOUG MODLER TOWING & DELIVERY Droit additionnel	5786	26-07-75	M-9530

La Commission:

accueille en partie la demande amendée;

ordonne la délivrance au requérant d'un permis se lisant comme suit:

Classes:

1. Transport restreint - service local - remorquage -
2. Transport restreint - longue distance - rayon - remorquage -

Services:

1. Montréal-Métropolitain.
2. De Montréal-Métropolitain à tous les points de la province de Québec.

Dans les deux (2) cas pour la livraison par remorquage des véhicules neufs suivants:

Remorques;
Semi-remorques;
Fardiers;

des installations de International Harvester Co. of Canada Ltd. du 7050 ouest, rue St-Jacques, Montréal, et à destination de leurs clients.

fixe comme légaux les taux de remorquage indiqués dans la pièce R-1 produite à l'audience du 1er octobre 1976.

La présente décision termine l'affaire.

MCS-2042	22-11-76	21992-V-D-4 ARNOLD BROS. TRANSPORT LTD. Droit additionnel	4212	24-05-75	M-8336

La Commission accorde en partie la demande et ordonne d'ajouter au permis de la requérante l'autorisation de donner le service suivant:

Transport restreint - longue distance - route restreinte -

Partant de tout point d'entrée sur la frontière Québec–Ontario, jusqu'à certains endroits dans la province de Québec et retour, (origine ou destination: de certains endroits en Ontario) pour le transport de marchandises cataloguées comme suit:

a) Tracteurs neufs autres que ceux qui sont conçus essentiellement pour le remorquage de marchandises sur les routes.
b) Véhicules sur roues autres que les automobiles, les véhicules à moteur servant au commerce et les remorques conçues essentiellement pour le transport de marchandises sur les routes.
c) Machinerie agricole et instruments aratoires autres que les instruments manuels.
d) Machinerie industrielle et machinerie de construction à auto-propulsion.
e) Pièces et accessoires se rattachant aux marchandises ci-dessus mentionnées, pourvu que ceux-ci puissent être transportés seulement lorsque leur transport coïncide au transport des marchandises décrites aux clauses *a*, *b*, *c* et *d* inclusivement.

Restriction:

1. Aucune des pièces de machinerie ou d'équipement ne doit avoir un poids excédant 30,000 livres;
2. Le présent service se donnera par remorques ordinaires surbaissées («low-bed» ou «drop deck») dont la partie inférieure est d'une distance de 36 pouces de la chaussée.
3. Ce service sera donné en conjonction avec un permis connexe ou des permis connexes de l'*Ontario Highway Transport Board*.

fixe comme légaux les taux déposés avec la demande.

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
MCV-7072-C	16-11-76	L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant M-505263-D-5 ADAM CALCAIRES Intimé Correction de décision	1168	01-02-75	M-5304	
La Commission corrige la décision no MCV-7072 en date du 16 février 1976 et désigne l'intimé comme suit: Adam Calcaires (Adam, Raymond) 122, rue Principale St-Dominique (Bagot) (Qué.)						
MCV-7139-C	16-11-76	L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant M-505706-D-001 WILLARD QUANE Intimé Correction de décision	4465	15-06-74	M-2157	La Commission corrige la décision no MCV-7139 en date du 19 février 1976 et remplace au deuxième dispositif de ladite décision catégorie « Artisan » par la catégorie « Entrepreneur». neur ».
MCV-9508-C	16-11-76	L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant M-505191-D-001 CONSTRUCTION CHOINIERE INC. Intimée Correction de décision	1370	08-02-75	M-5444	La Commission corrige la décision no MCV-9508 en date du 30 août 1976 et remplace aux pages 1 et 2 la Région no 6 par la Région no 5.
MCV-9525-C	16-11-76	L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant M-505862-D-001 LES TRANSPORTS TRUDEAU & BARBEAU LTEE Intimée Correction de décision	2233	15-03-75	M-6742	La Commission corrige la décision no MCV-9505 en date du 25 août 1976 et remplace le numéro de décision MCV-9505 par le numéro de décision MCV-9525.
MCV-9526-C	16-11-76	L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant M-501200-D-002 GEORGES LACASSE Intimé Correction de décision	8441	08-11-75	M-12310	La Commission corrige la décision no MCV-9506 en date du 3 septembre 1976 et remplace le numéro de décision MCV-9506 par le numéro de décision MCV-9526.
MCV-10196	18-11-76	M-504839-D-001 RIOUX CHARIOTS ELEVATEURS LTEE Nouvelle demande E-6	1179	01-02-75	M-5397	Accordée
MCV-10207	18-11-76	M-50000-D-001 L'ASSOCIATION NATIONALE DES CAMIONNEURS ARTISANS INC. Requérante ROLAND VACHON GUY THERRIEN ALPHONSE LANDRY et AUTRES Intimés Nouvelle demande	58	03-01-76	M-13533	Rejetée

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
MCV-10208	23-11-76	M-504835-D-001 VERCHERES TRANSPORT INC. Nouvelle demande E-6	8315	01-11-75	M-12258	Accordée
MCV-10209	23-11-76	M-504835-D-002 VECHERES TRANSPORT INC. Demande de permis E-6	8315	01-11-75	M-12257	Accordée
MCV-10210	23-11-76	M-506687-D-002 LES ENTREPRISES MONTPELLIER LTEE Demande de permis E-7	7470	27-09-75	M-11085	Accordée
MCV-10211	23-11-76	M-506687-D-001 LES ENTREPRISES MONTPELLIER LTEE Nouvelle demande E-7	7470	27-09-75	M-11084	Accordée
ML-1018-TF	11-11-76	1046-DYV-D-1-TF LOCATION MIRABEL INC. Modification de tarif	6214	31-07-76	M-16922	Accordée
ML-1019-TF	11-11-76	120-DY, 5-DYV-D-3-TF DAOUST DRIVE YOURSELF INC. Modification de tarif	3669	24-04-76	M-15143	Accordée

SEANCES EN CHAMBRE

MPV-908	08-10-76	3443-A-DS-1 LES AUTOBUS PROVOST ET FILS ENRG. (MM. Gérard et Yvon Provost) Requérante-venderesse LES AUTOBUS GERARD PROVOST & FILS LTEE Requérante-acquéreur Transfert de permis Requête publiée dans le « Journal de Montréal » les 30, 31 juillet 1976 et 1er août 1976 en vertu de l'article 2.59.1 du Règlement 2 et 36 de la Loi des transports.			M-17570	Accordée
MPV-948-S	23-11-76	M-000060-DS-1 (1978-A) TERREBONNE AUTOBUS INC. Nouvelle demande Requête publiée dans le journal « Le Devoir » les 20, 21, 22 octobre 1976 en vertu de l'article 2.72.7 du Règlement no 2.			M-18298	Rejetée
MPT-8428-C	19-11-76	L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant M-205529-D-001 GUY NADEAU Intimé Correction de décision			M-6661	

La Commission:
corrige la décision no MPT-8428 en date du 27 février 1975 et remplace au paragraphe 3 du dispositif, la catégorie Région pour la région Cowansville par la catégorie Agglomération pour l'agglomération A-4, Cowansville.

MPT-10548	18-10-76	M-206897-D-1 SYLVAIN ABITBOL Requérant-cédant M-207390-001 JEAN ROCH Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7248	11-09-76	M-17422	Accordée

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
MPT-10562	03-11-76	M-203232-D-2 RAOUL CHALIFOUX Requérant-cédant M-207393-001 HUBERT CHALIFOUX Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7483	18-10-76	M-17534	Accordée
MPT-10563	03-11-76	M-202552-D-2 ALBERT CHARTRAND Requérant-cédant M-207391-001 MME NICOLE CRISPIN-TAXI Requérante-cessionnaire Transfert de permis	7484	18-10-76	M-17536	Accordée
MPT-10565	03-11-76	M-204396-D-2 LUCIEN PREFONTAINE Requérant-cédant M-207397-001 RAYMOND LECLERC Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7362	11-10-74	M-17487	Accordée
MPT-10566	03-11-76	M-206653-D-1 ARMAND D'AMOUR Requérant-cédant M-207394-001 REJEAN DECARIE Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7362	11-10-76	M-17488	Accordée
MPT-10569	03-11-76	M-206019-D-1 MIGUEL CASAL Requérant-cédant M-207345-001 MRS HOUDA ARAOUI Requérante-cessionnaire Transfert de permis	7363	11-10-76	M-17491	Accordée
MPT-10570	03-11-76	M-205250-D-2 LUCIEN JUTRAS Requérant-cédant M-207399-001 BARRY RANDEL ROBERTS (Barry R. Roberts) Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7484	18-10-76	M-17535	Accordée
MPT-10572	03-11-76	M-205821-D-1 JOAO FIDALGO Requérant-cédant M-203684-002 ANTONIO CAPELA Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7484	18-10-76	M-17538	Accordée
MPT-10576	10-11-76	M-201127-D-2 LIGUORI DESJARDINS Requérant-cédant M-207409-D-001 ANTONY PERANSSAINT Requérant-cessionnaire Transfert de permis	7611	02-10-76	M-17571	Accordée
MPT-10577	04-11-76	M-203830-DS-13 MME CECILIA MOSNER Requérante-cédante MARIO VENAFRO Requérant-cessionnaire Transfert de permis			M-17971	Accordée

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
MPT-10593	19-11-76	M-202285-D-15 LA CIE LEDUC LIMITEE Requérante-cédante M-207388-001 JEAN-LOUIS GOBEIL Requérant-cessionnaire Transfert de permis			M-18077	Désistement
MPT-10634-I	16-11-76	M-205264-D-002 MME LISE POMERLEAU Demande de permis identique conformément au paragraphe 4 de l'article 2.48.1 du Règlement 2 (1976).				Accordée, émis *instanter*
MPT-10635	24-11-76	M-204171-D-3 TETREAULT J.A. Requérante-cédante M-207230-001, -002 MME BEATRICE TETREAULT Requérante-cessionnaire Transfert de permis	7933	08-11-76	M-17838	Accordée
MCR-3095-TF	26-10-76	19540-V-D-1-TF GERARD BIGRAS Modification de tarif	6366	07-08-76	M-16994	Accordée
MCR-3124-TF	03-11-76	30007-D-51-TF SOUTHERN MOTOR CARRIERS RATE CONFERENCE Modification de tarif	6718	21-08-76	M-17208	Accordée
MCR-3125-TF	03-11-76	30007-D-50-TF SOUTHERN MOTOR CARRIERS RATE CONFERENCE Modification de tarif	6718	21-08-76	M-17207	Accordée
MCR-3126-TF MCV-10145-TF	03-11-76	11969-V-D-1-TF DANIEL CHAPDELAINE Modification de tarif	6916	28-08-76	M-17270	Accordée
MCR-3128-TF	03-11-76	20328-V-D-1-TF MARCEL CARON TRANSPORT ENRG. Modification de tarif	6720	21-08-76	M-17243	Accordée
MCR-3130	01-11-76	22183-V-DS-1 STAFF COURIERS Requérante-venderesse COURRIER SUPREME INC. Requérante-acquéreur Transfert de permis Requête publiée dans le « Journal de Montréal » les 11, 12, 13 septembre 1976 en vertu de l'article 2.59.1 du Règlement 2.			M-17962	Accordée
MCR-3161-TF	19-11-76	30004-S-20-TF CANADIAN TRANSPORT TARIFF BUREAU ASS. Modification de tarif			MRS-3124	Désistement
MCR-3163-TF	19-11-76	30003-D-169-TF BUREAU DES TARIFS DU QUEBEC INC. Modification de tarif	7930	16-10-76	M-17832	Accordée
MCR-3169	17-11-76	14454-V-D-1 GERMAIN FOREST Modification de clause	7617	02-10-76	M-17663	Accordée
MCR-3170	17-11-76	17382-V-D-1 ROLAND BEAUDOIN Droit additionnel	7616	02-10-76	M-17658	Accordée
MCR-3171	17-11-76	3876-V-D-10 R.P.R. TRANSPORT LTEE Droit additionnel	7619	02-10-76	M-17678	Accordée

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
MCR-3172	17-11-76	414-V-D-4 ACTON VALE MOTOR EXPRESS LIMITED Droit additionnel	7619	02-10-76	M-17676	Accordée
MCR-3173	17-11-76	19158-V-D-1 LIVRAISON ESPRESS DE CIRCULAIRES ENRG. Accordée	7618	02-10-76	M-17667	Accordée
MCS-1950-TF	27-08-76	40011-D-4-TF ASSOCIATION PROVINCIALE DES PROPRIETAIRES DE CAMIONS CITERNES Modification de tarif	5487	26-06-76	M-16433	Accordée
MCS-2010	01-11-76	25418-V-D-1 JIM JORDAN Voiturier-remorqueur 471-V GLENGARRY TRANSPORT LIMITED Voiturier-roulier Nouvelle demande	7251	11-09-76	M-17448	Accordée
MCS-2011	01-11-76	25417-V-D-1 LUKE VERHAEGAN Voiturier-remorqueur 471-V GLENGARRY TRANSPORT LIMITED Voiturier-roulier Nouvelle demande	7250	11-09-76	M-17447	Accordée
MCS-2012	01-11-76	25419-V-D-1 JEAN-YVES RHEAUME Voiturier-remorqueur 471-V GLENGARRY TRANSPORT LIMITED Voiturier-roulier Nouvelle demande	7251	11-09-76	M-17449	Accordée
MCS-2013	01-11-76	25420-V-D-1 GILLES GUERIN Voiturier-remorqueur 471-V GLENGARRY TRANSPORT LIMITED Voiturier-roulier Nouvelle demande	7251	11-09-76	M-17450	Accordée
MCS-2014	01-11-76	25416-V-D-1 STERLING PROVENCHER Voiturier-remorqueur 471-V GLENGARRY TRANSPORT LIMITED Voiturier-roulier Nouvelle demande	7250	11-09-76	M-17446	Accordée
MCS-2015-TF	03-11-76	23921-V-D-1-TF CHARLES A. CASAVANT Modification de tarif	6919	28-08-76	M-17297	Accordée
MCS-2025-TF-C	17-11-76	40003-D-157-TF CANADIAN HOUSEHOLD GOODS CARRIERS TARIFF BUREAU ASSOCIATION Correction de décision	4611	29-05-76	M-15602	

La Commission:
annule le troisième paragraphe de la page 3 de sa décision et le remplace par le suivant:
« fixe et décrète comme légal, à partir de la date des présentes, le tarif G-46 tel qu'il apparaît au dossier ».

MCS-2032-TF	22-11-76	12353-V-S-6-TF E.T. TANK LINES LTD. Modification de tarif en vertu de l'article 2.70.1 du Règlement no 2.			MRS-3125	Accordée

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
MCS-2037	17-11-76	17510-V-D-1 ROGER GUENETTE Droit additionnel	7620	02-10-76	M-17685	Accordée
MCS-2039	18-11-76	25193-V-D-1 LES DISTRIBUTEURS C & T Nouvelle demande	7481	25-09-76	M-17527	Accordée
MCS-2040	23-11-76	524-V-DS-1 J.B. BAILLARGEON EXPRESS LIMITEE Requérante-venderesse 24175-V A. & F. BAILLARGEON EXPRESS QUEBEC INC. Requérante-acquéreur Transfert de permis Requête publiée dans le « Journal de Montréal » les 5, 6, 7 octobre 1976 en vertu de l'article 2.59.1 du Règlement no 2.			M-18074	Désistement
MCV-3858	27-11-74	M-500219-D-001 LARRY FEARON Demande de permis A-5			M-4623	Accordée
MCV-3858-C	16-11-76	L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant M-500219-D-001 LARRY FEARON Intimé Correction de décision			M-4623	La Commission corrige la décision no MCV-3858 en date du 27 novembre 1974 et remplace la catégorie « Artisan » par la catégorie « Entrepreneur ».
MCV-3885-C	16-11-76	L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant M-500219-D-2 LARRY FEARON Intimé Correction de décision			M-4622	La Commission corrige la décision no MCV-3885 en date du 28 novembre 1974 et remplace la catégorie « Artisan » par la catégorie « Entrepreneur ».
MCV-8529-C	16-11-76	L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant M-507126-D-001 GUY BELEC Intimé Correction de décision	1630	06-03-76	M-14192	La Commission corrige la décision no MCV-8529 en date du 14 mai 1976 et remplace comme date de requête le 17 mai 1976 par le 9 février 1976.
MCV-8530-C	16-11-76	L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant M-507111-D-001 RAYMOND DUCHARME Intimé Correction de décision.	1500	28-02-76	M-14298	La Commission corrige la décision no MCV-8530 en date du 14 mai 1976 et remplace comme date de requête le 17 mai 1976 par le 29 janvier 1976.
MCV-8542-C	16-11-76	L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant M-500299-D-002 MARCEL GINGRAS M-507045-D-001 ROCH CHARRON Intimés Correction de décision	2935	03-04-76	M-14778	La Commission corrige la décision no MCV-8542 en date du 17 mai 1976 et remplace le nom de Rock Charron par Roch Charron.

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
MCV-8547-C	16-11-76	L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant M-506228-D-001 KIRKE NUSSEY Intimé Correction de décision	2711	27-03-76	M-14522	La Commission corrige la décision no MCV-8547 en date du 17 mai 1976 et remplace comme date de requête le 18 mai 1976 par le 20 février 1975.
MCV-8548-C	16-11-76	L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant M-507152-D-001 JEAN-PAUL LARIVIERE Intimé Correction de décision	2304	20-03-76	M-14571	La Commission corrige la décision no MCV-8548 en date du 17 mai 1976 et remplace comme date de requête le 18 mai 1976 par le 24 février 1976.
MCV-8549-C	16-11-76	L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant M-507152-D-002 JEAN-PAUL LARIVIERE Intimé Correction de décision	2304	20-03-76	M-14572	La Commission corrige la décision no MCV-8549 en date du 17 mai 1976 et remplace comme date de requête le 18 mai 1976 par le 24 février 1976.
MCV-8550-C	16-11-76	L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant M-507148-D-001 ANTONIO GRILLI Intimé Correction de décision	2304	20-03-76	M-14573	La Commission corrige la décision no MCV-8550 en date du 18 mai 1976 et remplace comme date de requête le 18 mai 1976 par le 23 février 1976.
MCV-8553-C	16-11-76	L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant M-506894-D-002 MARCEL BAZINET Intimé Correction de décision	2711	27-03-76	M-14657	La Commission corrige la décision no MCV-8553 en date du 17 mai 1976 et remplace comme date de requête le 18 mai 1976 par le 1er mars 1976.
MCV-8559-C	16-11-76	L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant M-504395-D-006 ARTHUR & ROLLAND BISSON ENRG. (Arthur Bisson et Rolland Bisson) Intimés-cédants M-506908-D-001 ROGER BISSON Intimé-cessionnaire Correction de décision	2934	03-04-76	M-14777	

La Commission:
corrige la décision no MCV-8559 en date du 17 mai 1976 et la modifie en y ajoutant:

a) au corps de la décision un paragraphe qui se lit ainsi: «considérant que la Commission a délivré un permis identique au nom de l'intimé cédant et que les droits payables pour ce permis ont été versés»;

b) au dispositif de la décision un paragraphe additionnel qui se lit ainsi: «La Commission prend acte du permis identique délivré le 13 septembre 1976 à l'intimé cédant, décision no MCV-9574-I.

MCV-8674-C	16-11-76	L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant	2713	27-03-76	M-14676	La Commission corrige la décision no MCV-8674 en date du 28 mai 1976 et remplace le numéro

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
		M-500479-D-004 BERNARD VINCENT Intimé Correction de décision				de dossier M-500479-D-003 par M-500479-D-004.
MCV-8722	28-05-76	M-500832-DS-001 JEAN-LUC LAVALLEE Requérant-cédant M-506957-D-002 PAUL BELANGER Requérant-cessionnaire Transfert de permis Requête publiée dans le journal « Montréal-Matin » les 3, 4, 5 mars 1976 en vertu de l'article 2.59.1 du Règlement no 2.			M-15408	Accordée
MCV-8722-2C	16-11-76	L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant M-500832-DS-001 JEAN-LUC LAVALLEE M-506957-D-002 PAUL BELANGER Intimés Correction de décision Requête publiée dans le journal « Montréal-Matin » les 3, 4, 5 mars 1976 en vertu de l'article 2.59.1 du Règlement no 2.			M-15408	La Commission corrige la décision MCV-8722 en date du 17 septembre 1976 et remplace à la page frontispice et à la page 3 le numéro de dossier et de permis M-406957-D-002 par M-506957-D-002.
MCV-8748-C	16-11-76	L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant M-500666-D-001 DENIS LACROIX Intimé Correction de décision	2087	08-03-75	M-5057	La Commission corrige la décision no MCV-8748 en date du 16 juin 1976 et remplace le numéro de cause M-6573 par M-5057.
MCV-9185-C MCV-9182-C MCV-9181-C MCV-9146-C MCV-9189-C MCV-9169-C MCV-9168-C	16-11-76	L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant M-506064-D-003 à D-009 RALPH'S TRANSPORT LIMITED Intimée Correction de décision	3134	12-04-75	M-7557 M-7558 M-7559 M-7579 M-7580 M-7581 M-7582	

La Commission:
corrige les décisions nos MCV-9185, MCV-9182, MCV-9181, MCV-9146, MCV-9189, MCV-9169, MCV-9168 en date du 23 juillet 1976 et remplace les numéros de dossiers: M-504064-D-003 à D-009 par les numéros M-506064-D-003 à D-009.

MCV-9230	09-07-76	M-500222-DS-001 JEAN ROY Requérant-cédant M-507321-D-001 ANDRE LEROUX Requérant-cessionnaire Transfert de permis Requête publiée dans le journal « La Presse » les 10, 11, 12 mai 1976 en vertu de l'article 2.59.1 du Règlement no 2.			M-16402	Accordée
MCV-9230-C	07-10-76	M-500222-DS-001 JEAN ROY Requérant-cédant M-507321-D-001 ANDRE LEROUX Requérant-cessionnaire Transfert de permis			M-16402	

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
		Requête publiée dans le journal « La Presse » les 10, 11, 12 mai 1976 en vertu de l'article 2.59.1 du Règlement no 2.				

La Commission:

1. déclare corriger la décision MCV-9230 rendue le 9 juillet 1976;
2. prend acte du contrat intervenu entre les parties;
3. autorise le transfert du permis no M-500222-DS-001 détenu par Jean Roy en faveur de André Leroux, lequel permis se lit: M-507321-D-001 camionnage en vrac, de catégorie « Région » et de catégorie « Artisan » dans la région 6, conformément aux dispositions du Règlement 12;
4. fixe les taux reconnus, conformément aux directives et normes établies.
5. Ce permis deviendra en vigueur le 16e jour après sa publication dans la *Gazette officielle du Québec*, à moins qu'il y ait requête en révision ou en appel dans ce délai.

MCV-9451-C	16-11-76	L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC Requérant M-506122-D-001 EXCAVATION GABRIEL CHABOT INC. Intimée Correction de décision	8760	22-11-75	M-12820	La Commission corrige la décision no MCV-9451 en date du 20 août 1976 et remplace la région numéro 5 par la Région numéro 6.
MCV-9867	18-10-76	M-503602-DS-001 CLAUDE LALIBERTE Requérant-cédant M-507467-D-001 JEAN-GUY MAJOR Requérant-cessionnaire Transfert de permis Requête publiée dans le « Journal de Montréal » les 23, 24, 25 août 1976 en vertu de l'article 2.59.1 du Règlement no 2.			M-17849	Accordée
MCV-9873	28-09-76	M-503266-DS-001 CLAUDE MORIN Requérant-cédant M-507423-D-001 COLETTE SARRASIN MIRON Requérante-cessionnaire Transfert de permis Requête publiée dans le journal « Le Devoir » les 19, 20, 21 juillet 1976 en vertu de l'article 2.59.1 du Règlement no 2.			M-17562	Accordée
MCV-9915	18-10-76	M-504069-DS-001 HUGUETTE LARRIVEE Requérante-cédante M-507455-D-001 JEAN BOLDUC Requérant-cessionnaire Transfert de permis Requête publiée dans le journal « La Presse » les 17, 18, 19 août 1976 en vertu de l'article 2.59.1 du Règlement no 2.			M-17846	Accordée
MCV-10155	04-11-76	M-504485-DS-001 ROSAIRE CHARBONNEAU INC. Requérante-cédante M-507489-001 ALAIN BOISVERT Requérant-cessionnaire Transfert de permis Requête publiée dans le journal « Le Devoir » les 20, 21, 22 septembre 1976 en vertu de l'article 2.59.1 du Règlement no 2.			M-18008	Accordée

No	Date	Requérants	G.O.Q. page	G.O.Q. date	Cause	Décisions
MCV-10193	15-11-76	M-507406-D-001 JEAN COURCHESNE LTEE Nouvelle demande E-5	6498	14-08-76	M-17196	Accordée
MCV-10194	15-11-76	M-505349-D-003 ROBERT DELORME Nouvelle demande A-Extraprovinciale			M-17745	Accordée
MCV-10195	15-11-76	M-507114-D-003 JACQUES LEFEBVRE Changement de région E-8	6502	14-08-76	M-17230	Accordée
MCV-10199	03-11-76	M-505264-DS-001 D.M. TRANSPORT (En société) Requérante-cédante M-507484-001, -002 EXCAVATION C.B. INC. Requérante-cessionnaire Transfert de permis Requête publiée dans le journal « Montréal-Matin » les 14, 15, 16 septembre 1976 en vertu de l'article 2.59.1 du Règlement no 2.			M-18007	Accordée
MCV-10200-I	16-11-76	M-502956-D-002 DONAT CHICOINE Demande de permis identique conformément au paragraphe 4 de l'article 2.48.1 du Règlement 2 (1976).				Accordée, émis *instanter*
MCV-10201-I	22-11-76	M-503847-D-002 JEAN-MARIE LABRANCHE Demande de permis identique conformément paragraphe 4 de l'article 2.48.1 du Règlement 2 (1976).				Rejetée
MCV-10202-I	22-11-76	M-501196-D-004 ALBERT DUBEAU Demande de permis identique conformément au paragraphe 4 de l'article 2.48.1 du Règlement 2 (1976).				Rejetée
MCV-10203	19-11-76	M-507314-D-001 CLAUDE ET JULIEN BIGRAS ENRG. Nouvelle demande E-6	5458	26-06-76	M-15981	Accordée
MCV-10204	19-11-76	M-507314-D-002 CLAUDE ET JULIEN BIGRAS ENRG. Nouvelle demande E-6	5458	26-06-76	M-15982	Accordée
MCV-10205	19-11-76	M-507314-D-003 CLAUDE ET JULIEN BIGRAS ENRG. Nouvelle demande E-6	5458	26-06-76	M-15983	Accordée
MCV-10206	18-11-76	M-507420-D-001, D-002 EXCAVATION RAYMOND PAQUETTE ENRG. Nouvelle demande E-6	6497	14-08-76	M-17193 M-17194	Accordées
ML-1024-I	19-11-76	M-600394 (1347-DY, 1160-DYV) MAHEU AUTOMOBILE INC. Demande de permis identique conformément au paragraphe 4 de l'article 2.48.1 du Règlement 2 (1976).				Rejetée
ML-1027-I	23-11-76	M-600609 (683-DYV) GRAJAN CAMPING Demande de permis identique conformément au paragraphe 4 de l'article 2.48.1 du Règlement 2 (1976).				Accordée, émis *instanter*

SEANCES EN CHAMBRE
TRANSPORT DE PRODUITS NOMMES — PERMIS 1975 — EMIS A NOUVEAU POUR 1976-1977

No	Date	Requérants	No dossier	Décisions
MPN-1741	18-11-76	W.J. DEWITT	24551-V	Accordée
MPN-1742	18-11-76	S.K. KILLMON FRUIT & PRODUCE	24408-V	Accordée
MPN-1743	18-11-76	OTIS MCRORIE	24426-V	Accordée

SEANCES EN CHAMBRE — REQUETES EN VERTU DU REGLEMENT NO 21 (A.C. 2051-75)

No	Date	Requérants	Cause	Décisions	Date effective
MPN-1744	17-11-76	25524-V-PN-1 KIRK STUTSMAN & RON SPOERLEIN	M-18456	Rejetée	
MPN-1745	17-11-76	24862-V-PN-6 EAST COAST REFRIGERATED TRANSPORT	M-18449	Rejetée	
MPN-1746	17-11-76	24862-V-PN-5 EAST COAST REFRIGERATED TRANSPORT	M-18449	Rejetée	
MPN-1747	17-11-76	24862-V-PN-4 EAST COAST REFRIGERATED TRANSPORT	M-18449	Rejetée	
MPN-1748	17-11-76	24862-V-PN-3 EAST COAST REFRIGERATED TRANSPORT	M-18449	Rejetée	
MPN-1749	17-11-76	24389-V-PN-13 GEORGE A. FETZER INC.	M-18450	Rejetée	
MPN-1750	17-11-76	24389-V-PN-12 GEORGE A. FETZER INC.	M-18450	Rejetée	
MPN-1751	17-11-76	24389-V-PN-11 GEORGE A. FETZER INC.	M-18450	Rejetée	
MPN-1752	17-11-76	24389-V-PN-10 GEORGE A. FETZER INC.	M-18450	Rejetée	
MPN-1753	17-11-76	24389-V-PN-9 GEORGE A. FETZER INC.	M-18450	Rejetée	
MPN-1754	17-11-76	24389-V-PN-8 GEORGE A. FETZER INC.	M-18450	Rejetée	
MPN-1755	17-11-76	24389-V-PN-14 GEORGE A. FETZER INC.	M-18451	Rejetée	
MPN-1756	17-11-76	24389-V-PN-15 GEORGE A. FETZER INC.	M-18452	Rejetée	
MPN-1762	17-11-76	25326-V-PN-1 MAP TRUCKING	M-18454	Rejetée	
MPN-1763	17-11-76	24772-V-PN-2 CHARLES SANDLIN PRODUCE	M-18455	Accordée	Du 17 novembre 1976 au 31 mars 1977.
MPN-1764	16-11-76	25174-V-PN-1 GUIGNARD SERVICE COMPANY	M-15945	Rejetée	
MPN-1765	16-11-76	25062-V-PN-3 CAROLINA TRANSPORT OF TABOR CITY INC.	M-15937	Rejetée	

PERMIS SPECIAUX

No	Requérants	Détails de la demande et de la décision	Période de validité
MS-2524	3539-A-S-2 MRS-2979 AIME THERRIEN	Demande parue dans le journal « Le Devoir » les 7, 8, 9 septembre 1976. Accordée.	Du 8 novembre 1976 au 30 juin 1977.
MS-2528	16635-V-S-2 MRS-2983 P.A. BONNEAU INC. Voiturier-remorqueur BIENVENUE TRANSPORT ENRG. Voiturier-roulier	Demande parue dans le journal « Le Devoir » les 9, 10, 11 septembre 1976. Accordée.	Du 8 novembre 1976 au 7 novembre 1977 ou décision finale
MS-2529	16635-V-S-3 MRS-2984 P.A. BONNEAU INC. Voiturier-remorqueur ABATTOIR OUELLET INC. Voiturier-roulier	Demande parue dans le journal « Le Devoir » les 9, 10, 11 septembre 1976. Accordée.	Du 3 novembre 1976 au 2 novembre 1977 ou décision finale.
MS-2534	16635-V-S-4 MRS-3101 P.A. BONNEAU INC.	Demande parue dans le journal « Le Devoir » les 29, 30 septembre 1976 et le 1er octobre 1976. Accordée.	Du 9 novembre 1976 au 31 décembre 1976.
MS-2539-S	2492-A-S-2 MRS-2982 AUTOBUS VIENS INC.	Demande parue dans le journal « Le Devoir » les 29, 30 septembre 1976 et le 1er octobre 1976. Rejetée.	
MS-2540	21777-V-S-5, S-6, S-7 MRS-2870 MRS-2871 MRS-2882 TRANSPORT GABRIEL ENR.	Demandes parue dans le journal « Le Devoir » les 29, 30, 31 juillet 1976. Rejetées.	
MS-2541	25554-V-S-1 MRS-3097 NICOLAS VANDEWALL Voiturier-remorqueur GLENGARRY TRANSPORT LIMITED Voiturier-roulier	Demande parue dans le journal « Le Devoir » les 20, 21, 22 octobre 1976. Accordée.	Du 17 novembre 1976 au 16 novembre 1977 ou décision finale.

REQUETES EN VERTU DE L'ARTICLE 33 DE LA LOI DES TRANSPORTS (1972) — CHAPITRE 55

MT-19	22432-V-SI-1 MRS-3128 LE CHARROI CARBARCON LIMITEE	Demande de permis temporaire *instanter*. Rejetée.	
MT-20	21363-V-SI-2 MRS-3129 GORSKI BULK TRANSPORT	Demande de permis temporaire *instanter*. Rejetée.	

66266-o

Erratum

Décision no: MCR-2616-C
MPN-960-C
Dossier no: CM-30000-P-3 Cause: M-13640
G. TACKABERRY & SONS CONSTRUCTION COMPANY LIMITED

Prendre note que dans l'avis mentionné en titre, publié dans l'édition no 43 en date du 23 octobre 1976 à la page 8147, l'adresse, au Québec, de l'intimé devrait se lire:

« AYERST LABORATORIES
1025, Laurentien Blvd.
St-Laurent 381 (Qué.) »

L'administrateur,
MAURICE FERLAND, LL.L.

66266-o

Compagnies — Loi des

Abandon de charte

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a accepté l'abandon de charte de:

Nom	Date de constitution	Date de dissolution
BROOKMERE DEVELOPMENT CORPORATION 1241-3126	09 12 58	03 12 76
CONSEIL DE BIEN-ETRE DU QUEBEC 1238-7601	26 05 64	03 12 76
DOLPHIN MISSISQUOI BAY COUNTRY CLUB INC. 1236-5649	17 09 64	03 12 76
FINANCIAL FUNDING CORPORATION OF MOUNT ROYAL 1259-6128	18 04 69	10 12 76
LIONEL SALES AND DISTRIBUTION LTD. 1253-4459	27 11 70	03 12 76
PINARD ET GAGNON INC. 1333-4859	10 10 72	10 12 76

66210-o

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Administrateurs (Article 84)

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont modifié le nombre de leurs administrateurs tel qu'indiqué ci-après:

Nom de la compagnie	Date de constitution	Nombre d'administrateurs	
		Ancien nombre	Nouveau nombre
AU POT DE FLEURS LTEE *THE FLOWER POT LTD.* 1260-0250	01 08 66	3	4
GESTION POLY-COMMUNICATION INC. 1351-8220	06 02 74	3	4
TELEBEC LTEE 1466-1474	01 06 76	9	10

66210-o

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Changement de nom

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a approuvé les règlements de changement de nom suivants:

Nouveau nom	Ancien nom	Date de constitution
BOISERIES RAYMOND INC. *RAYMOND WOOD TRIM INC.* 1105-4822	BOIS & MATERIAUX DE CONSTRUCTION RAYMOND INC. *RAYMOND LUMBER & BUIDLERS SUPPLIES INC.*	11 02 65
CORPORATION D'AMENAGEMENT QUENDEV. *QUENDEV DEVELOPMENT CORPORATION* 1236-0871	LES IMMEUBLES BARAN LTEE	06 06 67
DOMAINE DEAUVILLE LTEE *DEAUVILLE ESTATES LTD.* 1251-4865	DEAUVILLE ESTATES LTD.	30 11 57
ENTREPOT DE MARCHANDISES LTEE *MARKET WAREHOUSING LTD.* 1287-6371	MARKET WAREHOUSING LTD.	28 12 64
LES EQUIPEMENTS ASCOT INC. *ASCOT EQUIPMENT INC.* 1234-4297	ASCOT EQUIPMENT INC.	13 06 60
OSIAS LEMIEUX (1976) LTEE 1349-0222	LES CONSTRUCTIONS O. LEMIEUX INC. *O. LEMIEUX CONSTRUCTION INC.*	19 12 73
LIGUE DE SECURITE DU QUEBEC *QUEBEC SAFETY LEAGUE* 1238-9391	PROVINCE OF QUEBEC SAFETY LEAGUE	28 11 23
PANNETON & PANNETON INC. 1128-5434	R. PANNETON INC.	04 02 63
JAMES L. REID INC. 1123-6528	EASTERN EQUIPMENT LTD.	07 06 62
LES SCIES MECANIQUES MARTIN ET FILS INC. 1167-1450	LES SCIES MECANIQUES J. HUARD, INC.	05 04 65
TANCREDE SICARD INC. 1245-0243	LES EDIFICES CHAMPLAIN INC.	17 04 63

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

66210-o

Domicile légal (Article 30)

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont établi leur bureau principal ou l'ont changé tel qu'indiqué ci-après:

Nom de la compagnie	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
AERO LUGGAGE CORP. 30 08 60 1117-2525		226 ouest, rue Notre-Dame, Montréal.	3995, Berri, Montréal.
AGENCE DE VOYAGE COLUMBUS (1962) LTEE *COLUMBUS TRAVEL AGENCY (1962) LTD.* 08 01 63 1247-9978		Montréal	1155, Metcalfe, bureau 42, Montréal.
ATLAS ELECTRO MECANIQUE LTEE 01 08 69 1185-3447		La Pocatière	617, 4e Avenue, La Pocatière.
ROBERT BARDIER ET FILS INC. 26 04 76 1466-6390		Saint-Ours	2412, route 133, Saint-Ours.
BIJOUTERIE LA GRIFFE INC. 30 03 76 1502-8186		Montréal	1200, Collège McGill, Montréal.
CERCLE DES MYCOLOGUES DE MONTREAL 19 06 75 1364-2657		Montréal	4101 est, Sherbrooke, bureau 125, Montréal.
CHEZ REAL MEN'S WEAR INC. 22 12 61 1146-4872		Aylmer-Est	Centre d'achats d'Aylmer, Aylmer.
RENALD CHOQUETTE LTEE 12 11 63 1133-8761		2300, boulevard Laframboise, Saint-Hyacinthe.	1070, rue Bourget, Saint-Hyacinthe.
CLUB LOUIS LEON 30 07 68 1288-7204		Saint-Urbain	1200, St-Edouard, Saint-Urbain.
C-M. MFG. CO. LTD. 31 10 58 1110-1029		Montréal	2251 est, Sherbrooke, Montréal.
LES CONCEPTIONS SCHEMA INC. 30 08 76 1504-7988		Montréal	384 est, boulevard St-Joseph, Montréal.
CONSEIL REGIONAL DE DEVELOPPEMENT LAURENTIDES-LANAUDIERE 20 08 71 1326-8933		Saint-Jérôme	1000, Labelle, bureau 200, Saint-Jérôme.
DEVELOPPEMENTS NORMAND INC. 20 01 66 1289-8771		Magog	25, Hall, Magog.
DOMAINE DAUPHIN INC. 15 10 71 1251-2067		1920, rue Varennes, Sherbrooke.	165, Candiac, app. 206, Sherbrooke.
EDGEWOOD CASUALS LTD. 23 10 68 1115-7419		Montréal	5455, Iberville, Montréal.
EMPAQUETAGE J.B. INC. ..... 31 10 75 *J.B. PACKING INC.* 1480-6715		Saint-Hyacinthe	2225, Pinard, Saint-Hyacinthe.
IMMEUBLES NORSTULEN LTEE 23 04 76 1503-1909		Montréal	281 est, rue Beaubien, Montréal.

Nom de la compagnie	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
IRVING EKLOVE REALTY CORP. 1249-3011	07 04 65	Montréal	5350, avenue MacDonald, app. 1506, Montréal.
JARDIN MOTEL NITTOLO INC. *NITTOLO'S GARDEN MOTEL INC.* 1121-4830	26 06 68	Montréal	6580 ouest, St-Jacques, Montréal.
REAL JETTE LIMITEE 1268-4346	13 06 67	92, boulevard L'Assomption, Repentigny.	336, Notre-Dame, Repentigny.
LANTHIER & LALONDE LOCATION LIMITEE *LANTHIER & LALONDE LEASING LIMITED* 1106-4391	30 04 68	4391, rue Papineau, Montréal.	5300 est, rue Sherbrooke, Montréal.
LAVAL ELECTRIC MOTORS LTD. 1112-8311	21 02 50	Montréal	9390, Charles-de-Latour, Montréal.
FERNAND LESPERANCE INC. 1465-9023	30 03 76	Valcourt	Rue de la Montagne, Valcourt.
LIAKAS & SON FUR CO. INC. 1115-9142	10 04 62	Montréal	3575, St-Laurent, Montréal.
LES LOISIRS COEUR-IMMACULEE-DE-MARIE DE SHERBROOKE INC. 1363-3987	06 05 75	Sherbrooke	967, Conseil, Sherbrooke.
MA-TEC INC. 1142-3290	26 02 64	1420 ouest, boulevard St-Elzéar (Chomedey), Laval.	2230, chemin St-François, Laval.
MR HANGER (QUEBEC) INC. 1128-5186	30 03 66	690, rue Deslauriers, Saint-Laurent.	4950, rue Hickmore, Saint-Laurent.
NATURA INC. 1126-0346	05 10 65	Rue Laurier, Montréal.	1044 ouest, Laurier, Montréal.
PATISSERIE FINE DE L'OUEST DE L'ILE LTEE *WEST ISLAND FINE BAKERY LTD.* 1480-5261	23 10 75	Dollard-des-Ormeaux	3610, boulevard St-Jean, Dollard-des-Ormeaux.
RICH-FLO INC. 1260-1498	14 12 71	332, rue Laurier, Laval	287, Bon-Pasteur, Laval.
SERVICE DE SECURITE DE L'ESTRIE INC. 1257-8787	10 12 69	Sherbrooke	209 nord, Belvedère, Sherbrooke.
LA SOCIETE DE GESTION NIABLE INC. *NIABLE HOLDING SOCIETY INC.* 1277-6043	20 07 66	Saint-Hyacinthe	305, rue Mondor, Saint-Hyacinthe.
THERMODESIGN (QUEBEC) INC. 1117-8506	02 11 59	6324, boulevard St-Laurent, Montréal.	550, Beaumont, Montréal.
TOURNOI ATOME REGIONAL BROSSARD LTEE 1480-8182	12 11 75	6840, boulevard Matte, Brossard.	2525, Nicolas, Brossard.
UNITED PLASTIC LTD. 1109-3226	03 02 50	369 ouest, rue St-Paul, Montréal.	1600 ouest, rue Notre-Dame, Montréal.

Nom de la compagnie	Date de constitution	Domicile légal	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
VERNERCRAFT CORPORATION 24 01 67 1118-3341		6560, Esplanade, Montréal.	305, Bellechasse, Montréal.
WRIGHT SUPPLIES CO. LTD..... 05 03 34 1109-3432		5420, St-Laurent, Montréal.	7050, avenue Victoria, bureau 212, Montréal.

66210-o

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Lettres patentes (1re partie)

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières donne avis, qu'en vertu de la première partie de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Nom	Siège social	Date de constitution
ACCOMMODATION NORMANDIE INC..... 1471-3507	790, boulevard Méthot, Saint-Nicolas ...	11 09 76
ADMINISTRATION MONT OISEAU INC..... *BIRD MOUNTAIN ADMINISTRATION INC.* 1505-4711	1350 ouest, rue Sherbrooke, Montréal ...	29 10 76
AGENCE DE COMMERCE J.L. MUNDET LTEE ..... *J.L. MUNDET TRADE AGENCY LTD.* 1470-8572	1192, boulevard Graham, Mont-Royal ...	18 10 76
AGENCE DE VOYAGES DIPLOMATE LTEE 1470-6428	5624, rue Langelier, Montréal 19	06 10 76
ALIGNEMENT ALMA INC..... 1469-5050	1670 sud, boulevard St-Judes, Alma	24 08 76
ALIMENTATION ALEXANDRA INC. ..... *ALEXANDRA FOODS INC.* 1505-1063	1105, boulevard Ste-Foy, Longueuil	24 09 76
ALUMINIUM NOTRE-DAME INC. 1470-5180	5325, Grande-Allée, Notre-Dame	30 09 76
LES AMENAGEMENTS REMPARTS INC. ..... *RAMPARTS DEVELOPMENT INC.* 1505-4919	Montréal	01 11 76
AMEUBLEMENT LEROUX ET FRERES INC. 1505-3457	Saint-Jérôme	18 10 76
LES AMUSEMENTS ALAIN BEAULE INC..... 1471-0883	331, avenue Cartier, La Guadeloupe	26 10 76
APPARTEMENTS LE VOYAGEUR INC..... 1469-8203	Montréal	03 09 76
ARTS ET TRADITIONS G.A.C. INC..... 1470-2815	4705, 18e Avenue, Montréal	20 09 76

Nom	Siège social	Date de constitution
LES ARTISANS EN CERAMIQUE A.B. INC. 1470-8895	181 ouest, St-Vallier, Québec	18 10 76
ATELIER D'USINAGE ARVIDA INC. 1470-2831	595, rue Dubose, Jonquière	20 09 76
LES AUTOMOBILES D.D.H. INC. 1470-8523	1605 sud, avenue du Pont, Alma	18 10 76
AVIATION B.L.A. INC. 1469-5415	1371, Tour du Lac, Saint-Théophile	07 09 76
LUC BEAUREGARD ET ASSOCIES INC. 1505-0461	Montréal	20 09 76
BESNER ET BISSONNETTE INC. 1505-3416	2, rue du Parc, Coteau-du-Lac	20 10 76
BIJOU D'AUJOURD'HUI INC. 1470-7970	Granby	14 10 76
BOITEX INC. 1504-9315	10709, rue Racette, Montréal-Nord	10 09 76
BOUTIQUE AGATHA INC. 1505-2483	7012, rue St-Hubert, Montréal	07 10 76
BOUTIQUE CARMEL ET NICOLE INC. 1505-3960	1030, rue Cherrier, Montréal	21 10 76
BOUTIQUE CHIVAZ INC. 1470-7814	Montréal	13 10 76
BOUTIQUE E. GAZAGNE LTEE 1470-4175	3488, Côte-des-Neiges, Montréal	27 09 76
BOUTIQUE LA MAISON D'EMILIE INC. 1469-8286	1007 ouest, Laurier, Outremont	02 09 76
BOUTIQUE MADLAINE LTEE 1470-3649	2005, boulevard Masson, Québec	23 09 76
LES BRIQUETEURS S.D. INC. 1504-9935	Saint-Léonard	15 09 76
CABANE COUCOUNE INC. 1470-9752	6415, Des Ecores, Montréal	20 10 76
CADLO INC. 1505-2582	Papineauville	07 10 76
CARREAUX OMEGA INC. *OMEGA TILES INC.* 1505-1964	8210, rue Chamilly, Saint-Léonard	01 10 76
CARREFOUR DEAUVILLE INC. 1470-8259	680, Lenoir, Parc Colbert, Sainte-Foy	15 10 76
CARROSSERIE D'AUTO VICTORIA-LACHINE LTEE *VICTORIA-LACHINE AUTO BODY LTD.* 1469-8435	1, Place Ville-Marie, bureau 2707, Montréal.	03 09 76
CARROSSERIES D'AUTOMOBILES CHARLAND INC. *CHARLAND AUTO BODY INC.* 1469-7312	1766, boulevard St-Elzéar (Chomedey), Laval.	01 09 76

Nom	Siège social	Date de constitution
PATICK CARTPENTER INC. 1470-3839	7425 est, 3e Avenue, Charlesbourg	24 09 76
LES CEDRES E.G. DU NORD LTEE 1466-4379	Sainte-Rose-du-Nord	21 04 76
LE CENTRE D'ANTIROUILLE J.L. LEPITRE INC. 1470-8978	1905 ouest, rue King, Sherbrooke	18 10 76
CENTRE DE SERVICE R. DUBOIS INC. 1470-6535	Lac Saint-Charles	07 10 76
CHARCUTERIE GILBERT INC. *GILBERT DELICATESSEN INC.* 1505-4299	12035, Place Cleophas Soucy, Montréal.	25 10 76
CIG-ARRET INC. 1469-8401	1167, avenue du Golf, Cap-Rouge	03 09 76
CLINIQUE DENTAIRE CHARLES LEMOYNE INC. 1505-3705	3730 est, boulevard Crémazie, suite 410, Montréal.	19 10 76
CLINIQUE MEDICALE BROME-MISSISQUOI INC. *BROME-MISSISQUOI MEDICAL CLINIC INC.* 1470-9406	Cowansville	19 10 76
LA COMPAGNIE D'ADMINISTRATION ALROCH INC. *ALROCH MANAGEMENT COMPANY INC.* 1504-7442	2450, Athlone, app. 304, Mont-Royal	25 08 76
LA COMPAGNIE D'AMUSEMENTS LA JOIE INC. *JOY AMUSEMENTS COMPANY INC.* 1504-9489	388 ouest, rue St-Jacques, suite 703, Montréal.	13 09 76
LA COMPAGNIE DE CONSTRUCTION CRIS (QUEBEC) LTEE *THE CREE CONSTRUCTION COMPANY (QUEBEC) LTD.* 1505-3531	Réserve de Mistassini	19 10 76
LA COMPAGNIE DE CONSTRUCTION POSEIDON LTEE *POSEIDON CONSTRUCTION LTD.* 1505-1618	2750 Kent, app. 306 A, Montréal	29 09 76
LA COMPAGNIE D'ENTRETIEN GANTS BLANCS LTEE *WHITE GLOVE MAINTENANCE CO. LTD.* 1505-4281	467 ouest, rue Jean-Talon, Montréal	25 10 76
LA COMPAGNIE DE GESTION GALE INC. *GALE MANAGEMENT CO. INC.* 1505-3077	200, rue de Gaspé, bureau 1401, Ile-des-Soeurs.	14 10 76
CONADAD INC. 1470-3292	10117, Hamelin, Montréal	22 09 76
LES CONFECTIONS C.D. ROY INC. 1502-5463	123, rue Archambault, L'Assomption	12 03 76
CONSTRUCTION L.K. INC. *L.K. CONSTRUCTION INC.* 1504-9760	1755, Rockland, Montréal	22 10 76
LES CONSTRUCTIONS M. BERNARD INC. 1470-6436	218, rue Plante, Bernières	06 10 76

Nom	Siège social	Date de constitution
LES CONSTRUCTIONS REJEAN TREMBLAY INC. 1505-3192	54A, Robert, Saint-Basile-le-Grand	15 10 76
CONSTRUCTIONS REMA INC. 1505-0545	Longueuil	30 09 76
CONSULTANTS M.M.G.L. INC. *M.M.G.L. CONSULTANTS INC.* 1505-4471	1134 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal.	26 10 76
LES CONSULTATIONS QUANTAPIS LTEE 1469-5449	480, 27e Rue, Charny	25 08 76
CORPORATION IRANDA LTEE *IRANDA CORPORATION LTD.* 1470-3011	5795, avenue Sir Walter Scott, suite 404, Montréal.	21 09 76
COUTURE, VACHON & ASSOCIES INC. 1469-8260	Sainte-Agathe	03 09 76
CREATIONS ORAJEANVAL INC. 1505-3085	Montréal	14 10 76
LES CUIRS N.K. CANADA LTEE *N.K. LEATHER CANADA LTD.* 1505-1394	33, Côte Ste-Catherine, app. 1009, Montréal.	27 09 76
ANTONIO DANDURAND INC. 1505-4414	20, rue Centre, Ormstown	25 10 76
DECOBAIN INC. 1504-9596	3665, rue Granby, Montréal	13 09 76
DECORATION LE PRISME INC. 1471-0297	Alma	21 10 76
DECORATION R. LANGLOIS INC. 1460-5834	1485, rue Notre-Dame, Lachine	04 10 76
DECORATION ST-LAURENT & FRERES INC. 1470-1361	20, rue Congrégation, Trois-Pistoles	14 09 76
DELSI INC. 1504-9430	Montréal	13 09 76
DEPANNEUR P. LANGLOIS INC. 1469-8443	Longueuil	02 09 76
DESIGN INO INC. *INO DESIGN INC.* 1504-6659	3200, Barclay, app. 5, Montréal	18 08 76
LES DISTRIBUTIONS B.D.L. QUEBEC LTEE 1471-0875	331, avenue Cartier, La Guadeloupe	26 10 76
BARBARA DIXON INC. 1505-2152	Piedmont	04 10 76
DOMAINE ST-VICTOR (BEAUCE) INC. 1471-1295	St-Victor-de-Tring	27 10 76
RENAUD DUMAIS LTEE 1470-9364	Amqui	19 10 76

Nom	Siège social	Date de constitution
EBENISTERIE J.R.B. INC. 1469-8559	780, boulevard St-Luc, Saint-Luc	02 09 76
EBENISTERIE LE GARDEUR INC. 1505-0990	14, rue St-Paul, Saint-Paul-l'Ermite	23 09 76
LES ENTREPRISES BROMAC INC. 1470-7962	Bromont	14 10 76
LES ENTREPRISES C. DROLET LTEE 1470-7632	1853, avenue Drouin (Giffard), Beauport.	12 10 76
LES ENTREPRISES CHANRAG INC. 1470-4696	521, rue Notre-Dame, Cap-de-la-Madeleine.	28 09 76
LES ENTREPRISES COMMERCIALES CLERMONT LTEE 1504-0264	Joliette	28 06 76
LES ENTREPRISES D. & R. PINARD INC. 1470-8358	716, Victoria, Sherbrooke	15 10 76
LES ENTREPRISES D'ELECTRICITE DE L'OUTAOUAIS INC. *OUTAOUAIS ELECTRICAL ENTERPRISES INC.* 1468-8790	281, boulevard Riel, Hull	02 08 76
ENTREPRISE D'ELECTRONIQUE D.S. INC. 1505-3523	7510, Roi-René, Anjou	18 10 76
LES ENTREPRISES MESS & COUILLARD INC. 1470-9745	Chertsey	20 10 76
LES ENTREPRISES PIERRE BERARD INC. 1470-1346	Montréal	14 09 76
LES ENTREPRISES PIERRE QUEVILLON (1976) INC. 1470-7285	901, rue Bleury, suite 360, Montréal	12 10 76
LES ENTREPRISES REMILAF LTEE 1505-2145	3305, rue Ste-Famille, Montréal	04 10 76
LES ENTREPRISES DE RESTAURATION DES TROIS-RIVIERES INCORPOREE 1469-4632	1712, rue Saint-François-Xavier, Trois-Rivières.	20 10 76
LES EQUIPEMENTS HYDROFORCE LTEE *HYDROFORCE EQUIPMENT LTD.* 1505-3200	605, rue Filiatrault, Saint-Laurent	15 10 76
EQUIPEMENT DE MANUTENTION GILLES ROY INC. *GILLES ROY MATERIAL HANDLING INC.* 1470-3037	95, chemin d'Aigremont, Lorraine	21 09 76
EXCAVATION DUBOIS & FRERES INC. 1469-0184	571, rue Fisher, Hemmingford	10 09 76
EXPRESS J.B. BAILLARGEON (1976) INC. *J.B. BAILLARGEON EXPRESS (1976) INC.* 1470-4100	4544 ouest, rue St-Jacques, Montréal	24 09 76
LES FABRICANTS DE MOULES I.C.M. INC. *I.C.M. MOLD MANUFACTURERS INC.* 1471-2707	5665, rue Paré, Mont-Royal	03 11 76

Nom	Siège social	Date de constitution
FERME DES AMIS INC. 1470-2062	265, Main, Richmond	16 09 76
FERME JERRAYCO INC. 1470-9349	Saint-Prosper	19 10 76
FLEURISTE ST-LAMBERT LTEE *ST-LAMBERT FLORIST LTD.* 1470-1296	Saint-Lambert	14 09 76
JEAN-PIERRE FOURNIER (1976) INC. 1469-8344	Cap-Santé	03 09 76
FOYERS DE L'ESTRIE INC. 1471-3440	10, Place Dunant, rue Dunant, Sherbrooke.	08 11 76
FRUITS ET LEGUMES CLARK LTEE *CLARK FRUITS AND VEGETABLES LTD.* 1470-6014	1, Place Ville-Marie, bureau 2707, Montréal.	22 10 76
LA GALERIE BALCON LES IMAGES INC. 1505-2137	Montréal	04 10 76
LES GALERIES D'OR LEONARD INC. 1469-3543	2824, de Salaberry, Montréal	30 09 76
GARAGE D. LUSSIER INC. 1468-6927	Richmond	27 07 76
GARAGE GARCIA INC. *GARCIA GARAGE INC.* 1501-0305	9780, rue Hochelaga, Montréal	20 09 76
GARAGE P. BRETON INC. 1470-6881	Rouyn	12 10 76
GARAGE ST-ROBERT INC. 1470-9497	Saint-Robert	20 10 76
GESTION DUPRAT INC. 1466-9857	Rouyn	11 05 76
GESTION IMMOBILIERE DU CHENE INC. 1504-9224	140, rue St-Eustache, suite 309, Saint-Eustache.	10 09 76
GESTION M.G.P. INC. 1504-9075	Laval	09 09 76
GIACOMO & FRERES, CHOCOLATIERS INC. 1505-1816	Laval	30 09 76
LES GOUTTIERES DU ST-LAURENT LIMITEE 1469-3006	243, rue Paré, Secteur Arvida, Jonquière.	18 08 76
LES HABITATIONS DE LA RIVE NORD INC. 1505-1527	10, boulevard Brien, Repentigny	28 09 76
LES HABITATIONS DE LA VALLEE DU ST-LAURENT INC. 1470-0249	8382, St-Denis, Montréal	10 09 76
LES IMMEUBLES C.D.T. INC. 1469-7221	Clermont	01 09 76

Nom	Siège social	Date de constitution
LES IMMEUBLES G.L.M.R. INC. 1470-3409	1700, boulevard Saint-Antoine, Saint-Antoine-des-Laurentides.	22 09 76
LES IMMEUBLES INDUSTRIELS VAL MAURICIE INC. 1470-5032	144, rue Bonaventure, Trois-Rivières	30 09 76
LES IMMEUBLES PIERRE THUOT INC. 1468-6042	Chambly	21 07 76
LES IMMEUBLES TRITON (1976) LTEE *TRITON REALTIES (1976) LTD.* 1505-4075	2100, Place du Canada, Montréal	22 10 76
IMPRIMERIE MODE LIMITEE *MODE PRINTING LIMITED* 1505-3911	Montréal	21 10 76
LES INDUSTRIES HUDON LTEE 1470-5297	4152, boulevard Ste-Rose, Laval-Ouest, Laval.	10 09 76
LES INVESTISSEMENTS ET AMENAGEMENTS GANAR LTEE *GANAR INVESTMENTS & DEVELOPMENT LTD.* 1470-8861	1010 ouest, rue Sherbrooke, suite 2301, Montréal.	18 10 76
LES INVESTISSEMENTS G.S.T. INC. 1470-1254	15, Grand Boulevard, Ile-Perrot	14 09 76
IPACO INC. 1469-9425	Saint-Jean	09 09 76
LACBEC INC. 1470-9851	301, Marceau, Windsor	20 10 76
LACHANCE & SIGOUIN INC. 1505-3168	Lac Connelly-Nord	15 10 76
J. LAURIER DOUVILLE INC. 1470-9356	417 est, rue St-Vallier, Québec	19 10 76
LOCATION ARCHAMBAULT LTEE *ARCHAMBAULT LEASING LTD.* 1470-6519	8101, boulevard Montréal-Toronto, Montréal-Ouest.	25 10 76
LOCATION DE GRUES LAURENTIENNES INC. *LAURENTIAN CRANES LEASING INC.* 1468-4872	Pointe-Calumet	23 08 76
LES LOGEMENTS O. ET L. INC. 1505-4703	516, rue Notre-Dame, Laurentides	29 10 76
MAGASIN D'ESCOMPTES N.L.F. INC. 1470-9398	Wotton	19 10 76
LES MAISONS PLEIN-JOUR R.L.V. LTEE 1505-1493	3, Place Laval, bureau 50, Laval	28 09 76
MALBICO INC. 1470-5966	Charlesbourg	04 10 76
MARCHE L.G.M. INC. 1470-7061	9550, Marseille, Montréal	12 10 76
HERMANN MATHIEU LTEE 1471-0610	Saint-Ephrem-de-Beauce	25 10 76

Nom	Siège social	Date de constitution
MECVAL INC. 1505-4489	Montréal	26 10 76
MEDIA D.R. INC. 1505-4331	Laval	25 10 76
MERCERIE LE GENTLEMAN DE PORT-CARTIER INC. 1470-7798	Port-Cartier	13 10 76
MERCERIE MARCEL PERRAS INC. 1505-3325	468, Notre-Dame, Repentigny	18 10 76
LES MESSAGERIES CLANOR INC. 1505-0446	600, rue Lambert, Saint-François, Laval.	20 09 76
GILLES MESSIER INC. 1504-6402	1891, Doucet, Varennes	17 08 76
METAL TECHNICO INC. 1505-0552	5240, boulevard des Laurentides, Auteuil, Laval.	21 09 76
MEUBLES PRESENT LTEE 1469-0705	8050, rue Hochelaga, Montréal	09 08 76
MIRABO INC. 1505-4323	Sainte-Anne-des-Plaines	25 10 76
MONTELEC INC. 1470-3821	12, St-Viateur, Loretteville	24 09 76
NETTOYAGE ET ENTRETIEN HERMES LTEE *HERMES CLEANING AND MAINTENANCE LTD.* 1504-2617	8512, Capchat, Saint-Léonard	15 07 76
NIVALCO INC. 1505-3226	26, rue Langevin, Saint-Timothée	15 10 76
OPTIMAGE INC. 1471-2830	Québec	03 11 76
PAMPLUME INC. 1471-1386	Sainte-Foy	28 10 76
PAVAGE C.S.F. INC. *C.S.F. PAVING INC.* 1505-2970	8920, rue Pascal-Gagnon, Saint-Léonard.	13 10 76
LES PAVAGES MONT-FORT LTEE 1470-9836	925, rue Pierre Joffrion, Boucherville	20 10 76
PEPINIERE HERTEL GAGNON INC. 1470-8846	Compton	18 10 76
LES PETROLES REJEAN PERRON INC. 1471-2814	1237, Vaudreuil, Saint-Félicien	03 11 76
PIECES D'AUTO BELLERIVE INC. *BELLERIVE AUTO PARTS INC.* 1470-9174	Longueuil	19 10 76
LES PIECES DE CAMIONS LAURENT (QUEBEC) INC. *LAURENT TRUCK PARTS (QUEBEC) INC.* 1504-5313	1255, Carré Phillips, bureau 605, Montréal.	09 08 76

Nom	Siège social	Date de constitution
PLACEMENTS ADHEMAR LAVOIE LTEE 1470-0140	Chicoutimi	22 07 76
LES PLACEMENTS IMMOBILIERS B. ET F. INC. 1505-4000	Saint-Sauveur	21 10 76
LES PLACEMENTS O.G.F. INC. 1471-1402	90, rue Principale, Granby	28 10 76
LES PLACEMENTS PIRAU INC. 1505-1436	4115, rue St-Denis, Montréal	28 09 76
PLACEMENTS VALPI LIMITEE *VALPI INVESTMENTS LIMITED* 1505-5320	615 ouest, boulevard Dorchester, suite 1010, Montréal.	04 11 76
PLOMBERIE ET CHAUFFAGE F.L. INC. 1504-9018	2300, rue Bélanger, Saint-Louis-de-Terrebonne.	14 09 76
PLOMBERIE & CHAUFFAGE P.H. LTEE 1470-5289	4152, boulevard Ste-Rose, Laval-Ouest.	30 09 76
PLOMBERIE LAURENT ROY, INC. 1469-5654	Beauport	26 08 76
PLOMBERIE ET RENOVATION GARBEC INC. *GARBEC PLUMBING AND RENOVATION INC.* 1470-8580	Montréal	18 10 76
PLOMBERIE ST-EUSTACHE INC. 1469-5662	Saint-Eustache	26 08 76
POISSONNERIES OCEAN LTEE *OCEAN FISHERIES LTD.* 1470-8424	1195, boulevard St-Laurent, échoppe numéro 9, Montréal.	15 10 76
PROBOIS INC. 1505-3374	1128, Emerson Crescent (Chomedey), Laval.	18 10 76
PRODUITS ELECTRONIQUES SIMROC INC. *SIMROC ELECTRONIC PRODUCTS INC.* 1505-1048	422, Venne, Saint-Lambert	23 09 76
PRODUITS PODIUM INC. *PODIUM PRODUCTS INC.* 1469-9201	Hull	13 10 76
PROVISIONS B.D. INC. *B.D. PROVISIONS INC.* 1504-2609	243, Côte Vertu, Saint-Laurent	15 07 76
RADIATEUR D'AUTO MARVEL INC. *MARVEL AUTO RADIATOR INC.* 1504-4597	1469, William, Montréal	30 07 76
LE RANCH DE LA VALLEE INC. 1470-9034	1231, chemin Poncourt, Mascouche	19 10 76
LES RECHERCHES EN PETROLE & GAZ M. B. INC. 1505-5072	10624, Brunet, Montréal-Nord	29 10 76
RESTAURANT CARUSO INC. 1470-5438	151 ouest, rue St-Charles, Longueuil	30 09 76

Nom	Siège social	Date de constitution
RESTAURANT CHEZ DONATO INC. 1470-4183	9007, rue Hochelaga, Montréal	27 09 76
RESTAURANT CHEZ EMILIENNE INC. 1505-1378	Sainte-Brigitte-des-Saults	27 09 76
RESTAURANT LE BEAU MERCREDI INC. *BEAUTIFUL WEDNESDAY RESTAURANT INC.* 1471-0032	2015, rue Drummond, bureau 1010, Montréal.	22 10 76
RESTAURANT PACIFIQUE INC. 1504-4449	143, rue Victoria, Valleyfield	29 07 76
RESTAURATION DRUMMOND INC. 1505-2228	257, rue Hériot, Drummondville	04 10 76
RESTAURATION MARCENAY INC. 1505-4927	356, rue Ouimet, Saint-Jovite	02 11 76
LES REVETEMENTS METALLIQUES O.B.M.G. INC. *O.B.M.G. METALLIC SIDING INC.* 1504-9448	4200, Chemin Bois-Franc, Saint-Laurent.	13 09 76
SALAISON VAL DES ARBES INC. 1505-3002	1133, boulevard Lesage (Duvernay), Laval.	13 10 76
LES SERVICES DYMECO INC. *DYMECO SERVICES INC.* 1504-7608	Montréal	26 08 76
LES SERVICES KAYSDALE INC. *KAYSDALE SERVICES INC.* 1504-9810	Montréal	15 09 76
LES SERVICES LINGUISTIQUES S.L.M. INC. 1470-6386	7220, rue Messier, Brossard	06 10 76
SERVICE DE REPARATION CAMILLE FORTIN INC. 1468-7834	24, rue Armstrong, Sherbrooke	28 07 76
LES SERVICES TECHNIQUES SERMEDIA INC. *SERMEDIA TECHNICAL SERVICES INC.* 1504-9257	Montréal	10 09 76
SISCA LTEE 1469-6603	Sherbrooke	15 10 76
SOCIETE IMMOBILIERE JAGUAR INC. *JAGUAR REAL ESTATE CO. INC.* 1505-1923	1629 ouest, rue Sherbrooke, Montréal	25 10 76
SOMARSO INC. 1471-2889	680, boulevard Labelle (Chomedey), Laval.	03 11 76
SOUDURE MYRAC LTEE 1505-4380	Varennes	25 10 76
SPORTS LA GELINOTTE INCORPOREE 1470-3953	2730, avenue St-Charles, Pointe-du-Lac.	23 09 76
STOEL (CANADA) LIMITEE 1471-1824	360 est, boulevard Charest, suite 160, Québec.	08 11 76
STUDIO OBJECTIF IMAGE LTEE 1505-2707	320, Val d'Or, Saint-Marc-sur-Richelieu.	13 10 76

Nom	Siège social	Date de constitution
LES TAPIS R.D. INC. 1505-0206	Montréal	17 09 76
TELECOMMUNICATION TROIS-RIVIERES LTEE 1470-2385	2205, des Chenaux, Trois-Rivières	17 09 76
TELEVISION MEDITARRANEENNE M.T.V. LTEE *MEDITERRANEAN TELEVISION LTD.* 1470-4829	626 ouest, Dorchester, bureau 800, Montréal.	28 09 76
TRANSPORT CLEMENT BEGIN INC. 1470-8812	198, rue Roy, Sainte-Germaine-Boulé	18 10 76
TRANSPORT GERARD PERREAULT LTEE 1470-2120	Saint-Placide-de-Béarn	16 09 76
S. VACHON & FILS INC. 1505-3390	342, chemin de la Normandie (Pont-Viau), Laval.	18 10 76
VERGERS AGENOR MENARD INC. 1505-3317	1185, rue Principale, Saint-Paul-d'Abbotsford.	20 10 76
VEROLAMPE INC. 1504-8747	Montréal	07 09 76
VIBONNEL INC. 1505-3440	1371, des Ormes, Terrebonne	18 10 76
VILLEO INC. 1505-3606	1031, rue Fréchette, Longueuil	19 10 76

66210-o

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Lettres patentes (3e partie)

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières donne avis, qu'en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes constituant en corporation:

Nom	Siège social	Date de constitution
APPROCHE SECURISANTE DES POLYTOXICOMANES ANONYMES A.S.P.A. 1469-7395	5631, des Narcisses, Montréal-Nord	02 09 76
ASSOCIATION DES ARTISTES ET ARTISANS DE LAVAL 1468-4591	880, Sauriol (Sainte-Dorothée), Laval	14 07 76
ASSOCIATION DE BASEBALL AMATEUR DE LACHINE INC. 1504-8887	2801, boulevard St-Joseph, Lachine	08 09 76
ASSOCIATION BOUDDHIQUE VIETNAMIENNE AU CANADA 1505-2657	Saint-Lambert	08 10 76

Nom	Siège social	Date de constitution
ASSOCIATION DES DIETETISTES AUTONOMES DU QUEBEC 1504-9158	Montréal	10 09 76
ASSOCIATION DES DISTRIBUTEURS INDUSTRIELS DU QUEBEC INC. 1470-7731	Sept-Iles	13 10 76
ASSOCIATION DES ETUDIANTS DE DEMOGRAPHIE DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL, AEDEM 1469-5837	Université de Montréal, département de Démographie, 3150, rue Jean-Brillant, Montréal.	26 08 76
L'ASSOCIATION DES LOCATAIRES DES LOGEMENTS MUNICIPAUX DE CHICOUTIMI INC. 1470-2690	Chicoutimi	03 11 76
ASSOCIATION MEXICAINE DU CANADA 1504-8663	360, de Sillery (Chomedey), Laval	07 09 76
ASSOCIATION DE PARENTS D'ENFANTS MONGOLS DE QUEBEC INC. 1467-5334	Ancienne-Lorette	31 05 76
ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DU LAC MEILLEUR-MIRABEL 1470-6717	Mirabel	26 10 76
ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES RIVERAINS DU LAC ST-FRANÇOIS 1468-7578	Saint-Romain	29 10 76
ASSOCIATION QUEBECOISE DES ORGANISMES DE COOPERATION INTERNATIONALE (AQOCI) 1505-1790	4824, chemin Côte-des-Neiges, Montréal.	30 09 76
ASSOCIATION QUEBECOISE DE TELEDETECTION INC. 1470-8630	Québec	18 10 76
ASSOCIATION RECREATIVE GLEN WEXFORD *GLEN WEXFORD RECREATIONAL ASSOCIATION* 1468-1597	2900, chemin Drury, Sainte-Marguerite Station.	20 09 76
CENTRE BETTY FARHOOD 1505-4042	7164, rue St-Hubert, Montréal	22 10 76
CENTRE EQUESTRE DE BEAUCE INC. 1470-8952	Rang de L'Assomption, Saint-Joseph-de-Beauce.	18 10 76
CENTRE SPORTIF REGIONAL DES COPAINS 1470-2567	4, rue de la Caserne, Sainte-Martine	20 09 76
LE CERCLE LES CHATELAINES (GRANBY) INC. 1471-0263	450, chemin Grande Ligne, Saint-Paul-d'Abbotsford.	21 10 76
CLUB DE L'AGE D'OR DE CHUTE-AUX-OUTARDES 1468-7685	Chute-aux-Outardes	29 07 76
LE CLUB DE L'AGE D'OR DE ST-CALIXTE 1470-7111	Local Plouffe Roland, Saint-Calixte	08 10 76
CLUB DE L'AGE D'OR DE ST-LUC DE MATANE 1470-6055	Saint-Luc-de-Matane	25 10 76
CLUB DES AMIS DE L'AGE D'OR DE VAL ST-MICHEL 1466-6580	435, boulevard Pie XI, Val-Bélair	30 10 76

Nom	Siège social	Date de constitution
CLUB HIPPIQUE MORISSETTE INC. 1470-0660	Saint-Joseph-de-Lepage	13 09 76
CLUB DE HOCKEY MIDGET D'ALMA 1471-0776	Alma	26 10 76
CLUB DE RAQUETTEURS LES FRERES DU VENT 1468-3940	491, 13e Avenue, Senneterre	12 07 76
COMITE DE BIENFAISANCE DE BELLE ANSE 1469-9359	(Belle-Anse) Percé	09 09 76
COMITE CULTUREL ET SOCIAL LOUIS IX 1468-8014	Québec	29 07 76
CONSEIL DE QUARTIER NO 5 DE LA VILLE DE GATINEAU INC. 1469-5068	456, boulevard de la Vérendrye, Gatineau.	24 08 76
CORPORATION DE GESTION D'ENTREPRISES ETUDIANTES DU CEGEP LEVIS-LAUZON 1469-5480	205, rue Monseigneur-Ignace-Bourget, Lauzon.	20 08 76
LE CORPS DE MAJORETTES DE ST-HUBERT, INC. 1470-4779	Saint-Hubert	28 09 76
FONDATION TAYLOR-BIRKS INC. *TAYLOR-BIRKS FOUNDATION INC.* 1501-4467	231, avenue Elm, Beasconfield	17 12 75
GARDE ST-AUBERT INC. 1470-9224	Saint-Aubert	19 10 76
GARDERIE DE HAUTERIVE INCORPOREE 1464-7705	Hauterive	03 11 76
LA GARDERIE LE PETIT TRAIN INC. 1469-5134	127, rue St-Georges, Lévis	03 11 76
GARDERIE MONTESSORI DE ROSEMERE 1469-5779	200, Grande-Côte, Rosemère	03 11 76
GROUPE DE RESSOURCES TECHNIQUES EN HABITATION DE MONTREAL INC. 1504-5347	Montréal	05 08 76
INSTITUT D'ACTION DEMOCRATIQUE DU QUEBEC 1470-2864	436 est, rue Sherbrooke, Montréal	20 09 76
KATREVENTS DE GRANBY INC. 1470-7319	26, rue Court, Granby	12 10 76
LES RESIDENCES LAVAL INC. 1469-5753	Laval	27 08 76
LE SALON DU SPORT ET CAMPING DE BEDFORD INC. 1470-6121	Aréna de Bedford, rue Marziali, Bedford.	05 10 76
TEMOIGNAGE-JEUNESSE GRANBY INC. 1470-6980	Granby	12 10 76

66210-o

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Lettres patentes supplémentaires

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières donne avis, qu'en vertu de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes supplémentaires à:

Nom	Date de constitution	L.P.S. Date	Modifications
ALLARD, LEGARE, DOUVILLE & ASSOCIES INC. 1318-2399	09 06 72	16 09 76	Changeant son nom-ancien nom: ALLARD & LEGARE INC.
AMENAGEMENTS BRIANSON INC. 1480-2904	09 10 75	12 10 76	Augmentant le capital-actions.
ASSOCIATION DES LOCATAIRES MUNICIPAUX DE RIVIERE-DU-LOUP 1359-5590	07 10 74	09 08 76	Changeant le nom-ancien nom: ASSOCIATION DES LOCATAIRES MUNICIPAUX DE ST-PATRICE.
ASSOCIATION DE MADELINOTS ESCOUADE DES ILES 1346-0449	24 09 73	16 03 76	Augmentant les objets.
AUTO J.P. COULOMBE INC. 1465-3448	05 03 76	14 10 76	Augmenter le capital.
CENTRE COMMERCIAL CITE NOUVELLE INC. 1356-7656	20 05 74	26 10 76	Ajoutant quelques dispositions aux lettres patentes.
LE CENTRE COMMERCIAL LE VILLAGE DE LA BAIE INC. 1245-4047	20 01 65	10 11 76	1. Changeant le nom-ancien nom: CHARLEVOIX AUTOMOBILES LTEE; 2. Modifiant les objets.
LA COMPAGNIE DE CONSTRUCTION B.S.R.M. LTEE 1158-5908	26 10 45	08 10 76	Changeant le nom-ancien nom: LES BOULEVARDS DU QUEBEC LTEE.
COUPE SCULPTURE LTEE 1210-5318	15 02 71	26 10 76	Changeant le nom-ancien nom: COUPE SCULPTURE ROBERT BLOUIN LTEE.
D. DORAN INC. 1363-2419	02 05 75	01 10 76	Changeant le nom-ancien nom: LA SOCIETE DE PROMOTION, DESIGN ET GESTION P.D.G. INC.
LES ENTREPRISES BRO-VAL LTEE *BRO-VAL ENTREPRISES LTD.* 1333-8249	30 08 72	18 09 76	Changeant le nom-ancien nom: CONSTRUCTION ET MAINTENANCE VALERE LIMITEE. — *VALERE BUILDING AND MAINTENANCE LIMITED.*
EQUIPEMENT FORIND INC. 1502-4235	04 03 76	26 10 76	Changeant le nom-ancien nom: CAMION ROGEO INC. — *ROGEO TRUCK INC.*
EXCAVATION NORMAND BEAUREGARD INC. *NORMAND BEAUREGARD EXCAVATION INC.* 1344-4906	09 10 73	27 19 76	Augmentant les objets.
GESTION B.C. INC. 1162-5712	11 12 67	29 10 76	1. Changeant le nom-ancien nom: MULTIPRETS INC.; 2. Etendant les objets.

Nom	Date de constitution	L.P.S. Date	Modifications
GESTION FRITHAM INC. *FRITHAM HOLDINGS INC.* 1463-9066	30 12 75	30 07 76	Augmentant le capital.
GUILLEMETTE & FRERE LTEE 1241-9677	29 12 67	17 09 76	Etendant les pouvoirs.
LES IMMEUBLES L'EDEN INC. 1255-6163	23 11 71	18 10 76	Changeant le nom-ancien nom: SUPER-MARCHE L'EDEN INC.
LES IMMEUBLES NISDAL LTEE *NISDAL PROPERTIES LTD.* 1329-9110	12 03 73	31 05 76	Augmentant le capital-actions.
KAYBEL LTEE 1221-8392	16 09 71	22 10 76	Changeant le nom-ancien nom: KAYBEL INC.
LES LOISIRS DE ST-JEAN VIANNEY INC. 1309-6904	16 11 60	22 10 76	Modifiant les pouvoirs.
MEUBLES REJEAN BROCHU INC. 1466-3306	14 04 76	18 10 76	Changeant le nom-ancien nom: FOURNITURES BROCHU ET LONGCHAMPS INC.
PRIMESCO INC. 1340-9883	24 09 73	27 10 76	Modifiant le capital.
LES PRODUITS MAISON SAGUENAY LTEE 1172-2030	10 06 69	19 08 76	Augmentant le capital-actions.
RIOUX'S CHINA SHOP LTD. 1246-1679	13 04 35	18 08 76	Augmentant le capital.
ANDRE ST-ONGE INC. 1175-2706	27 10 59	13 08 76	1. Changeant le nom-ancien nom: VITRERIE SHAWINIGAN GLASS INC.; 2. Etendant les pouvoirs.
LES SPORTS BOUDREAU ET PARENT INC. 1465-9510	30 03 76	04 11 76	Changeant son nom-ancien nom: LES SPORTS B.P. INC. — *B.P. SPORTS INC.*
TRANSPORT BRAZEAU INC. *BRAZEAU TRANSPORT INC.* 1159-4942	28 12 62	11 11 76	Changeant son nom-ancien nom: DUMONT EXPRESS LTEE.
TRANSPORT D.L.F. INC. *D.L.F. TRANSPORT INC.* 1219-5483	31 12 71	11 11 76	Changeant son nom-ancien nom: BRAZEAU TRANSPORT INC.

66210-o

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Siège social (Article 84)

Avis est donné que les compagnies et corporations dont les noms suivent ont changé leur siège social tel qu'indiqué ci-après:

Nom de la compagnie	Date de constitution	Siège social	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
ALLEN PLASTICS COMPANY 1117-1063	06 12 55	5772, boulevard St-Laurent, Montréal.	3995, Berri, Montréal.
ASCOT EQUIPMENT INC. 1234-4297	13 06 60	Ascot Corner	1138, route 220, Saint-Elie-d'Orford.
LES AUTOBUS BRISEBOIS LTEE *BRISEBOIS BUS LINE LTD.* 1235-1243	02 09 60	3220, Montée St-Jean, Pointe-Claire.	183, Dieppe, Pointe-Claire.
BRICA CONSTRUCTION INC. 1240-9314	13 03 72	402, de Normandie, Longueuil.	468, Roland-Therrien, Longueuil.
CENFEX INC. 1244-3313	25 03 70	615 ouest, boulevard Dorchester, suite 630, Montréal.	8455, boulevard Langelier, Saint-Léonard.
LE CLUB DE L'AGE D'OR SAINT-BRUNO. 1229-9871	22 09 71	Amos	702 ouest, 2e Avenue, Amos.
COINEX INC. 1134-5816	30 12 63	Saint-Jean	190, rue Black, Saint-Jean.
LA COMPAGNIE D'AUTOBUS ROMEO LEFEBVRE INC. *ROMEO LEFEBVRE BUS COMPANY INC.* 1235-1409	27 08 68	87, rue Victoria, Pointe-Claire.	3235, Cherrier, Saint-Raphaël-de-l'Ile-Bizard.
CONSTRUCTION CANA LTEE *CANA CONSTRUCTION LTD.* 1503-1016	20 04 76	Montréal	2135, Jacques-Lemoine, Varennes.
CONSTRUCTIONS LOUISBOURG LTEE *LOUISBOURG CONSTRUCTION LTD.* 1152-4980	09 06 54	648, boulevard Labelle, Blainville.	1385, boulevard des Laurentides, Laval.
LES CONSTRUCTIONS ST-AMANT INC. 1177-8834	23 04 58	La Sarre	620 est, 2e Rue, La Sarre.
LA CORPORATION AERO HYDRAULIQUE *AERO HYDRAULICS CORPORATION* 1118-3837	04 08 61	10340, chemin de la Côte de Liesse, Lachine.	10355, chemin Côte de Liesse, Dorval.
CYLINDER GASES INC. 1110-6978	31 08 48	Montréal	500, François, app. 612, Verdun.
DORANDA INC. 1254-1835	02 06 67	4580, avenue Miller, Montréal.	172, Tour du Lac, Sainte-Agathe-des-Monts.
DRAGAR CORP. 1254-4896	15 05 50	Montréal	1117 ouest, rue Ste-Catherine, bureau 206, Montréal.
E.G.W. (MONTREAL) LTEE *E.G.W. (MONTREAL) LTD.* 1365-1112	23 04 75	800, Place Victoria, bureau 2401, Montréal.	11625 est, rue Sherbrooke, Pointe-aux-Trembles.

Nom de la compagnie	Date de constitution	Siège social	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
LES ENTREPRISES JACOB INC. 07 04 71 1267-8033		7175, boulevard Lasalle, Verdun.	6, avenue Asselin, Notre-Dame-de-l'Ile-Perrot.
LES EQUIPEMENTS LAGUE LTEE ..... 18 08 60 *LAGUE EQUIPMENT LTD.* 1162-7163		Farnham	1330 est, Principale, Farnham.
EQUIPEMENT DE LUXE INC. ..... 19 04 61 *DE LUXE EQUIPMENT INC.* 1139-3451		260, rue St-Jean, Longueuil.	8026 est, Jarry, Montréal.
LES IMMEUBLES BARAN LTEE 06 06 67 1236-0871		Saint-Jérôme	5738, boulevard Décarie, Montréal.
LES INDUSTRIES LARCO LTEE ..... 25 04 68 *LARCO INDUSTRIES LTD.* 1136-5731		8210, rue Lafrenaie, Saint-Léonard.	137, Montée de Liesse, Saint-Laurent.
LUCIEN JUTRAS, REMBOURREUR LTEE ..... 29 03 76 *LUCIEN JUTRAS, UPHOLSTERER LTD.* 1502-7956		Montréal	6625, Paul-Emile-Lamarche, Saint-Léonard.
HENRI LABROSSE INC. 09 12 58 1139-4111		Montréal	17625 ouest, boulevard Gouin, Pierrefonds.
MARCHE TARTE ET FILS INC. 16 05 75 1363-5586		Bedford	1243, Shefford, Bromont.
OSBORNE REFRIGERATION SALES & SERVICE INC. 13 04 62 1113-1760		Montréal	1425, avenue Leclair, Verdun.
P.M.S. ENTERPRISES INC. 01 06 64 1257-0370		395, rue Mayor, bureau 1011, Montréal.	1435, St-Alexandre, bureau 1100, Montréal.
RICHARD PICHE INC. 06 06 62 1170-9813		Cap-Santé	184, route 138, Cap-Santé.
MATTHEW RAM & ASSOCIATES INC. 31 12 64 1274-7945		Montréal	4850, chemin de la Côte-des-Neiges, Montréal.
REMORQUAGE PETITCLERC INC. 23 03 73 1334-1532		L'Ancienne-Lorette	1315, de l'Amazone (Neufchâtel), Québec.
SERVICES DE CAMPING GATH INC. ..... 17 04 73 *GATH'S CAMPING SERVICES INC.* 1330-3102		Saint-Lambert	1780, Allard, Brossard.
SERVICE DES LOISIRS DE LA MISSION CATHOLIQUE CHINOISE 09 05 67 1243-8800		Montréal	211 ouest, rue Lagauchetière, Montréal.
STEREO PLUS INC. 10 02 76 1502-0704		57 ouest, rue St-Laurent, Longueuil.	81, rue St-Jean-Baptiste, Châteauguay.
STUER DECOR INC. 18 10 71 1251-6068		Montréal	903, Lenoir, Montréal.
THORNCLIFFE HOUSE INC. 11 07 66 1139-4954		Rosemère	120, rue St-Charles, Sainte-Thérèse.
TRANSPORT PAUL NERON INC. 13 02 73 1333-3125		601, rue Flynn, Québec ...	460, avenue Béchard, Vanier.

Nom de la compagnie	Date de constitution	Siège social	
		Ancienne adresse	Nouvelle adresse
VINCO DEVELOPMENT CORPORATION 04 01 60 1287-4798		Montréal	70 ouest, St-Paul, Montréal.
WONDER-FORM CO. LTD. 01 04 58 1115-0505		Montréal	4890, Hôtel-de-Ville, Montréal.

66210-o

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Renseignements sur les compagnies

Lettres patentes annulées

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, donne avis qu'en vertu des articles 4, 5*a* et suivants de la Loi des renseignements sur les compagnies, les corporations dont les noms suivent sont annulées à compter de la date de la publication de ce deuxième avis dans la *Gazette officielle*.

Nom de la compagnie	Adresse	Date de constitution
LES AMITIES HONDURAS QUEBEC INC. 1355-0215	Québec	15 02 74
ASSOCIATION DES NORMALIENS DE VILLE-MARIE (A.N.V.M.) INC. .. 1232-2178	Montréal	18 09 67
L'ASSOCIATION PARENTS-MAITRES MERCIER 1232-1956	Sainte-Anne	13 01 64
ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES CRIMINOLOGUES DU QUEBEC 1250-3181	Montréal	28 08 68
ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS DE TROIS-PISTOLES 1330-6931	Trois-Pistoles	11 06 73
LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE HULL INC. 1303-7924	Hull	27 02 53
AURELE BOUCHER & FILS INC. 1235-0591	Richmond	24 10 67
BOUCHERIE-EPICERIE P.E. LAFOND INC. 1370-2261	Saint-Jérôme	31 10 74
BRASSERIE DU ZOO INC. 1199-7830	Orsainville	19 06 70
CASA MARBLE & TILE INC. 1243-6648	Québec	27 09 65
CEDARCREST HOMES INC. 1244-2034	Montréal	15 06 56

Nom de la compagnie	Adresse	Date de constitution
CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE DRUMMONDVILLE INC. 1254-7139	Drummondville	07 09 66
CENTRE ST-DOMINIQUE 1254-0076	Jonquière	02 02 68
LE CERCLE PARADIS 1468-6455	Saint-Louis-de-Lotbinière	15 10 12
LA CLASSIQUE INTERNATIONALE DE CANOT DU SAGUENAY INC. 1348-8846	Chicoutimi	05 07 73
CLUB DES DIX DU QUEBEC METROPOLITAIN 1304-8822	Charlesbourg	24 03 65
LE CLUB DE LA BAIE DES SABLES INC. *SANDY BAY BEACH CLUB INC.* 1235-8024	Lac-Mégantic	15 12 64
CLUB ST-ISIDORE 1267-6177	Amqui	22 04 53
CONSTRUCTION L.D.J. INC. 1253-6744	Dégelis	10 04 72
LA CORPORATION PHILKEE *PHILKEE CORPORATION* 1222-9423	Montréal	21 02 72
G.E. COTE INC. 1300-4627	Nicolet	04 12 64
DAVE'S QUALITY MEAT INC. 1251-2299	LaSalle	15 10 71
DIRECT MOTOR EXPRESS LIMITED 1253-2081	Montréal	20 01 50
LES ECURIES CAP DIAMANT LTEE 1242-8876	Québec	25 06 68
LES ENTREPRISES J.M. BOURDON INC. 1352-5324	Montréal-Nord	06 02 74
FASHION WIG DESIGNS OF QUEBEC LTD. 1252-3528	Montréal	16 12 70
LA FONDATION DES AMIS DE STE-ANNE *THE FOUNDATION OF THE FRIENDS OF STE-ANNE* 1232-0164	Montréal	30 09 70
LES JEUNES AUBERGISTES DU SAGUENAY LAC ST-JEAN INC. 1289-6304	Jonquière	04 06 69
LAITERIE DELPE INC. 1336-8766	Princeville	18 01 73
LIGUE DES PROPRIETAIRES DE SAINTE-ROSE *PROPERTY OWNERS' LEAGUE OF SAINTE-ROSE* 1258-3100	Sainte-Rose	12 05 65
MAITRE-CAROSSIER ROBOT INC. *ROBOT BODY MASTER INC.* 1348-7491	Québec	19 07 72

Nom de la compagnie	Adresse	Date de constitution
MAPLE HILL FISH AND GAME CLUB 1259-7829	Thetford Mines	06 08 51
MARBOLUX INC. 1116-3649	Montréal	17 11 65
MOTEL PENINSULE INC. 1333-6623	Lebel-sur-Quévillon	16 11 72
NATIONAL HOLDING CORP. 1328-8360	Montréal	11 07 66
L'OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX DE TOURVILLE 1268-5368	Tourville	29 04 52
LE PRET COOPERATIF DE QUEBEC LIMITE 1468-2561	Québec	11 01 28
QUALITY MANUFACTURING & IMPORTING LTD. 1209-1971	Montréal	22 10 62
QUEHONDO INC. 1281-3333	Québec	12 01 71
ROTISSERIE CHAREST INC. *CHAREST BAR-B-Q INC.* 1334-7018	Québec	27 02 73
RUHL APARTMENTS INCORPORATED 1233-1633	Montréal	16 07 47
LES SPECIALITES MARIE-BOURGOGNE LTEE 1334-6630	Katevale	09 03 73
STA-WELL SLEEP & ACCESSORIES INC. 1228-5904	Montréal	23 08 68
T.K. LATEX INC. 1212-8328	Magog	31 08 71
TAXI STE-MARGUERITE-ESTEREL INC. 1365-2474	Sainte-Marguerite du Lac-Masson.	01 05 75
TRANSPORT G.M.F. INC. 1259-2556	Montréal	30 12 69
C. & M. TREMBLAY CIE LTEE 1247-4714	Montréal	31 10 67
VERDUN TELE-CABLE CO. LTD. 1242-0527	Montréal	11 03 58
VIDEO LITHO INC. 1309-9718	Montréal	26 10 70
VITRERIE ALMA LTEE 1294-7453	Alma	14 08 62
WARFAM INC. 1210-4279	Montréal	19 08 70

66210-o

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

Révocation de dissolution

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières donne avis, en vertu du paragraphe *a* de l'article 5*f* de la Loi des renseignements sur les compagnies, qu'il a jugé à propos de faire droit à la demande d'intéressés faite dans les délais légaux à l'effet de révoquer la dissolution de

Nom des compagnies	Date de dissolution	Gazette officielle no
AZURE INVESTMENT CORPORATION	29 03 75	13
G.L. LUMBER CO. LTD.	08 12 73	49
JONES MOTORS LTD.	12 10 74	41
SHILWARD LTD.	19 10 74	42

en vertu de ladite loi et qu'il révoque la dissolution desdites compagnies.

En conséquence, lesdites compagnies sont censées n'avoir jamais été dissoutes en vertu de ladite loi, sans préjudice aux droits acquis par toute personne entre la dissolution et la révocation.

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

66210-o

Associations coopératives

COOPERATIVE D'ALIMENTATION NATURELLE DE ST-SAUVEUR

(Loi des associations coopératives)

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi des associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPERATIVE D'ALIMENTATION NATURELLE DE ST-SAUVEUR », dont le siège social est situé à Québec, dans le district électoral de Taschereau.

Le sous-ministre associé des consommateurs, coopératives et institutions financières,
HUBERT MARCEAU.

66277-o

COOPERATIVE GENERALE ROCHER PERCE

(Loi des associations coopératives)

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, donne avis qu'en vertu de la Loi des associations coopératives, il a approuvé la formation d'une association sous le nom de « COOPERATIVE GENERALE ROCHER PERCE », dont le siège social est situé à Ville de Percé, Québec, dans le district électoral de Gaspé.

Le sous-ministre associé des consommateurs, coopératives et institutions financières,
HUBERT MARCEAU.

66229-o

Changement de nom — Loi du — *Demandes*

Elizabeth Alice Asbury

Avis est par les présentes donné selon l'article 5 de la Loi du changement de nom, que Elizabeth Alice Asbury, institutrice domiciliée et résidant au 1645, rue de Maisonneuve ouest, app. 1817, Montréal, Qué., demandera au lieutenant-gouverneur en conseil l'adoption d'un décret changeant son nom en celui de Elizabeth Alice Nevarie. Ce changement s'appliquera aussi à sa fille mineure, Aliza Karizan.

Montréal, le 19 octobre 1976.

Le procureur de la requérante,
ROMAN B. KARPISHKA.

66238-49-2-o

Edna May Aubin

Prenez avis que Edna May Aubin, épouse de John Frederick Childs, domiciliée et résidant au numéro 8521 Birnum, appartement 3, ville et district de Montréal, province de Québec, s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom en celui de Marie Agnes Aubin.

Le procureur de la requérante,
66239-49-2-o ISSIE MYSZKA.

Joseph Édouard Alfred Norman Calvert

Avis est donné que Joseph Édouard Alfred Norman Calvert, chauffeur de taxi, domicilié au 190, 12e Avenue nord, app. 1, Sherbrooke, province de Québec, district de Saint-François, présentera au lieutenant-gouverneur en conseil une requête pour le changement de son nom en celui de Norman Jason McCullough, ce changement de nom devant aussi profiter à son épouse, Marie-Rosilda Simonne Lessard, et à l'enfant mineur, Marie Thérèse Lyne, née de ce mariage.

Sherbrooke, ce 11 novembre 1976.

Les procureurs du requérant,
MACLAREN, HACKETT, CAMPBELL,
66159-48-2-o TURNER, BISSONNETTE & BOUCHARD.

Giuseppe, Mario, Rosario Di Palma

Avis est donné que Giuseppe, Mario, Rosario Di Palma, domicilié au 1390, rue Maisonneuve, Duvernay, ville de Laval, district de Montréal, s'adressera au ministre de la justice pour obtenir l'autorisation de changer ses prénom et nom en ceux de Joseph De Palma, en vertu de la Loi du changement de nom.

Les procureurs du requérant,
VIAU, BÉLANGER, HÉBERT, MAILLOUX,
66160-48-2-o PAQUET, PINARD & DENAULT.

Joseph, Eugène, Ernest Drapeau

Avis vous est par les présentes, donné que Joseph, Eugène, Ernest Drapeau s'adressera au lieutenant-gouverneur en conseil, afin d'obtenir un décret lui permettant de changer son nom de Joseph, Eugène, Ernest Drapeau pour celui de Pierre Drapeau, ledit nom devant servir à toutes fins légales.

Montréal, ce 10 juin 1976.

Le procureur du requérant,
66237-49-2-o CLAUDE LAPOINTE, *avocat*.

Sylvestro Loggia

Prenez avis que M. Sylvestro Loggia, du 8655, rue Mance, Saint-Léonard, Qué., a l'intention de demander que son nom soit changé pour Sylvio Loggia, et qu'une telle demande sera présentée conformément à la Loi du changement de nom.

Longueuil, le 2 novembre 1976.

Le procureur du requérant,
66168-48-2-o GILLES BRACONNIER.

Compagnies — Loi des

Demandes d'abandon de charte

AEROPORT DE GRANBY INC.

Avis est par les présentes donné que « AEROPORT DE GRANBY INC. », une compagnie constituée en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social en la cité de Granby, s'adressera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, pour obtenir la permission d'abandonner sa charte en vertu des dispositions de la Loi des compagnies.

Granby, ce 26e jour d'octobre 1976.

Le procureur de la compagnie,
66212-o ME ALAIN GUAY.

BLACK POINT INVESTMENTS LTD.

Avis est donné que « BLACK INVESTMENTS LTD. » demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Daté le 23 novembre 1976.

Le secrétaire-trésorier,
66254-o JOHN W. COLLYER.

BULLOCH & BAXTER LIMITED

Avis est par les présentes donné que la compagnie « BULLOCH & BAXTER LIMITED », constituée en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Daté à Montréal, ce 9e jour de novembre 1976.

La secrétaire,
66213-o MME JANET BAXTER.

LA CIE D'IMMEUBLES DU LAC ST-LOUIS INC. LAKE ST. LOUIS REAL ESTATE INC.

Prenez avis que la compagnie « LA CIE D'IMMEUBLES DU LAC ST-LOUIS INC. — LAKE ST. LOUIS REAL ESTATE INC. » demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières la permission d'abandonner sa charte.

Daté à Beauharnois, ce 4e jour d'octobre 1976.

La présidente,
66286-o MADELEINE CARIGNAN MCGOWAN.

CORPEX LIMITEE

Prenez avis que « CORPEX LIMITEE » s'adressera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, en vue d'obtenir la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 9 novembre 1976.

Le procureur de la compagnie,
66214-o JACQUES LAURENT, *avocat.*

P. DESBIENS INC.

Prenez avis que la compagnie « P. DESBIENS INC. », demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Les procureurs de la compagnie,
ME JACQUES R. GINGRAS,
DORION, JOLIN & ASSOCIÉS.
Place de la Capitale, Québec. 66255-o

RAYMOND GAGNON INC.

Prenez avis que la compagnie « RAYMOND GAGNON INC. » demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Le procureur de la compagnie,
ME JEAN-PIERRE DUFOUR, *notaire.*
13, Route 138, Forestville,
Saguenay, Québec. 66215-o

GOUNOD CONSTRUCTION LIMITEE

Avis est par les présentes donné que la compagnie « GOUNOD CONSTRUCTION LIMITEE » demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 5 novembre 1976.

La présidente,
66216-o MARGUERITE H. MONETTE.

HARVARD ENTERPRISES INC.

Prenez avis que la compagnie « HARVARD ENTERPRISES INC. », ayant son siège social en les ville et district de Montréal, demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Le procureur de la compagnie,
66217-o BERNARD C. FOREST, *notaire.*

LES IMMEUBLES AUBIN INC.

Avis est par les présentes donné que « LES IMMEUBLES AUBIN INC. », une corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social à Chicoutimi, dans la province de Québec, s'adressera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières de la province de Québec afin d'obtenir la permission d'abandonner sa charte.

Ce 19e jour de novembre 1976.

Les procureurs de la compagnie,
FRADETTE, BERGERON, CAIN,
66256-o PREVOST *et al*, *avocats.*

LES IMMEUBLES LACOR INC.

Prenez avis que la compagnie « LES IMMEUBLES LACOR INC. », dont le siège social est situé à Victoriaville, dans le district d'Arthabaska, demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, la permission d'abandonner sa charte suivant les dispositions de la Loi des compagnies.

Daté à Victoriaville, ce 15e jour de novembre 1976.

Le procureur de la compagnie,
66218-o ME ROBERT CAMIRÉ, *notaire.*

LES IMMEUBLES LORETTEVILLE LTEE

Avis est par les présentes donné que la compagnie « LES IMMEUBLES LORETTEVILLE LTEE », constituée en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social dans la ville de Québec, demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Daté à Québec, ce 4e jour de novembre 1976.

Le secrétaire,
66219-o GAMELIN LAVOIE.

LES MEUBLES SIROIS INC.

Prenez avis que la compagnie « LES MEUBLES SIROIS INC. » demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Le secrétaire-trésorier,
66220-o P. SIROIS.

BERNARD PARADIS LTEE

Avis est par les présentes donné que la compagnie « BERNARD PARADIS LTEE », une corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies et ayant son siège social au 1650 est, rue Marie-Anne, en les ville et district de Montréal, demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Montréal, ce 9 novembre 1976.

Le procureur de la compagnie,
66221-o ME JACQUES BACHAND, *avocat*.

THE PINES INC.

Avis est donné que « THE PINES INC. », une corporation constituée en vertu de la Loi des compagnies, et ayant son siège social dans la ville de Montréal, s'adressera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières de la province de Québec, pour obtenir l'autorisation d'abandonner sa charte.

Daté à Montréal, ce 10e jour de novembre 1976.

Le secrétaire,
66222-o MATTHEW PINES.

LES PROMOTIONS J.A.D. INC.

Prenez avis que la compagnie « LES PROMOTIONS J.A.D. INC. » demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Montréal, le 14 novembre 1976.

Le secrétaire,
66223-o JEAN-PAUL BOURQUE.

PHILIPPE ROY INC.

Avis est par les présentes donné que « PHILIPPE ROY INC. », compagnie ayant son siège social en la ville de Québec, s'adressera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, demandant la permission d'abandonner sa charte.

Donné à Québec, ce 17e jour de novembre 1976.

Les procureurs de la compagnie,
BEAUVAIS, BOUCHARD,
66224-o TRUCHON & AUBUT.

SENTOID INDUSTRIES (CANADA) INC.

Prenez avis que la compagnie « SENTOID INDUSTRIES (CANADA) INC. » demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Daté à Montréal, ce 25e jour d'octobre 1976.

Le secrétaire,
66225-o JOHN DE CARLO.

STONE CABINET MFG. CO. LTD.

Avis est par les présentes donné que « STONE CABINET MFG. CO. LTD. », dont le bureau principal est situé dans la ville de Montréal, province de Québec, fera une demande au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières pour obtenir la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.

Montréal, Québec, ce 8e jour d'octobre 1976.

Le secrétaire,
66226-o CHARLES BIRLEM.

T.R. CENTRE PUTT INC.

Prenez avis que la compagnie « T.R. CENTRE PUTT INC. » demandera au ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, la permission d'abandonner sa charte.

Le procureur de la compagnie,
66227-o ME JEAN GÉLINAS, *notaire*.

WM. WEINSTEIN SALES INC.

Avis est donné que « WM. WEINSTEIN SALES INC. » demandera la permission d'abandonner sa charte suivant les dispositions de la Loi des compagnies.

Montréal, le 12 novembre 1976

Les procureurs de la compagnie,
66228-o COBLENTZ & COBLENTZ.

Compagnies étrangères — *Permis*

FOUR THIRTY SEVEN LAND COMPANY INC.

Avis est donné qu'en vertu de la Loi des compagnies étrangères, la compagnie « FOUR THIRTY SEVEN LAND COMPANY INC. » a été autorisée à faire affaires dans la province.

L'agent principal, aux fins de recevoir les assignations dans les procédures contre ladite compagnie, est M. Michael D. Levinson, 630 ouest, boulevard Dorchester, 22e étage, Montréal.

Le bureau principal de la compagnie dans la province est établi à 630 ouest, boulevard Dorchester, 22e étage, Montréal, district judiciaire de Montréal.

Le sous-ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières,
ALBERT JESSOP.

66210-o 1468-6489

VARGAS PRODUCTIONS, INC.

Avis est donné qu'en vertu de la Loi des compagnies étrangères, la compagnie « VARGAS PRODUCTIONS, INC. », a été autorisée à faire affaires dans la province.

L'agent principal, aux fins de recevoir les assignations dans les procédures contre ladite compagnie, est « C.T. CORPORATION SYSTEMS (CANADA), LTD. », 220 est, Grande-Allée, Québec.

Le bureau principal de la compagnie dans la province est établi à 220 est, Grande-Allée, Québec, district judiciaire de Québec.

Le sous-ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières,
ALBERT JESSOP.

66210-o 1470-2211

Curatelle publique

Succession Mme Pierre Bertrand Legrand (Nicole Hamel)

Succession de Legrand, Mme Pierre Bertrand, (Nicole Hamel), en son vivant de 53, rue Gillespie, Sherbrooke, Qué., décédée le 8 août 1975.

Le soussigné donne avis, conformément à la Loi de la Curatelle publique (1971, c. 81), qu'il est curateur d'office à cette succession et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessous, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC.
Tour de la Bourse,
Case postale 51,
Montréal (Qué.) H4Z 1J6 66240-o

Demande(s) à la Législature

NEWTREND DEVELOPMENT CORPORATION

MM. Louis Landsman et Louis Zbarsky donnent avis qu'ils déposent au Secrétariat des Commissions de l'assemblée nationale du Québec un projet de loi ayant pour objets de révoquer la dissolution de la charte de « NEWTREND DEVELOPMENT CORPORATION ».

Montréal, le 17 novembre 1976.

Les procureurs des requérants,
YANOFSKY, KAHN, DURAND, MARCOVITCH,
66257-49-4-o BRULL, STRAUBER & GASCO.

Liquidation — Loi de la

JACQUES H. ADAM INC.

Avis est donné que la compagnie « JACQUES H. ADAM INC. », constituée en vertu de la première partie de la Loi des compagnies par lettres patentes en date du 28 décembre 1962, avec siège social à Drummondville, a été dissoute le 28 avril 1976, en vertu de la Loi de la liquidation des compagnies.

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

66244-o 14944-1962

COOPERATIVE DE CONSOMMATION DE CITE NATURE

(Loi des associations coopératives)

Avis est donné que lors d'une assemblée générale spéciale des membres de l'association coopérative « COOPERATIVE DE CONSOMMATION DE CITE NATURE », dont le siège social est situé à Cité Nature, Ste-Justine-de-Newton, Québec, dans le district électoral de Vaudreuil-Soulanges, tenue à Dalhousie, le 28 août 1976, il a été résolu de liquider la coopérative et qu'elle soit dissoute, ce conformément aux dispositions de la Loi des associations coopératives et de la Loi de la liquidation des compagnies et que M. Roger Simard soit nommé liquidateur.

Le sous-ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières,
HUBERT MARCEAU.

66241-o

HUOT & FRERES INDUSTRIES LTEE

Avis est donné que, lors d'une assemblée générale spéciale des actionnaires de la compagnie « HUOT & FRERES INDUSTRIES LTEE », tenue à Québec le 29 janvier 1976, il a été résolu que les affaires de ladite compagnie soient liquidées, et que celle-ci soit dissoute, en vertu de la Loi de la liquidation des compagnies, et que M. Guy Gingras, de la firme Clarkson, Gordon & Cie de Québec, a été nommé liquidateur.

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

66242-o 1185-9378

MEDERIC PARENT LIMITEE

Avis est donné que, lors d'une assemblée générale spéciale des actionnaires de la compagnie « MEDERIC PARENT LIMITEE », tenue à Giffard, le 18 février 1974, il a été résolu que les affaires de ladite compagnie soient liquidées, et que celle-ci soit dissoute, en vertu de la Loi de la liquidation des compagnies, et que M. Médéric Parent a été nommé liquidateur.

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

66243-o 1157-3334

Loi électorale du Québec

Députés élus

Québec, le 26 novembre 1976.

Je donne par les présentes avis que les collèges électoraux suivants ont élu députés, les candidats ci-après désignés, pour les représenter dans la nouvelle Assemblée nationale du Québec:

ABITIBI-OUEST

Monsieur François Gendron, éducateur, 15, rue Dubuc, La Sarre. — Parti Québécois.

SHEFFORD

Monsieur Richard Verreault, homme d'affaires, 279, rue Déragon, Granby. — Parti libéral du Québec.

ÎLES-DE-LA-MADELEINE

Mademoiselle Denise Leblanc, journaliste et étudiante (Gros-Cap), L'Étang-du-Nord. — Parti Québécois.

Le président général des élections,
FRANÇOIS DROUIN,
Juge de la Cour provinciale.

66291-o

Députés élus

Québec, le 29 novembre 1976.

Je donne par les présentes avis que les collèges électoraux suivants ont élu députés, les candidats ci-après désignés, pour les représenter dans la nouvelle Assemblée nationale du Québec:

DUPLESSIS

Monsieur Denis Perron, opérateur, 33, des Mouettes, Sept-Îles. — Parti Québécois.

ABITIBI-EST

Monsieur Jean-Paul Bordeleau, technicien, 500, des Plaines, Val-d'Or. — Parti Québécois.

Le président général des élections,
FRANÇOIS DROUIN,
Juge de la Cour provinciale.

66291-o

Député élu

Québec, le 1er décembre 1976.

Je donne par les présentes avis que le collège électoral suivant a élu député, le candidat ci-après désigné, pour le représenter dans la nouvelle Assemblée nationale du Québec:

SAINT-HYACINTHE

Monsieur Fabien Cordeau, directeur de services, 2470, rue Saint-Joseph, Saint-Hyacinthe. — Union Nationale.

Le président général des élections,
FRANÇOIS DROUIN,
Juge de la Cour provinciale.

66291-o

Ministère des affaires municipales

Ville de Chicoutimi

Conformément à l'article 44 de la Loi sur l'évaluation foncière, j'ordonne que les limites du territoire du district de révision de Québec du Bureau de révision de l'évaluation foncière du Québec soient modifiées pour y inclure le territoire de la ville de Chicoutimi.

La présente ordonnance entrera en vigueur le 1er janvier suivant le jour de sa publication dans la *Gazette officielle du Québec*.

Québec, le 26 octobre 1976.

Le ministre des affaires municipales,
66245-o VICTOR C. GOLDBLOOM.

Ville de Cookshire

Conformément à l'article 44 de la Loi sur l'évaluation foncière, j'ordonne que les limites du territoire du district de révision de Québec du Bureau de révision de l'évaluation foncière du Québec soient modifiées pour y inclure le territoire de la ville de Cookshire.

La présente ordonnance entrera en vigueur le 1er janvier suivant le jour de sa publication dans la *Gazette officielle du Québec*.

Québec, le 26 octobre 1976.

Le ministre des affaires municipales,
66245-o VICTOR C. GOLDBLOOM.

Municipalité de L'Acadie

Avis est donné par les soussignés que le lieutenant-gouverneur en conseil a adopté, en date du 29 septembre 1976, un arrêté en conseil ayant pour objet de changer le nom de la municipalité de Lacadie, comté de Saint-Jean, en celui de « Municipalité de L'Acadie ».

Conformément à l'article 48 du Code municipal, ce changement de nom entre en vigueur à compter de la publication du présent avis dans la *Gazette officielle du Québec*.

L'Acadie, P.Q.

Le maire,
JOSEPH L. TREMBLAY.
Le secrétaire-trésorier,
66253-o GÉRARD LÉCUYER, J.P.

Ville de la Pointe du Moulin

Conformément à l'article 44 de la Loi sur l'évaluation foncière, j'ordonne que les limites du territoire du district de révision de Montréal du Bureau de révision de l'évaluation foncière du Québec soient modifiées pour y inclure le territoire de la ville de la Pointe du Moulin.

La présente ordonnance entrera en vigueur le 1er janvier suivant le jour de sa publication dans la *Gazette officielle du Québec*.

Québec, le 19 novembre 1976.

Le ministre des affaires municipales,
66245-o VICTOR C. GOLDBLOOM.

Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Conformément à l'article 44 de la Loi sur l'évaluation foncière, j'ordonne que les limites du territoire du district de révision de Montréal du Bureau de révision de l'évaluation foncière du Québec soient modifiées pour y inclure le territoire de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts.

La présente ordonnance entrera en vigueur le 1er janvier suivant le jour de sa publication dans la *Gazette officielle du Québec*.

Québec, le 26 octobre 1976.

Le ministre des affaires municipales,
66245-o VICTOR C. GOLDBLOOM.

Régie de l'assurance-maladie du Québec

Liste par région de noms et adresses d'affaires des professionnels de la santé, qui entendent exercer leur profession en dehors des cadres du régime en qualité de professionnels désengagés ou de professionnels non participants ou qui ont cessé d'exercer leur activité en cette qualité, ainsi que la date à laquelle prend effet leur désengagement ou leur non-participation ou la cessation de celle-ci, publiée conformément à l'article 7.01 des règlements concernant la Loi de l'assurance-maladie, adoptés par arrêté en conseil no 27, en date du 6 janvier 1971.

Professionnels désengagés	*Date effective du désengagement*	*Date effective de la fin du désengagement*
Médecins omnipraticiens		
Région de Montréal		
Duchesne, Laurent, 75, boul. Dorchester ouest, app. 1017, Montréal, (Québec) H2Z 1A4	29-01-71	

Professionnels désengagés	*Date effective du désengagement*	*Date effective de la fin du désengagement*
Médecins omnipraticiens		
Région de Québec		
Tremblay, Jacques, 590, St-Cyrille ouest, Québec (Québec) G1S 2J1	23-05-71	
Chirurgiens-dentistes		
Région de Montréal		
Chamard, John McLean, 1509, rue Sherbrooke ouest, app. 18A, Montréal (Québec) H3G 1M1	16-08-72	
Edmison, Ralph Staples, 1414 Drummond, app. 826, Montréal (Québec) H3G 1W1	12-04-74	
Gravel, André, 9501, Christophe-Colomb, Montréal (Québec) H2M 2E3	01-10-76	
Lamb, Roland Thomas, 1414 Drummond, app. 1121, Montréal (Québec) H3G 1W1	15-06-74	
Morin, J.L., 20, rue St-Jean-Baptiste, Beloeil (Québec) J3G 2T9	18-08-76	
Région de Québec		
Lauzier, Candide, 146, rue Lafontaine, Case postale 455, Rivière-du-Loup (Québec)	11-06-75	

Professionnels non participants	*Date effective de la non-participation*	*Date effective de la fin de la non-participation*
Médecins spécialistes		
Région de Montréal		
Aldous, Normand R., 4485, rue Sherbrooke ouest, Westmount (Québec) H3Z 1E7	25-06-75	
Almudevar, Manuel, 612 St. John's Blvd., Apt. 114, Pointe-Claire (Québec) H3R 3K3	01-12-70	
Aronovitch, Michael 4119, rue Sherbrooke ouest, Westmount (Québec) H3Z 1A7	01-12-70	
Barker, Charles S., 9, rue Nelson, Montréal-Ouest (Québec) H4X 1E9	01-12-70	
Bérard, Michel J., 1440, rue Ste-Catherine ouest, app. 914, Montréal (Québec) H3G 1S5	06-06-75	
Black, Donald Kenneth, Case postale 95, Hudson Heights (Québec) J0P 1J0	01-12-70	
Bossé, Jean, 6555, boul. Gouin ouest, Montréal-Nord (Québec) H4K 1B3	24-09-72	
Boulanger, Jean-Baptiste, 3610, avenue Atwater, Montréal (Québec) H3H 1Y6	16-04-71	
Brabander, Joachim, 1390, rue Sherbrooke ouest, Montréal (Québec) H3G 1J9	01-12-70	
Brow, George Raymond, 1374, rue Sherbrooke ouest, app. 7, Montréal (Québec) H3G 1J6	01-12-70	
Browman, Mark, 7841, 2e Avenue, Montréal (Québec) H1Z 2S2	30-07-71	
Butler, Albert A., 1538, rue Sherbrooke ouest, Montréal (Québec) H3G 1L5	01-12-70	
Cantero, Antonio, 1396, rue Ste-Catherine ouest, Montréal (Québec) H3G 1P9	01-12-70	
Copping, Gordon A., 724 Upper Belmont Avenue, Westmount (Québec) H3Y 1K2	01-12-70	
David, Paul, 8705, rue Barbeau, St-Léonard (Montréal) (Québec) H1R 2N3	01-12-70	
Dawson, Howard L., 14 Bellevue Avenue, Westmount (Québec) H3Y 1G5	01-12-70	
Dumais, Gaston, 12245, rue Grenet, app. 112, Montréal (Québec) H4J 2J6	27-03-71	
Eakin, W. W., 1538, rue Sherbrooke ouest, app. 704, Montréal (Québec) H3G 1L5	15-01-71	
Feeney, Neil, 27 Holton Avenue, Westmount (Québec) H3Y 2E9	27-04-74	
Fullerton, C. W., 1414, Drummond, Montréal (Québec) H3G 1W1	01-12-70	
Gélinas, André, 565, rue Javelin, Dorval (Québec) H9P 2C1	01-12-70	
Genest, Armand, 30, boul. St-Joseph est, app. 818, Montréal (Québec) H2T 1G9	29-01-71	
Gibbard, Bruce A., 4324, rue Sherbrooke ouest, app. 48, Westmount (Québec) H3Z 1E1	30-06-74	
Gold, Michael M., 5785, Côte des Neiges, app. 105, Montréal (Québec) H3S 1Y8	01-12-70	
Gratton, Armand, 55, chemin Ste-Catherine, app. 706, Outremont (Québec) H2V 2A5	03-12-75	
Hunt, Brian R., 1538, rue Sherbrooke ouest, app. 622, Montréal (Québec) H3G 1L5	03-01-73	

Professionnels non participants	*Date effective de la non-participation*	*Date effective de la fin de la non-participation*
Médecins spécialistes		
Région de Montréal		
Johnston, Kenneth B., Main Road, Hudson (Québec) J0P 1H0	31-12-70	
Korenberg, Lela C., 1538, rue Sherbrooke ouest, app. 601, Montréal (Québec) H3G 1L5	26-08-72	
Korenberg, Morton, 1538, rue Sherbrooke ouest, Montréal (Québec) H3G 1L5	01-12-70	
Kravitz, Henry, 4994 Circle Road, Montréal (Québec) H3W 1Z7	10-06-72	
Larivière, Paul, 3484, avenue Laval, Montréal (Québec) H2X 3C8	01-12-70	
Legendre, Henri, 969, boul. St-Joseph est, app. 3, Montréal (Québec) H2J 1K9	01-12-70	
Levin, Douglas C., 176 Bedbrook Avenue, Montreal-West (Québec) H4X 1R9	03-08-75	
Levy, Léonard, 3545, Côte des Neiges, app. 118, Montréal (Québec) H3H 1V1	06-04-73	
MacDonald, Allison D., 3550, Côte des Neiges, app. 110, Montréal (Québec) H3H 1V4	01-12-70	
MacFarlane, Malcolm R., 1538, rue Sherbrooke ouest, app. 601, Montréal (Québec) H3G 1L5	26-08-72	
Maguire, J. Gordon, 4485, rue Sherbrooke ouest, Westmount (Québec) H3Z 1E7	13-02-71	
Manseau, Arthur, 960, boul. St-Joseph est, Montréal (Québec) H2J 1K8	01-12-70	
Marsolais, A., 80, avenue des Monts, St-Alphonse de Rodriguez (Québec) H3Z 1A7	14-10-76	
Mason, Edward Halton, 452, Stanstead Avenue, Mt-Royal (Québec) H3R 1X6	07-01-71	
Moll, Albert Edward, 3550, Côte des Neiges, app. 570, Montréal (Québec) H3H 1V4	25-04-72	
Montgomery, Lorne C., 556 Grosvenor Avenue, Westmount (Québec) H3Y 2S4	01-12-70	
Morin, Paul, 1280, rue Girouard, St-Hyacinthe (Québec) J2S 2Z1	01-12-70	
Nadler, Norman J., 4141, rue Sherbrooke ouest, app. 540, Westmount (Québec) H3Z 1B8	01-12-70	
Naiman, James, 4330, rue Sherbrooke ouest, Westmount (Québec) H3Z 1E1	01-03-72	
Nerman, Yale, 1115, rue Sherbrooke ouest, app. 1403, Montréal (Québec) H3A 1H3	03-01-71	
Pearson, George J. R., 5715, avenue Darlington, app. 1, Montréal (Québec) H3S 2H6	01-12-70	
Robert, Paul, 3489, avenue Atwater, app. 6, Montréal (Québec) H3H 1Y2	03-02-71	
Scott, W. Clifford M., 1260 McGregor Avenue, Apt. 405, Montréal (Québec) H3G 1B6	01-12-70	
Smith, Clifton Conway, 637, Côte Ste-Catherine, Outremont (Québec) H2V 2C4	01-12-70	06-08-76
Stein, Samuel, 1025, avenue des Pins ouest, Montréal (Québec) H3A 1A1	01-07-72	
Tafler, Gitta, 4119 Sherbrooke West, Apt. 1, Westmount, Québec H3Z 1A7	16-11-76	
Tucker, Elrie Clifford, 1390, rue Sherbrooke ouest, app. 2, Montréal (Québec) H3G 1J9	01-12-70	
Wood, David John, 4119, rue Sherbrooke ouest, Westmount, (Québec) H3Z 1A7	17-05-74	
Wyndowe, Jeffrey, 4700 Bonnavista Avenue, Apt. 202, Montréal (Québec) H3W 2C5	20-07-75	
Région de Québec		
Lapointe, Donat, 220, avenue Grande-Allée est, app. 650, Québec (Québec) G1R 2J1	13-01-71	
Larue, Lucien, 964, avenue Casot, Québec (Québec) G1S 2Y1	26-12-70	
Parrot, Paul, 1238, avenue des Pins, Sillery (Québec) G1S 4J5	01-12-70	
Médecins omnipraticiens		
Région de Montréal		
Archambault, Paul A., 2805 Willowdale Avenue, Montréal (Québec) H3T 1H6	01-05-71	
Brouille, Raynald, 3775, rue St-Hubert, app. 10, Montréal (Québec) H2L 3Z9	02-01-71	
Chevrefils, Paul E., 7960, rue St-Denis, Montréal (Québec) H2R 2G1	13-12-70	

Professionnels non participants	*Date effective de la non-participation*	*Date effective de la fin de la non-participation*
Médecins omnipraticiens		
Région de Montréal		
Cholette, Albert M., 5001, rue Garnier, Montréal (Québec) H2J 3T1	01-01-74	
Gordon, Lionel, 6235A Lennox Avenue, Montréal (Québec) H3S 2N6	15-01-72	
Jacques, Elphège, 190, rue Principale est, Farnham (Québec) J2N 1L4	01-12-70	
Joannette, Jean-Paul, 4930 Mayfair Avenue, Montréal (Québec) H4V 2E7	01-12-70	
Mayman, Abe, 5845, Côte des Neiges, app. 690, Montréal (Québec) H3S 1Z4	17-12-70	
Ricard, Michel, 1455, avenue Morgan, Montréal (Québec) H1V 2P6	11-04-76	
Robillard, Eugène, 5577 Woodbury, Montréal (Québec) H3T 1S6	29-08-76	
Rouleau, L.P., 6632, rue Christophe-Colomb, Montréal (Québec) H2S 2G8	05-08-76	
Scott, Benjamin H., 5146 Westbury Avenue, Montréal (Québec) H3W 2W3	22-07-71	
Vines, Norman M., 5675, Côte St-Luc, app. 201, Hampstead (Québec) H3X 2E5	01-12-70	
Vitou, Constantine 2101, boulevard Graham, Mont-Royal (Québec) H3R 1H6	21-10-76	
Région de Trois-Rivières		
Marcotte, Gaston, Case postale 457, Cap-de-la-Madeleine (Québec) G8T 7W6	21-01-71	
Région de Québec		
Leclaire, Yves, 2832, rue Valcourt, Ste-Foy (Québec) G1W 1W3	01-12-70	26-08-76
Samson, J. W., 4, Parc Samuel Holland, app. 1607, Québec (Québec) G1S 3R3	27-07-72	
Région des Cantons de l'Est		
Grainger, Thomas R., Case postale 1500, John Manville Clinic, Asbestos (Richmond) (Québec) J1T 3N2	01-12-70	
Chirurgiens-dentistes		
Région de Montréal		
Asselin, Charles, 3410, avenue Benny, app. 2A, Montréal (Québec) H4B 2R8	17-08-74	
Asselin, Raymond, 45, rue St-Georges, St-Jean (St-Jean) (Québec) J3B 2S2	17-08-74	
Baril, Claude, 3703, avenue Dupuis, Montréal (Québec) H3T 1E5	17-08-74	
Beaulieu, J. Édouard, Case postale 148, St-Rémy, (Napierville) (Québec) J0L 2L0	30-03-71	
Beaulieu, Mario, 3333 Queen Mary Road, Apt. 465, Montréal (Québec) H3V 1A2	04-02-76	
Beaumier, Georges A., 489, avenue Victoria, app. 440, St-Lambert (Chambly) (Québec) J4P 2J3	26-09-74	
Beauséjour, Guy, 3766 Queen Mary Road, Montréal (Québec) H3V 1A6	17-08-74	
Bertrand, Jean-Louis, 435, avenue Oakville, Dorval (Québec) H9S 2R7	17-08-74	
Bieniecki, Irena, 531 Rockland Avenue, Outremont (Québec) H2V 2Z4	02-09-72	
Bisaillon, Jean-Jacques, 3333 Queen Mary Road, Apt. 450, Montréal (Québec) H3V 1A2	17-08-74	
Bossé, Lucien, 345, avenue Dorval, app. 2, Dorval (Québec) H9S 3H6	17-08-74	
Bourcier, René, 5450, Côte des Neiges, app. 600, Montréal (Québec) H3T 1Y6	17-08-74	
Bourgoin, Jean-Charles, 1248, avenue Lajoie, Outremont (Québec) H2P 1P1	15-04-71	
Bourke, Edward T., 18 Thornhill Avenue, Westmount (Québec) H3Y 2E2	09-03-71	
Boyles, Williams Howard, 1414, Drummond, app. 422, Montréal (Québec) H3G 1W1	02-03-71	
Brousseau, Michel, 3633, Des Sources, app. 201, Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9B 2K4	03-12-76	
Burns, Frank Léonard, 1414, Drummond, app. 1022, Montréal (Québec) H3H 1W1	13-02-71	
Bushell, Winston C., 1538, rue Sherbrooke ouest, app. 1006, Montréal (Québec) H3G 1L5	10-02-71	
Caplan, Herbert, 3535 Queen Mary Road, Apt. 315, Montréal (Québec) H3V 1H8	11-01-73	
Casaubon, Jacques, 2100, rue Jean-Talon est, Montréal (Québec) H2E 1V3	30-06-74	
Chicoine, Claude, 4290, rue Beaubien est, Montréal (Québec) H1T 1S6	10-10-75	

Professionnels non participants	*Date effective de la non-participation*	*Date effective de la fin de la non-participation*
Chirurgiens-dentistes		
Région de Montréal		
Chicoine, Claude R., 1553, rue Viel, Montréal (Québec) H3M 1G6	17-08-74	
Chouinard, Paul-René, 2057, Édouard-Montpetit, Montréal (Québec) H3T 1J3	04-11-76	
Coen, Irving Isaac, 43 Donegani Avenue, Apt. 2, Pointe-Claire (Québec) H9R 2V8	21-06-74	
Cohen, Robert Harold, 5153 Coolbrook Avenue, Montréal (Québec) H3X 2L2	17-08-74	
Colle, Albert Joseph, 5253, boul. Décarie, app. 218, Montréal (Québec) H3W 3C3	03-02-71	
Copelovitch, Bernard, 5845, Côte des Neiges, app. 485, Montréal (Québec) H3S 1Z4	17-08-74	
Coulombe, Roger, 4660, boul. St-Joseph, Lachine (Québec) H8T 1R5	13-03-76	
Couture, Jean-Paul, 55 Church Avenue, Apt. 36, Verdun (Québec) H4G 3E7	17-08-74	
Décary, Rémi, 245 Lakeshore Drive, Dorval (Québec) H9S 2A3	08-02-75	
Degrandmont, Claude, 4934, rue Adam, Montréal (Québec) H1V 1W3	08-04-72	
De Grandmont, Madeleine, 5870, rue Sherbrooke est, Montréal (Québec) H1N 1B5	17-08-74	
De la Fuente, Napoléon, 1000, rue Jean-Talon ouest, Montréal (Québec) H3N 1T1	08-03-76	
Déom, Guy, 915, avenue Suzanne, St-Vincent-de-Paul, (Laval) (Québec) H7C 2J1	21-02-75	
Déom, Marguerite, 915, avenue Suzanne, St-Vincent-de-Paul (Laval) (Québec H7C 2J1	21-02-75	
Dufresne, Roger, 3333 Queen Mary Road, Apt. 440, Montréal (Québec) H3V 1A2	17-08-74	
Dundass, Georges M., 4545, rue Sherbrooke ouest, Westmount (Québec) H3Z 1E8	03-03-73	
Elo, James Thomas, 1414, Drummond, app. 909, Montréal (Québec) H3G 1W1	16-02-71	
Faith, Robert W., 1538, rue Sherbrooke ouest, app. 605, Montréal (Québec) H3G 1L5	17-08-74	
Flam, David J., 4495, rue Sherbrooke ouest, Montréal (Québec) H3Z 1E7	17-08-74	
Fortin, Jean-Marc, 2025, boul. de la Concorde, Duvernay (Laval) (Québec) H7G 2G3	17-08-74	
Franklin, Gérald, 4078 Gage Road, Montréal (Québec) H3Y 1R5	19-11-72	
Gagnon, Pierre, 415, boul. St-Joseph est, Montréal (Québec) H2J 1J6	17-08-74	
Gendron, Roland, 900, rue Sherbrooke ouest, app. 12, Montréal (Québec) H3A 1G3	07-03-73	
Geoffrion, Paul, 1538, rue Sherbrooke ouest, app. 604, Montréal (Québec) H3G 1L5	17-08-74	
Geoffrion, Roland, 48 Lakeshore Drive, Pointe-Claire (Québec) H9S 4H4	20-06-74	
Griffiths, Victor Brian, 6600 Trans Canada Highway, Apt. 802, Pointe-Claire (Québec) H9R 4S2	17-08-74	
Guimond, Jean, 4352, rue Beaubien est, Montréal (Québec) H1T 1S9	05-06-75	
Hale, George K., 465, avenue Victoria, app. 131, St-Lambert (Chambly) (Québec) J4P 2J2	29-06-74	
Harvey, Robert F., 1650 Cedar Avenue, Dental Clinic Apt., Montréal (Québec) H3G 1A4	15-04-71	
Henry, Donald Ward, 227 Kenaston Avenue, Mt-Royal (Québec) H3R 1M3	31-01-71	
Houde, Maurice, 3333 Queen Mary Road, app. 410, Montréal (Québec) H3V 1A2	17-06-76	
Huot, Jean, 3, rue Canal nord, Case postale 268, Grenville (Québec) J0V 1J0	14-02-75	
Jenne, Ross E., 90 Morgan Road, Baie-d'Urfé (Québec) H9X 3A8	03-01-76	
Jones, Ronald G., 3550, Côte des Neiges, app. 320, Montréal (Québec) H3H 1V4	31-08-74	
Kennedey, Duncan J., 6717 Trans Canada Highway, Pointe-Claire (Québec) H9R 1C4	17-08-74	
Kent, Leonard E., 4695, rue Sherbrooke ouest, Westmount (Québec) H3Z 1G2	07-04-71	
Kimura, Akira, 1538, rue Sherbrooke ouest, app. 907, Montréal (Québec) H3G 1L5	31-05-74	
Kleinman, Ezra, 4415, boul. Notre-Dame ouest, app. 206, Chomedey (Laval) (Québec) H7W 1T7	17-08-74	
Kopylov, Oleg S., 3535 Queen Mary Road, Apt. 309, Montréal (Québec) H3V 1H8	30-04-76	
Kutzman, Ernest-Abraham, 1538, rue Sherbrooke ouest, app. 410, Montréal (Québec) H3G 1L5	01-02-71	
Labelle, Hubert, 666, rue Sherbrooke ouest, app. 501, Montréal (Québec) H3A 1E7	10-07-74	
Labelle, Paul, 12271, Henri-d'Arles, Montréal (Québec) H4K 1T4	11-08-71	
Lafleur, Roland, 250, avenue Willibrord, Verdun (Québec) H4G 2T6	06-06-74	

Professionnels non participants	*Date effective de la non-participation*	*Date effective de la fin de la non-participation*
Chirurgiens-dentistes		
Région de Montréal		
Lafortune, Jean-Paul, 5704, rue Laurendeau, Montréal (Québec) H4E 3W4	13-02-71	
Lajeunesse-Brousseau, Andrée, 454, boul. Beaconsfield, app. 4, Beaconsfiels (Québec) H9W 4B9	25-06-75	
Lajoie, J. Gaston, 5305 Queen Mary Road, Montréal (Québec) H3X 1T9	27-07-74	
Lalanne, Jean-Guy, 719, 1ère Rue, Iberville (Québec) J2X 3C2	17-01-73	
Lamarche, Roger, 6119 Monkland Avenue, Montréal (Québec) H4A 1H5	13-01-74	
Lamoureux, Maurice, 187, boul. Sauvé, St-Eustache (Québec) J7P 2A6	11-06-75	
Lanctot, Michel, 3875, rue St-Urbain, app. 419, Montréal (Québec) H2W 1V1	04-01-76	
Laporte, J.-Octave-Lucien, 8655, rue Foucher, app. 405, Montréal (Québec) H2P 2C4	08-01-75	
Larue, Charles-Arthur, 6746, rue St-Denis, Montréal (Québec) H2S 2S2	21-06-74	
Lawlor, Robert, 3333 Queen Mary Road, Apt. 440, Montréal (Québec) H3V 1A2	18-02-71	
Lefebvre, Pierre I., 2225, boul. Lapinière, Brossard (Québec) J4W 1M3	02-02-71	
Lefort, Guy, 42, rue Principale est, Ste-Agathe-des-Monts (Québec) J8C 1J6	20-06-74	
Le François, Guy, 2150, Crescent, Montréal (Québec) H3G 2B8	04-01-75	
Legault, J. Victor, 5757 Decelles Avenue, Apt. 336, Montréal (Québec) H3S 2C3	01-12-73	
Lépine, Louis, 3703, avenue Dupuis, Montréal (Québec) H3T 1E5	17-08-74	
Lerner, Earl, 23 Valois Bay Avenue, Pointe-Claire (Québec) H9R 4B4	17-08-74	
Levitt, Harvey Lawrence, 5757 Decelles Avenue, Apt. 3, Montréal (Québec) H3S 2C3	17-08-74	
Lussier, Raoul-Eugène, 55 Church Avenue, Apt. 36, Verdun (Québec) H4G 3E7	19-09-74	
Marchand, Paul R., 1538, rue Sherbrooke ouest, app. 1006, Montréal (Québec) H3G 1L5	03-05-74	
Martin, Laurent, 3333 Queen Mary Road, app. 410, Montréal (Québec) H3V 1A2	17-06-76	
Mathieu, Léopold, 1103, boul. St-Joseph est, Montréal (Québec) H2J 1L3	15-06-74	
Miller, Seymour S., 5025, rue Sherbrooke ouest, app. 230, Montréal (Québec) H4A 1S9	17-08-74	
Miller, Stephen, 6600 TransCanada Hwy., Apt. 803, Pointe-Claire (Québec) H9R 4S2	17-08-74	
Moran, C. Léo, 1509, rue Sherbrooke ouest, app. 3, Montréal (Québec) H3G 1M1	03-10-75	
Munro, David John, 3550, Côte des Neiges, app. 400, Montréal (Québec) H3H 1V4	07-12-73	
Muroff, Frédérick, 1414, Drummond, app. 1104, Montréal (Québec) H3G 1W1	10-03-71	
Myles, Thomas A., 1538, rue Sherbrooke ouest, app. 412, Montréal (Québec) H3G 1L5	01-02-71	
Nadeau, J.-Roland, 3550, Côte des Neiges, app. 350, Montréal (Québec) H3H 1V4	17-08-74	
Oliver, Austen W., 1414, Drummond, app. 522, Montréal (Québec) H3G 1W1	17-08-74	
Parent, Benoît, Place Victoria, app. 808, Montréal (Québec)	23-08-72	
Pearson, Hyman H., 4780, Côte des Neiges, app. 19, Montréal (Québec) H3V 1G2	06-02-71	
Pelletier, Georges, 2150, Crescent, Montréal (Québec) H3G 2B8	10-02-75	
Poch, Lewis Neville, 1 Westmount Square, Apt. 346, Westmount (Québec) H3Z 2P9	14-04-71	
Prosterman, Leonard, 6000, Côte des Neiges, app. 230, Montréal (Québec) H3S 1Z8	17-08-74	
Reich, Eric, 7005 Kildare Road, Apt. 4, Côte St-Luc (Québec) H4W 1C1	17-08-74	
Remise, Claude, Faculté de chirurgie dentaire, Case postale 6128, Succ. A, Montréal (Québec) H3C 3J7	17-08-74	
Rennert, Michael D., 5165 Queen Mary Road, Apt. 511, Montréal (Québec) H3W 1X7	17-08-74	
Robinson, Wilfrid R., 3410 Benny Avenue, Apt. 1, Montréal (Québec) H4B 2R8	17-01-74	
Rogers, Mervyn Allen, 4300, boul. de Maisonneuve ouest, app. 702, Westmount (Québec) H3Z 1K8	06-02-71	
Rosen, Harry, 3545, Côte des Neiges, app. 107, Montréal (Québec) H3H 1V1	03-02-74	
Rouleau, François, 520, rue Cherrier, Montréal (Québec) H2L 1H3	23-05-75	
Saint-Denis, Ronald, 2819, rue Masson, Montréal (Québec) H1Y 1W8	20-06-74	

Professionnels non participants	*Date effective de la non-participation*	*Date effective de la fin de la non-participation*
Chirurgiens-dentistes		
Région de Montréal		
Samis, Philip L., 1, Place Ville-Marie, app. 1521, Montréal (Québec) H3B 2B5	17-01-74	
Shamy, Frank E., 1414, Drummond, app. 806, Montréal (Québec) H3G 1W1	17-08-74	
Shevell, Melvyn, 6000, Côte des Neiges, app. 200, Montréal (Québec) H3S 1Z8	13-04-74	
Smaill, Stanton S., 1414, Drummond, app. 1124, Montréal (Québec) H3G 1W1	26-05-74	
Solomon, Charles Melvyn, 5165 Queen Mary Road, Apt. 506, Montréal (Québec) H3W 1X7	17-08-74	
Steinberg, Marvin H., 5800, boul. Cavendish, app. 303, Côte St-Luc, (Québec) H4W 2T5	19-11-75	
Stockwell, William Gordon, 1538, rue Sherbrooke ouest, app. 805, Montréal (Québec) H3G 1L5	09-03-71	
Swiston, Walter, 4695, rue Sherbrooke ouest, Westmount (Québec) H3Z 1G2	17-08-74	
Sykora, Oskar Paul, Dental Clinic, 1660 Cedar Avenue, Montréal (Québec) H3G 1A3	31-01-71	
Vachon, Claude, 1464, Crescent, Montréal (Québec) H3G 2B6	17-08-74	
Van Vliet, Jonathan E., 1538, rue Sherbrooke ouest, app. 805, Montréal (Québec) H3G 1L5	08-03-71	
Vinet, Éphrem, 200, rue Desnoyers, app. 815A, Pont-Viau (Laval) (Québec) H7G 1A6	08-02-71	
Vinet, Luc, 500, boul. St-Joseph est, Montréal (Québec) H2J 1J9	03-05-74	
Wainberg, Allen, 5845, Côte des Neiges, app. 300, Montréal (Québec) H3S 1Z4	15-02-75	
Walford, Wallace Francis, 1414, Drummond, Montréal (Québec) H3G 1W1	30-05-74	
Ward, Daryl B., 1414, Drummond, app. 517, Montréal (Québec) H3G 1W1	08-06-74	
Wechsler, M. Hershell, 5800, boul. Cavendish, app. 510, Côte St-Luc (Québec) H4W 2T5	17-08-74	
Région de Québec		
Bernier, Louis, 1575, chemin St-Louis, Sillery (Québec) G1S 1G4	30-12-75	
Boucher, Marc, 1000, chemin Ste-Foy, app. 302, Québec (Québec) G1S 2L6	31-01-71	
Crutchfield, Charles Bruce, 990, avenue des Érables, app. 1, Québec (Québec) G1R 2M7	13-06-74	
Dion, Majella, 1575, chemin St-Louis, Sillery (Québec) G1S 1G4	17-08-74	
Massicotte, Gérard, 1575, chemin St-Louis, Sillery (Québec) G1S 1G4	17-08-74	
McGibbon, D. P., 990, avenue des Érables, app. 2, Québec (Québec) G1R 2M7	09-06-74	
Plamondon, Viger, 835, avenue des Érables, Québec (Québec) G1R 2M4	06-06-75	
Simard, Armando, 1179, avenue des Érables, Québec (Québec) G1R 2N4	26-05-74	
Veillette, Denis, 2860, Quatre-Bourgeois, Ste-Foy (Québec) G1V 1Y3	20-06-74	
Région des Cantons de l'Est		
Belleville, Paul, 510, Galt ouest, Sherbrooke (Québec) J1H 1Y7	31-05-74	
Dugal, Paul-Laurent, 459A, rue Lindsay, Drummondville (Québec) J2B 1G9	08-02-71	
Gendron, Georges, 189, Notre-Dame sud, Thetford Mines (Québec) G6G 1J5	06-06-74	
Gosselin, Viateur, 854, rue Belvédère sud, Sherbrooke (Québec) J1H 4C1	16-05-73	
Lemay, Jules E. Jr., 1855, boul. Portland, Sherbrooke (Québec) J1J 3V7	17-08-74	
Lessard, Pierre, 189, rue Notre-Dame sud, Thetford Mines (Québec) G6G 1J5	30-05-74	
McLeod, Hector, 16 Academy, Lennoxville (Québec) J0B 1Z0	15-08-75	
Olivier, Valmore H., 843, rue Belvédère sud, Sherbrooke (Québec) J1H 4B9	07-02-71	
Région de l'Outaouais		
Côté, Roger, 153, rue Principale, Hull (Québec) J8X 2K4	07-02-75	
L'Arrivée, Roland, 689, boul. St-Joseph, Hull (Québec) J8Y 4B4	07-11-75	
Proulx, Jacques, 214, boul. St-Joseph, Hull (Québec) J8Y 3X4	05-05-71	

Professionnels non participants	*Date effective de la non-participation*	*Date effective de la fin de la non-participation*
Chirurgiens-dentistes		
Région de Témiscamingue		
Bellehumeur, Claude, 10, McQuaig est, Rouyn (Québec) J9X 3B4	11-04-74	
Région du Saint-Maurice		
Dontigny, Vincent, 1350, rue Royale, app. 803, Trois-Rivières (Québec) G9A 4J4	17-08-74	
Prud'homme, Pierre-P., 1930, 5e Avenue, Shawinigan-Sud (Québec) G9P 1N4	05-05-74	
Région du Saguenay		
Bergeron, Yvon, 72, rue Jacques-Cartier ouest, Chicoutimi (Québec) G7J 1G2	17-08-74	
Région de l'Abitibi		
Lafontaine, Jean-Guy, 24, 6e Avenue Est, c.p. 700, La Sarre, J9Z 1L6	21-07-76	
Pharmaciens		
Région du Québec		
Laliberté, Jean, Fortierville, Lotbinière (Québec)	26-10-72	
Région de Montréal		
Moisan, Maurice, 3477, Drummond, app. 503, Montréal 107 (Québec)	05-01-73	
Venne, Rosario, St-Hyppolyte, Terrebonne (Québec)	04-04-73	
Levy, Mortimer, 67 Holtham Road, Montréal 254 (Québec)	09-02-75	
Région du Saguenay, Lac-St-Jean		
Tremblay, Jean-Marie, Case postale 40, Sacré-Coeur-de-Jésus, Saguenay (Québec)	05-10-73	
Région du Nord-Ouest		
Surkis, Max, 68, avenue des Pins, Lebel-sur-Quévillon, Abitibi (Québec)	16-11-72	

66246-o

Services de santé et services sociaux — Loi sur les

CENTRE D'ACCUEIL MERCIER

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières donne avis qu'en vertu des articles 39 et 47 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, chapitre 48 des lois de 1971, il a accordé des lettres patentes instituant un établissement public sous le nom de « CENTRE D'ACCUEIL MERCIER ».

La catégorie à laquelle appartient cet établissement public est: « CENTRE D'ACCUEIL ».

Le siège social de l'établissement est au 460, rue Gilford, Montréal, district judiciaire de Montréal.

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières,
LISE BACON.

66210-o 1468-4245

HOPITAL STE-CROIX

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières donne avis qu'en vertu de l'article 41 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, chapitre 48 des lois de 1971, il a accordé des lettres patentes supplémentaires en date du 25e jour d'octobre 1976, modifiant les lettres patentes émises le 20 juin 1973.

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières,
LISE BACON.

66210-o 1250-3579

Sociétés agricoles et laitières

ASSOCIATION DES ELEVEURS DE MOUTONS ADEM 23

Avis est donné que, en vertu de l'arrêté en conseil no 4035-76 du 17 novembre 1976, le lieutenant-gouverneur en conseil a autorisé la formation d'une société agricole et laitière sous le nom de « ASSOCIATION DES ELEVEURS DE MOUTONS ADEM 23 », avec siège social à 503R, 14e Rue, Québec, dans le comté de Québec, conformément à la Loi des sociétés agricoles et laitières (S.R.Q. 1964, chapitre 116).

Daté au bureau du ministre, le 24 novembre 1976.

Le sous-ministre de l'agriculture,
GAÉTAN LUSSIER.

66247-o

SOCIETE DES PARCS D'ENGRAISSEMENT DU QUEBEC (SPEQ)

Avis est donné que, en vertu de l'arrêté en conseil no 4036-76 du 17 novembre 1976, le lieutenant-gouverneur en conseil a autorisé la formation d'une société agricole et laitière sous le nom de « SOCIETE DES PARCS D'ENGRAISSEMENT DU QUEBEC (SPEQ) », avec siège social à Saint-Anicet, comté de Huntingdon, conformément à la Loi des sociétés agricoles et laitières (S.R.Q. 1964, chapitre 116).

Daté au bureau du ministre, le 24 novembre 1976.

Le sous-ministre de l'agriculture,
GAÉTAN LUSSIER.

66247-o

Soumissions — Demandes de

La commission scolaire régionale de l'Amiante

Siège social: cité de Thetford Mines
(Frontenac) P.Q.

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Raymond Couture, directeur général, Centre administratif, 5, rue Notre-Dame sud, cité de Thetford Mines, comté de Frontenac, P.Q., jusqu'à 5 heures de l'après-midi, et par après jusqu'à 8 heures du soir, mercredi, le 22 décembre 1976, école Curé d'Auteuil, 537 ouest, boulevard Ouellet, cité de Thetford Mines, Frontenac, P.Q., pour l'achat de $1,687,000 d'obligations de la commission scolaire régionale de l'Amiante, datées du 17 janvier 1977 et remboursables en séries du 17 janvier 1978 au 17 janvier 1987 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9%, ni supérieur à 10¼%, payable semi-annuellement les 17 juillet et 17 janvier de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 17 janvier 1977.

Tableau d'amortissement — $1,687,000 — 10 ans

Année			Capital
17	01	1978	$ 103,000
17	01	1979	114,000
17	01	1980	126,000
17	01	1981	140,000
17	01	1982	$ 154,000
17	01	1983	170,000
17	01	1984	188,000
17	01	1985	208,000
17	01	1986	230,000
17	01	1987	254,000

La commission scolaire régionale de l'Amiante, se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la Loi des subventions aux commissions scolaires (chapitre 63 des Lois de 1968) (Bill 64), demandera au ministre de l'éducation, d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicommis, entre les mains du ministre des finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement, et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en considération. L'adjudication sera faite conformément à la Loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque égal à 1% du montant de l'emprunt.

La commission scolaire régionale de l'Amiante s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 17 janvier 1977, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de la résolution datée du 27 octobre 1976: $1,687,000 — dépenses d'immobilisations.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue, mercredi, le 22 décembre 1976, à 8 heures du soir, à l'école Curé d'Auteuil, 537 ouest, boulevard Ouellet, cité de Thetford Mines (Frontenac), P.Q.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Thetford Mines, ce 25 novembre 1976.

Le directeur général,
RAYMOND COUTURE.

Centre administratif, 5, rue Notre-Dame sud,
Cité de Thetford Mines
(Frontenac), P.Q. G6G 5S2
Téléphone: 338-4565, code: 418 66274-o

Ville de Bromont
(Brôme-Missisquoi)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Mme Mireille Copeland, greffier, jusqu'à 8.00 heures du soir, lundi, le 20 décembre 1976, à l'Hôtel de ville, 110, boulevard Bromont, ville de Bromont (Brôme-Missisquoi), P.Q., pour l'achat de $1,219,500 d'obligations de la ville de Bromont, comté de Brôme-Missisquoi, datées du 17 janvier 1977 et remboursables en série du 17 janvier 1978 au 17 janvier 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9%, ni supérieur à 10¼%, payable semi-annuellement les 17 juillet et 17 janvier de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 17 janvier 1977.

Tableau d'amortissement — $1,219,500 — 20 ans

Année			Capital
17	01	1978	$ 23,500
17	01	1979	25,000
17	01	1980	27,000
17	01	1981	29,000
17	01	1982	$ 31,000
17	01	1983	34,000
17	01	1984	37,000
17	01	1985	40,000
17	01	1986	44,000
17	01	1987	48,000
17	01	1988	32,000
17	01	1989	37,000
17	01	1990	40,000
17	01	1991	45,000
17	01	1992	50,000
17	01	1993	54,000
17	01	1994	60,000
17	01	1995	66,000
17	01	1996	73,000
17	01	1997	424,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $424,000, et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte des tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 17 janvier 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notées. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'échéance du 17 janvier 1997 au montant de $424,000 comprend un solde de $343,000 renouvelable pour une période additionnelle de 5 ans, et échéant comme suit:

Année			Capital
17	01	1998	$56,000
17	01	1999	61,000
17	01	2000	68,000
17	01	2001	75,000
17	01	2002	83,000

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $424,000, et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 17 janvier de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La ville de Bromont s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 17 janvier 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 28 — $141,000 — renouvellement; 240-74 — $800,000 — usine de filtration; 245-74 — $36,500 — voirie; 248-74 — $30,600 — fonds industriel; 250-74 — $62,500 — bâtisses, terrains, 252-74 — $7,000 — bâtisses, terrains; 253-74 — $27,000 — bâtisses, terrains; 254-74 — $50,000 — travaux de déboisement, etc.; 257-75 — $35,900 — travaux de déboisement, etc.; 258-75 — $29,000 — voirie.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités selon le cas, qui sera tenue lundi, le 20 décembre 1976 à 8.00 heures du soir, à l'Hôtel de ville, 110, boulevard Bromont, ville de Bromont (Brôme-Missisquoi), P.Q. J0E 1L0.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

La ville de Bromont (comté de Brôme-Missisquoi), ce 25 novembre 1976.

Le greffier,
MME MIREILLE COPELAND.

Hôtel de ville, 110, boulevard Bromont
Ville de Bromont (Brôme-Missisquoi)
P.Q. J0E 1L0
Téléphone: 534-2021, code 514. 66267-o

Ville de Bromptonville
(Johnson)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Aimé Benoit, secrétaire-trésorier, Hôtel de ville, 133, rue Laval, C.P. 610, Bromptonville, comté de Johnson, Québec, J0B 1H0, jusqu'à 7.30 heures du soir, lundi, le 20 décembre 1976, pour l'achat de $377,000 d'obligations de la ville de Bromptonville (Johnson), datées du 17 janvier 1977, et remboursables en série du 17 janvier 1978 au 17 janvier 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9%, ni supérieur à 10¼%, payable semi-annuellement les 17 juillet et 17 janvier de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 17 janvier 1977.

Tableau d'amortissement — $377,000 — 20 ans

Année			Capital
17	01	1978	$ 11,000
17	01	1979	12,000
17	01	1980	13,000
17	01	1981	13,000
17	01	1982	14,000
17	01	1983	16,000
17	01	1984	18,000
17	01	1985	19,000
17	01	1986	20,000
17	01	1987	21,000
17	01	1988	14,000
17	01	1989	15,000
17	01	1990	17,000
17	01	1991	19,000
17	01	1992	21,000
17	01	1993	22,000
17	01	1994	24,000
17	01	1995	26,000
17	01	1996	30,000
17	01	1997	32,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $32,000, et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 17 janvier 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notées. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $32,000, et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 17 janvier de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La ville de Bromptonville s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 17 janvier 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 289 — $41,000 — renouvellement; 290 — $24,500 — renouvellement; 373 — $65,500 — voirie, aqueduc, égouts; 374 — $210,000 — voirie, aqueduc, égouts; 385 — $6,500 — frais de refinancement; 386 — $29,500 — voirie.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue lundi, le 20 décembre 1976, à 7.30 heures du soir, Hôtel de ville, 133, rue Laval, C.P. 610, Bromptonville, comté de Johnson, Québec.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Bromptonville (comté de Johnson), ce 26 novembre 1976.

Le secrétaire-trésorier,
AIMÉ BENOIT.

Hôtel de ville, 133, rue Laval,
C.P. 610, Bromptonville
(Johnson) Québec, J0B 1H0
Téléphone: 846-2788, code 819. 66288-o

Changement du taux d'intérêt maximum pour les demandes de soumissions publiées dans les éditions du 13, 20 et 27 novembre 1976

Veuillez prendre note, que dans les avis de demande de soumissions qui ont paru dans les *Gazettes officielles* des 13 novembre, 20 novembre et 27 novembre derniers, le taux d'intérêt maximum fixé est de « 10 1/4% » au lieu de « 10 1/2% ».

LE COMITÉ DU FINANCEMENT MUNICIPAL,

Ministère des affaires municipales,
le 29 novembre 1976. 66245-o

Cité des Deux-Montagnes

Veuillez prendre note, que dans l'avis de demande de soumissions, pour l'achat de $917,500 d'obligations de la cité des Deux-Montagnes, avis qui a paru dans la *Gazette officielle* du 20 novembre 1976, à la page 8907, l'échéance du 1er janvier 1997 du tableau d'amortissement aurait dû se lire comme suit: $131,000 au lieu de $72,000.

Tous les autres détails contenus dans ledit avis demeurent inchangés.

Le secrétaire-trésorier,
J.-MARC RACINE.

Hôtel de ville, 801, chemin Oka,
C.P. 55, cité des Deux-Montagnes,
(Deux-Montagnes), P.Q. J7R 4K1 66245-o

Commission scolaire de Grande-Hermine
(Gaspé)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné Normand Berger, directeur général, Centre administratif, ville de Gaspé, comté de Gaspé, P.Q., jusqu'à 4.30 heures p.m., lundi le 20 décembre 1976, et par après à 7.30 heures du soir à l'école Saint-Rosaire, ville de Gaspé, comté de Gaspé, P.Q., pour l'achat de $214,500 d'obligations pour la commission scolaire de Grande-Hermine datées du 17 janvier 1977 et remboursables en séries du 17 janvier 1978 au 17 janvier 1987 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9%, ni supérieur à 10 1/4%, payable semi-annuellement les 17 juillet et 17 janvier de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 17 janvier 1977.

Tableau d'amortissement — $214,000 — 10 ans

Année			Capital
17	01	1978	$13,500
17	01	1979	14,000
17	01	1980	16,000
17	01	1981	18,000
17	01	1982	20,000

Année			Capital
17	01	1983	$ 22,000
17	01	1984	24,000
17	01	1985	26,000
17	01	1986	29,000
17	01	1987	32,000

La commission scolaire de Grande-Hermine se prévalant de l'article 1 de la Loi modifiant la Loi des subventions aux commissions scolaires (chapitre 63 des Lois de 1968) (Bill 64), demandera au ministre de l'éducation d'effectuer à même les subventions à être versées par lui annuellement à ladite corporation scolaire, le dépôt en fidéicommis, entre les mains du ministre des finances, des sommes suffisantes pour acquitter en totalité le principal et les intérêts de la présente émission d'obligations et de tout renouvellement d'icelle si requis.

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement, et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prise en considération. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La commission scolaire de Grande-Hermine s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 17 janvier 1977, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu de la résolution datée du 21-6-76 — $214,500 — dépenses d'immobilisations.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance des commissaires d'écoles qui sera tenue lundi, le 20 décembre 1976, à 7.30 heures du soir, à l'école Saint-Rosaire, ville de Gaspé, comté de Gaspé, P.Q.

Les commissaires d'écoles se réservent le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Gaspé, ce 25 novembre 1976.

Le directeur général,
NORMAND BERGER.

Centre administratif, case postale 1040
Ville de Gaspé, comté de Gaspé
Québec G0C 1R0
Téléphone: 368-2224, code 418. 66276-o

Ville de Grande-Rivière

(Gaspé)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par le soussigné John Carbery, secrétaire-trésorier, Hôtel de ville, ville de Grande-Rivière (Gaspé), C.P. 188, Québec G0C 1V0, jusqu'à 7.00 heures du soir, mardi, le 21 décembre 1976, pour l'achat de $550,000 d'obligations de la ville de Grande-Rivière, comté de Gaspé, datées du 17 janvier 1977 et remboursables en série du 17 janvier 1978 au 17 janvier 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9%, ni supérieur à 10¼%, payable semi-annuellement les 17 juillet et 17 janvier de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 17 janvier 1977.

Tableau d'amortissement — $550,000 — 20 ans

Année			Capital
17	01	1978	$ 24,000
17	01	1979	25,000
17	01	1980	28,000
17	01	1981	10,000
17	01	1982	11,000
17	01	1983	13,000
17	01	1984	14,000
17	01	1985	15,000
17	01	1986	16,000
17	01	1987	17,000
17	01	1988	17,000
17	01	1989	20,000
17	01	1990	22,000
17	01	1991	24,000
17	01	1992	26,000
17	01	1993	28,000
17	01	1994	32,000
17	01	1995	33,000
17	01	1996	33,000
17	01	1997	142,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $142,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédant ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte des tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 17 janvier 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notées. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'échéance du 17 janvier 1997 au montant de $142,000 comprend un solde de $106,000 renouvelable pour une période additionnelle de 20 ans, et échéant comme suit:

Année			Capital
17	01	1998	$ 5,000
17	01	1999	5,000
17	01	2000	6,000
17	01	2001	6,000
17	01	2002	7,000
17	01	2003	7,000
17	01	2004	8,000
17	01	2005	9,000
17	01	2006	10,000
17	01	2007	11,000
17	01	2008	2,000
17	01	2009	2,000
17	01	2010	3,000
17	01	2011	3,000
17	01	2012	3,000
17	01	2013	3,000
17	01	2014	4,000
17	01	2015	4,000
17	01	2016	4,000
17	01	2017	4,000

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $142,000, et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 17 janvier de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La ville de Grande-Rivière s'engage à ne pas émettre de nouvelle obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 15 janvier 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 121 — $12,500 — renouvellement d'emprunt; 126 — $54,000 — renouvellement d'emprunt; 153-A (tel que modifié) — $70,000 — aqueduc, égouts; 165 — $89,000 — aqueduc, égouts; 168 — $11,000 — frais de refinancement; V-1 — $313,500 — construction aréna.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités selon le cas, qui sera tenue, mardi, le 21 décembre 1976, à 7.00 heures du soir, Hôtel de ville, C.P. 188, ville de Grande-Rivière (Gaspé), P.Q. G0C 1V0.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Grande-Rivière (comté de Gaspé), ce 25 novembre 1976.

Le secrétaire-trésorier,
JOHN CARBERY.

Hôtel de ville, C.P. 188
Ville de Grande-Rivière (Gaspé)
Québec G0C 1V0
Téléphone: 385-2282, code 418. 66268-o

Paroisse de Notre-Dame-des-Prairies
(Joliette)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Roger Perreault, secrétaire-trésorier, jusqu'à 8.00 heures du soir, mercredi, le 22 décembre 1976, à l'Hôtel de ville, 225, boulevard Antonio-Barrette, paroisse Notre-Dame-des-Prairies (Joliette), P.Q. J6E 1E7, pour l'achat de $395,000 d'obligations de la paroisse Notre-Dame-des-Prairies (Joliette), datées du 17 janvier 1977 et remboursables en série du 17 janvier 1978 au 17 janvier 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9%, ni supérieur à 10¼%, payable semi-annuellement les 17 juillet et 17 janvier de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 17 janvier 1977.

Tableau d'amortissement — $395,000 — 20 ans

Année			Capital
17	01	1978	$ 5,500
17	01	1979	6,000
17	01	1980	6,000
17	01	1981	6,000
17	01	1982	7,000
17	01	1983	7,500
17	01	1984	8,500
17	01	1985	8,500
17	01	1986	10,000
17	01	1987	10,000
17	01	1988	11,000
17	01	1989	11,500
17	01	1990	13,000
17	01	1991	14,000
17	01	1992	15,500
17	01	1993	16,000
17	01	1994	18,500
17	01	1995	20,000
17	01	1996	21,500
17	01	1997	179,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $179,000, et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte des tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 17 janvier 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notées. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'échéance du 17 janvier 1997 au montant de $179,000 comprend un solde de $162,000 renouvelable pour une période additionnelle de 20 ans, et échéant comme suit:

Année			Capital
17	01	1998	$ 2,500
17	01	1999	3,000
17	01	2000	3,500
17	01	2001	$ 3,500
17	01	2002	4,000
17	01	2003	4,500
17	01	2004	5,000
17	01	2005	5,000
17	01	2006	6,000
17	01	2007	7,000
17	01	2008	7,500
17	01	2009	8,500
17	01	2010	9,000
17	01	2011	10,000
17	01	2012	10,500
17	01	2013	11,500
17	01	2014	13,000
17	01	2015	14,500
17	01	2016	16,000
17	01	2017	17,500

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $179,000, et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 17 janvier de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La paroisse de N.-D.-des-Prairies s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 17 janvier 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 19-1964 — $21,300 — 23-1965 — $44,400 — 24-1965 — $15,300 — renouvellement — 71-1974 — $76,000 — aqueduc, égouts — 72-1974 — $50,000 — voirie — 74-1974 — $110,000 — aqueduc et égouts — 75-1974 — $78,000 — voirie.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou l'un de ses comités selon le cas qui sera tenue mercredi le 22 décembre 1976, à 8.00 heures du soir, à l'Hôtel de ville, 225, boulevard Antonio-Barette, paroisse de Notre-Dame-des-Prairies (Joliette), P.Q. J6E 1E7.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Paroisse de Notre-Dame-des-Prairies (comté de Joliette), ce 25 novembre 1976.

Le secrétaire-trésorier,
ROGER PERREAULT.

Hôtel de ville, 225, boulevard Antonio-Barette
Paroisse Notre-Dame-des-Prairies
Comté de Joliette J6E 1E7
Téléphone: 753-4279, code 514. 66269-o

Ville de Saint-Constant

(Châteauguay)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Gabriel Brisson, secrétaire-trésorier, jusqu'à 8.00 heures du soir mercredi, le 22 décembre 1976, à l'Hôtel de ville, 147, rue Saint-Pierre, ville de Saint-Constant (Châteauguay), P.Q., J0L 1X0, pour l'achat de $713,500 d'obligations de la ville de Saint-Constant (Châteauguay), datées du 17 janvier 1977, et remboursables en série du 17 janvier 1978 au 17 janvier 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9%, ni supérieur à 10¼%, payable semi-annuellement les 17 juillet et 17 janvier de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 17 janvier 1977.

Tableau d'amortissement — $713,500 — 20 ans

Année			Capital
17	01	1978	$ 23,500
17	01	1979	26,000
17	01	1980	29,000
17	01	1981	32,000
17	01	1982	36,000
17	01	1983	39,000
17	01	1984	43,000
17	01	1985	48,000
17	01	1986	53,000
17	01	1987	59,000
17	01	1988	20,000
17	01	1989	22,000
17	01	1990	24,000
17	01	1991	27,000
17	01	1992	30,000
17	01	1993	33,000
17	01	1994	36,000
17	01	1995	40,000
17	01	1996	44,000
17	01	1997	49,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $49,000 et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 17 janvier 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notées. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $49,000, et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 17 janvier de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La ville de Saint-Constant s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 17 janvier 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 330 (tel que modifié) — $96,600 — voirie, aqueduc, égouts; 339 (tel que modifié) — $190,400 — voirie, aqueduc, égouts; 342 (tel que modifié) — $47,500 — voirie, aqueduc, égouts; 344 (358) (tel que modifié) — $379,000 — voirie, aqueduc, égouts.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas, qui sera tenue mercredi, le 22 décembre 1976, à 8.00 heures du soir, à l'Hôtel de ville, 147, rue Saint-Pierre, ville de Saint-Constant (Châteauguay), P.Q., J0L 1X0

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

La ville de Saint-Constant (comté de Châteauguay), ce 26 novembre 1976.

Le secrétaire-trésorier,
GABRIEL BRISSON.

Hôtel de ville, 147, rue Saint-Pierre,
Ville de Saint-Constant (Châteauguay),
Québec, J0L 1X0
Téléphone: 632-2247, code 514. 66289-o

Paroisse de Saint-Esprit
(Montcalm)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Réal Beaudoin, secrétaire-trésorier, bureau du secrétaire-trésorier, 21, rue Principale, paroisse de Saint-Esprit (Montcalm), P.Q. J0K 2L0, jusqu'à 8.00 heures du soir, mardi, le 21 décembre 1976, pour l'achat de $908,000 d'obligations de la paroisse de Saint-Esprit, comté de Montcalm, datées du 17 janvier 1977 et remboursables en série du 17 janvier 1978 au 17 janvier 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9%, ni supérieur à 10¼%, payable semi-annuellement les 17 juillet et 17 janvier de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 17 janvier 1977.

Tableau d'amortissement — $908,000 — 20 ans

Année			Capital
17	01	1978	$ 36,000
17	01	1979	39,000
17	01	1980	44,000
17	01	1981	48,000
17	01	1982	54,000
17	01	1983	59,000
17	01	1984	65,000
17	01	1985	73,000
17	01	1986	80,000
17	01	1987	88,000
17	01	1988	10,000
17	01	1989	12,000
17	01	1990	14,000
17	01	1991	15,000
17	01	1992	17,000
17	01	1993	19,000
17	01	1994	21,000
17	01	1995	23,000
17	01	1996	$ 24,000
17	01	1997	167,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série I à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série I à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série I à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série I à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $167,000, et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte des tableaux d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 17 janvier 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notées. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'échéance du 17 janvier 1997 au montant de $167,000 comprend un solde de $140,000 renouvelable pour une période additionnelle de 10 ans, et échéant comme suit:

Année			Capital
17	01	1998	$ 8,000
17	01	1999	9,000
17	01	2000	9,000
17	01	2001	11,000
17	01	2002	13,000
17	01	2003	14,000
17	01	2004	15,000
17	01	2005	18,000
17	01	2006	20,000
17	01	2007	23,000

L'adjudication s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $167,000, et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 17 janvier de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformé-

ment au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La paroisse de Saint-Esprit s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 17 janvier 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 206 — $566,000 — aqueduc, égouts; 211 — $342,000 — construction d'une centrale d'eau potable.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités selon le cas, qui sera tenue, mardi, le 21 décembre 1976, à 8.00 heures du soir, bureau du secrétaire-trésorier, 21, rue Principale, paroisse de Saint-Esprit (Montcalm), P.Q. V0K 2L0.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Paroisse de Saint-Esprit (comté de Montcalm), ce 25 novembre 1976.

Le secrétaire-trésorier,
RÉAL BEAUDOIN.

Bureau du secrétaire-trésorier, 21, rue Principale,
Paroisse de Saint-Esprit (Montcalm)
Québec V0K 2L0
Téléphone: 839-3868, code 514. 66270-o

Ville de Saint-Georges-ouest
(Beauce-sud)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription «Soumissions pour obligations» seront reçues par le soussigné Jacques Charland, greffier, Hôtel de ville, ville de Saint-Georges-ouest, comté de Beauce-sud, Québec, G5Y 3W1, jusqu'à 8.00 heures du soir, lundi le 20 décembre 1976, pour l'achat de $950,000 d'obligations de la ville de Saint-Georges-ouest, comté de Beauce-sud, datées du 10 janvier 1977 et remboursables en série du 10 janvier 1978 au 10 janvier 1997 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9%, ni supérieur à 10¼%, payable semi-annuellement les 10 juillet et 10 janvier de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 10 janvier 1977.

Tableau d'amortissement — $950,000 — 20 ans

Année			Capital
10	01	1978	$ 25,000
10	01	1979	27,000
10	01	1980	29,000
10	01	1981	32,000
10	01	1982	33,000
10	01	1983	33,000
10	01	1984	35,000
10	01	1985	38,000
10	01	1986	41,000
10	01	1987	44,000
10	01	1988	21,000
10	01	1989	22,000
10	01	1990	24,000
10	01	1991	28,000
10	01	1992	30,000
10	01	1993	25,000
10	01	1994	27,000
10	01	1995	30,000
10	01	1996	33,000
10	01	1997	373,000

En plus, les modalités suivantes seulement seront considérées:

1° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à la dixième année.

2° Obligations échéant en série 1 à 15 ans avec le solde reporté à la quinzième année.

3° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde à terme fixe 20 ans.

4° Obligations échéant en série 1 à 10 ans avec le solde reporté à 10 ans pour une partie et l'autre partie à terme fixe 20 ans.

Toutefois, les obligations échéant à terme fixe 20 ans ne devront pas être pour un montant inférieur à $373,000, et si supérieur à ce dernier montant, cet excédent ne devra comprendre qu'un ou des amortissements annuels entiers, en tenant compte du tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis, et en commençant par les dernières années d'échéances excluant l'échéance du 10 janvier 1997.

Cependant, les soumissions ne devront être transmises que pour un seul des modes d'émission ci-haut et ne devront comporter qu'un seul des termes sauf dans les cas des exceptions notées. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'échéance du 10 janvier 1997 au montant de $373,000 comprend un solde de $336,000 renouvelable pour une période additionnelle de 20 ans, et échéant comme suit:

Année			Capital
10	01	1998	$ 6,000
10	01	1999	7,000
10	01	2000	7,000
10	01	2001	8,000

Année			Capital
10	01	2002	$ 9,000
10	01	2003	9,000
10	01	2004	10,000
10	01	2005	11,000
10	01	2006	12,000
10	01	2007	13,000
10	01	2008	15,000
10	01	2009	16,000
10	01	2010	18,000
10	01	2011	21,000
10	01	2012	22,000
10	01	2013	25,000
10	01	2014	27,000
10	01	2015	30,000
10	01	2016	33,000
10	01	2017	37,000

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation sauf si elles sont émises en partie à terme fixe 20 ans pour un montant supérieur à $373,000, et seul cet excédent sera rachetable par anticipation au pair le 10 janvier de chaque année pour le montant annuel requis pour les fins de l'amortissement de l'émission conformément au tableau d'échéances apparaissant dans le présent avis.

Chaque soumissions devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La ville de St-Georges-ouest s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 15 janvier 1977 sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Les obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 168 — $198,000 — renouvellement; 89-74 — $448,400 — voirie, aqueduc, égouts; 90-74 — $170,000 — voirie, aqueduc, égouts; 106-75 — $62,700 — voirie, éclairage; 132-76 — $28,000 — achat de terrains; 147-76 — $31,400 — aqueduc, égouts; 148-76 — $11,500 — honoraires professionnels.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités selon le cas, qui sera tenue, lundi, le 20 décembre 1976, à 8.00 heures du soir, Hôtel de ville, ville de Saint-Georges-ouest, comté de Beauce-sud, Québec G5Y 3W1.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Ville de Saint-Georges-ouest (comté de Beauce-sud), ce 25 novembre 1976.

Le greffier,
JACQUES CHARLAND.

Hôtel de ville, Saint-Georges-ouest
(Beauce-sud), Québec G5Y 3W1
Téléphone: 228-6132, 228-2370, code 418. 66271-o

Paroisse de Saint-René-de-Matane

(Matane)

Avis public est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription « Soumissions pour obligations » seront reçues par la soussignée Mme Marielle Richard, secrétaire-trésorier, bureau du secrétaire-trésorier, C.P. 58, Saint-René-de-Matane, comté de Matane, Québec, G0J 3E0, jusqu'à 4.00 heures de l'après-midi, mercredi, le 22 décembre 1976 et par après à 8.00 heures du soir, à la salle du collège, Saint-René-de-Matane, comté de Matane, Québec, pour l'achat de $650,000 d'obligations de la paroisse de Saint-René-de-Matane datées du 17 janvier 1977 et remboursables en série du 17 janvier 1978 au 17 janvier 1987 inclusivement, avec intérêt à un taux non inférieur à 9%, ni supérieur à 10¼%, payable semi-annuellement les 17 juillet et 17 janvier de chaque année. Le taux d'intérêt peut être le même pour toute l'émission; cependant, si plus d'un taux est utilisé, le montant émis à chaque taux différent doit couvrir un ou des amortissements annuels entiers, tel que montré au tableau d'amortissement dans le présent avis.

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 17 janvier 1977.

Tableau d'amortissement — $650,000 — 10 ans

Année			Capital
17	01	1978	$40,000
17	01	1979	44,000
17	01	1980	49,000
17	01	1981	54,000
17	01	1982	59,000
17	01	1983	66,000
17	01	1984	72,000
17	01	1985	80,000
17	01	1986	88,000
17	01	1987	98,000

L'échéance du 15 janvier 1987 au montant de $98,000 comprend l'échéance normale de $97,000 plus un solde renouvelable de $1,000 pour un terme additionnel de 10 ans.

On est prié de noter que les soumissions sont demandées pour des obligations remboursables suivant le tableau ci-dessus seulement, et que les offres qui seront faites pour des obligations à courte échéance ne seront pas prises en

considération. L'adjudication sera faite conformément à la loi.

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital, plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé égal à 1% du montant de l'emprunt.

La paroisse de Saint-René-de-Matane s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 17 janvier 1977, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu du règlement: 39 (39-A) — $650,000 — aqueduc, égouts.

Les soumissions seront ouvertes et considérées à une séance publique du conseil ou de l'un de ses comités, selon le cas qui sera tenue mercredi, le 22 décembre, à 8.00 heures du soir, à la salle du collège Saint-René-de-Matane, comté de Matane, Québec.

Le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute, ni aucune des soumissions.

Paroisse de Saint-René-de-Matane (comté de Matane), ce 25 novembre 1976.

Le secrétaire-trésorier,
MME MARIELLE RICHARD.

Bureau du secrétaire-trésorier
C.P. 58, Saint-René-de-Matane
Comté de Matane, Québec G0J 3E0
Téléphone: 224-3768, code 418. 66275-o

Syndicats professionnels

ASSOCIATION DES CAMIONNEURS-ENTREPRENEURS EN VRAC DE LA REGION NO: 1

(Loi des syndicats professionnels)

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières donne avis que le 23 septembre 1976, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel, sous le nom de «ASSOCIATION DES CAMIONNEURS-ENTREPRENEURS EN VRAC DE LA REGION NO: 1», avec siège social situé à 127, St-Antoine, Amqui, district judiciaire de Rimouski.

Le sous-ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières,
ALBERT JESSOP.

66248-o 1468-1902

FEDERATION DE L'U.P.A. DE ST-JEAN-VALLEYFIELD

(Loi des syndicats professionnels)

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières donne avis que le 28 octobre 1976, il a autorisé la constitution d'un syndicat professionnel, sous le nom de «FEDERATION DE L'U.P.A. DE ST-JEAN-VALLEYFIELD», avec siège social situé à Saint-Rémi, district judiciaire d'Iberville.

Le sous-ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières,
ALBERT JESSOP.

66249-o 1464-8976

SYNDICAT DES ENSEIGNANTS RICHELIEU-YAMASKA

(Loi des syndicats professionnels)

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières donne avis que le 28 octobre 1976, il a autorisé le changement de nom de «L'ASSOCIATION DES ENSEIGNANTS RICHELIEU-YAMASKA», dont la constitution a été autorisée le 22 mai 1975, avec siège social situé à Saint-Hyacinthe, en celui de «SYNDICAT DES ENSEIGNANTS RICHELIEU-YAMASKA», et ce, en vertu de la Loi des syndicats professionnels, Statuts refondus, 1964, chapitre 146.

Le sous-ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières,
ALBERT JESSOP.

66250-o 1362-0422

SYNDICAT NATIONAL DES TRAVAILLEURS DE LA CONSTRUCTION DE LA REGION DE L'AMIANTE INC. (CSN)

(Loi des syndicats professionnels)

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières donne avis que le 22 novembre 1974, il a autorisé le changement de nom de «SYNDICAT NATIONAL CATHOLIQUE DU BATIMENT», dont la constitution a été autorisée le 11 juillet 1935, avec siège social situé à Thetford Mines, en celui de «SYNDICAT NATIONAL DES TRAVAILLEURS DE LA CONSTRUCTION DE LA REGION DE L'AMIANTE INC. (CSN)», et ce en vertu de la Loi des syndicats professionnels, Statuts refondus, 1964, chapitre 146.

Le sous-ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières,
ALBERT JESSOP.

66251-o SP: 1380-35

LE SYNDICAT DE L'U.P.A. DU CENTRE DE PORTNEUF

(Loi des syndicats professionnels)

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières donne avis que le 11 mars 1976, il a autorisé le changement de nom de « LE SYNDICAT DE L'U.C.C. DE CAP-SANTE », dont la constitution a été autorisée le 13 mars 1946, avec siège social situé à Cap-Santé, en celui de « LE SYNDICAT DE L'U.P.A. DU CENTRE DE PORTNEUF », et ce, en vertu de la Loi des syndicats professionnels, Statuts refondus, 1964, chapitre 146.

Le sous-ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières,
ALBERT JESSOP.

66287-o 1458-6598

Avis divers

Miscellaneous Notices

ARMATURE REGIONALE DU CAP INC.

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, sous l'autorité de l'article 12 de la Loi des compagnies, donne avis qu'il a corrigé le 15 novembre 1976 les lettres patentes supplémentaires émises le 24 août 1976.

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

66210-o 1233-8406

CLUB POLO MARINA INC.

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières donne avis qu'en vertu de la première partie de la Loi des compagnies, il a accordé des lettres patentes en date du 17 février 1975, à la corporation « POLO MARINA INC. », incorporée en vertu de la Loi des clubs de récréation, Statuts refondus, 1964, chapitre 298, à l'effet que cette corporation cesse d'être régie par la Loi ci-dessus mentionnée et devient sujette aux dispositions de la Loi des compagnies sous le nom de « CLUB POLO MARINA INC. », avec un capital total de $40,000 divisé en 600 actions ordinaires de $50 chacune et 200 actions privilégiées de $50 chacune.

Le siège social de la nouvelle corporation est au Lac-à-la-Tortue, comté de Laviolette, district judiciaire de Saint-Maurice.

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS

66210-o 1234-3422

Cité de Montréal

Avis de rachat

Aux détenteurs des obligations payables en monnaie des États-Unis de l'émission désignée « 5¼% Sinking Fund Debentures for Local Improvements, due January 15, 1980 » (ci-après appelées « Obligations ») de la Cité de Montréal, province de Québec, Canada.

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que la Ville de Montréal a l'intention de racheter et rachètera POUR FINS D'AMORTISSEMENT le 15 janvier 1977, conformément aux dispositions des obligations, les obligations suivantes de l'émission mentionnée ci-dessus, à 100% de leur montant en principal plus l'intérêt couru à la date de rachat, à savoir:

Numéros des obligations à coupons de $1,000 chacune, portant le préfixe E, rachetables le 15 janvier 1977:

256917	256918	256955	256967	256968	256982
257017	257022	257024	257029	257032	257034
257301	257303	257304	257600	257604	257610
257854	257988	257989	257992	257993	257994
258043	258066	258250	258297	258350	258360
258498	258499	258506	258507	258509	258805
258976	258978	259072	259094	259116	259117
259267	259275	259286	259320	259323	259354

City of Montreal

Notice of Redemption

To the holders of debentures payable in United States Currency of the issue designed "5¼% Sinking Fund Debentures for Local Improvements, due January 15, 1980" (herein called "Debentures") of the City of Montreal, Province of Québec, Canada.

PUBLIC NOTICE IS HEREBY GIVEN that the City of Montreal intends to and will redeem for SINKING FUND PURPOSES on January 15, 1977, pursuant to the provisions of the debentures, the following debentures of the above-mentioned issue, at 100% of principal amount plus accrued interest to the redemption date, namely:

Numbers of the coupon debentures of $1,000 each, bearing the prefix E, redeemable on January 15, 1977:

256984	256985	257005	257008	257012	257013
257040	257043	257049	257065	257073	257075
257612	257624	257626	257633	257648	257649
257999	258002	258003	258026	258030	258039
258363	258364	258373	258377	258474	258479
258835	258842	258860	258865	258868	258872
259123	259134	259181	259211	259225	259251
259360	259366	259369	259445	259447	259459

259466	259468	259480	259488	259516	259593	259621	259626	259636	259841	259855	259856
259914	259938	259943	259944	259948	259957	259964	259973	259977	259981	260006	260010
260013	260022	260023	260044	260051	260062	260065	260066	260074	260091	260093	260110
260129	260133	260146	260153	260162	260165	260178	260307	260309	260310	260327	260331
260332	260333	260638	260639	260641	260672	260698	260700	260707	260717	260875	260901
260907	260908	260923	261587	261605	261623	261625	261652	261653	261665	261689	261701
261728	261730	261735	261736	261743	261748	261766	261778	261786	261794	261795	261804
261807	261811	261827	261845	261846	261851	261855	261857	261867	261872	261876	261879
261884	261889	261902	261903	261921	261926	261933	261934	261935	261938	261940	261947
261950	261955	261970	261971	261972	261976	262045	262047	262225	262229	262264	262270
262274	262275	262283	262291	262293	262294	262300	262301	262302	262304	262365	262366
262380	262456	262480	262481	262490	262494	262514	262516	262537	262548	262568	262570
262577	262637	262779	262789	262837	262843	262942	262946	262973	262990	263009	263019
263034	263037	263043	263044	263051	263071	263074	263089	263092	263097	263205	263210
263218	263373	263386	263424	263429	263500	263501	263512	263513	263574	263577	263583
263586	263590	263591	263599	263627	263628	263631	263638	263680	263718	263728	263734
263737	263739	263758	263851	263934	263935	263946	263954	263956	263964	263968	263987
263997	264125	264129	264133	264139	264144	264186	264219	264223	264230	264241	264370
264395	264396	264397	264402	264443	264444	264478	264486	264488	264780	264816	264817
264844	264848	264854	264857	264862	264877	264962	264963	264965	264990	264992	264993

Les obligations ainsi rappelées pour rachat deviendront dues et payables et seront payées en telles espèces ou monnaie des États-Unis d'Amérique qui, au moment du paiement, aura cours légal pour le paiement des dettes publiques et privées dans lesdits États-Unis d'Amérique, au bureau de Bank of Montreal Trust Company ou de The Royal Bank of Canada Trust Company, Borough of Manhattan, Ville et État de New York, États-Unis d'Amérique, sur présentation et remise des obligations portant les numéros mentionnés ci-dessus, avec tous les coupons échéant après le 15 janvier 1977 attachés.

Les obligations immatriculées quant au principal doivent être accompagnées de procurations pour leur transfert dûment signées en blanc.

Avis public est aussi par les présentes donné que l'intérêt sur le montant en principal des obligations présentement appelées pour paiement, cessera de s'accroître le et après le 15 janvier 1977.

Daté à Montréal, ce seizième jour de novembre 1976.

Ville de Montréal,
FERNAND DENIS, C.A.
Directeur des finances.

66285-o

Debentures to be so redeemed will become due and payable and will be paid in such coin or currency of the United States of America as at the time of payment is legal tender for public and private debts in said United States of America, at the office of Bank of Montreal Trust Company or of The Royal Bank of Canada Trust Company, in the Borough of Manhattan, City and State of New York, United States of America, upon presentation and surrender of debentures bearing the above-mentioned numbers with all coupons maturing after January 15, 1977 attached.

Debentures registered as to principal must be accompanied by assignments for transfer powers duly executed in blank.

Public notice is also hereby given that all interest on the principal amount of the debentures presently called for payment, will cease to accrue from and after January 15, 1977.

Dated at Montreal, this sixteenth day of November, 1976.

City of Montreal,
FERNAND DENIS, C.A.,
Director of Finance.

66285-o

Paroisse de Saint-Juste-du-Lac

Avis est donné conformément à la Loi des fabriques, (13-14 Elizabeth II, chapitre 76 des lois de 1965) que son Excellence Monseigneur Gilles Ouellet, archevêque du diocèse de Rimouski, a, par décret daté du 18 juin 1976, érigé la paroisse de Saint-Juste-du-Lac du diocèse de Rimouski.

L'Archevêque de Rimouski,
GILLES OUELLET.

62030-o 1521-9207

LES PLACEMENTS RENE BAILLARGEON LTEE

Le ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières, sous l'autorité de l'article 12 de la Loi des compagnies, donne avis qu'il a annulé les lettres patentes supplémentaires émises le 20 juillet 1976, et qu'il a émis de nouvelles lettres patentes supplémentaires, en leur lieu et place, en date du 15 novembre 1976.

Le directeur du service des compagnies,
PIERRE DESJARDINS.

66210-o 1235-1169

Régie de l'assurance-maladie du Québec

Avis est donné que la Régie de l'assurance-maladie du Québec, constituée en corporation sous l'empire de la Loi de la Régie de l'assurance-maladie du Québec (1969, c. 53), ayant son siège social en la ville de Québec, 200, chemin Ste-Foy, a transporté son siège social dans la ville de Sillery, 1134, chemin St-Louis. Ce changement de siège social a été approuvé par le lieutenant-gouverneur en conseil en vertu de l'arrêté en conseil 3875-76 du 3 novembre 1976.

Sillery, le 23 septembre 1976.

Le secrétaire,
66246-o PAUL-ÉMILE LAFRANCE.

THE SERBIAN ORTHODOX CHURCH-SCHOOL CONGREGATION HOLY TRINITY

Avis est donné que, par arrêté en conseil numéro 3781-76 en date du 25 octobre 1976, il a plu au lieutenant-gouverneur en conseil d'approuver, en vertu de la section IVA de la Loi des pouvoirs spéciaux des corporations, le règlement de la corporation « THE SERBIAN ORTHODOX CHURCH-SCHOOL CONGREGATION HOLY TRINITY », modifiant de cent mille dollars à deux cent mille dollars ($200,000) la valeur capitale des biens immobiliers que la corporation peut acquérir et posséder.

Le sous-ministre des consommateurs, coopératives et institutions financières,
ALBERT JESSOP.
66231-o 1541-8098

Succession Anita Cyr

Avis est par les présentes donné que Roland Duplantie, demeurant au 4530, rue Amiens, à Montréal-Nord, agissant en sa qualité de tuteur à sa fille mineure Sylvie Duplantie, nommé à cette fonction par jugement de la Cour supérieure du district de Montréal, rendu le 21 octobre 1976 (dossier 14-003579-760), a accepté sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte passé devant Me Michel Légaré, notaire, 21, rue St-Charles, à Sainte-Thérèse, en date du 9 novembre 1976 et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Terrebonne le 12 novembre 1976, sous le numéro 500653, la part de ladite enfant mineure dans la succession *ab intestat* de sa mère, Anita Cyr.

Donné à Sainte-Thérèse, ce dix-septième jour de novembre 1976.

Le notaire,
66232-o MICHEL LÉGARÉ.

Succession Dame Leah Latofsky Weinstein

Avis est par les présentes donné que Sydney Weinstein, veuf de feue Dame Leah Latofsky, a accepté sous bénéfice d'inventaire en sa qualité de tuteur à ses enfants mineurs, Maureen Weinstein et Carla Sue Weinstein, la succession *ab intestat* de feue son épouse Dame Leah Latofsky, décédée le 5 mars 1976, le tout tel qu'il appert suivant acte reçu devant Me Bernard H. Litwack, notaire, exerçant à 2001, rue University, suite 1400, Montréal, et dont des copies certifiées ont étés enregistrées respectivement au bureau d'enregistrement de Laval, le 8e jour de novembre 1976, sous le numéro 389141, et au bureau d'enregistrement de Montréal, le 16e jour de novembre 1976, sous le numéro 2739226.

Le notaire,
66233-o BERNARD H. LITWACK.

Succession Gilles André

Avis est donné qu'Anita St-Louis, en sa qualité de tutrice à ses enfants mineurs, Daniel et Hélène André, accepta, pour et au nom de ces derniers, sous bénéfice d'inventaire, la succession de Gilles André, en vertu d'un acte reçu le vingt-neuf octobre mil neuf cent soixante-seize devant André Chapleau, notaire à 3461 est, boulevard Gouin, Montréal-Nord, enregistré à la division d'enregistrement de Terrebonne, le dix-neuf novembre mil neuf cent soixante-seize, sous le numéro 501081.

Le notaire,
66234-o ANDRÉ CHAPLEAU.

Succession Lise Lacombe

Prenez avis que Marcel Lacombe et dame Anna Roy, demeurant à Beauceville, comté de Beauce, P.Q., tous deux légataires à la succession de Lise Lacombe, décédée le 18 juillet 1976, suivant testament olographe de cette dernière vérifié par la Cour supérieure de Beauce en date du 2 septembre 1976, dans un dossier portant le numéro 350-14-000078-76, ont accepté sous bénéfice d'inventaire la succession de la défunte, tel qu'il appert d'un acte reçu devant Me Hermann Mathieu, notaire, le 5 octobre 1976, sous le numéro 3873 de ses minutes, enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Beauce, le 12 octobre 1976, sous le numéro 288928, le tout conformément à la Loi. Copie de l'inventaire notarié peut être consultée aux heures de bureau, en l'étude du notaire soussigné.

Fait et donné à St-Ephrem, comté de Beauce, P.Q., ce dix-huit novembre mil neuf cent soixante-seize.
(Sceau)

Le procureur,
66235-o HERMANN MATHIEU, *notaire*.

Succession Pierre Barry

Avis est donné que le 20 septembre 1976, par un acte d'acceptation reçu devant Me Bernard Corriveau, notaire à Québec, et déposé et enregistré au bureau d'enregistre-

ment de Québec, le 22 septembre 1976, sous le numéro 851-537, Madame Monique Gilbert-Barry, domiciliée à Sillery, à 1136, rue Vimont, agissant en sa qualité de tutrice à ses enfants mineurs, Simon, Martin et Bruno, a accepté sous bénéfice d'inventaire, la succession du défunt Pierre Barry, de son vivant de Sillery, district de Québec.

Deux (2) mois après la publication du présent avis, les soussignés, procureurs de la succession, procéderont aux règlements de toutes les réclamations reçues par eux.

Fait à Québec, le 17 novembre 1976.

(Vraie copie)

FLYNN, RIVARD, CIMON, LESSARD & LEMAY.

66236-o

Proclamation(s)

Canada
Province de Québec
[L.S.]

HUGUES LAPOINTE

ELISABETH DEUX, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, Défenseur de la foi.

À Nos très aimés et fidèles conseillers les membres de l'Assemblée nationale du Québec,

SALUT.

Proclamation

ATTENDU QUE la Législature de la province de Québec se trouve convoquée en vue de l'expédition des affaires pour le trente novembre mil neuf cent soixante-seize, mais que, pour diverses considérations, Nous avons, sur l'avis du Conseil exécutif de ladite province, jugé à propos de la proroger *sine die*.

À CES CAUSES, Nous vous faisons maintenant savoir que vous êtes dispensés de vous réunir le trente novembre mil neuf cent soixante-seize.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes et sur icelles apposer le grand sceau de la province de Québec.

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable HUGUES LAPOINTE, C.P., C.R., lieutenant-gouverneur de ladite province.

Donné en Notre hôtel du gouvernement, à Québec, le vingt-neuf novembre, l'an de grâce mil neuf cent soixante-seize et de Notre règne le vingt-cinquième.

Par ordre,

Le secrétaire de la chancellerie à Québec,

RENÉ BLONDIN.

66292-o

Canada
Province of Québec
[L.S.]

HUGUES LAPOINTE

ELIZABETH THE SECOND, by the Grace of God, of the United Kingdom, Canada and Her other Realms and Territories Queen, Head of the Commonwealth, Defender of the Faith.

To our Beloved and Faithful Councillors, the members of the National Assembly of Québec.

GREETING.

Proclamation

WHEREAS the Legislature of the Province of Québec has been convoked, in view of the dispatch of business, for the twenty-ninth day of November 1976, but that for various considerations, We have, with the advice of the Executive Council of the said Province, deemed it advisable to prorogue the said Legislature *sine die*.

THEREFORE, We now inform you that you are no longer required to meet on the twenty-ninth day of November 1976.

IN TESTIMONY WHEREOF, We have caused these Our letters to be made patent and the Great Seal of the Province of Québec to be hereunto affixed.

WITNESS: Our Right Trusty and Well Beloved the Honourable HUGUES LAPOINTE, P.C., Q.C., Lieutenant-Governor of the said Province.

Given at Our Government House, at Québec, on the twenty-ninth day of November, in the year of our Lord, one thousand nine hundred and seventy-six, in the twenty-fifth year of Our Reign.

By command,

RENÉ BLONDIN.

66292-o *Clerk of the Crown in Chancery, at Québec.*

Ventes d'effets non réclamés

CIE MESSAGERIES CP LIMITEE

Avis est par les présentes donné que tous les effets reçus avant le 1er jour de janvier 1976, et non réclamés aux bureaux du CP Express Limitée à divers endroits de la province de Québec, seront vendus aux enchères publiques au plus haut enchérisseur par Frank Waddington, encanteur, 189 est, rue Queen, Toronto, Ontario, à ONZE heures du matin, le DEUXIÈME jour de DÉCEMBRE 1976, à moins que lesdits effets ne soient réclamés et tous les frais payés avant cette date.

Le vice-président,
W.M. RILEY.

65969-45-6-o

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

Réclamations de marchandises

Avis est par les présentes donné que tous les effets reçus avant le 31 juillet 1976, et non réclamés aux bureaux de la « COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA », à divers endroits de la Région du Saint-Laurent des Chemins de Fer Nationaux du Canada seront vendus aux enchères publiques au plus haut enchérisseur par Allan Harvey & Company, encanteurs, 2190, avenue Papineau, Montréal, MERCREDI, le QUINZIÈME jour de DÉCEMBRE 1976, à DIX heures de l'avant-midi, à moins que lesdits effets ne soient réclamés et tous les frais payés avant cette date.

Montréal, Québec, le 6 novembre 1976.

Le directeur,
W. SIMON.

66009-45-6-o

Vente par licitation

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Joliette
No 705-05-000430-76

DAME HUGUETTE GOYETTE, demanderesse, *vs* ROGER FAFARD, défendeur.

« Un immeuble, situé en la cité de Joliette connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro deux cent vingt-sept (Ptie 227) aux plan et livre de renvoi officiels de la ville de Joliette, division d'enregistrement de Joliette, et mesurant, ladite partie, soixante-sept(67′) de largeur en front sur le boulevard Manseau et soixante-cinq pieds et quatre dixièmes de pied (65.4′) de largeur en arrière sur une profondeur d'environ quatre-vingt-quinze (95′) mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit, savoir: en front vers le nord-ouest par le boulevard Manseau, en arrière vers le sud-est par le résidu dudit lot numéro 227 appartenant à la cité de Joliette, d'un côté vers le sud-ouest par une partie du lot numéro 228 appartenant à la cité de Joliette et de l'autre côté vers le nord-est par une partie du lot numéro 226; et contenant une superficie de six mille deux cent quatre-vingt-dix-huit pieds carrés (6,298 pi. ca.). »

« Avec la bâtisse dessus érigée, circonstances et dépendances, portant les numéros civiques 387, 387A et 389, boulevard Manseau, à Joliette, et notamment le bar et le restaurant. »

Sale by Licitation

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Joliette
No. 705-05-000430-76

DAME HUGUETTE GOYETTE, plaintiff, *vs* ROGER FAFARD, defendant.

"An immoveable situated in the City of Joliette, known and designated as part of original lot two hundred and twenty-seven (Pt. 227) on the official plan and in the book of reference of the City of Joliette, Joliette Registration Division; this part is sixty-seven feet (67′) wide in front on Manseau Boulevard, sixty-five and four tenths feet (65.4′) wide on the rear, and approximately ninety-five feet (95′) deep in the rear, English measure and more or less, and is bounded as follows : on the front to the northwest by Manseau Boulevard, on the rear to the southeast by the remainder of the same lot 227, property of the City of Joliette, on the southwest side by part of lot 228, the property of the City of Joliette, and on the northeast side by part of lot 226; it has an area of six thousand two hundred and ninety-eight square feet (6,298 sq. ft.)."

"With the building erected there, appurtenances and dependencies, bearing civic numbers 387, 387A and 389 Manseau Boulevard, Joliette, in particular the bar and restaurant."

Sous réserve du droit de rétention prévu par l'article 689 C.P.C., le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé, est fixé à $11,592.50 représentant 50% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Joliette, 577, rue Notre-Dame, à Joliette, MARDI, le DIX-HUITIÈME jour de JANVIER 1977, à ONZE heures de l'avant-midi.

Le shérif adjoint,
GINETTE MALO.

Bureau du shérif,
District de Joliette,
Joliette, le 17 novembre 1976. 66259-o

Subject to the right of retention provided for by article 689 C.C.P., the minimum amount the purchaser must pay at the time of adjudication, in cash or by certified cheque, is $11,592.50, representing 50% of the municipal assessment.

To be sold at the office of the Joliette Registration Division, 577 Notre-Dame Street, Joliette, on TUESDAY, the EIGHTEENTH day of JANUARY, 1977, at ELEVEN o'clock in the morning.

GINETTE MALO,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
District of Joliette,
Joliette, November 17, 1976. 66259

Ventes par Shérifs

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Sheriff's Sales

PUBLIC NOTICE. is hereby given that the undermentioned LANDS and TENEMENTS have been seized, and will be sold at the respective times and places mentioned below.

Arthabaska

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Arthabaska
No 415-05-000301-76

JEAN-PAUL DESHARNAIS, entrepreneur, domicilié et résidant à 305, boulevard Bois-Francs sud, Arthabaska, district d'Arthabaska, demandeur *vs* RÉAL LEMIEUX, hôtelier, domicilié et résidant boulevard Laurier, Arthabaska, district d'Arthabaska, défendeur.

1. « Un terrain situé sur le côté sud-est de la rue Laurier, ci-devant rue de l'Église, dans la ville d'Arthabaska, contenant cent seize pieds (116′) de front, sur la rue Laurier, sur quatre arpents de profondeur, plus ou moins, c'est-à-dire, contenant toute la profondeur qu'il y a depuis la rue jusqu'au numéro soixante-deux du même cadastre, connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le village d'Arthabaskaville, sous les numéros soixante-dix-huit-deux (78-2) et soixante-dix-huit-A-deux (78-A-2), tel que porté au plan de Lefrançois, déposé au département des terres de la Couronne, le 12 octobre 1894, annexé au livre de renvoi officiel; la largeur dudit terrain est de cent seize pieds (116′), sur toute la profondeur. »

2. « Un autre terrain, connu et désigné audit cadastre pour le village d'Arthabaskaville, sous les numéros

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Arthabaska
No. 415-05-000301-76

JEAN-PAUL DESHARNAIS, contractor, domiciled and residing at 305 Bois-Francs Boulevard South, Arthabaska, District of Arthabaska, plaintiff, *vs* RÉAL LEMIEUX, innkeeper, domiciled and residing on Laurier Boulevard, Arthabaska, District of Arthabaska, defendant.

1. "Land situated on the southeast side of Laurier Street, formerly De l'Église Street, in the Town of Arthabaska, measuring one hundred and sixteen feet (116′) on the front on Laurier Street, and four arpents deep, more or less, the depth being the full distance between the street and number sixty-two on the same cadastre, known and designated on the official plan and in the book of reference of the cadastre for the Village of Arthabaskaville as numbers seventy-eight-two (78-2) and seventy-eight-A-two (78-A-2), as entered on the plan by Lefrançois, deposited with the Department of Crown Lands on October 12, 1894, and attached to the official book of reference; this land is one hundred and sixteen feet (116′) wide for its full depth."

2. "Another piece of land, known and designated on the same cadastre for the Village of Arthabaskaville as

soixante-dix-huit-un (78-1) et soixante-dix-huit-A-un (78-A-1) de forme triangulaire, prenant d'un bout au nord-ouest à l'immeuble de Gérard Boisjoli ou ayants-droit, de l'autre bout au sud-est à la commission scolaire de la ville d'Arthabaska où il est terminé en pointe, du côté nord-est au terrain ci-dessus décrit, et du côté sud-ouest à la commission scolaire de la ville d'Arthabaska. À distraire dans la partie nord-ouest dudit numéro soixante-dix-huit-A-un, une lisière d'environ onze pieds (11′) la ligne entre le terrain présentement vendu et celui de Gérard Boisjoli devant passer sur une roche grise qui s'y trouvait, tel que ledit terrain a été borné suivant procès-verbal de bornage par Jean-Marie Lair, arpenteur-géomètre, le 29 juin 1964, et enregistré à Arthabaska, le 21 août 1964, sous le no 141447.»

3. «Une lisière de terrain, situé au sud-ouest de l'avenue Laurier, en la ville d'Arthabaska, mesurant quinze pieds (15′) de largeur dans ses lignes nord-ouest et sud-est sur une profondeur de six cent soixante-neuf pieds (669′) dans ses lignes nord-est et sud-ouest, connue et désignée au cadastre officiel amendé du village d'Arthabaskaville, comme étant une partie de la redivision trois de la subdivision A et une partie de la subdivision trois du lot originaire numéro soixante-dix-huit (P. 78-A-3 et P. 78-3) et bornée comme suit: en front au nord-ouest par l'avenue Laurier, en profondeur au sud-est par le lot numéro 62, d'un côté au nord-est par les lots numéros 78-A-4 et 78-4, et de l'autre côté au sud-ouest par les lots numéros 78-A-2 et 78-2, sans bâtisse.»

Y compris la bâtisse dessus construite, 34, Laurier ouest, Arthabaska.

En l'état où ladite propriété se trouve présentement, avec tous les droits, circonstances et dépendances, ainsi que toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes s'y rattachant, sans exception ni réserve d'aucune sorte.

Il est entendu que:

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication conformément à l'article 688*a*. Ce montant est fixé par le shérif et doit être égal à vingt-cinq pour cent de l'évaluation de l'immeuble telle que portée au rôle d'évaluation de la municipalité.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement d'Arthabaska, 800, boulevard Bois-Francs sud, Arthabaska, le SEPTIÈME jour de JANVIER 1977 à UNE heure de l'après-midi.

Le shérif adjoint,
J.-G. BOISSONNAULT.

Arthabaska, 19 novembre 1976. 66273-o

numbers seventy-eight-one (78-1) and seventy-eight-A-one (78-A-1), of triangular shape, bounded on the northwest end by the immoveable belonging to Gérard Boisjoli or his legal assigns, on the southeast, where it ends in a point, by the property of the commission scolaire de la ville d'Arthabaska, on the northeast side by the land described above, and on the southwest side by the property of the commission scolaire de la ville d'Arthabaska. Less, in the northwest part of number seventy-eight-A-one, a strip of about eleven feet (11′), the line between the land now being sold and that belonging to Gérard Boisjoli passing through a grey rock situated there at one time; the boundaries of the land are as established in accordance with the demarcation report by Jean-Marie Lair, Québec Land-Surveyor, dated June 29, 1964, and registered at Arthabaska on August 21, 1964, under number 141447."

3. "A strip of land situated southwest of Laurier Avenue, in the Town of Arthabaska, fifteen feet (15′) wide along its northwest and southeast lines, and six hundred and sixty-nine feet (669′) deep along its northeast and southwest lines, known and designated on the amended official cadastre for the Village of Arthabaskaville as part of subdivision three of subdivision A and part of subdivision three of original lot seventy-eight (Pt. 78-A-3 and Pt. 78-3), and bounded as follows: on the front to the northwest by Laurier Avenue, on the rear to the southeast by lot 62, on the northeast side by lots 78-A-4 and 78-4, and on the southwest side by lots 78-A-2 and 78-2, without any buildings."

Including the building constructed there, at 34 Laurier West, Arthabaska.

As the property now stands, with all the rights, appurtenances and dependencies, and all the active and passive, apparent and unapparent servitudes attached to it, without exception or reservation of any kind.

It is understood that the minimum amount the purchaser must pay at the time of adjudication, in accordance with article 688*a*, is fixed by the Sheriff and must be equal to twenty-five per cent of the assessment of the immoveable as entered on the municipal valuation roll.

To be sold at the Arthabaska Registry Office, 800 Bois-Francs Boulevard South, Arthabaska, on the SEVENTH day of JANUARY, 1977, at ONE o'clock in the afternoon.

J.-G. BOISSONNAULT,
Assistant Sheriff.

Arthabaska, November 19, 1976. 66273

Gaspé

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Gaspé
No 110-02-000409-75

SERVICES FINANCIERS AVCO CANADA LTEE, demandeur, *vs* MAURILLE CLAVET, domicilié à Cloridorme, comté et district de Gaspé, défendeur.

« Un certain lopin de terre de figure irrégulière sis et situé à Petite-Anse, comté et district de Gaspé, formant partie du lot 59 de l'arpentage primitif et étant le lot 53-21 du premier rang du cadastre révisé du canton de Cloridorme, borné au nord par le boulevard Perron, à l'est par le lot numéro 54-8, au sud par le lot numéro 53-18, à l'ouest par les lots numéros 53-18 et 53-20, mesurant treize (13) pieds au nord, cent vingt (120) pieds à l'est, trente-huit (38) pieds au sud et cent vingt-deux (122) pieds à l'ouest; contenant en superficie trois mille quatre-vingt-cinq (3,085) pieds carrés, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au shérif en argent ou en chèque visé, au moment de l'adjudication est fixé au montant de $350, ce qui représente 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement du district de Gaspé, au palais de justice de Sainte-Anne-des-Monts, VENDREDI, le VINGT-HUITIÈME jour du mois de JANVIER, 1977, à DEUX heures de l'après-midi.

Le shérif,
JEAN BOURGET.

Bureau du shérif,
Percé, le 18 novembre 1976. 66278-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Provincial Court — District of Gaspé
No. 110-02-000409-75

AVCO FINANCIAL SERVICES CANADA LTD., plaintiff, *vs* MAURILLE CLAVET, domiciled at Cloridorme, County and District of Gaspé, defendant.

"Land of irregular shape located at Petite-Anse, County and District of Gaspé, forming part of lot 59 on the original survey and being lot 53-21 of Range One on the revised cadastre for Cloridorme Township, bounded on the north by Perron Boulevard, on the east by lot 54-8, on the south by lot 53-18, on the west by lots 53-18 and 53-20, measuring thirteen (13) feet on the north, one hundred and twenty (120) feet on the east, thirty-eight (38) feet on the south, and one hundred and twenty-two (122) feet on the west; having an area of three thousand and eighty-five (3,085) square feet, with the buildings constructed there, appurtenances and dependencies."

The minimum amount which the purchaser must pay to the Sheriff at the time of the adjudication, in cash or by certified cheque is $350, representing 25% of the municipal assessment.

To be sold at the Office of the Gaspé District Registration Division, Court House, Ste-Anne-des-Monts, on FRIDAY, the TWENTY-EIGHTH day of JANUARY, 1977, at TWO o'clock in the afternoon.

JEAN BOURGET,
Sheriff.

Sheriff's Office,
Percé, November 18, 1976. 66278

Hull

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Hull
No 550-02-001340-74

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant sa Majesté du chef de la province, et, en cette cause, le ministre des affaires sociales du Québec, ayant une place d'affaires en les cité et district du Québec, partie demanderesse, *vs* HONORALD PRUD'HOMME, gentilhomme, domicilié au Lac MacGregor, Perkins, district de Hull, province de Québec, partie défenderesse.

Canada — Province of Québec
Provincial Court — District of Hull
No 550-02-001340-74

THE ATTORNEY GENERAL OF THE PROVINCE OF QUÉBEC, representing Her Majesty in the rights of the Province, and, in this case, the Minister of Social Affairs of Québec, whose place of business is in the City and District of Québec, plaintiff, *vs* HONORALD PRUD'HOMME, gentleman, domiciled at MacGregor Lake, Perkins, District of Hull, Province of Québec, defendant.

« Une partie du lot douze-A (ptie 12-A) dans le Douzième rang (Rg 12) du canton de Val-des-Monts (ancien canton de Templeton), dans la province de Québec, plus amplement décrit comme suit: la partie de ce lot s'étendant de l'est à l'ouest sur toute la largeur dudit lot 12-A sur une profondeur de deux cent huit pieds (208') plus ou moins, soit un acre entier de profondeur du nord au sud. Cette propriété est bornée à l'ouest par une partie du lot 13, au sud par le lot 12-B, à l'est par le lot 11-A et au nord par le résidu du lot, propriété du vendeur.

Y compris tous les droits de passage nécessaires pour l'utilité du lot 12-B, tels qu'ils sont enregistrés, incluant tout bénéfice de modification que pourraient contenir les présentes. »

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication conformément à l'article 688*a* C.P.C. est de cent six dollars et vingt-cinq centins (106.25), soit l'équivalent de vingt-cinq pour cent (25%) de l'évaluation de l'immeuble qui est de quatre cent vingt-cinq dollars ($425) telle que portée au rôle d'évaluation de la municipalité; le montant minimum devra être payé soit en argent, soit par chèque visé.

Pour être vendue au bureau d'enregistrement de la division de Hull, édifice Tessier, 191, rue Principale, Hull (Québec), le VINGT-SIXIÈME jour de JANVIER, 1977, à DIX heures de l'avant-midi.

Le shérif adjoint,
JEAN-GUY ROCHON.

Bureau du shérif,
ce 17 novembre 1976. 66258-o

"Part of lot Twelve-A (Pt. 12-A) in the Twelfth Range (Rge 12) of the Township of Val-des-Monts, formerly the Township of Templeton, in the Province of Québec, and being more fully described as follows: part of the said lot being the full width from east to west of the said lot 12-A to a depth of two hundred and eight feet (208') more or less, i.e. one full acre in depth from north to south. The said property being bounded on the west by part of lot 13, on the south by lot 12-B, on the east by lot 11-A and on the north by the remaining property, the property of the seller.

Together with all necessary rights of way for lot 12-B as registered, including whatever benefits of amendments to be contained herein."

The minimum amount the purchaser must pay, in cash or by certified cheque, at the time of adjudication, in accordance with article 688*a* C.C.P., is one hundred and six dollars and twenty-five cents ($106.25), which represents twenty-five per cent (25%) of the municipal assessment amounting to four hundred and twenty-five dollars ($425) as entered on the assessment roll of the municipality.

To be sold at the Hull Registration Division Office, Tessier Building, 191 Principale Street, Hull, Québec, on the TWENTY-SIXTH day of JANUARY 1977, at TEN o'clock in the morning.

JEAN-GUY ROCHON,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
November 17, 1976. 66258-o

Montréal

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 05-009082-76

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA, corps politique et incorporé, ayant son siège social et sa principale place d'affaires dans les cité et district de Montréal, demanderesse, *vs* PAUL ALLARD, demeurant et résidant au 5400, 31e Avenue, Laval ouest, district de Montréal, défendeur.

« Un emplacement ayant front sur la 31e Avenue à Ville de Laval (Laval ouest), connu et désigné comme étant le lot numéro quatre cent cinquante-deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quatre-vingt-deux (no 182-452) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Ste-Rose, d'une contenance de cent pieds de largeur sur une profondeur de soixante-quatorze pieds dans une ligne et soixante-treize pieds dans l'autre ligne.

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Montreal
No. 05-009082-76

THE PROVINCIAL BANK OF CANADA, a legally constituted corporation whose head office and main place of business are in the City and District of Montreal, plaintiff, *vs* PAUL ALLARD, living and residing at 5400, 31st Avenue, Laval West, District of Montreal, defendant.

"Land fronting on 31st Avenue in the City of Laval (Laval West), known and designated as lot four hundred and fifty-two of the official subdivision of original lot one hundred and eighty-two (182-452) on the official plan and in the book of reference of the Parish of Ste-Rose, one hundred feet wide and seventy-four feet deep along one line and seventy-three feet deep along the other line.

Avec la maison y érigée portant le numéro civique 5400, 31e Avenue, Ville de Laval. »

La mise à prix est fixée à $8,997.50 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Laval, 155, boulevard Je-Me-Souviens, à Laval, province de Québec, le TREIZIÈME jour de JANVIER 1977, à ONZE heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Montréal, le 17 novembre 1976. 66280-o

With the house constructed there bearing civic number 5400–31st Avenue, City of Laval."

The upset price, which the purchaser must pay to the Sheriff at the time of the adjudication, in cash or by certified cheque, is $8,997.50.

To be sold at the Laval County Registry Office, 155 Je-Me-Souviens Boulevard, Laval, Québec, on the THIRTEENTH day of JANUARY, 1977, at ELEVEN o'clock in the morning.

PAUL ST-MARTIN,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Montreal, November 17, 1976. 66280

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Montréal
No 02-028141-76

THÉODORE BLITT, administrateur, de la cité de Côte-Saint-Luc, district de Montréal, demandeur, *vs* BERNICE COBRIN, épouse de Reuben Cobrin, résidant et domiciliée au 2, Albion, dans la ville de Hampstead, district de Montréal, et SIMON COBRIN, résidant et domicilié au 5565, Robinson, dans la cité de Côte-Saint-Luc, district de Montréal, et SUSAN COBRIN, résidant et domiciliée au 5565, Robinson, dans la cité de Côte-Saint-Luc, district de Montréal, et SHARON COBRIN, résidant et domiciliée au 5565, Robinson, dans la cité de Côte-Saint-Luc, district de Montréal, et SANDRA COBRIN, résidant et domiciliée au 5565, Robinson, dans la cité de Côte-Saint-Luc, district de Montréal, défendeurs.

« Un certain terrain situé dans la cité de Côte-Saint-Luc, constitué d'une partie du lot connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels de la municipalité de la paroisse de Montréal, division d'enregistrement de Montréal, comme étant la subdivision numéro six cent quarante-cinq du lot originaire numéro quatre-vingt-huit (Ptie 88-645).

De forme irrégulière, il est borné au sud-ouest par une partie de la subdivision numéro sept cent huit, et par les subdivisions numéros sept cent neuf et sept cent dix du lot originaire numéro quatre-vingt-huit (Ptie 88-708 et les lots 88-709 et 88-710), et par une partie non subdivisée du lot numéro quatre-vingt-huit (Ptie 88); du côté nord-ouest par une autre partie de cette même subdivision numéro six cent quarante-cinq du lot originaire numéro quatre-vingt-huit (Ptie 88-645) faisant partie du chemin Kildare; vers le nord-est et le sud-est par d'autres parties de cette même subdivision numéro six cent quarante-cinq du lot originaire numéro quatre-vingt-huit (Ptie 88-645).

Il mesure dix-huit pieds et quatre-vingt-cinq centièmes (18.85') sur chacun de ses côtés nord-ouest et sud-est, sur

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Provincial Court — District of Montreal
No. 02-028141-76

THÉODORE BLITT, executive, of the City of Côte-Saint-Luc, District of Montreal, plaintiff, *vs* BERNICE COBRIN, wife of Reuben Cobrin, residing and domiciled at 2 Albion, in the City of Hampstead, District of Montreal, and SIMON COBRIN, residing and domiciled at 5565 Robinson, in the City of Côte-Saint-Luc, District of Montreal, and SUSAN COBRIN, residing and domiciled at 5565 Robinson, in the City of Côte-Saint-Luc, District of Montreal, and SHARON COBRIN, residing and domiciled at 5565 Robinson, in the City of Côte-Saint-Luc, District of Montreal, and SANDRA COBRIN, residing and domiciled at 5565 Robinson, in the City of Côte-Saint-Luc, District of Montreal, defendants.

"A certain area of land situated in the City of Côte-Saint-Luc, composed of a part of that lot which is known and designated upon the official plan and in the book of reference of the cadastre of the municipality of the Parish of Montreal, Registration Division of Montreal, as being lot subdivision number six hundred and forty-five of original lot number eighty-eight (Pt. 88-645).

Of irregular figure, it is bounded towards the southwest by part of lot subdivision number seven hundred and eight, by lot subdivision numbers seven hundred and nine, and seven hundred and ten of original lot number eighty-eight (Pt. 88-708 and lots 88-709 and 88-710), and by an unsubdivided part of lot number eighty-eight (Pt. 88), on one side towards the northwest by another part of this same lot subdivision number six hundred and forty-five of original lot number eighty-eight (Pt. 88-645) forming part of Kildare Road; towards the northeast and southeast by other parts of this same lot subdivision number six hundred and forty-five of original lot number eighty-eight (Pt. 88-645).

It measures eighteen feet and eighty-five hundredths of a foot (18.85') upon each of its northwesterly and south-

une profondeur de quatre-vingt-quinze pieds et quarante-six centièmes (95.46') du côté nord-est, et quatre-vingt-quinze pieds et soixante-dix-huit centièmes (95.78') du côté sud-ouest. Il contient une superficie de mille huit cent quatre-vingt-cinq pieds carrés (1,885 pi. ca.) en mesure anglaise et plus ou moins. »

La mise à prix sera de $1,387.50, montant que l'adjudicataire devra payer au shérif soit en argent, soit par chèque visé, au moment de l'adjudication.

La propriété sera vendue au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, rue Saint-Antoine (Craig), chambre 10.56, le VINGT-SIXIÈME jour de JANVIER 1977, à ONZE heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Montréal, le 17 novembre 1976. 66260

easterly sides by a depth of ninety-five feet and forty-six hundredths of a foot (95.46') on its northeasterly side, and ninety-five and seventy-eight hundredths of a foot (95.78') on its southwesterly side. It contains an area of one thousand eight hundred and eighty-five square feet (1,885 sq. ft.) English measure and more or less."

The opening bid shall be $1,387.50 that the successful bidder shall pay to the Sheriff, in cash or by certified cheque at the time of the adjudication.

To be sold at the Sheriff's Office, in the Montreal Court House, 10 east, St-Antoine Street (Craig), Room 10.56, on the TWENTY-SIXTH day of JANUARY, 1977, at ELEVEN o'clock in the forenoon.

PAUL ST-MARTIN,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Montreal, November 17th, 1976. 66260-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 05-021580-75

CANADA PERMANENT MORTGAGE CORPORATION, corporation dûment constituée selon la loi, et ayant son siège social pour la province de Québec au 600, boulevard Dorchester ouest, en les ville et district de Montréal, demanderesse, *vs* LES HÉRITIERS DE FEU JOHANNES DRES, résidant de son vivant dans la ville de Kirkland, district de Montréal, et DAME DELSA VASCONEZ, veuve de Johannes Dres, de la ville de Kirkland, district de Montréal, défendeurs.

« Une parcelle de terrain ayant front sur Centennial Crescent, en la ville de Kirkland, de figure irrégulière et mesurant quarante-trois pieds et sept dixièmes (43.7') en front dans sa ligne est, cette ligne étant composée de deux segments, soit une ligne droite mesurant sept pieds (7') et une ligne courbe mesurant trente-six pieds et sept dixièmes (36.7') le long de l'arc d'un cercle ayant un rayon de soixante-cinq pieds (65'); cent dix-huit pieds et un dixième (118.1') de largeur à l'arrière dans sa ligne sud-ouest, cette ligne étant composée de deux segments, soit une ligne droite mesurant vingt-cinq pieds et sept dixièmes (25.7') et une ligne courbe mesurant quatre-vingt-douze pieds et quatre dixièmes (92.4') le long de l'arc d'un cercle ayant un rayon de quatre cent quatre-vingt-trois pieds (483'), sur une profondeur de cent un pieds (101') d'un côté, dans sa ligne sud-est et une profondeur de cent quarante-deux pieds (142') de l'autre côté, dans sa ligne nord, et ayant une superficie de neuf mille quarante-quatre pieds carrés (9,044 pi. ca.), mesure anglaise et plus ou moins, et comprenant:

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Montreal
No. 05-021580-75

CANADA PERMANENT MORTGAGE CORPORATION, a body politic and corporate, duly incorporated according to law, and having its head office for the Province of Québec at 600 Dorchester Boulevard West, in the City and District of Montreal, plaintiff, *vs* THE HEIRS OF THE JOHANNES DRES, in his lifetime of the Town of Kirkland, District of Montreal, and DAME DELSA VASCONEZ, widow of the late Johannes Dres, of the Town of Kirkland, District of Montreal, defendants.

"A parcel of land fronting on Centennial Crescent, in the Town of Kirkland, of irregular figure and measuring forty-three feet and seven-tenths of a foot (43.7') in width in front in its east line, a line of two segments, one a straight line measuring seven feet (7') and the other a curved line measuring thirty-six feet and seven-tenths of a foot (36.7') along an arc of a circle engendered by a radius of sixty-five feet (65'), and one hundred and eighteen feet and one tenth of a foot (118.1') in width in rear in its southwest line, a line of two segments, one a straight line measuring twenty-five feet and seven-tenths of a foot (25.7') and the other a curved line measuring ninety-two feet and four-tenths of a foot (92.4') along an arc of a circle engendered by a radius of four hundred and eighty-three feet (483') by one hundred and one feet (101') in depth on one side in its southeast line and one hundred and forty-two feet (142') in depth on the other side in its north line, having an area of nine thousand and forty-four square feet (9,044 sq. ft.) English measure and more or less, and composed of:

a) La subdivision cinquante-sept du lot cent soixante-trois (163-57) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Pointe-Claire; et

b) La subdivision cent onze du lot cent soixante-quatre (164-111) auxdits plan et livre de renvoi officiels.

Avec le bâtiment dessus érigé et portant le numéro civique 6, Centennial Crescent.

Sous réserve d'une servitude en faveur de la Commission hydroélectrique du Québec et de la compagnie de téléphone Bell du Canada, en vertu d'une entente entre ces parties et Beaufort Realties Inc., reçue sous seing privé, devant témoins, le sixième jour de février mil neuf cent soixante-quatre, et enregistrée au bureau d'enregistrement de la division de Montréal sous le numéro 1726444. »

La mise à prix sera de $10,087.50, que l'adjudicataire devra verser au shérif, soit en argent comptant, soit par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, rue St-Antoine (Craig), chambre 10.56, le VINGTIÈME jour de JANVIER 1977, à ONZE heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Montréal, le 15 novembre 1976. 66261-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 05-00518-72

JACQUES GAUVIN, homme d'affaires, résidant et domicilié au 325, avenue Barton, Ville Mont-Royal, district de Montréal, et ÉMILE GAUVIN, homme d'affaires, résidant et domicilié au 347, avenue Simcoe, Ville Mont-Royal, district de Montréal, demandeurs, *vs* ERNEST MARTINEAU, homme d'affaires, résidant et domicilié au 7125, avenue Blondin, St-Léonard, district de Montréal, et RENÉ TOUGAS, homme d'affaires, résidant et domicilié au 185, avenue Vienne, Longueuil, district de Montréal, défendeurs.

1. « Un emplacement ayant front sur la rue Vienne, en la cité de Jacques-Cartier, comté de Chambly, connu et désigné comme étant le lot no 125 de la subdivision officielle du lot originaire no 10 (10-125) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse St-Antoine-de-Longueuil, mesurant ledit emplacement 67.34 pieds de largeur en front, 62 pieds de largeur en arrière par les profondeurs de 78.48 pieds dans sa ligne nord-ouest, et 78.4 pieds dans sa ligne sud-est, mesure anglaise et plus ou moins.

Avec la maison dessus érigée portant le numéro civique 185 de ladite rue Vienne. »

(*a*) Subdivision fifty-seven of lot one hundred and sixty-three (163-57) on the official plan and book of reference for the Parish of Pointe-Claire; and

(*b*) Subdivision one hundred and eleven of lot one hundred and sixty-four (164-111) on the said official plan and book of reference.

With the building thereon erected bearing civic number 6 Centennial Crescent.

Subject to a servitude in favour of the Québec Hydro-Electric Commission and The Bell Telephone Company of Canada in virtue of an agreement between them and Beaufort Realties Inc. executed under private signature before witnesses on the sixth day of February nineteen hundred and sixty-four, registered at the Registry Office for the Registration Division of Montreal under the number 1726444."

The opening bid shall be $10,087.50, that the successful bidder shall pay to the sheriff, in cash or by certified cheque at the time of the adjudication.

To be sold at the Sheriff's Office, in the Montreal Court House, 10 St-Antoine (Craig) Street east, 10th Floor, Room 56, on the TWENTIETH day of JANUARY 1977, at ELEVEN o'clock in the forenoon.

PAUL ST-MARTIN,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Montreal, November 15th, 1976. 66261-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Montreal
No. 05-00518-72

JACQUES GAUVIN, businessman, domiciled and residing at 325 Barton Avenue, Town of Mount Royal, District of Montreal, and ÉMILE GAUVIN, businessman, domiciled and residing at 347 Simcoe Avenue, Town of Mount Royal, District of Montreal, plaintiffs, *vs* ERNEST MARTINEAU, businessman, domiciled and residing at 7125 Blondin Avenue, St-Léonard, District of Montreal, and RENÉ TOUGAS, businessman, domiciled and residing at 185 Vienne Avenue, Longueuil, District of Montreal, defendants.

1. "Land fronting on Vienne Street, in the City of Jacques-Cartier, Chambly County, known and designated as lot 125 of the official subdivision of original lot 10 (10-125) on the official plan and in the book of reference of the Parish of St-Antoine-de-Longueuil, 67.34 feet wide in front, 62 feet wide along the back, 78.48 feet deep along the northwest line and 78.4 feet deep along the southeast line, English measure and more or less.

With the house constructed there bearing civic number 185 Vienne Street".

La mise à prix est fixée à $4,615 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Chambly, 201, Place Charles-Lemoyne, édifice Montval, Longueuil, P.Q., le VINGTIÈME jour de JANVIER 1977, à ONZE heures de la matinée.

« Un emplacement ayant front sur la rue Blondin, dans la cité de Saint-Léonard, connu et désigné comme étant le lot no soixante-cinq de la subdivision officielle du lot originaire no quatre cent vingt-cinq (425-65) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse du Sault-au-Récollet mesurant quarante-deux pieds de largeur sur une profondeur de quatre-vingt-treize pieds dans sa ligne sud-est et de quatre-vingt-douze pieds et quarante-cinq centièmes dans sa ligne nord-ouest, mesure anglaise et plus ou moins.

Avec la maison dessus érigée portant les numéros civiques 7125 et 7127 de ladite rue Blondin, dont le mur sud-est est mitoyen.

La mise à prix est fixée à $12,075 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, rue St-Antoine (Craig), chambre 10.56, le VINGT ET UNIÈME jour de JANVIER 1977, à ONZE heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Montréal, le 16 novembre 1976. 66281-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 05-009608-76

IMMEUBLES ITALIANA INC., demanderesse, *vs* PASQUALE RACHIERO, défendeur.

« Un certain emplacement connu et désigné comme étant la subdivision du lot numéro cent quatorze du lot originaire numéro deux cent cinquante-deux (252-114) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse Saint-Martin. »

La mise à prix sera de $1,460, montant que l'adjudicataire devra payer au shérif soit en argent, soit par chèque visé, au moment de l'adjudication.

La propriété sera vendue au bureau d'enregistrement du comté de Laval, 155, boulevard Je-Me-Souviens, à Laval, province de Québec, le VINGT-CINQUIÈME jour de JANVIER 1977, à ONZE heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Montréal, le 16 novembre 1976. 66262

The upset price which the purchaser must pay to the Sheriff at the time of the adjudication, in cash or by certified cheque, is $4,615.

To be sold at the Chambly County Registry Office, Montval Building, 201 Place Charles-Lemoyne, Longueuil, Québec, on the TWENTIETH day of JANUARY, 1977, at ELEVEN o'clock in the morning.

"An emplacement fronting on Blondin Street, in the City of St-Léonard, known and designated as lot number sixty-five of the official subdivision of original lot number four hundred and twenty-five (425-65) of the official plan and book of reference of the Parish of Sault-au-Récollet, measuring forty-two feet in width by a depth of ninety-three feet in its southeast line and ninety-two feet and forty-five hundredths of a foot in its northwest line, English measure and more or less.

With the house thereon erected and bearing civic numbers 7125 and 7127 of said Blondin Street, whereof the southeast wall is *mitoyen*."

The upset price which the purchaser must pay to the Sheriff at the time of the adjudication, in cash or by certified cheque, is $12,075.

To be sold at the Sheriff's Office, Room 10.56, Montreal Court House, 10 St-Antoine Street East (Craig), on the TWENTY-FIRST day of JANUARY, 1977, at ELEVEN o'clock in the morning.

PAUL ST-MARTIN,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Montreal, November 16, 1976. 66281

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Montreal
No. 05-009608-76

IMMEUBLES ITALIANA INC., plaintiff, *vs* PASQUALE RACHIERO, defendant.

"A certain emplacement known and designated as subdivision lot number one hundred fourteen of the official lot number two hundred fifty-two (252-114) on the official plan and book of reference of the Parish of St. Martin."

The opening bid shall be $1,460 that the successful bidder shall pay to the Sheriff, in cash or by certified cheque at the time of the adjudication.

To be sold at the Registry Office of the County of Laval, 155 Je-Me-Souviens Boulevard, in Laval, Province of Québec, on the TWENTY-FIFTH day of JANUARY 1977, at ELEVEN o'clock in the forenoon.

PAUL ST-MARTIN,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Montreal, November 16th, 1976. 66262-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 05-015342-76

LAURENTIDE CHEMICALS & SULPHUR LIMITED, corps politique dûment incorporé et ayant sa principale place d'affaires au 3100 Marien Avenue, ville et district de Montréal, province de Québec, demanderesse, *vs* ROGER W. GOULD, gentilhomme, demeurant et domicilié au 130, rue Kingsley, ville de Dollard-des-Ormeaux, province de Québec, défendeur.

« Un certain emplacement ayant front sur la rue Kingsley dans la cité de Dollard-des-Ormeaux, province de Québec, connu et désigné comme étant la subdivision numéro 26 du lot originaire numéro 303 du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Geneviève, ayant une superficie de cinq mille quatre cents (5,400) pieds carrés, en mesure anglaise.

Avec la bâtisse dessus érigée, portant le numéro civique 130, de ladite rue Kingsley, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve présentement avec les servitudes en faveur de l'Hydro-Québec et Bell Canada, consenties en vertu d'un acte enregistré à Montréal, sous le numéro 2135426. »

La mise à prix est fixée à $7,937.50 que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Montréal, 10 est, rue St-Antoine (Craig), chambre 10.56, Montréal, P.Q., le DIX-NEUVIÈME jour de JANVIER 1977, à ONZE heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Montréal, le 11 novembre 1976. 66279-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Montreal
No. 05-015342-76

LAURENTIDE CHEMICALS & SULPHUR LIMITED, a legally constituted corporation whose main place of business is at 3100 Marien Avenue, in the City and District of Montreal, Province of Québec, plaintiff, *vs* ROGER W. GOULD, gentleman, living and domiciled at 130 Kingsley Street, in the Town of Dollard-des-Ormeaux, Province of Québec, defendant.

"Land fronting on Kingsley Street in the Town of Dollard-des-Ormeaux, Province of Québec, known and designated as subdivision 26 of original lot 303 on the official cadastre for the Parish of Sainte-Geneviève, having an area of five thousand four hundred (5,400) square feet, English measure.

With the building constructed there, bearing civic number 130 Kingsley Street, appurtenances and dependencies.

The whole as it now stands, with the servitudes in favour of Hydro-Québec and Bell Canada agreed to under the deed registered at Montreal under number 2135426."

The upset price is $7,937.50, which the purchaser must pay the Sheriff at the time of adjudication, in cash or by certified cheque.

To be sold at the Sheriff's Office, Room 10.56, Montreal Court House, 10 Saint-Antoine Street East (Craig), Montreal, Québec, on the NINETEENTH day of JANUARY, 1977, at ELEVEN o'clock in the morning.

PAUL ST-MARTIN,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Montreal, November 11, 1976. 66279

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 05-013508-76

MOSES M. LAZARE, homme d'affaires, résidant et domicilié au 4300 ouest, boulevard de Maisonneuve, en la cité de Westmount, district de Montréal, demandeur, *vs* ISAAC L. GELBER, résidant et domicilié au 815, avenue Upper Lansdowne, en la cité de Westmount, district de Montréal, défendeur, et FANROY INC., corporation dûment constituée, ayant un établissement au 1207, rue Crescent, en les ville et district de Montréal, tierce-saisie.

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Montreal
No. 05-013508-76

MOSES M. LAZARE, businessman, residing and domiciled at 4300 de Maisonneuve Boulevard West, in the City of Westmount, District of Montreal, plaintiff, *vs* ISAAC L. GELBER, residing and domiciled at 815 Upper Lansdowne Avenue, in the City of Westmount, District of Montreal, defendant, and FANROY INC., a body politic duly incorporated, having its place of business at 1207 Crescent Street, in the City and District of Montreal, tierce-saisie.

« Un emplacement ayant front sur l'avenue Ridgewood, en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant la subdivision trois cent cinquante-cinq du lot originaire numéro cent soixante-trois (163-355) aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de Côte-des-Neiges.

Y compris la maison à logements dessus construite, portant le numéro civique 3570 de l'avenue Ridgewood.

Dans l'état où se trouve présentement ladite propriété, avec tous les droits, circonstances et dépendances s'y rattachant, sans exception ni réserve d'aucune sorte, y compris tous les biens mobiliers se trouvant dans ladite propriété et appartenant à l'emprunteur, comprenant un (1) réfrigérateur électrique et une (1) cuisinière dans chaque logement, tous ces objets ayant été incorporés en permanence à cette propriété et devenus immeubles par destination. »

La mise à prix sera de $85,750, montant que l'adjudicataire devra verser au shérif en argent comptant ou par chèque visé au moment de l'adjudication.

Cet immeuble sera vendu au bureau du shérif au palais de justice de Montréal, 10 est, rue Saint-Antoine (Craig), 10e étage, chambre 56, le QUATORZIÈME jour de JANVIER 1977, à ONZE heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN.

Bureau du shérif,
Cour supérieure,
Montréal, le 12 novembre 1976. 66263

"An emplacement fronting on Ridgewood Avenue in the said City of Montreal, known and designated as subdivision three hundred and fifty-five of original lot number one hundred and sixty-three (163-355) on the official plan and book of reference of the incorporated village of Côte-des-Neiges.

Together with the apartment building thereon erected bearing the civic number 3570 of the said Ridgewood Avenue.

As the said property now subsists, with all its rights, members and appurtenances thereunto belonging, without exception or reserve of any kind and including all moveable effects pertaining to the said property and belonging to the borrower, including one (1) electric refrigerator and one (1) stove for each apartment unit, all of which have been incorporated into the building for a permanency and are immoveable by destination."

The opening bid shall be $85,750 that the successful bidder shall pay to the Sheriff, in cash or by certified cheque at the time of the adjuciation.

To be sold at the Sheriff's Office in the Montreal Court House, 10 East St-Antoine Street (Craig), 10th floor, Room 56, on the FOURTEENTH day of JANUARY, 1977, at ELEVEN o'clock in the forenoon.

PAUL ST-MARTIN,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Superior Court,
Montreal, November 12th, 1976. 66263-o

Québec

Cour supérieure
Québec, à savoir:
No 200-05-001837-76
S-4863

EGIDE DECHENE et EUCLIDE DECHENE, demandeurs, *vs* GERALDINE DECHENE, défenderesse-intimée.

« 1. Un terrain situé au côté nord de la rue du Roi en la cité de Québec, connu et désigné comme étant le lot numéro quatre cent vingt-huit (428) des plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le quartier St-Roch, de la cité de Québec, et mesurant vingt et un pieds et deux pouces (21'2") de front sur cinquante pieds (50') de profondeur ou environ, avec la maison et autres bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, et aussi le droit de mitoyenneté dans le pan est de la propriété de Cyrille Robitaille ou représentantes; tel droit de mitoyenneté affectant le lot numéro quatre cent vingt-neuf (429) du

Superior Court
Québec, to wit:
No. 200-05-001837-76
S-4863

EGIDE DECHENE and EUCLIDE DECHENE, plaintiffs, *vs* GERALDINE DECHENE, defendant.

"1. Land situated on the north side of Du Roi Street in the City of Québec, known and designated as lot four hundred and twenty-eight (428) on the official plan and in the book of reference of the cadastre for Saint-Roch Ward, in the City of Québec, and measuring twenty-one feet two inches (21'2") along the front and fifty feet (50') in depth, more or less, with the house and other buildings constructed there, appurtenances and dependencies, and including joint ownership of the eastern wall of the property of Cyrille Robitaille or representatives; this right of joint ownership affects lot four hundred and twenty-nine (429)

susdit cadastre et résultant d'un acte d'accord passé à Québec devant le notaire Valère Gosselin, en date du trente septembre mil huit cent quatre-vingt-quatre et enregistré à Québec le quatre octobre de la même année (1884) sous numéro 70,635. »

«2. Tout ce terrain situé au même endroit, sur le côté nord de la rue du Roi, connu et désigné sous le numéro quatre cent vingt-sept (427) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le quartier St-Roch de la cité de Québec et cet autre terrain qui lui est contigu contenant vingt pieds (20′) de front sur quarante-huit pieds (48′) de profondeur, mesure française et connu et désigné sous le numéro quatre cent vingt-six (426) aux plan et livre de renvoi officiels dudit cadastre pour le quartier St-Roch de la cité de Québec, avec la maison construite sur lesdits deux terrains, circonstances et dépendances. »

Le montant minimum, que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, est fixé à sept mille neuf cent cinquante dollars (7,950), payable soit en argent soit par chèque visé.

Pour être vendu au bureau du shérif, 39, rue St-Louis, Québec, le QUATORZIÈME jour du mois de JANVIER 1977, à DIX heures de l'avant-midi.

Le shérif adjoint,
J.-ROLAND RENAULT.

Bureau du shérif,
Québec, le 26 novembre 1976. 66290-o

of the same cadastre and is governed by a deed signed at Québec before Valère Gosselin, notary, dated the thirtieth day of September, eighteen hundred and eighty-four, and registered at Québec on the fourth day of October of the same year (1884) under number 70,635."

"2. All the land situated in the same place, on the north side of Du Roi Street, known and designated as number four hundred and twenty-seven (427) on the official plan and in the book of reference of the cadastre for Saint-Roch Ward, in the City of Québec, and that land adjacent to it measuring twenty feet (20′) on the front and forty-eight feet (48′) in depth, French measure, and known and designated as number four hundred and twenty-six (426) on the official plan and in the book of reference of the same cadastre for Saint-Roch Ward, in the City of Québec, with the house constructed on those pieces of land, appurtenances and dependencies."

The minimum amount the purchaser must pay at the time of adjudication, in cash or by certified cheque, is seven thousand nine hundred and fifty dollars ($7,950).

To be sold at the Sheriff's Office, 39 Saint-Louis Street, Québec, on the FOURTEENTH day of JANUARY, 1977, at TEN o'clock in the morning.

J.-ROLAND RENAULT,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Québec, November 26, 1976. 66290

Saint-François

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de St-François
No 450-02-000738-76

BERTRAND LANDRY INC., corporation légalement constituée ayant son siège social au 618, rue Roberge, Rock Forest, district de St-François, partie demanderesse, *vs* PAUL-ÉMILE PLANTE, domicilié au 220, rue des Bouleaux, Fleurimont, district de St-François, partie défenderesse.

« La redivision numéro un de la subdivision numéro quatre-vingt du lot originaire numéro dix-neuf A (19A-80-1) et la subdivision numéro soixante-dix-neuf du lot originaire numéro dix-neuf A (19A-79) aux plan et livre de renvoi officiels pour le Cinquième rang du canton d'Ascot avec bâtisses dessus construites, portant le numéro civique 1972, rue des Palmiers, Fleurimont. »

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de St-François ou à son mandataire,

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Provincial Court — District of St-François
No. 450-02-000738-76

BERTRAND LANDRY INC., a legally constituted corporation whose head office is at 618 Roberge Street, Rock Forest, District of St-François, plaintiff, *vs* PAUL-ÉMILE PLANTE, domiciled at 220 Des Bouleaux Street, Fleurimont, District of St-François, defendant.

"Subdivision one of subdivision eighty of original lot nineteen A (19A-80-1) and subdivision seventy-nine of original lot nineteen A (19A-79) on the official plan and in the book of reference for Range Five of Ascot Township, with the buildings constructed there, bearing civic number 1972 Des Palmiers Street, Fleurimont."

The minimum amount which the purchaser must pay to the Sheriff of the District of St-François or his mandatory

en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication, est fixé à $8,760.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Sherbrooke, 174, rue Palais, Sherbrooke, Québec, MERCREDI, le CINQUIÈME jour de JANVIER 1977, à ONZE heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
JEAN-GUY BISSON.

Bureau du shérif,
Palais de justice,
Sherbrooke, Québec, ce 22 novembre 1976. 66264-o

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de St-François
No 470-02-000226-76

MATERIAUX ORFORD INC., corporation légalement constituée ayant une place d'affaires en la ville de Magog, district de Saint-François, partie demanderesse, *vs* DAME JEANNETTE WEST, d'adresse inconnue, partie défenderesse.

« Une ferme connue et désignée comme étant toute cette partie du lot numéro sept cent quarante-six (ptie 746) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Orford, située du côté est de la route désignée sous le nom de « Cherry River Road », qui traverse ledit lot 746 du sud-ouest au nord-est. Avec tous les bâtiments dessus construits, y compris tous les droits, circonstances et dépendances s'y rattachant. »

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au shérif du district de Saint-François ou à son mandataire, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication est fixé à $3,030.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Sherbrooke, 174, rue Palais, Sherbrooke, Québec, MERCREDI, le CINQUIÈME jour de JANVIER 1977, à DIX heures de la matinée.

Le shérif adjoint,
LÉOPOLD FOURNIER.

Bureau du shérif,
Palais de justice,
Sherbrooke (Qué.), ce 19 novembre 1976. 66265-o

at the time of the adjudication, in cash or by certified cheque, is $8,760.

To be sold at the Sherbrooke Registry Office, 174 Palais Street, Sherbrooke, Québec, on WEDNESDAY, the FIFTH day of JANUARY, 1977, at ELEVEN o'clock in the morning.

JEAN-GUY BISSON,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Court House,
Sherbrooke, Québec, November 22, 1976. 66264

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Provincial Court — District of Saint-François
No. 470-02-000226-76

MATERIAUX ORFORD INC., a legally constituted corporation whose place of business is in the City of Magog, District of Saint-François, plaintiff, *vs* DAME JEANNETTE WEST, of unknown address, defendant.

"A farm, property known and designated as being all that part of lot number seven hundred and forty-six (Pt. 746) upon the official cadastral plan and in the book of reference for the Township of Orford, which is situated on the easterly side of the so-called Cherry River Road, which crosses said lot No. 746 from the southwest to the northeast. With all the buildings thereon erected and made and with all its rights, members and appurtenances."

The minimum amount the purchaser must pay the Sheriff for the District of Saint-François or his mandatory, in cash or by certified cheque, at the time of adjudication, is fixed at $3,030.

To be sold at the Sherbrooke Registry Office, 174 Palais Street, Sherbrooke, Québec, on WEDNESDAY, the FIFTH day of JANUARY, 1977, at TEN o'clock in the morning.

LÉOPOLD FOURNIER,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Court House,
Sherbrooke (Québec), November 19, 1976. 66265

Saint-Hyacinthe

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de St-Hyacinthe
No 500-02-041376-752

AMERICAN EXPRESS COMPANY OF CANADA LTD., demanderesse, *vs* CHARLES BOUCHARD, dé-

Canada — Province of Québec
Provincial Court — District of Saint-Hyacinthe
No. 500-02-041376-752

AMERICAN EXPRESS COMPANY OF CANADA LTD., plaintiff, *vs* CHARLES BOUCHARD, de-

fendeur, et LE REGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Rouville, mis-en-cause.

Un terrain et bâtisse y érigée situé à Mont-St-Hilaire, connu et désigné comme étant la subdivision numéro quatorze du lot originaire cent soixante-six (166-14) du cadastre officiel de la paroisse de St-Hilaire, mesurant quatre cent quatre pieds et trente-six centièmes de pied (404.36') en front dans la ligne nord-est, deux cent quarante-sept pieds et soixante-treize centièmes de pied (247.73') de profondeur dans la ligne sud-est; deux cent quatre-vingt-huit pieds et onze centièmes de pied (288.11') dans la ligne sud-ouest; et deux cent soixante-quinze pieds et vingt-trois centièmes de pied (275.23') vers le nord-ouest, pour une superficie de quatre-vingt-cinq mille sept cent soixante-deux pieds carrés (85,762 pi. ca.), le tout mesure anglaise et plus ou moins.

La mise à prix se fera à partir de $1,757.50, ce qui représente 25% de l'évaluation municipale. L'adjudicataire devra payer ce montant minimum le jour de la vente, au moment même de l'adjudication, par chèque certifié.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement du comté de Rouville, à Marieville, au no 1601 de la rue Edmond-Guillet, le VENDREDI, QUATORZIÈME jour de JANVIER 1977, à DEUX heures de l'après-midi.

Le shérif adjoint,
MARCEL LEMONDE.

Bureau du shérif,
St-Hyacinthe, le 17 novembre 1976. 66284-o

fendant, and THE REGISTRAR of the Rouville Registration division, *mis-en-cause*.

Land, and the building constructed on it, situated at Mont-Saint-Hilaire, known and designated as subdivision fourteen of original lot one hundred and sixty-six (166-14) on the official cadastre for the Parish of Saint-Hilaire, measuring four hundred and four and thirty-six hundredths feet (404.36') in front along the northeast line, two hundred and forty-seven and seventy-three hundredths feet (247.73') deep along the southeast line, two hundred and eighty-eight and eleven hundredths feet (288.11') along the southwest line, and two hundred and seventy-five and twenty-three hundredths feet (275.23') on the northwest, with an area of eighty-five thousand seven hundred and sixty-two square feet (85,762 sq. ft.), the whole in English measure and more or less.

The upset price will be $1,757.50, which represents 25% of the municipal assessment. The purchaser must pay this minimum amount on the day of the sale, at the time of adjudication, by certified cheque.

To be sold at the Rouville County Registry Office, 1601 Edmond-Guillet Street, Marieville, on FRIDAY, the FOURTEENTH day of JANUARY, 1977, at TWO o'clock in the afternoon.

MARCEL LEMONDE,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Saint-Hyacinthe, November 17, 1976. 66284

Trois-Rivières

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Trois-Rivières
No 400-05-000 187-76

CORPORATION HYPOTHECAIRE MARCIL, un corps politique dûment incorporé ayant son siège social à 555 ouest, boulevard Dorchester, dans la cité de Montréal, district de Montréal, demandeur, *vs* GESTION G. L. LTEE, un corps politique, ayant une place d'affaires à 1645, rue de Longueuil, dans la cité de Trois-Rivières, et le district de Trois-Rivières, défendeur, et ROSAIRE DROLET, syndic licencié, en sa qualité du syndic nommé à la proposition faite en vertu de la Loi de la faillite par Gestion G. L. Ltée, et ayant une place d'affaires à 103, 5e Rue, Shawinigan, Québec, mis-en-cause, et LE REGISTRATEUR de Trois-Rivières, 878, rue de Tonnancourt, Trois-Rivières, mis-en-cause.

« Un emplacement ayant front sur la rue Saint-François-Xavier, ville de Trois-Rivières, province de Québec, mesurant cent trente-huit pieds et un dixième de pied en largeur sur une profondeur de quatre-vingt-treize

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Trois-Rivières
No. 400-05-000 187-76

CORPORATION HYPOTHECAIRE MARCIL, a legally constituted corporation, whose head office is at 555 Dorchester Boulevard West, in the City and District of Montreal, plaintiff, *vs* GESTION G. L. LTEE., a corporation having a place of business at 1645 Longueuil Street, in the City and District of Trois-Rivières, defendant, and ROSAIRE DROLET, licensed trustee, in the capacity of trustee nominated in the proposal made under the Bankruptcy Act by Gestion G. L. Ltée, having a place of business at 103 - 5th Street, Shawinigan, Québec, *mis-en-cause*, and THE REGISTRAR for Trois-Rivières, 878 De Tonnancourt Street, Trois-Rivières, *mis-en-cause*.

"Land fronting on Saint-François-Xavier Street, City of Trois-Rivières, Province of Québec, one hundred and thirty-eight and one-tenth feet wide and ninety-three and seventy-five hundreths feet deep, known and designated as

pieds et soixante-quinze centièmes de pied, connu et désigné comme étant les subdivisions quarante-trois, quarante-quatre, quarante-cinq, quarante-six et quarante-sept du lot mille sept cent cinquante-cinq (1755-43, 44, 45, 46 et 47) et la subdivision un de la subdivision quarante-huit dudit lot mille sept cent cinquante-cinq (1755-48-1) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre revisé de la cité de Trois-Rivières.

Les mesures ci-dessus sont en mesure anglaise, plus ou moins.

Avec la bâtisse y érigée, portant le numéro 800, rue St-François-Xavier. »

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication, est fixé à $11,175, soit 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice, 250, rue Laviolette, Trois-Rivières, MERCREDI, le DEUXIÈME jour du mois de FÉVRIER 1977, à TROIS heures TRENTE de l'après-midi.

Le shérif adjoint,
FERNANDE TURGEON.

Bureau du shérif,
Trois-Rivières, le 19 novembre 1976. 66283-o

subdivisions forty-three, forty-four, forty-five, forty-six and forty-seven of lot one thousand seven hundred and fifty-five (1755-43, 44, 45, 46 and 47) and subdivision one of subdivision forty-eight of lot one thousand seven hundred and fifty-five (1755-48-1) on the official plan and in the book of reference of the revised cadastre of the City of Trois-Rivières.

These dimensions are in English measure, and more or less.

With the building constructed there, bearing civic number 800 Saint-François-Xavier Street."

The minimum amount which the purchaser must pay to the Sheriff at the time of the adjudication, in cash or by certified cheque, is $11,175, representing 25% of the municipal assessment.

To be sold at the Sheriff's office in the Court House, 250 Laviolette Street, Trois-Rivières, on WEDNESDAY, the SECOND day of FEBRUARY, 1977, at THREE-THIRTY o'clock in the afternoon.

FERNANDE TURGEON,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Trois-Rivières, November 19, 1976. 66283

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Trois-Rivières
No 400-05-000 169-76

CORPORATION HYPOTHECAIRE MARCIL, un corps politique dûment incorporé ayant son siège social à 255 ouest, boulevard Dorchester, dans la cité de Montréal, district de Montréal, demandeur, *vs* GESTION G. L. LTEE, un corps politique ayant une place d'affaires au 1645, rue de Longueuil, dans la cité de Trois-Rivières et district de Trois-Rivières, défendeur, et ROSAIRE DROLET, syndic licencié, en sa qualité du syndic nommé à la proposition faite en vertu de la Loi sur la faillite par Gestion G. L. Ltée, et ayant une place d'affaires au 103, 5e Rue, Shawinigan, Québec, mis-en-cause, et LE REGISTRATEUR de Trois-Rivières, 878, rue de Tonnancourt, Trois-Rivières, mis-en-cause.

« Un emplacement ayant front sur la rue Saint-François-Xavier et sur la rue Sainte-Ursule, ville de Trois-Rivières, province de Québec, étant de forme irrégulière, mesurant deux cent vingt-quatre pieds et soixante-douze centièmes en largeur sur la rue Saint-François-Xavier et cent cinq pieds et huit dixièmes en largeur sur la rue Sainte-Ursule, formant partie des plan et livre de renvoi officiels du cadastre officiel maintenant revisé de la cité de Trois-Rivières, décrit comme suit:

a) le lot mille sept cent soixante-sept (1767);

b) le lot mille sept cent soixante-huit (1768);

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Trois-Rivières
No. 400-05-000 169-76

CORPORATION HYPOTHECAIRE MARCIL, a legally constituted corporation whose head office is at 255 Dorchester Boulevard West, in the City of Montreal, District of Montreal, plaintiff, *vs* GESTION G. L. LTEE, a corporation having a place of business at 1645 Longueuil Street, in the City of Trois-Rivières, District of Trois-Rivières, defendant, and ROSAIRE DROLET, licensed trustee, in his capacity as the trustee appointed in the proposal made under the Bankruptcy Act by Gestion G. L. Ltée, and having a place of business at 103 - 5th Street, Shswinigan, Québec, *mis-en-cause*, and THE REGISTRAR for Trois-Rivières, 878 De Tonnancourt Street, Trois-Rivières, *mis-en-cause*.

"Land fronting on Saint-François-Xavier Street and on Sainte-Ursule Street, City of Trois-Rivières, Province of Québec, of irregular shape, two hundred and twenty-four and seventy-two hundredths feet wide on Saint-François-Xavier Street and one hundred and five and eight tenths feet wide on Sainte-Ursule Street, included on the official plan and in the book of reference of the revised official cadastre for the City of Trois-Rivières, and described as follows:

(*a*) lot one thousand seven hundred and sixty-seven (1767);

(*b*) lot one thousand seven hundred and sixty-eight (1768);

c) le lot mille sept cent soixante-neuf (1769);

d) le lot mille sept cent soixante-dix (1770);

e) la subdivision un du lot mille huit huit cent vingt (1820-1);

f) la subdivision deux du lot deux mille trois cent cinquante-deux (2352-2);

g) la subdivision trois du lot deux mille trois cent cinquante-deux (2352-3);

h) la subdivision deux du lot mille sept cent soixante-douze (1772-2);

i) le lot mille sept cent soixante-treize (1773) et

j) le lot mille sept cent soixante-quatorze (1774).

Avec la bâtisse en construction y érigée portant le numéro 770, rue St-François-Xavier. »

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication, est fixé à $60,225, soit 25% de l'évaluation municipale.

Pour être vendu au bureau du shérif, au palais de justice de Trois-Rivières, 250, rue Laviolette, Trois-Rivières, MERCREDI, le DEUXIÈME jour du mois de FÉVRIER 1977, à DEUX heures de l'après-midi.

Le shérif adjoint,
FERNANDE TURGEON.

Bureau du shérif,
Trois-Rivières, le 19 novembre 1976. 66282-o

(*c*) lot one thousand seven hundred and sixty-nine (1769);

(*d*) lot one thousand seven hundred and seventy (1770);

(*e*) subdivision one of lot one thousand eight hundred and twenty (1820-1);

(*f*) subdivision two of lot two thousand three hundred and fifty-two (2352-2);

(*g*) subdivision three of lot two thousand three hundred and fifty-two (2352-3);

(*h*) subdivision two of lot one thousand seven hundred and seventy-two (1772-2);

(*i*) lot one thousand seven hundred and seventy-three (1773) and

(*j*) lot one thousand seven hundred and seventy-four (1774).

With the building under construction there bearing civic number 770 Saint-François-Xavier Street."

The minimum amount the purchaser must pay the Sheriff at the time of adjudication, in cash or by certified cheque, is $60,225, which is 25% of the municipal assessment.

To be sold at the Sheriff's Office, Trois-Rivières Court House, 250 Laviolette Street, Trois-Rivières, on WEDNESDAY, the SECOND day of FEBRUARY, 1977, at TWO o'clock in the afternoon.

FERNANDE TURGEON,
Assistant Sheriff.

Sheriff's Office,
Trois-Rivières, November 19, 1976. 66282

Ventes pour taxes

Ville de Lorraine

Avis est par la présente donné que le greffier de la ville de Lorraine vendra à l'enchère publique LUNDI, le DIXIÈME jour de JANVIER 1977, à ONZE heures de l'avant-midi, au bureau du conseil situé à l'Hôtel de ville de Lorraine, 100, Grande Côte, Lorraine, comté de Terrebonne, province de Québec, de la manière prescrite par la Loi, les immeubles suivants sur lesquels les taxes municipales n'ont pas été payées, à moins que ces taxes ne soient acquittées avec les frais encourus avant la vente:

Town of Lorraine

Notice is hereby given that the Clerk of the Town of Lorraine will, on MONDAY, the TENTH day of JANUARY, 1977, at ELEVEN o'clock of the forenoon, at the office of the Council located at the Town Hall of Lorraine, 100 Grande Côte, Lorraine, County of Terrebonne, Province of Québec, sell at public auction in the manner prescribed by law, the following immoveables on which the municipal taxes assessed have not been paid, unless those taxes together with the cost incurred be paid before the sale:

Folio	Nom / *Name*	Cadastre
7-12-008	M. L.A. McKenzie	10-323 (avec bâtisse dessus érigée/*with building*)
7-36-044	M. C. Leclerc	278-115 (avec bâtisse dessus érigée/*with building*)
		279-121 (avec bâtisse dessus érigée/*with building*)
7-36-046	Mme M. Minicucci	279-120 (avec bâtisse dessus érigée/*with building*)
7-47-049	M. D.T. Llewllyn	956-41 (avec bâtisse dessus érigée/*with building*)

Folio	Nom / *Name*	Cadastre
7-48-002	M. A. Domingue	273-24 (avec bâtisse dessus érigée/*with building*) P.273 (superficie/*surface area*: 12,499 pi.ca./*sq. ft.*) Bornes: Est: 273-24, ouest: P.274, nord: P.273, sud: P.1. Bounds: East: 273-24, west: P.274, north: P.273, south: P.1. P.274 (superficie/*surface area*: 6,318 pi. ca./*sq. ft.*) Bornes: Est: P.273, ouest: P.275, nord: P.274, sud: P.1. Bounds: East: P.273, west: P.275, north: P.274, south: P.1. P.275 (superficie/*surface area*: 6,364 pi. ca./*sq. ft.*) Bornes: Est: P.274, ouest: P.276, nord: P.275, sud: P.1. Bounds: East: P.274, west: P.276, north: P.275, south P.1. P.276 (superficie/*surface area*: 37,502 pi. ca./*sq. ft.*) Bornes: Est: P.275, ouest: 277-38, nord: P.276, sud: P.1 et P.2. Bounds: East: P.275, west: 277-38, north: P.276, south P.1 and P.2.

Les immeubles susdits sont tous du cadastre officiel de la paroisse de Ste-Thérèse-de-Blainville et situés dans le territoire de la ville de Lorraine.

La Commission municipale de Québec, en date du 15 novembre 1976, autorisait l'énumération abrégée des numéros cadastraux.

Donné à Lorraine, ce 17e jour du mois de novembre 1976.

Le greffier,

66252-49-2-o NICOLE C. BRAZEAU.

The above immoveables are all of the official cadastre of the Parish of Ste. Thérèse-de-Blainville and situated in the Town of Lorraine.

The Québec Municipal Commission on November 15th, 1976, authorized an abridged enumeration of the cadastral numbers.

Given at Lorraine, this 17th day of November 1976.

NICOLE C. BRAZEAU,
Town Clerk.

66252-49-2-o

Ville de Montréal-Est

Avis public est par les présentes donné par la soussignée, Véronique Géminari, que les immeubles ci-dessous décrits situés dans la ville de Montréal-Est seront vendus à l'enchère publique, à la salle du conseil, 11370 est, rue Notre-Dame, Montréal-Est, LUNDI le VINGT-SEPTIÈME jour de DÉCEMBRE 1976, à DIX heures de l'avant-midi, pour satisfaire au paiement des taxes municipales, scolaires et autres, avec intérêts, plus les frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais ne soient payés avant la vente. La Commission municipale du Québec a autorisé une énumération abrégée des numéros cadastraux.

Town of Montreal East

Notice is hereby given by the undersigned Véronique Géminari, Town Clerk of Montreal East, that the immoveable properties hereinafter described will be sold by public auction at the Town Hall, 11370 Notre-Dame Street, Montreal-East, on MONDAY the TWENTY-SEVENTH day of DECEMBER, 1976, at TEN o'clock a.m., for the payment of general municipal taxes, school taxes and interest as given below, and the costs which may be subsequently incurred, unless before that date, the said taxes, interest and costs have been paid. The abridged enumeration of the cadastral numbers of the immoveables was authorized by the Municipal Commission of Québec.

No compte *Account No.*	Nom et adresse *Name and address*	Cadastre subdivision
3380359-6	Eliane McCaughan L.P. Ste-Marie (Bourgault) 3975, Des Prairies, Laprairie	92-1305 92-1306
3331287-6	Thomas Laforest 482, Broadway, Montréal-Est	88-718, 719 88-705-14

Les immeubles susdits sont tous du cadastre officiel de la paroisse de Pointe-aux-Trembles, division d'enregistrement de Montréal. Ladite vente sera en outre faite avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées auxdits immeubles.

Donné en la Ville de Montréal-Est, ce 23e jour du mois de novembre 1976.

(Sceau)

Le greffier,
VÉRONIQUE GÉMINARI.

66272-49-2-o

The aforesaid immoveables are on the official cadastre for the Parish of Pointe-aux-trembles, in the Montreal Registration Division. The said sale will include all active and passive, apparent or nonapparent servitudes attached to said immoveables.

Given in the Town of Montreal East, on the 23rd day of November, 1976.

(Seal)

VÉRONIQUE GÉMINARI,
Town Clerk.

66272-49-2-o

Errata

Gazette	*Rubrique*	*Page*	*Lire:*	*Au lieu de:*
46 (13-11-76)	Domicile légal	8667	LA CORPORATION DU CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DE ST-MARC DES CARRIERES 1308-0973	LA CORPORATION DU CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DE ST-MARC-DES-CARRIERES 1308-0973
46 (13-11-76)	Lettres patentes (3e partie)	8685	CLUB L'AGE D'OR DE STE-SOPHIE D'HALIFAX 1469-9177	CLUB DE L'AGE D'OR DE STE-SOPHIE D'HALIFAX 1469-9177
46 (13-11-76)	Lettres patentes (3e partie)	8685	CLUB D'AGE D'OR DE LA PAROISSE DE CAP D'ESPOIR INC. 1470-3508	CLUB DE L'AGE D'OR DE LA PAROISSE DE CAP D'ESPOIR INC. 1470-3508

66211-o

Canton de Pelletier

Rubrique: Ministère des terres et forêts, édition numéro 47 du 20 novembre 1976, page 8901, quatrième ligne de l'avis, changer: « Rang Mistassini » pour lire: « Rang Mistassibi ».

66211-o

INDEX No 49

Partie I: avis juridiques

ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES

COOPERATIVE D'ALIMENTATION NATURELLE DE ST-SAUVEUR (*Formation*) 9216
COOPERATIVE GENERALE ROCHER PERCE (*Formation*) 9216

AVIS DIVERS

ARMATURE REGIONALE DU CAP INC. (*L.P.S. Article 12*) 9242
CLUB POLO MARINA INC. (*L.P.*) 9242
MONTREAL, VILLE-CITY (*Rachat d'obligation*) 9242
PAROISSE DE SAINT-JUSTE-DU-LAC (*Erection*) 9243
PLACEMENTS RENE BAILLARGEON LTEE (LES) (*L.P.S.*) 9243
REGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUEBEC (*Siège social*) 9244
SERBIAN ORTHODOX CHURCH-SCHOOL CONGREGATION HOLY TRINITY (THE) (*Règlement*) 9244
SUCCESSION ANITA CYR (*Bénéfice d'inventaire*) 9244
SUCCESSION DAME LEAH LATOFSKY WEINSTEIN (*Bénéfice d'inventaire*) 9244
SUCCESSION GILLES ANDRE (*Bénéfice d'inventaire*) 9244
SUCCESSION LISE LACOMBE (*Bénéfice d'inventaire*) 9244
SUCCESSION PIERRE BARRY (*Bénéfice d'inventaire*) 9244

CHANGEMENT DE NOM — LOI DU

DEMANDES:

ASBURY, ELIZABETH ALICE 9216
AUBIN, EDNA MAY 9217
CALVERT, JOSEPH EDOUARD ALFRED NORMAN 9217
DI PALMA, GIUSEPPE, MARIO, ROSARIO 9217
DRAPEAU, JOSEPH, EUGENE, ERNEST 9217
LOGGIA, SYLVESTRO 9217

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

DECISIONS RENDUES 9163
DECISIONS RENDUES (*Erratum*) 9191
INTRODUCTION DE REQUETES:
-- MONTREAL 9146
— QUEBEC 9155
PROPRIO MOTU 9142

COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI DES

PERMIS:

FOUR THIRTY SEVEN LAND COMPANY INC. 9220
VARGAS PRODUCTIONS, INC. 9220

COMPAGNIES — LOI DES

ABANDON DE CHARTE

BROOKMERE DEVELOPMENT CORPORATION 9192
CONSEIL DE BIEN-ETRE DU QUEBEC 9192
DOLPHIN MISSISQUOI BAY COUNTRY CLUB INC. 9192
FINANCIAL FUNDING CORPORATION OF MOUNT ROYAL 9192
LIONEL SALES AND DISTRIBUTION LTD. 9192
PINARD ET GAGNON INC. 9192

ADMINISTRATEURS (ARTICLE 84)

AU POT DE FLEURS LTEE. 9192
FLOWER POT LTD. (THE). 9192
GESTION POLY-COMMUNICATION INC. 9192
TELEBEC LTEE. 9192

CHANGEMENT DE NOM

ASCOT EQUIPMENT INC. 9193
BOISERIES RAYMOND INC. 9193
CORPORATION D'AMENAGEMENT QUENDEV 9193
DEAUVILLE ESTATES LTD. 9193
DOMAINE DEAUVILLE LTEE. 9193
ENTREPOT DE MARCHANDISES LTEE. 9193
EQUIPEMENTS ASCOT INC. (LES). 9193
LEMIEUX (OSIAS) (1976) LTEE. 9193
LIGUE DE SECURITE DU QUEBEC. 9193
MARKET WAREHOUSING LTD. 9193
PANNETON & PANNETON INC. 9193
QUEBEC SAFETY LEAGUE. 9193
QUENDEV DEVELOPMENT CORPORATION. 9193
RAYMOND WOOD TRIM INC. 9193
REID (JAMES L.) INC. 9193
SCIES MECANIQUES MARTIN ET FILS INC. (LES) 9193
TANCREDE SICARD INC. 9193

DEMANDES D'ABANDON DE CHARTE

AEROPORT DE GRANBY INC. 9217
BLACK POINT INVESTMENTS LTD. 9217
BULLOCH & BAXTER LIMITED 9218
CIE D'IMMEUBLES DU LAC ST-LOUIS INC. (LA) 9218
CORPEX LIMITEE. 9218
DESBIENS (P.) INC. 9218
GAGNON (RAYMOND) INC. 9218
GOUNOD CONSTRUCTION LIMITEE 9218
HARVARD ENTERPRISES INC. 9218
IMMEUBLES AUBIN INC. (LES) 9218
IMMEUBLES LACOR INC. (LES) 9218
IMMEUBLES LORETTEVILLE LTEE (LES) 9218
LAKE ST. LOUIS REAL ESTATE INC. 9218
MEUBLES SIROIS INC. (LES) 9219
PARADIS (BERNARD) LTEE. 9219
PINES INC. (THE) 9219
PROMOTIONS J.A.D. INC. (LES) 9219
ROY (PHILIPPE) INC. 9219
SENTOID INDUSTRIES (CANADA) INC. 9219
STONE CABINET MFG. CO. LTD. 9219
T.R. CENTRE PUTT INC. 9219
WEINSTEIN (WM.) SALES INC. 9219

DOMICILE LÉGAL (ARTICLE 30)

AERO LUGGAGE CORP. 9194
AGENCE DE VOYAGE COLUMBUS (1962) LTEE. 9194
ATLAS ELECTRO MECANIQUE LTEE 9194
BARDIER (ROBERT) ET FILS INC. 9194
BIJOUTERIE LA GRIFFE INC. 9194
CERCLE DES MYCOLOGUES DE MONTREAL. 9194
CHEZ REAL MEN'S WEAR INC. 9194
CHOQUETTE (RENALD) LTEE 9194
CLUB LOUIS LEON. 9194

DOMICILE LÉGAL (ARTICLE 30)

(suite)

C-M. MFG. CO. LTD. ... 9194
COLUMBUS TRAVEL AGENCY (1962) LTD. ... 9194
CONCEPTIONS SCHEMA INC. (LES) ... 9194
CONSEIL REGIONAL DE DEVELOPPEMENT LAURENTIDES-LANAUDIERE ... 9194
CORPORATION DU CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DE ST-MARC DES CARRIERES (LA) (*Erratum*) ... 9263
DEVELOPPEMENTS NORMAND INC. ... 9194
DOMAINE DAUPHIN INC. ... 9194
EDGEWOOD CASUALS LTD. ... 9194
EMPAQUETAGE J.B. INC. ... 9194
IMMEUBLES NORSTULEN LTEE ... 9194
IRVING EKLOVE REALTY CORP. ... 9195
J.B. PACKING INC. ... 9194
JARDIN MOTEL NITTOLO INC. ... 9195
JETTE (REAL) LIMITEE ... 9195
LANTHIER & LALONDE LEASING LIMITED ... 9195
LANTHIER & LALONDE LOCATION LIMITEE ... 9195
LAVAL ELECTRIC MOTORS LTD. ... 9195
LESPERANCE (FERNAND) INC. ... 9195
LIAKAS & SON FUR CO. INC. ... 9195
LOISIRS COEUR-IMMACULEE-DE-MARIE DE SHERBROOKE INC. (LES) ... 9195
MA-TEC INC. ... 9195
MR HANGER (QUEBEC) INC. ... 9195
NATURE INC. ... 9195
NIABLE HOLDING SOCIETY INC. ... 9195
NITTOLO'S GARDEN MOTEL INC. ... 9195
PATISSERIE FINE DE L'OUEST DE L'ILE LTEE ... 9195
RICH-FLO INC. ... 9195
SERVICE DE SECURITE DE L'ESTRIE INC. ... 9195
SOCIETE DE GESTION NIABLE INC. (LA) ... 9195
THERMODESIGN (QUEBEC) INC. ... 9195
TOURNOI ATOME REGIONAL BROSSARD LTEE ... 9195
UNITED PLASTIC LTD. ... 9195
VERNERCRAFT CORPORATION ... 9196
WEST ISLAND FINE BAKERY LTD. ... 9195
WRIGHT SUPPLIES CO. LTD. ... 9196

LETTRES PATENTES (1re PARTIE)

ACCOMMODATION NORMANDIE INC. ... 9196
ADMINISTRATION MONT OISEAU INC. ... 9196
AGENCE DE COMMERCE J.L. MUNDET LTEE ... 9196
AGENCE DE VOYAGES DIPLOMATE LTEE ... 9196
ALEXANDRA FOODS INC. ... 9196
ALIGNEMENT ALMA INC. ... 9196
ALIMENTATION ALEXANDRA INC. ... 9196
ALROCH MANAGEMENT COMPANY INC. ... 9198
ALUMINIUM NOTRE-DAME INC. ... 9196
AMENAGEMENTS REMPARTS INC. (LES) ... 9196
AMEUBLEMENT LEROUX ET FRERES INC. ... 9196
AMUSEMENTS ALAIN BEAULE INC. (LES) ... 9196
APPARTEMENTS LE VOYAGEUR INC. ... 9196
ARCHAMBAULT LEASING LTD. ... 9202
ARTS ET TRADITIONS G.A.C. INC. ... 9196
ARTISANS EN CERAMIQUE A.B. INC. (LES) ... 9197
ATELIER D'USINAGE ARVIDA INC. ... 9197
AUTOMOBILES D.D.H. INC. (LES) ... 9197
AVIATION B.L.A. INC. ... 9197
B.D. PROVISIONS INC. ... 9204

LETTRES PATENTES (1re PARTIE)

(suite)

BAILLARGEON (J.B.) EXPRESS (1976) INC. 9200
BEAUREGARD (LUC) ET ASSOCIES INC. 9197
BEAUTIFUL WEDNESDAY RESTAURANT INC. 9205
BELLERIVE AUTO PARTS INC. 9203
BESNER ET BISSONNETTE INC. 9197
BIJOU D'AUJOURD'HUI INC. 9197
BIRD MOUNTAIN ADMINISTRATION INC. 9196
BOITEX INC. 9197
BOUTIQUE AGATHA INC. 9197
BOUTIQUE CARMEL ET NICOLE INC. 9197
BOUTIQUE CHIVAZ INC. 9197
BOUTIQUE E. GAZAGNE LTEE 9197
BOUTIQUE LA MAISON D'EMILIE INC. 9197
BOUTIQUE MADLAINE LTEE 9197
BRIQUETEURS S.D. INC. INC. (LES) 9197
BROME MISSISQUOI MEDICAL CLINIC INC. 9198
C.S.F. PAVING INC. 9203
CABANE COUCOUNE INC. 9197
CADLO INC. 9197
CARREAUX OMEGA INC. 9197
CARREFOUR DEAUVILLE INC. 9197
CARROSSERIE D'AUTO VICTORIA-LACHINE LTEE. 9197
CARROSSERIES D'AUTOMOBILES CHARLAND INC 9197
CARTPENTER (PATICK) INC. 9198
CEDRES E.G. DU NORD LTEE (LES) 9198
CENTRE D'ANTIROUILLE J.L. LEPITRE INC. (LE) 9198
CENTRE DE SERVICE R. DUBOIS INC. 9198
CHARCUTERIE GILBERT INC. 9198
CHARLAND AUTO BODY INC. 9197
CIG-ARRET INC. 9198
CLARK FRUITS AND VEGETABLES LTD. 9201
CLINIQUE DENTAIRE CHARLES LEMOYNE INC 9198
CLINIQUE MEDICALE BROME-MISSISQUOI INC 9198
CLUB POLO MARINA INC. 9198
COMPAGNIE D'ADMINISTRATION ALROCH INC. (LA) 9198
COMPAGNIE D'AMUSEMENTS LA JOIE INC. (LA) 9198
COMPAGNIE DE CONSTRUCTION CRIS (QUEBEC) LTEE (LA) 9198
COMPAGNIE DE CONSTRUCTION POSEIDON LTEE (LA) 9198
COMPAGNIE D'ENTRETIEN GANTS BLANCS LTD (LA) 9198
COMPAGNIE DE GESTION GALE INC. (LA) 9198
CONADAD INC. 9198
CONFECTIONS C.D. ROY INC. (LES) 9198
CONSTRUCTION L.K. INC. 9198
CONSTRUCTIONS M. BERNARD INC. (LES) 9198
CONSTRUCTIONS REJEAN TREMBLAY INC. (LES) 9199
CONSTRUCTIONS REMA INC. 9199
CONSULTANTS M.M.G.L. INC. 9199
CONSULTATIONS QUANTAPIS LTEE (LES) 9199
CORPORATION IRANDA LTEE 9199
COUTURE, VACHON & ASSOCIES INC 9199
CREATIONS ORAJEANVAL INC. 9199
CREE CONSTRUCTION COMPANY (QUEBEC) LTD. (THE) 9198
CUIRS N.K. CANADA LTEE (LES) 9199
DANDURAND (ANTONIO) INC. 9199
DECOBAIN INC. 9199
DECORATION LE PRISME INC. 9199
DECORATION R. LANGLOIS INC. 9199
DECORATION ST-LAURENT & FRERES INC 9199

LETTRES PATENTES (1re PARTIE)

(suite)

DELSI INC. 9199
DEPANNEUR P. LANGLOIS INC. 9199
DESIGN INO INC. 9199
DISTRIBUTIONS B.D.L. QUEBEC LTEE (LES) 9199
DIXON (BARBARA) INC. 9199
DOMAINE ST-VICTOR (BEAUCE) INC. 9199
DUMAIS (RENAUD) LTEE 9199
DYMECO SERVICE INC. 9205
EBENISTERIE J.R.B. INC. 9200
EBENISTERIE LE GARDEUR INC. 9200
ENTREPRISES BROMAC INC. (LES) 9200
ENTREPRISES C. DROLET LTEE (LES) 9200
ENTREPRISES CHANRAG INC. (LES) 9200
ENTREPRISES COMMERCIALES CLERMONT LTEE (LES) 9200
ENTREPRISES D. & R. PINARD INC. (LES) 9200
ENTREPRISES D'ELECTRICITE DE L'OUTAOUAIS INC. (LES) 9200
ENTREPRISE D'ELECTRONIQUE D.S. INC. 9200
ENTREPRISES MESS & COUILLARD INC. (LES) 9200
ENTREPRISES PIERRE BERARD INC. (LES) 9200
ENTREPRISES PIERRE QUEVILLON (1976) INC. (LES) 9200
ENTREPRISES REMILAF LTEE (LES) 9200
ENTREPRISES DE RESTAURATION DES TROIS-RIVIERES INCORPOREE (LES) 9200
EQUIPEMENTS HYDROFORCE LTEE (LES) 9200
EQUIPEMENT DE MANUTENTION GILLES ROY INC. 9200
EXCAVATION DUBOIS & FRERES INC. 9200
EXPRESS J.B. BAILLARGEON (1976) INC. 9200
FABRICANTS DE MOULES I.C.M. INC. (LES) 9200
FERME DES AMIS INC. 9201
FERME JERRAYCO INC. 9201
FLEURISTE ST-LAMBERT LTEE. 9201
FOURNIER (JEAN-PIERRE) (1976) INC. 9201
FOYERS DE L'ESTRIE INC. 9201
FRUITS ET LEGUMES CLARK LTEE 9201
GALE MANAGEMENT CO. INC. 9198
GALERIE BALCON LES IMAGES INC. (LA) 9201
GALERIES D'OR LEONARD INC. (LES) 9201
GANAR INVESTMENTS & DEVELOPMENT LTD. 9202
GARAGE D. LUSSIER INC. 9201
GARAGE GARCIA INC. 9201
GARAGE P. BRETON INC. 9201
GARAGE ST-ROBERT INC. 9201
GARBEC PLUMBING AND RENOVATION INC. 9204
GARCIA GARAGE INC. 9201
GESTION DUPRAT INC. 9201
GESTION IMMOBILIERE DU CHENE INC. 9201
GESTION M.G.P. INC. 9201
GIACOMO & FRERES, CHOCOLATIERS INC. 9201
GILBERT DELICATESSEN INC. 9198
GOUTTIERES DU ST-LAURENT LIMITEE (LES) 9201
HABITATIONS DE LA RIVE NORD INC. (LES) 9201
HABITATIONS DE LA VALLEE DU ST-LAURENT INC. (LES) 9201
HERMES CLEANING AND MAINTENANCE LTD. 9203
HYDROFORCE EQUIPMENT LTD. 9200
I.C.M. MOLD MANUFACTURERS INC. 9200
IMMEUBLES C.D.T. INC. (LES) 9201
IMMEUBLES G.L.M.R. (LES) 9202
IMMEUBLES INDUSTRIELS VAL MAURICIE INC. (LES) 9202
IMMEUBLES PIERRE THUOT INC. (LES) 9202

LETTRES PATENTES (1re PARTIE)

(suite)

IMMEUBLES TRITON (1976) LTEE (LES) 9202
IMPRIMERIE MODE LIMITEE 9202
INDUSTRIES HURON LTEE (LES) 9202
INO DESIGN INC. 9199
INVESTISSEMENTS ET AMENAGEMENTS GANAR LTEE (LES) 9202
INVESTISSEMENTS G.S.T. INC. (LES) 9202
IPACO INC. 9202
IRANDA CORPORATION LTD. 9199
JAGUAR REAL ESTATE CO. INC 9205
JOY AMUSEMENTS COMPANY INC 9198
KAYSDALE SERVICES INC 9205
L.K. CONSTRUCTION INC 9198
LACBEC INC. 9202
LACHANCE & SIGOUIN INC. 9202
LAURENT TRUCK PARTS (QUEBEC) INC. 9203
LAURENTIAN CRANES LEASING INC. 9202
LAURIER (J.) DOUVILLE INC. 9202
LOCATION ARCHAMBAULT LTEE. 9202
LOCATION DE GRUES LAURENTIENNES INC. 9202
LOGEMENTS O. ET L. INC. (LES) 9202
M.M.G.L. CONSULTANTS INC. 9199
MAGASIN D'ESCOMPTES N.L.F. INC 9202
MAISONS PLEIN-JOUR R.L.V. LTEE (LES) 9202
MALBICO INC 9202
MARCHE L.G.M. INC. 9202
MARVEL AUTO RADIATOR INC. 9204
MATHIEU (HERMANN) LTEE 9202
MECVAL INC. 9203
MEDIA D.R. INC. 9203
MEDITERRANEAN TELEVISION LTD. 9205
MERCERIE DE GENTLEMAN DE PORT-CARTIER INC. 9203
MERCERIE MARCEL PERRAS INC. 9203
MESSAGERIES CLANOR INC. (LES) 9203
MESSIER (GILLES) INC. 9203
METAL TECHNICO INC. 9203
MEUBLES PRESENT LTEE 9203
MIRABO INC. 9203
MODE PRINTING LIMITED 9202
MONTELEC INC. 9203
MUNDET (J.L.) TRADE AGENCY LTD. 9196
N.K. LEATHER CANADA LTD. 9199
NOTTOYAGE ET ENTRETIEN HERMES LTEE 9203
NIVALCO INC. 9203
O.B.M.G. METALLIC SIDING INC. 9205
OCEAN FISHERIES LTD. 9204
OMEGA TILES INC. 9197
OPTIMAGE INC. 9203
OUTAOUAIS ELECTRICAL ENTERPRISES INC. 9200
PAMPLUME INC. 9203
PAVAGE C.S.F. INC. 9203
PAVAGES MONT-FORT LTEE (LES) 9203
PEPINIERE HERTAL GAGNON INC. 9203
PETROLES REJEAN PERRON INC. (LES) 9203
PIECES D'AUTO BELLERIVE INC. 9203
PIECES DE CAMIONS LAURENT (QUEBEC) INC. (LES) 9203
PLACEMENTS ADHEMAR LAVOIE LTEE 9204
PLACEMENTS IMMOBILIERS B. ET F. INC. (LES) 9204
PLACEMENTS O.G.F. INC. (LES) 9204

LETTRES PATENTES (1re PARTIE)

(suite)

PLACEMENTS PIRAU INC. (LES) 9204
PLACEMENTS VALPI LIMITEE 9204
PLOMBERIE ET CHAUFFAGE F.L. INC. 9204
PLOMBERIE & CHAUFFAGE P.H. LTEE 9204
PLOMBERIE LAURENT ROY, INC. 9204
PLOMBERIE ET RENOVATION GARBEC INC. 9204
PLOMBERIE ST-EUSTACHE INC. 9204
PODIUM PRODUCTS INC. 9204
POISONNERIES OCEAN LTEE 9204
POSEIDON CONSTRUCTION LTD. 9198
PROBOIS INC. 9204
PRODUITS ELECTRONIQUES SIMROC INC. 9204
PRODUITS PODIUM INC. 9204
PROVISIONS B.D. INC. 9204
RADIATEUR D'AUTO MARVEL INC. 9204
RAMPARTS DEVELOPMENT INC. 9196
RANCH DE LA VALLEE INC. (LES) 9204
RECHERCHES EN PETROLE & GAZ M.B. INC. (LES) 9204
RESTAURANT CARUSO INC 9204
RESTAURANT CHEZ DONATO INC. 9205
RESTAURANT CHEZ EMILIENNE INC. 9205
RESTAURANT LE BEAU MERCREDI INC. 9205
RESTAURANT PACIFIQUE INC. 9205
RESTAURATION DRUMMOND INC. 9205
RESTAURATION MARCENAY INC. 9205
REVETEMENTS METALLIQUES O.B.M.G. INC. (LES) 9205
ROY (GILLES) MATERIAL HANDLING INC. 9200
ST-LAMBERT FLORIST LTD. 9201
SALAISON VAL DES ARBES INC. 9205
SERMEDIA TECHNICAL SERVICES INC. 9205
SERVICES DYMECO INC. (LES) 9205
SERVICES KAYSDALE INC. (LES) 9205
SERVICES LINGUISTIQUES S.L.M. INC. (LES) 9205
SERVICE DE REPARATION CAMILLE FORTIN INC. 9205
SERVICES TECHNIQUES SERMEDIA INC. (LES) 9205
SIMROC ELECTRONIC PRODUCTS INC. 9204
SISCA LTEE 9205
SOCIETE IMMOBILIERE JAGUAR INC. 9205
SOMARSO INC. 9205
SOUDURE MYRAC LTEE 9205
SPORTS LA GELINOTTE INCORPOREE 9205
STOEL (CANADA) LIMITEE 9205
STUDIO OBJECTIF IMAGE LTEE 9205
TAPIS R.D. INC. (LES) 9206
TELECOMMUNICATION TROIS-RIVIERES LTEE 9206
TELEVISION MEDITARRANEENNE M.T.V. LTEE 9206
TRANSPORT CLEMENT BEGIN INC. 9206
TRANSPORT GERARD PERREAULT LTEE 9206
TRITON REALTIES (1976) LTD. 9202
VACHON (S.) & FILS INC. 9206
VALPI INVESTMENTS LIMITED 9204
VERGERS AGENOR MENARD INC. 9206
VEROLAMPE INC. 9206
VIBONNEL INC. 9206
VICTORIA-LACHINE AUTO BODY LTD. 9197
VILLEO INC. 9206
WHITE GLOVE MAINTENANCE CO. LTD. 9198

LETTRES PATENTES (3e PARTIE)

APPROCHE SECURISANTE DES POLYTOXICOMANES ANONYMES A.S.P.A. 9206
ASSOCIATION DES ARTISTES ET ARTISANS DE LAVAL 9206
ASSOCIATION DE BASEBALL AMATEUR DE LACHINE INC. 9206
ASSOCIATION BOUDDHIQUE VIETNAMIENNE AU CANADA 9206
ASSOCIATION DES DIETETISTES AUTONOMES DU QUEBEC 9207
ASSOCIATION DES DISTRIBUTEURS INDUSTRIELS DU QUEBEC INC. 9207
ASSOCIATION DES ETUDIANTS DE DEMOGRAPHIE DE L'UNIVERSITE DE MONTREAL, AEDEM 9207
ASSOCIATION DES LOCATAIRES DES LOGEMENTS MUNICIPAUX DE CHICOUTIMI INC. (L') 9207
ASSOCIATION MEXICAINE DU CANADA 9207
ASSOCIATION DE PARENTS D'ENFANTS MONGOLS DE QUEBEC INC. 9207
ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DU LAC MEILLEUR-MIRABEL 9207
ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES RIVERAINS DU LAC ST-FRANCOIS 9207
ASSOCIATION QUEBECOISE DES ORGANISMES DE COOPERATION INTERNATIONALE (AQOCI) 9207
ASSOCIATION QUEBECOISE DE TELEDETECTION INC. 9207
ASSOCIATION RECREATIVE GLEN WEXFORD 9207
CENTRE BETTY FARHOOD 9207
CENTRE EQUESTRE DE BEAUCE INC. 9207
CENTRE SPORTIF REGIONAL DES COPAINS 9207
CERCLE LES CHATELAINES (GRANBY) INC. (LE) 9207
CLUB DE L'AGE D'OR DE CHUTE-AUX-OUTARDES 9207
CLUB D'AGE D'OR DE LA PAROISSE DE CAP D'ESPOIR INC. (*Erratum*) 9263
CLUB DE L'AGE D'OR DE ST-CALIXTE (LE) 9207
CLUB DE L'AGE D'OR DE ST-LUC DE MATANE 9207
CLUB L'AGE D'OR DE STE-SOPHIE D'HALIFAX (*Erratum*) 9263
CLUB DES AMIS DE L'AGE D'OR DE VAL ST-MICHEL 9207
CLUB HIPPIQUE MORISSETTE INC. 9208
CLUB DE HOCKEY MIDGET D'ALMA 9208
CLUB DES RAQUETTEURS LES FRERES DU VERT 9208
COMITE DE BIENFAISANCE DE BELLE ANSE 9208
COMITE CULTUREL ET SOCIAL LOUIS IX 9208
CONSEIL DE QUARTIER NO 5 DE LA VILLE DE GATINEAU INC. 9208
CORPORATION DE GESTION D'ENTREPRISES ETUDIANTES DU CEGEP LEVIS-LAUZON 9208
CORPS DE MAJORETTES DE ST-HUBERT, INC. (LE) 9208
FONDATION TAYLOR-BIRKS INC. 9208
GARDE ST-AUBERT INC. 9208
GARDERIE DE HAUTERIVE INCORPOREE 9208
GARDERIE LE PETIT TRAIN INC. (LA) 9208
GARDERIE MONTESSORI DE ROSEMERE 9208
GROUPE DE RESSOURCES TECHNIQUES EN HABITATION DE MONTREAL INC. 9208
INSTITUT D'ACTION DEMOCRATIQUE DU QUEBEC 9208
KATREVENTS DE GRANBY INC. 9208
RESIDENCES LAVAL INC. (LES) 9208
SALON DU SPORT ET CAMPING DE BEDFORD INC. (LE) 9208
TAYLOR-BIRKS FOUNDATION INC. 9208
TEMOIGNAGE-JEUNESSE GRANBY INC. 9208
WEXFORD (GLEN) RECREATIONAL ASSOCIATION 9207

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES

ALLARD, LEGARE, DOUVILLE & ASSOCIES INC. 9209
AMENAGEMENTS BRIANSON INC. 9209
ARMATURE REGIONALE DU CAP INC. (*Correction*) 9200
ASSOCIATION DES LOCATAIRES MUNICIPAIX DE RIVIERE-DU-LOUP 9209
ASSOCIATION DES MADELINOTS ESCOUADE DES ILES 9209
AUTO J.P. COULOMBE INC. 9209
BEAUREGARD (NORMAND) EXCAVATION INC. 9209
BRAZEAU TRANSPORT INC. 9210
BRO-VAL ENTERPRISES LTD. 9209
CENTRE COMMERCIAL CITE NOUVELLE INC. 9209
CENTRE COMMERCIAL LE VILLAGE DE LA BAIE INC. (LE) 9209

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES

(suite)

COMPAGNIE DE CONSTRUCTION B.S.R.M. LTEE (LA) 9209
COUPE SCULPTURE LTEE 9209
D.L.F. TRANSPORT INC. 9210
DORAN (D.) INC. 9209
ENTREPRISES BRO-VAL LTEE (LES) 9209
EQUIPEMENT FORIND INC. 9209
EXCAVATION NORMAND BEAUREGARD INC. 9209
FRITHAM HOLDINGS INC. 9210
GESTION B.C. INC. 9209
GESTION FRITHAM INC. 9210
GUILLEMETTE & FRERE LTEE. 9210
IMMEUBLES L'EDEN INC. (LES) 9210
IMMEUBLES NISDAL LTEE (LES) 9210
KAYBEL LTEE. 9210
LOISIRS DE ST-JEAN VIANNEY INC. (LES) 9210
MEUBLES REJEAN BROCHU INC 9210
NISDAL PROPERTIES LTD 9210
PLACEMENTS RENE BAILLARGEON LTEE (LES) 9243
PRIMESCO INC. 9210
PRODUITS MAISON SAGUENAY LTEE (LES) 9210
RIOUX'S CHINA SHOP LTD. 9210
ST-ONGE (ANDRE) INC. 9210
SPORTS BOUDREAU ET PARENT INC. (LES) 9210
TRANSPORT BRAZEAU INC. 9210
TRANSPORT D.L.F. INC. 9210

SIEGE SOCIAL (ARTICLE 84)

AERO HYDRAULICS CORPORATION 9211
ALLEN PLASTICS COMPANY 9211
ASCOT EQUIPMENT INC. 9211
AUTOBUS BRISEBOIS LTEE (LES) 9211
BRICA CONSTRUCTION INC. 9211
BRISEBOIS BUS LINE LTD. 9211
CANA CONSTRUCTION LTD. 9211
CENFEX INC. 9211
CLUB DE L'AGE D'OR SAINT-BRUNO (LE) 9211
COINEX INC. 9211
COMPAGNIE D'AUTOBUS ROMEO LEFEBVRE INC. (LA) 9211
CONSTRUCTION CANA LTEE 9211
CONSTRUCTION LOUISBOURG LTEE 9211
CONSTRUCTION ST-AMANT INC. (LES) 9211
CORPORATION AERO HYDRAULIQUE (LA) 9211
CYLINDER GASES INC. 9211
DE LUXE EQUIPMENT INC. 9212
DORANDA INC. 9211
DRAGAR CORP. 9211
E.G.W. (MONTREAL) LTD. 9211
E.G.W. (MONTREAL) LTEE. 9211
ENTREPRISES JACOB INC. (LES) 9211
EQUIPEMENTS LAGUE LTEE (LES) 9212
EQUIPEMENT DE LUXE INC. 9212
GATH'S CAMPING SERVICES INC. 9212
IMMEUBLES BARAN LTEE (LES) 9212
INDUSTRIES LARCO LTEE (LES) 9212
JUTRAS (LUCIEN), REMBOURREUR LTEE 9212
JUTRAS (LUCIEN), UPHOLSTERER LTD. 9212
LABROSSE (HENRI) INC. 9212
LAGUE EQUIPMENT LTD. 9212

SIÈGE SOCIAL (ARTICLE 84)

(suite)

LARCO INDUSTRIES LTD. 9212
LEFEBVRE (ROMEO) BUS COMPANY INC. 9211
LOUISBOURG CONSTRUCTION LTD. 9211
MARCHE TARTE ET FILS INC. 9212
OSBORNE REFRIGERATION SALES & SERVICE INC. 9212
P.M.S. ENTERPRISES INC. 9212
PICHE (RICHARD) INC. 9212
MATTHEW RAM & ASSOCIATES INC. 9212
REMORQUAGE PETITCLERC INC. 9212
SERVICES DE CAMPING GATH INC. 9212
SERVICE DES LOISIRS DE LA MISSION CATHOLIQUE CHINOISE 9212
STEREO PLUS INC. 9212
STUER DECOR INC. 9212
THORNCLIFFE HOUSE INC. 9212
TRANSPORT PAUL NERON INC. 9212
VINCO DEVELOPMENT CORPORATION 9213
WONDER-FORM CO. LTD. 9213

CURATELLE PUBLIQUE

AVIS DE QUALITE:

LEGRAND, MME PIERRE BERTRAND 9220

DEMANDE À LA LÉGISLATURE

NEWTREND DEVELOPMENT CORPORATION 9220

LIQUIDATION DES COMPAGNIES

ADAM (JACQUES H.) INC. (*Dissolution*) 9220
COOPERATIVE DE CONSOMMATION DE CITE NATURE 9221
HUOT & FRERES INDUSTRIES LTEE 9221
PARENT (MEDERIC) LIMITEE 9221

LOI ÉLECTORALE DU QUÉBEC

DEPUTES ELUS:

ABITIBI-EST: BORDELEAU, JEAN-PAUL 9221
ABITIBI-OUEST: GENDRON, FRANÇOIS 9221
DUPLESSIS: PERRON, DENIS 9221
ILES-DE-LA-MADELEINE: LEBLANC, DENISE 9221
SAINT-HYACINTHE: CORDEAU, FABIEN 9221
SHEFFORD: VERREAULT, RICHARD 9221

MINISTÈRES

AFFAIRES MUNICIPALES

BUREAU DE REVISION DE L'EVALUATION FONCIERE DU QUEBEC:

CHICOUTIMI, VILLE (*Section Québec*)
COOKSHIRE, VILLE (*Section Québec*) 9222
POINTE DU MOULIN, VILLE (*Section Montréal*) 9222
SAINTE-AGATHE-DES-MONTS, VILLE (*Section Montréal*) 9222

DIVERS:

L'ACADIE, MUNICIPALITE (*Changement de nom*) 9222

TERRES ET FORÊTS

CADASTRES:

PELLETIER, CANTON (*Erratum*) 9263

PROCLAMATION

Prorogation de la Législature 9245

RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC

PROFESSIONNELS DESENGAGES ET NON PARTICIPANTS 9222

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES

LETTRES PATENTES ANNULÉES:

AMITIES HONDURAS QUEBEC INC. (LES) 9213
ASSOCIATION DES NORMALIENS DE VILLE-MARIE (A.N.V.M.) INC 9213
ASSOCIATION PARENTS-MAITRES MERCIER (L') 9213
ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES CRIMINOLOGUES DU QUEBEC 9213
ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS DE TROIS-PISTOLES 9213
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE HULL INC. (LA) 9213
BOUCHER (AURELE) & FILS INC 9213
BOUCHERIE-EPICERIE P.E. LAFOND INC. 9213
BRASSERIE DU ZOO INC 9213
CASA MARBLE & TILE INC 9213
CEDARCREST HOMES INC 9214
CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE DRUMMONDVILLE INC 9214
CENTRE ST-DOMINIQUE 9214
CERCLE PARADIS (LE) 9215
CHAREST BAR-B-Q INC 9214
CLASSIQUE INTERNATIONALE DE CANOT DU SAGUENAY INC. (LA) 9214
CLUB DES DIX DU QUEBEC METROPOLITAIN 9214
CLUB DE LA BAIE DES SABLES INC. (LE) 9214
CLUB ST-ISIDORE 9214
CONSTRUCTION L.D.J. INC 9214
CORPORATION PHILKEE (LA) 9214
COTE (G.E.) INC 9214
DAVE'S QUALITY MEAT INC 9214
DIRECT MOTOR EXPRESS LIMITED 9214
ECURIES CAP DIAMANT LTEE (LES) 9214
ENTREPRISES J.M. BOURDON INC. (LES) 9214
FASHION WIG DESIGNS OF QUEBEC LTD 9214
FONDATION DES AMIS DE STE-ANNE (LA) 9214
FOUNDATION OF THE FRIENDS OF STE-ANNE (THE) 9214
JEUNES AUBERGISTES DU SAGUENAY LAC ST-JEAN INC. (LES) 9214
LAITERIE DELPE INC 9214
LIGUE DES PROPRIETAIRES DE SAINTE-ROSE 9214
MAITRE-CAROSSIER ROBOT INC 9214
MAPLE HILL FISH AND GAME CLUB 9215
MARBOLUX INC 9215
MOTEL PENINSULE INC 9215
NATIONAL HOLDING CORP 9215
OEUVRE DES TERRAINS DE JEUX DE TOURVILLE (L') 9215
PHILKEE CORPORATION 9214
PRET COOPERATIF DE QUEBEC LIMITEE (LE) 9215
PROPERTY OWNERS' LEAGUE OF SAINTE-ROSE 9214
QUALITY MANUFACTURING & IMPORTING LTD 9215
QUEHONDO INC 9215
ROBOT BODY MASTER INC 9214
ROTISSERIE CHAREST INC 9215
RUHL APARTMENTS INCORPORATED 9215
SANDY BAY BEACH CLUB INC 9214
SPECIALITES MARIE-BOURGOGNE LTEE (LES) 9215
STA-WELL SLEEP & ACCESSORIES INC 9215
T.K. LATEX INC 9215
TAXI STE-MARGUERITE-ESTEREL INC 9215

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES

LETTRES PATENTES ANNULEES:

(suite)

TRANSPORT G.M.F. INC. 9215
TREMBLAY (C. & M.) CIE LTEE 9215
VERDUN TELE-CABLE CO. LTD. 9215
VIDEO LITHO INC. 9215
VITRERIE ALMA LTEE 9215
WARFAM INC. 9215

REVOCATION DE DISSOLUTION:

AZURE INVESTMENT CORPORATION 9216
G.L. LUMBER CO. LTD 9216
JONES MOTORS LTD 9216
SHILWARD LTD 9216

SERVICES DE SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX — LOI SUR LES

CENTRE D'ACCUEIL MERCIER (*L.P.S.*) 9229
HOPITAL STE-CROIX (*L.P.*) 9229

SOCIÉTÉS AGRICOLES ET LAITIÈRES

ASSOCIATION DES ELEVEURS DE MOUTONS ADEM 23 (*Formation*) 9230
SOCIETE DES PARCS D'ENGRAISSEMENT DU QUEBEC (SPEQ) (*Formation*) 9230

SOUMISSIONS

AMIANTE (DE L'), COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE 9230
BROMONT, VILLE 9231
BROMPTONVILLE, VILLE 9232
CHANGEMENT DU TAUX D'INTERET MAXIMUM POUR LES DEMANDES DE SOUMISSIONS PUBLIEES DANS LES EDITIONS DU 13, 20 ET 27 NOVEMBRE 1976 9233
DEUX-MONTAGNES, CITE 9233
GRANDE-HERMINE, COMMISSION SCOLAIRE 9233
GRANDE-RIVIERE, VILLE 9234
NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES, PAROISSE 9235
SAINT-CONSTANT, VILLE 9237
SAINT-ESPRIT, PAROISSE 9238
SAINT-GEORGES-OUEST, VILLE 9239
SAINT-RENE-DE-MATANE, PAROISSE 9240

SYNDICATS PROFESSIONNELS

ASSOCIATION DES CAMIONNEURS-ENTREPRENEURS EN VRAC DE LA REGION NO: 1 (*Constitution*) 9241
FEDERATION DE L'U.P.A. DE ST-JEAN-VALLEYFIELD (*Constitution*) 9241
SYNDICAT DES ENSEIGNANTS RICHELIEU-YAMASKA (*Changement de nom*) 9241
SYNDICAT NATIONAL DES TRAVAILLEURS DE LA CONSTRUCTION DE LA REGION DE L'AMIANTE INC. (C.S.N) (*Changement de nom*) 9241
SYNDICAT DE L'U.P.A. DU CENTRE DE PORTNEUF (LE) (*Changement de nom*) 9242

VENTES

EFFETS NON RÉCLAMÉS

CIE MESSAGERIES CP LIMITEE 9246
COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA 9246

LICITATION

GOYETTE *vs* FAFARD 9246

PAR SHÉRIFS

ARTHABASKA

DESHARNAIS *vs* LEMIEUX 9247

GASPÉ

AVCO FINANCIAL SERVICES CANADA LTD. *vs* CLAVET 9249
SERVICES FINANCIERS AVCO CANADA LTEE *vs* CLAVET 9249

HULL

ATTORNEY GENERAL OF THE PROVINCE OF QUEBEC (THE) *vs* PRUD'HOMME 9249
PROCUREUR GENERAL DE LA PROVINCE DE QUEBEC (LE) *vs* PRUD'HOMME 9249

MONTRÉAL

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA (LA) *vs* ALLARD 9250
BLITT *vs* COBRIN ET *AL* 9251
CANADA PERMANENT MORTGAGE CORPORATION *vs* SUCCESSION JOHANNES DRES 9252
GAUVIN ET *AL.* *vs* MARTINEAU 9253
IMMEUBLES ITALIANA INC. (LES) *vs* RACHIERO 9254
LAURENTIDE CHEMICALS & SULPHUR LIMITED *vs* GOULD 9255
LAZARE *vs* GELBER ET *AL* 9255
PROVINCIAL BANK OF CANADA (THE) *vs* ALLARD 9250

QUÉBEC

DECHENE *vs* DECHENE 9256

SAINT-FRANÇOIS

LANDRY (BERTRAND) INC. *vs* PLANTE 9257
MATERIAUX ORFORD INC. *vs* WEST 9258

SAINT-HYACINTHE

AMERICAN EXPRESS COMPANY OF CANADA LTD. *vs* BOUCHARD 9258

TROIS-RIVIÈRES

CORPORATION HYPOTHECAIRE MARCIL *vs* GESTION G.L. LTEE ET *AL* 9259
CORPORATION HYPOTHECAIRE MARCIL *vs* GESTION G.L. LTEE ET *AL* 9260

TAXES

LORRAINE, VILLE-TOWN 9261
MONTREAL-EST - EAST, VILLE-TOWN 9262

SOMMAIRE

ASSOCIATIONS COOPERATIVES 9216

AVIS DIVERS 9242

CHANGEMENT DE NOM, LOI DU 9216

COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC 9141

COMPAGNIES, AVIS CONCERNANT LA LOI DES 9192–9217–9242–9263

COMPAGNIES ETRANGERES 9220

CURATELLE PUBLIQUE 9220

DEMANDE A LA LEGISLATURE 9220

LIQUIDATION 9220

LOI ELECTORALE DU QUEBEC 9221

MINISTERES 9222–9263

PROCLAMATION 9245

REGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE 9222

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES 9213

SERVICES DE SANTE ET SERVICES SOCIAUX 9229

SOCIETES AGRICOLES ET LAITIERES 9230

SOUMISSIONS 9230

SYNDICATS PROFESSIONNELS 9241

VENTES:

- EFFETS NON RECLAMES 9246
- LICITATION 9246
- PAR SHERIFS 9247
- POUR TAXES 9261

nouveautés

LANGAGE ET LANGUES

Essai de définition de la terminologie: Actes du colloque international de terminologie: Québec, Manoir du Lac Delage du 5 au 8 octobre 1975.

Min. Conseil exécutif. Régie de la langue française.
Québec, 1976. 209 p., 28 cm, polycopié.
ISBN 0-7754-2557-5
EOQ 2759, broché **$ 2.50**

Inventaire des ouvrages de terminologie: relevé provisoire des ouvrages de terminologie des bibliothèques de la Régie à Québec et à Montréal, suivi d'un relevé de bibliographies spécialisées.

Min. Conseil exécutif. Régie de la langue française.
Québec, 1976 (3e tirage), 152 p., 28 cm, polycopié
ISBN 0-7754-2241-X
EOQ 2739, broché **$ 2.00**

Lexique anglais-français de l'industrie pétrolière (Raffinage)

par Monique Héroux en collaboration

Min. Conseil exécutif. Régie de la langue française.
Québec, 1976. XIII-143 p., bibl., 28 cm, polycopié.
ISBN 0-7754-2382-3
EOQ 2757, broché **$ 2.00**

Lexique des boissons gazeuses (anglais-français)

par Jacques Maurais en collaboration.

Min. Conseil exécutif. Régie de la langue française.
Québec, 1976. 59 p., bibl., 28 cm, polycopié.
– (Terminologie de l'Alimentation)
ISBN 0-7754-2383-1
EOQ 2755, broché **$ 1.00**

Première rencontre des traducteurs et terminologues du Québec: compte rendu: Château Montebello, 18, 19 et 20 janvier 1976

Min. Conseil exécutif. Régie de la langue française.
Québec, 1976. 20 p., 28 cm, polycopié
ISBN 0-7754-2548-6
EOQ 2754, broché **$ 0.50**

Vocabulaire des élections

par Maurice Beaulieu et Jean-Charles Bonenfant en collaboration.

Min. Conseil exécutif. Régie de la langue française.
Québec, 1976. 2e éd., 36 p., bibl., 22 cm, polycopié
– (Cahiers de l'Office de la langue française; 5)
ISBN 0-7754-2541-9
EOQ 2756, broché **$ 0.75**

Vocabulaire technique anglais-français des assurances sur la vie: Volume 1

par Louis-Paul Béguin en collaboration.

Min. Conseil exécutif. Régie de la langue française.
Québec, 1976. 309 p., 28 cm, polycopié
– (Terminologie des assurances)
ISBN 0-7754-2396-3
EOQ 2753, broché **$ 3.00**

SANTÉ ET ORGANISATION SOCIALE

Liste des médicaments dont le coût est assumé par la Régie de l'Assurance-maladie du Québec: Gazette officielle du Québec; Partie 2; no. 27 – 16 juin 1976
= *List of Medications whose Cost is assumed by the Québec Health Insurance Board: Québec Official Gazette; Part 2; no 27 – June 16, 1976.*

Remplace le no 1 du 7 janvier 1976
Replaces no 1, January 7, 1976

Min. Affaires sociales
EOQ 2746 **$ 1.00**

Perspectives démographiques pour le Québec: quatre hypothèses 1973-1986-2001

Min. Industrie et Commerce. Bureau de la statistique du Québec.
Québec, 1976. 136 p., tabl., 28 cm
– (Analyse et prévision démographiques; 2)
ISBN 0-7754-2592-3
EOQ 2736, broché **$ 4.00**

La question de l'avortement

Min. Affaires sociales
Québec, 1976. 48 p., tabl., 25 cm
– (Etudes et avis du Conseil des Affaires sociales et de la Famille)
ISBN 0-7754-2599-0
EOQ 2743, broché **$ 1.00**

L'ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC

1283, BOUL. CHAREST OUEST
QUÉBEC G1N 2C9

Port de retour garanti
Gazette officielle du Québec
Cité parlementaire, Québec
G1N 2C9

Canada Post Postage paid / Postes Canada Port payé
Third class / Troisième classe
Permis No. 107
Québec

1976
répertoire administratif du Québec
Collection L'État et le citoyen

Le Répertoire administratif du Québec s'adresse, non seulement à diverses catégories de serviteurs de l'État, mais aussi aux citoyens qui désirent connaître mieux l'administration provinciale ou communiquer plus facilement avec l'État, ses services, ses administrateurs.

Les associations diverses, les corps intermédiaires, les institutions financières y puiseront aussi une foule de données et renseignements utiles, qui les aideront dans leurs relations avec le gouvernement.

Collection: L'État et le citoyen

EOQ 2731 -
576 p., cartonné toile $7.75

Commandes postales
Éditeur officiel du Québec
1283, boul. Charest ouest
Québec G1N 2C9